



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 6 JUIN 2023 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	BERETTI Renaud	Pouvoir de Michel FRUGIER
2	AIX-LES-BAINS	GUIGUE Thibaut	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
3	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude	
4	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
5	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle	
6	DRUMETTAZ-CLARAFOND	JACQUIER Nicolas	
7	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
8	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	
9	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
10	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
11	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
12	MOTZ	CLERC Daniel	Pouvoir de Brigitte TOUGNE-PICAZO
13	MOUXY	FILIPPI Laurent	
14	PUGNY-CHATENOD	CROUZEVIALLE Bruno	
15	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
16	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	Pouvoir d'Antoine HUYNH
17	SAINT OURS	ALLARD Louis	
18	SAINT PIERRE DE CURTILLE	DILLENSCHNEIDER Gérard	
19	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	
20	VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert	
21	VOGLANS	MERCIER Yves	

18 communes présentes

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 30 mai 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 9 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 21 présents et 6 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

DÉLIBÉRATION

N° : 6 Année : 2023

Exécutoire le : **15 JUIN 2023**Publiée le : **15 JUIN 2023**Visée le : **15 JUIN 2023****MOBILITES****Etude de faisabilité de l'itinéraire cyclable des « Coteaux du Revard »
Demande de subventions**

Monsieur le Président rappelle que le schéma directeur cyclable datant de 2014 a été mis à jour en 2020 et 2021. Après plusieurs phases de concertations avec les usagers, les communes et les associations cyclables, le document de référence de la politique cyclable a été approuvé par le conseil communautaire le 26 octobre 2021 (cf. délibération en pièce jointe).

Le schéma directeur est un document de planification, déroulant une politique cyclable ambitieuse et fonctionnant comme un cadre favorisant le déploiement cohérent et le financement d'un réseau cyclable continu et attractif.

L'étude de faisabilité d'un itinéraire vélo « coteaux du Revard » est inscrite dans le schéma directeur cyclable. Cette étude a pour but d'aménager de façon sécurisée les communes rurales et périphériques proches d'Aix-les-Bains, situées sur les coteaux du Revard. Les trajets domicile/travail et les trajets utilitaires avec la ville centre et entre ces communes sont fréquents et présentent un intérêt pour le développement de la pratique cyclable. Ces communes disposent de peu de solutions de déplacement alternatives à la voiture individuelle mais ont un réel potentiel de développement de l'usage du Vélo à Assistance Electrique / Vélo pour des trajets quotidiens.

Le coût total de cette étude est estimé à 61 596 € TTC. Grand lac bénéficie déjà d'une subvention de 24 000 € de l'ADEME dans le cadre du programme AVELO 2.

Il est proposé de demander au Département de la Savoie, au titre du Contrat Départemental du territoire de Grand Lac, une subvention correspondant à 40% du projet soit 24 600 € TTC. Il est également proposé de déposer une demande de subvention auprès de tout autre organisme susceptible de financer ce projet.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer les demandes de subvention précitées, notamment auprès du Département de la Savoie.

Aix-les-Bains, le 6 juin 2023

Le Président,
Renaud BERETTI

La secrétaire de séance,

Julie NOVELLI

- Délégués en exercice : 31
- Présents : 21
- Présents et représentés : 27
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 octobre 2021 à 18h00,
au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS et en visioconférence

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	Pouvoir de Nicolas VAYRIO
2 AIX-LES-BAINS	T Michelle BRAUER	Départ après la 12 ^{ème} délibération
3 AIX-LES-BAINS	T Marina FERRARI	Pouvoir de Gilles CAMUS
4 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	
5 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	
6 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
7 AIX-LES-BAINS	T Thibaut GUIGUE	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
8 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marie MANZATO	
9 AIX-LES-BAINS	T Marle-Pierre MONTORO-SADOUX	
10 AIX-LES-BAINS	T Isabelle MOREAUX-JOUANNET	Départ après la 12 ^{ème} délibération
11 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	Départ après la 12 ^{ème} délibération
12 AIX-LES-BAINS	T Nicolas POILLEUX	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
13 LA BIOLLE	T Julie NOVELLI	
14 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	
15 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	
16 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	
17 BRISON SAINT INNOCENT	T Marthe MASSONNAT	
18 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Bruno MORIN	
19 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Louis ALLARD
20 CONJUX	T Claude SAVIGNAC	
21 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
22 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	Pouvoir de Nicolas PÖILLEUX
23 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	
24 ENTRELACS	T Claire COCHET	
25 ENTRELACS	T Yves GRANGE	
26 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	
27 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
28 GRESY-SUR-AIX	T Chrystel TROQUIER	
29 MERY	T Nathalie FONTAINE	
30 MERY	T Stéphane ROULET	
31 LE MONTCEL	T Antoine HUYNH	
32 MOTZ	T Daniel CLERC	
33 MOUXY	T Catherine RAVANNE	
34 PUGNY CHATENOD	T Bruno CROUZEVIALLE	
35 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	Départ après la 13 ^{ème} délibération
36 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
37 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Gérard DILLENSCHNEIDER	
38 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S Jean-Marc JOURDAN	
39 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
40 TRESSERVE	T Annie MOULIN	Départ après la 8 ^{ème} délibération
41 TRESSERVE	T Christan ROUSSEL	
42 TREVIGNIN	T Gérard GONTHIER	
43 VIONS	T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
44 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	
45 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	
46 VOGLANS	T Martine BERNON	
47 VOGLANS	T Yves MERCIER	

25 communes présentes

Excusés :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
CHANAZ
LE BOURGET DU LAC
MOUXY

Dominique FIE
Gilles CAMUS
Nicolas VAYRIO
Jean-Marc VIAL
Yves HUSSON
Edouard SIMONIAN
Laurent FILIPPI

Techniciens présents :

Laurie SOUVIGNET	Directrice de l'OTI Aix-les-Bains Riviera des Alpes
Olivier BERLIOUX	Directeur de cabinet
Laurent LAVAISIERE	Directeur général adjoint des services
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 19 octobre 2021, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 15 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis le 19 octobre 2021 aux conseillers communautaires suppléants. Ces documents ont également été transmis aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint avec 45 présents et 50 votants (présents et représentés).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

DÉLIBÉRATION

N° : 13 Année : 2021

Exécutoire le : 04 NOV. 2021

Affichée le : 04 NOV. 2021

Visée le : 04 NOV. 2021

DEPLACEMENTS **Mise à jour du Schéma Directeur Cyclable 2021**

Monsieur le Président rappelle que le Schéma Directeur Cyclable datait de 2014. Sa mise à jour a été demandée en 2020, afin de proposer une politique cyclable ambitieuse et un maillage des infrastructures cyclables cohérent sur le long terme.

Le Schéma Cyclable a pour but de préconiser et de hiérarchiser différents types d'aménagements cyclables sur les 28 communes de Grand Lac, à destination principalement des trajets domicile/travail et utilitaires. Il y a 3 types d'axes identifiés :

- Les axes structurants,
- Les axes secondaires d'intérêt intercommunal,
- Les axes d'intérêt communaux.

Il s'agit d'un document de planification sur le court (environ 5 ans) et le long terme (10-15 ans), qui sert de référence aux collectivités territoriales en termes d'infrastructures cyclables. Les sections identifiées restent toutefois des préconisations qui concernent tous les types d'aménagements envisagés sur le territoire (bandes cyclables, pistes cyclables, voie vertes...).

Le Schéma Cyclable a pour objectif d'indiquer une estimation des coûts des itinéraires cyclables ainsi qu'un modèle de gouvernance préconisé, s'agissant de la maîtrise d'ouvrage.

Le document comprend 3 phases :

- Phase 1 : Octobre 2020 – Avril 2021 : Diagnostic et concertation des usagers/communes,

S'agissant de la concertation, un questionnaire en ligne sur les pratiques cyclables a été réalisé en février 2021. Une carte interactive (mars 2021) et 4 réunions de concertations Grand Public (dont 1 avec les associations) en avril/mai 2021 ont également été réalisées en visioconférences.

Les communes ont été concertées au travers de réunions avec les techniciens de l'Agence Ecomobilité et de Grand Lac, d'octobre à avril 2021, puis ont donné leur verdict sur propositions de cartographies par commune en mai 2021.

- Phase 2 : Mai-Juin 2021 : Schéma d'intention des axes structurants et secondaires,

Cette phase a permis de finaliser la hiérarchisation, la priorisation des axes ainsi que le type d'aménagements préconisés, construits durant les phases de concertation et d'études sur le terrain.

- Phase 3 : Juillet-août-octobre 2021 : Ajustements, gouvernance et finalisation.

Cette phase indique le porteur de projet envisagé, ce qui signifie la maîtrise d'ouvrage (modèle de gouvernance préconisé) concernant les axes structurants, secondaires ou communaux. Les axes structurants et secondaires seront portés par Le Département, La Région ou Grand Lac et les axes communaux par les communes. Des coûts sont également estimés. Ces éléments restent des préconisations. Les axes structurants tels que la véloroute des 5 lacs et le secteur sud (giratoires aéroport/Mottets, Viviers-du-Lac, Hexapôle) ont été inscrits au PPI. Une autre enveloppe qui n'est pas encore destinée à des projets précis est dédiée à d'autres aménagements structurants du Schéma de 2021.

Sur le long terme, la totalité des axes est estimé à environ 19 777 146 € d'aménagement pour une création de 158 kms supplémentaires.

Il est proposé d'approuver la mise à jour du Schéma Directeur Cyclable 2021, joint à la présente délibération.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la mise à jour du Schéma Directeur Cyclable 2021,
- AUTORISE Monsieur le président à signer tous les documents afférents.

Aix-les-Bains, le 26 octobre 2021

Le Président,
Renaud BERETTI



• Délégués en exercice : 68
• Présents et représentés : 46
• Votants : 46
• Pour : 46
• Contre : 0
• Abstentions : 0
• Blanks : 0



LE DÉPARTEMENT

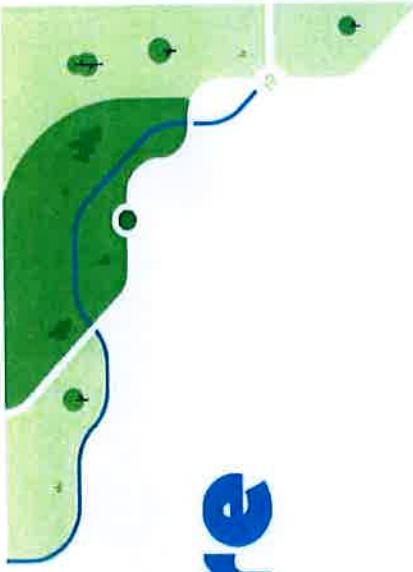


Rapport de synthèse

Octobre 2021

éco-mobilité
AGENCE
Savoie Menthon-Saint-Bernard

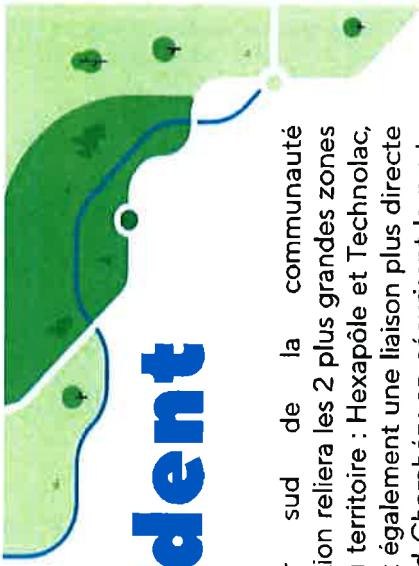
indigo



Sommaire



1. Préambule
2. Le schéma cyclable ?
3. Méthodologie du schéma cyclable
4. Objectifs du schéma cyclable
5. Bilan des concertations
6. Proposition de hiérarchisation
 1. Définition
 2. Cartes
7. Détail des solutions techniques par secteur
8. Estimation financière



Le mot du Vice-Président



La mobilité durable, notamment le développement de la pratique cyclable, est devenue un enjeu incontournable du mandat 2020-2026.

A l'initiative de Renaud BERETTI, Président de Grand Lac Agglomération, la collectivité a voté dans son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) plus de 10M d'euros pour des actions en faveur des mobilités alternatives à la voiture individuelle, dont pratiquement 7 M d'euros sont consacrés aux développements d'infrastructures cyclables.

Cette somme sera fort utile pour concrétiser de nombreux projets inscrits dans le schéma cyclable. La mise à jour du schéma a été mené à travers diverses concertations publiques et un travail en partenariat avec le conseil départemental de Savoie, notamment sur le partage de voirie des routes départementales.

Des projets d'envergure vont voir le jour durant les prochaines années et seront « la colonne vertébrale » de notre maillage cyclable. C'est le cas de la véloroute des 5 lacs, qui proposera plus de 17 km de nouveaux aménagements cyclables sécurisés, projet d'intérêt régional connectant à terme les 5 lacs alpins : Léman, Annecy, Le Bourget, Aiguebelette et Paladru.

Le secteur sud de la communauté d'agglomération reliera les 2 plus grandes zones d'activités du territoire : Hexapôle et Technolac, en proposant également une liaison plus directe avec le Grand Chambéry en sécurisant la route départementale en site propre pour les modes actifs, entre les 2 giratoires de l'aéroport et des Mottets.

Ces projets montrent la volonté de Grand Lac à promouvoir la politique cyclable tout au long du mandat, mais aussi à plus long terme, en intégrant également des actions complémentaires à son expansion. La sensibilisation à l'écomobilité ou encore le développement de la vélostation sont des actions également indispensables à l'augmentation de la pratique cyclable.

La mise à jour du schéma directeur cyclable est indéniablement un élément clé pour le développement des mobilités actives et durables.



Florian MAITRE

Vice-Président délégué aux Déplacements, Intermodalité et Projet de territoire



Le territoire



La Communauté d'Agglomération Grand Lac compte 28 communes en Savoie avec environ 74 000 habitants. Elle est issue de la fusion entre 3 Communautés de Communes en 2017. C'est un territoire situé entre lac et montagnes, Grand Lac est notamment connu pour sa situation géographique autour du Lac du Bourget.

En termes de déplacements, la pratique de la voiture est très présente, sa part modale est de 69% contre seulement 5% pour les transports en commun et 1% celle du vélo. Le relief est également un élément qui contraint les modes alternatifs à la voiture individuelle, les territoires périphériques ont du relief, tout comme Aix-les-Bains, dont le centre-ville est en hauteur par rapport à la gare SNCF. La Communauté d'Agglomération Grand Lac de par sa compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) implique la mise en place de projets en faveur des mobilités durables et donc de proposer des alternatives à la voiture individuelle. Enquête ménage-déplacement 2008. Source : enquête ménage-déplacement de 2008. Actualisation des données en cours



Plusieurs projets en faveur des mobilités durables sont portés par Grand Lac, notamment le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) qui comprend plusieurs axes sur les mobilités, approuvé en janvier 2020. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de la mobilité de 32% de 2015 à 2030. Le Plan de Déplacements Urbains (PDU), sera quant à lui revu en Plan de Déplacements Mobilités (PDM) début 2022. Il est estimé que d'ici 2030, le territoire connaîtra une réduction de la part de la voiture, une croissance des transports collectifs et une croissance forte des modes actifs.

Le plan vélo continue d'être déployé. Il a pour but de développer la pratique des modes actifs plus rapidement à travers plusieurs actions : création d'une vélostation, renforcement des actions en faveur de l'écomobilité et des aides à l'achat VAE, mais aussi la mise à jour du schéma directeur cyclable datant de 2014.

Le schéma directeur cyclable est donc un document de référence pour les itinéraires cyclables prévus à court, moyen et long terme. Il offre une politique cyclable ambitieuse tout en restant un document de planification portant sur des préconisations..

Le développement de la pratique cyclable est aujourd'hui un des objectifs principaux de la communauté d'Agglomération Grand Lac.



1. Le schéma cyclable ?

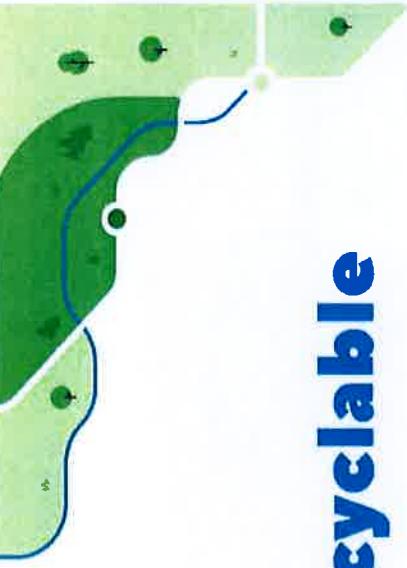
C'est une composante d'une politique cyclable qui permet à la collectivité de définir un maillage d'aménagement et de programmer sa réalisation. En tant que document de référence pour le développement du vélo, le schéma directeur des aménagements cyclables s'impose également comme document de référence pour les collectivités voisines et supra, qu'il est donc nécessaire de concerter durant sa réalisation.

Le schéma directeur des aménagements cyclables permet la création d'un cadre favorisant le déploiement cohérent et le financement d'un réseau d'aménagements continus et attractifs.

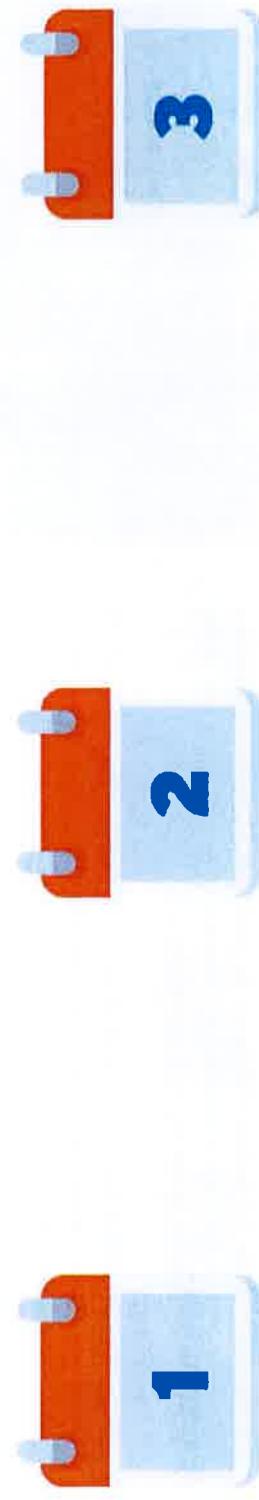
Le présent document est la mise à jour du schéma cyclable réalisé en 2014. Le document à vocation à évoluer et sera à nouveau mis à jour dans quelques années.

Pour rappel, il s'agit d'un document sans contrainte juridique et évolutif. Il peut être adapté en fonction des opportunités foncières, économiques...





2. Méthodologie du schéma cyclable



Diagnostic

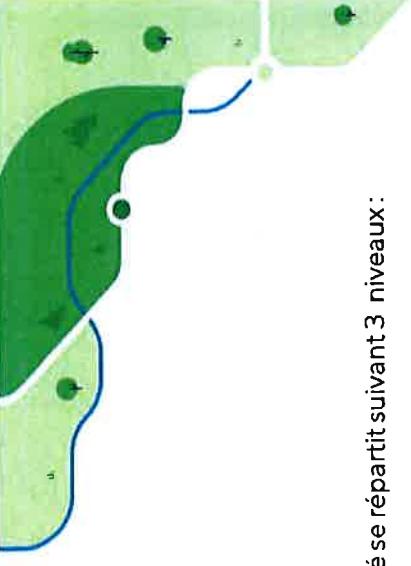
- Etude des flux de déplacement
- Etat des lieux des aménagements existants
- Concertation publique

Analyse et 1ères orientations

- Identification des axes structurants
- Cartographie des orientations
- Validation politique des enjeux et objectifs du réseau

Construction du schéma

- Recérages terrain
- Chiffrages et planification
- Préconisations de gouvernance (participation technique et financière)
- Propositions de cofinancements



3. Le schéma cyclable

Les objectifs du schéma cyclable

Inclus dans le plan vélo porté par la communauté d'agglomération Grand Lac, le schéma directeur cyclable à pour objectif de sécuriser la pratique existante et de développer une nouvelle pratique orientée sur deux axes :

- Les déplacements utilitaires : domicile-travail, domicile-étude, achats, etc...
- Les axes touristiques structurant servant de support à une mobilité du quotidien

Le schéma permet également de :

- Hiérarchiser les itinéraires
- Identifier les segments éligibles au titre de la compétence pistes cyclables
- Définir une estimation budgétaire
- Prioriser les aménagements à réaliser
- Proposer un modèle de gouvernance

Hiérarchie de réseau

Le réseau cyclable proposé se répartit suivant 3 niveaux :

- **Le réseau structurant** regroupe les axes cyclables considérés comme les artères cyclables structurantes à l'échelle de Grand Lac. Il emprunte tant des voiries communales que départementales, quasi-exclusivement en site propre.
- **Le réseau secondaire (de desserte intercommunale)** assure l'interconnexion entre au moins 2 communes et le réseau cyclable structurant
- **Le réseau communal** a vocation à relier les centre-bourgs au réseau de desserte intercommunale, d'intérêt strictement communal

La compétence de la communauté d'agglomération lui permet de prendre la maîtrise d'ouvrage pour un axe couvrant à minima deux communes.

Rappel de la compétence de Grand Lac en matière d'aménagement cyclable

« *Pistes cyclables* : Elaboration et suivi d'un schéma directeur cyclable ; pistes cyclables sur le territoire d'au moins 2 des communes membres de la CA ; déplacements doux (liste itinéraires Arr Pref du 02/07/2018).

Aussi la communauté d'agglomération est compétente sur :

- La liaison mixte sécurisée entre le bourg de Chindrieux et la plage de Chatillon
- La liaison douce entre Portout, Chanaz et Vions (connexion Via rhôna)
- Le chemin lacustre Conjux/Portout
- La connexion entre Saumont et la Via rhôna à la Loi (Ruffieux)
- La connexion entre le plan d'eau de Semrières en Chautagne et la potte d'entrée de la Via rhôna au lieu dit « La Biolle »
- La voie verte reliant Entrelacs à Grésy-sur-Aix »



La réalisation du schéma cyclable en chiffres

28 communes
rencontrées

+ des rencontres par secteur :

- Chautagne (2 réunions)
- Communes de la dent du Chat
- Balcon du Reverd

+1 Rencontre avec le département

**1812 participants aux
enquêtes en ligne**

1506 pour le questionnaire
306 pour la cartographie

**40 citoyens
présents**

aux 3 réunions de concertation

- Aix-les-Bains
- Chautagne / Albanais
- Sud Agglo

4 associations concertées

- Roue Libre
- AF3V
- Cyclo Club Aixois
- Comité départemental de cyclisme

+300 km de vélo
pour réaliser les repérages-terrain

84 km d'aménagements
cyclables recensés en 2021

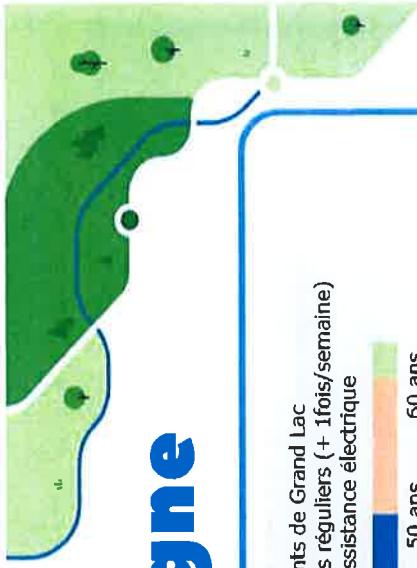
242 km
A terme,
d'aménagements cyclables

**12 Vélos électriques
pour 1 000 habitants**

Contre 6 vélos pour 1000 habitants à
l'échelle nationale



Bilan de l'enquête en ligne



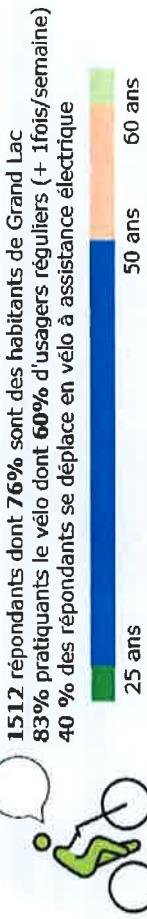
Avec **1512 répondants**, l'enquête en ligne a montré l'engouement des usagers pour développer le vélo sur le territoire de Grand Lac.

Ce succès nous donne un état des lieux précis et des données claires sur les attentes des usagers (83% des répondants) et de ceux qui souhaiteraient le devenir.

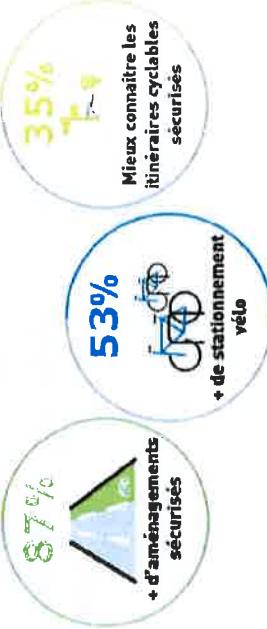
L'enquête met également en avant les efforts réalisés par la Communauté d'Agglomération de Grand Lac pour le développement du vélo à assistance électrique, utilisé par **40% des répondants**.

Les répondants mettent en avant, de manière très classique, un fort besoin de sécurisation de leurs trajets, via une **séparation des vélos de la circulation automobile** (pour 87% des répondants).

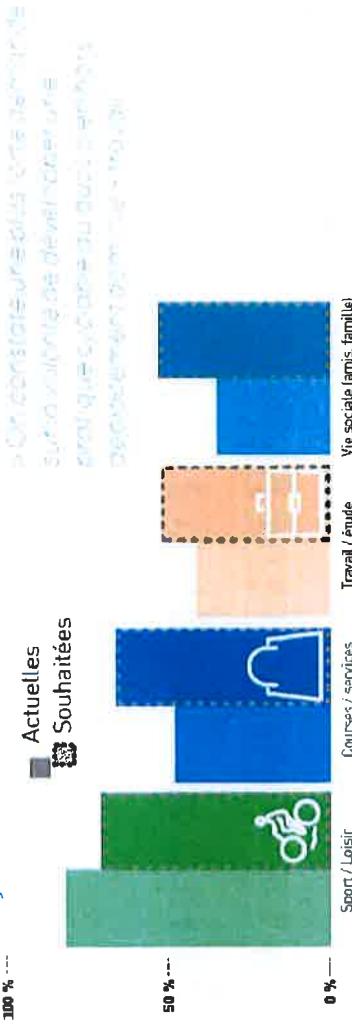
Un répondant sur 2 demande plus de **stationnement sécurisé de tous types** (arceaux, box sécurisés consignes). Enfin, les répondants souhaitent pouvoir se repérer sur le territoire par la mise en place de **jalonnement spécifique aux cycles**.

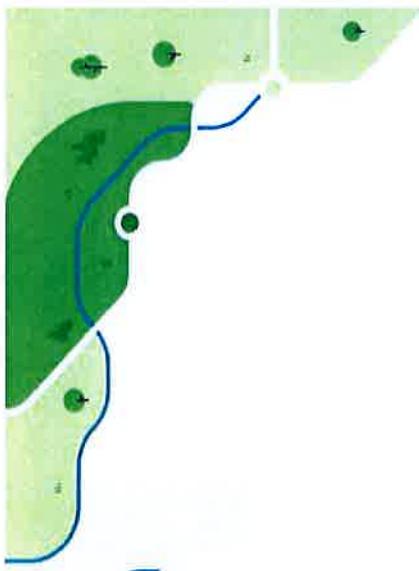


Qu'est ce qui vous encouragerait à utiliser plus régulièrement votre vélo ?



Quelles pratiques cyclables, aujourd'hui et demain ?





Bilan de la concertation en visioconférence

Secteur Aix-/es-Bains

27 avril 2021

La réunion de concertation a eu lieu en visioconférence, pour respecter les règles sanitaires.

18 participants étaient présents. Les objectifs du schéma cyclable et de la concertation en ligne ont été présentés en introduction. Les participants ont ensuite été divisés en 2 sous-groupes afin d'échanger sur 2 sites identifiés en amont. 2 animateurs par groupes étaient chargés de répartir le temps de parole.

Boulevard Lepic :

- Le manque d'homogénéité des aménagements cyclables a largement été identifié.
- Le passage sur trottoir en direction de la rue du Général Ferrié a particulièrement été identifié comme un point noir.
- Il a été proposé d'aménager également une voie verte plus en amont dans la contre-allée, du côté gauche de la voirie en direction de la rue du Général Ferrié.
- La mixité entre les piétons et les cycles n'est pas à favoriser selon les participants.
- La traversée des giratoires reste difficile en général.

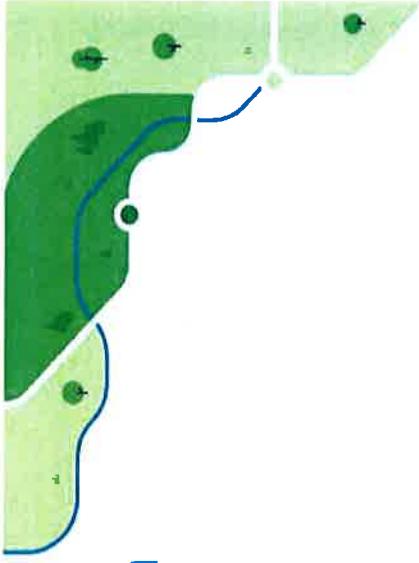
Avenue du Grand Port :

- La complexité à aménager a bien été identifiée, de par le manque d'emprise disponible et la mauvaise qualité de la chaussée.
- Un aménagement cyclable sur trottoir ne paraît pas favorable.
- La présence des platanes et de nombreuses places de stationnement limite grandement les possibilités de restructuration de la voirie.
- Les usagers présents préfèrent contourner cet axe afin d'avoir un trajet plus sécurisé, en priorisant un itinéraire par des rues aux alentours.



Bilan de la concertation en visioconférence

Secteur Nord
29 avril 2021



La réunion de concertation a eu lieu en visioconférence, pour respecter les règles sanitaires.

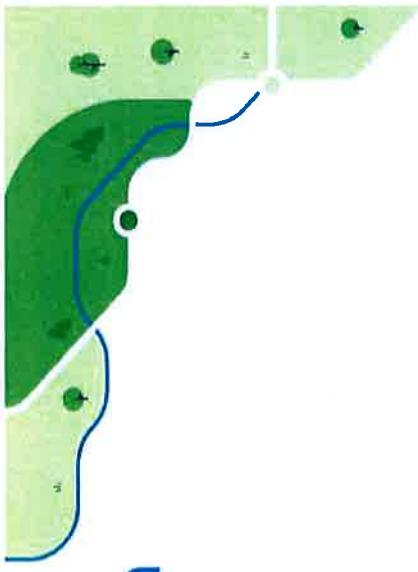
7 participants étaient présents. Les objectifs du schéma cyclable et de la concertation en ligne ont été présentés en introduction. Les usagers ont ensuite pu échanger librement sur les 2 territoires concernés.

La Chautagne :

- Il a été indiqué que la Via Rhôna apporte de nombreux cyclistes et que certains endroits doivent être davantage sécurisés : intersection de la muraille, route de la Plaine, contre-canal.
- Les routes départementales ont été identifiées comme particulièrement dangereuses.
- Concernant la finalisation de la Via Rhôna à Motz, le passage prévu à Lagefan s'avère peu sécurisé.
- La Via Rhôna s'est également effondrée dans la digue à Serrières-en-Chautagne, plus de vigilance est alors demandé.

L'Albanais :

- Peu de raccordements existent à la Véloroute des 5 lacs : la route de Savigny est très étroite, la zone du Sauvage et Tarency présentent trop de relief. Il est difficile d'aménager des infrastructures cyclables avec une telle pente.
- Le principal raccordement envisagé pour la commune de La Biolle serait un partage de voirie sur la route de Savigny, parallèle à la RD1201, pour ensuite traverser le chemin de la Cascade à Grésy-sur-Aix et rejoindre la véloroute après la gare.



Bilan de la concertation en visioconférence

Secteur Sud

03 mai 2021

La réunion de concertation a eu lieu en visioconférence, pour respecter les règles sanitaires.

5 participants étaient présents. Les objectifs du schéma cyclable et de la concertation en ligne ont été présentés en introduction, ainsi qu'un bref rappel du projet de la liaison modes actifs entre Hexapôle et Technolac, lié à la suppression du PN18. Ce projet, prévu pour fin 2022, concerne les communes de Méry, Viviers-du-Lac, Voglans et Le Bourget-du-Lac.

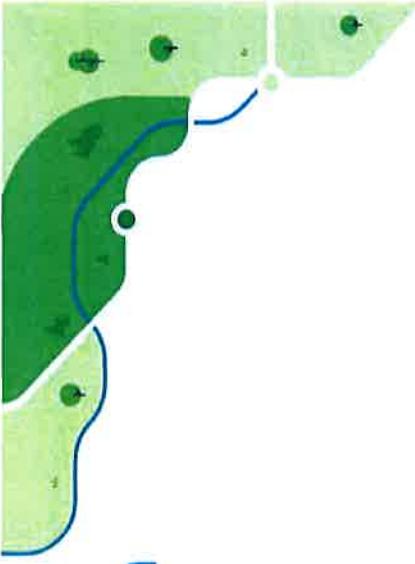
Les usagers ont ensuite pu échanger librement sur les communes du Sud du territoire : Drumettaz-Clarafond, Viviers-du-Lac, Méry, Voglans, Le-Bourget-du-Lac.

Secteur Drumettaz-Clarafond/Viviers-du-Lac

- Les départementales restent dangereuses pour les cyclistes, particulièrement la RD 991.
- La traversée du giratoire de la sortie d'autoroute A41, devant le centre commercial Leclerc, est également très dangereuse.
- Les usagers déplorent le manque d'aménagements cyclables au centre du Viviers-du-Lac.
- Le souhait d'aménager le chemin du golf a été de nombreuses fois évoqué.
- Le chemin de la Laitière a été amélioré par la mise en place de chicane, mais le sens montant reste difficile à emprunter. Le pont reste toutefois sans aucun aménagement en faveur des modes actifs. Les arbustes empêchent également la visibilité.

Secteur Bourget-du-Lac/accès Technolac :

- Le giratoire sur la RD1021A est indiqué comme peu pratique pour accéder à Technolac. Cela va être modifié et un By-Pass va être ajouté par le Département. La traversée piétonne sera sécurisée par un plateau traversant.
- Les intersections d'accès à la V63 nécessiteraient une meilleure sécurisation. Il est demandé que la partie haute des barrières le long de la RD1201A soient enlevées.
- Un giratoire va être créé entre la D1504 et D1201A.
- L'avenue du Lac d'Annecy a été identifiée comme un axe à aménager, notamment pour rejoindre le Grand Chambéry.



Bilan de la concertation cartographique

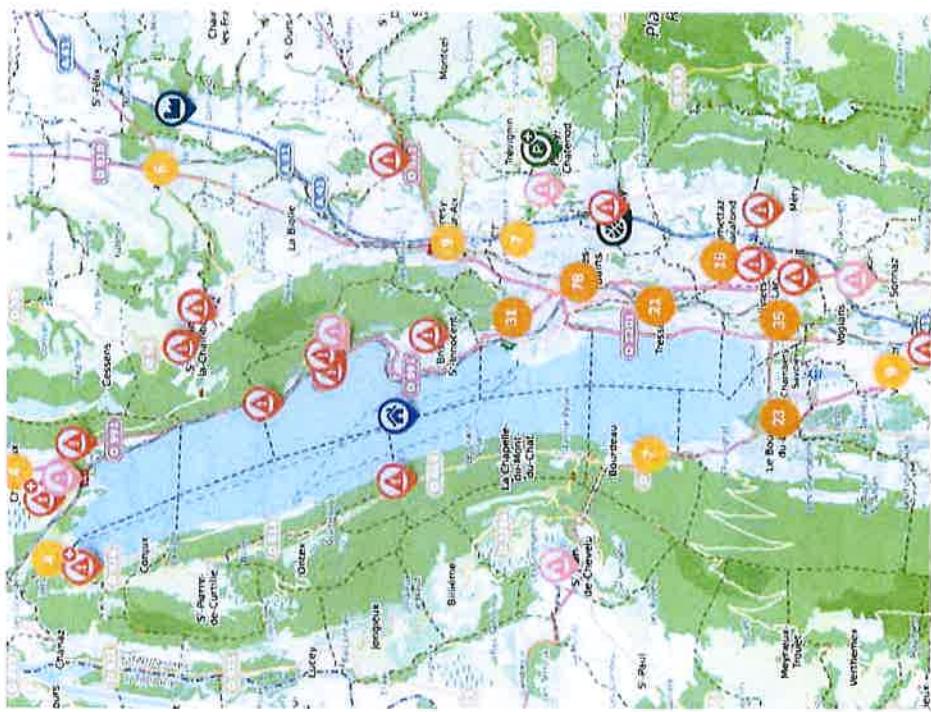


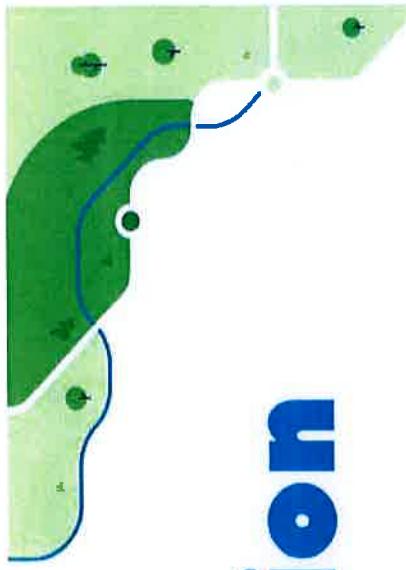
Avec plus de 300 participations, elle permet de compléter les concertations en ligne et en visioconférence. Le nombre de retours permet de confronter le schéma cyclable aux attentes des citoyens.
Les participations sont majoritairement concentrées sur la commune d'Aix-les-Bains (1/3 des contributions).

Les principaux enseignements concernent :

- Le manque d'aménagements cyclables séparés de la circulation automobile sur les grands axes.
- Le manque de sécurisation des intersections, en particulier sur les giratoires et les traversées de routes départementales.
- Le manque de continuité entre les aménagements cyclables existants.

La carte est encore consultable en ligne à l'adresse suivante :
<https://schemacyclable-grand-lac.gogocarto.fr/annuaire#/carte/@45.754,5,889,11z?cat=all>





Hiérarchisation du schéma

1. Carte du réseau existant
2. Carte du réseau structurant
3. Carte du réseau secondaire



Réseau structurant



Liaisons cyclables

existing

Réseau structurant

Reseau des descentes intercommunale

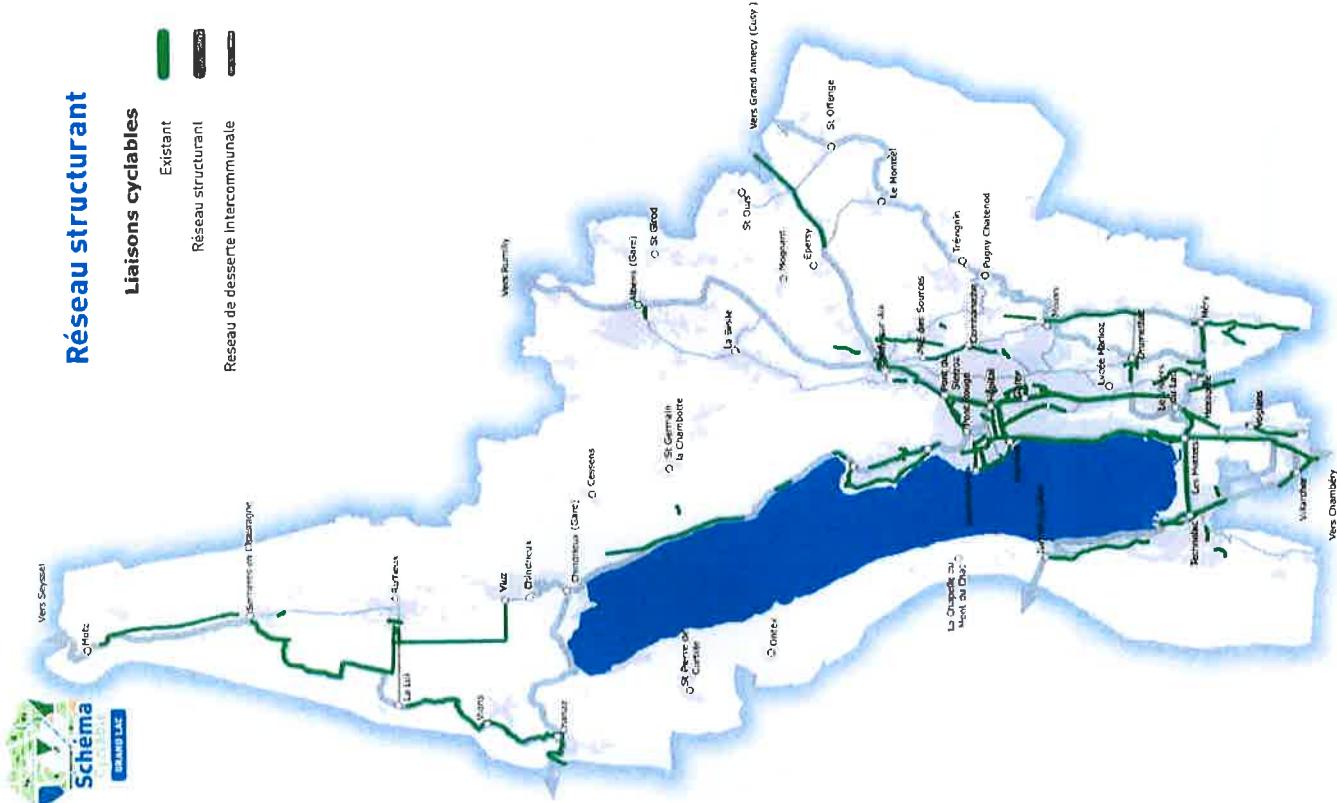


Schéma cyclable 2021 > Aménagements existants

Aménagements cyclables	Linéaire (km)
Voie verte	30
Bandes cyclables	25,3
Bandes cyclables un côté	11,5
Partage de voirie	9,2
Double sens cyclable	3,3
Piste cyclable monodirectionnelle	1,4
Aménagement sur trottoir	1,4
Partage sans transit	0,9
Chaussée à Voie Centrale Banalisée	0,2
Piste cyclable bidirectionnelle	0,2
Total	84



Schéma cyclable 2021

> Réseau structurant

50 km de réseau structurant recensés en 2021

89 km d'aménagements programmés

Un réseau structurant de **139 km** à terme



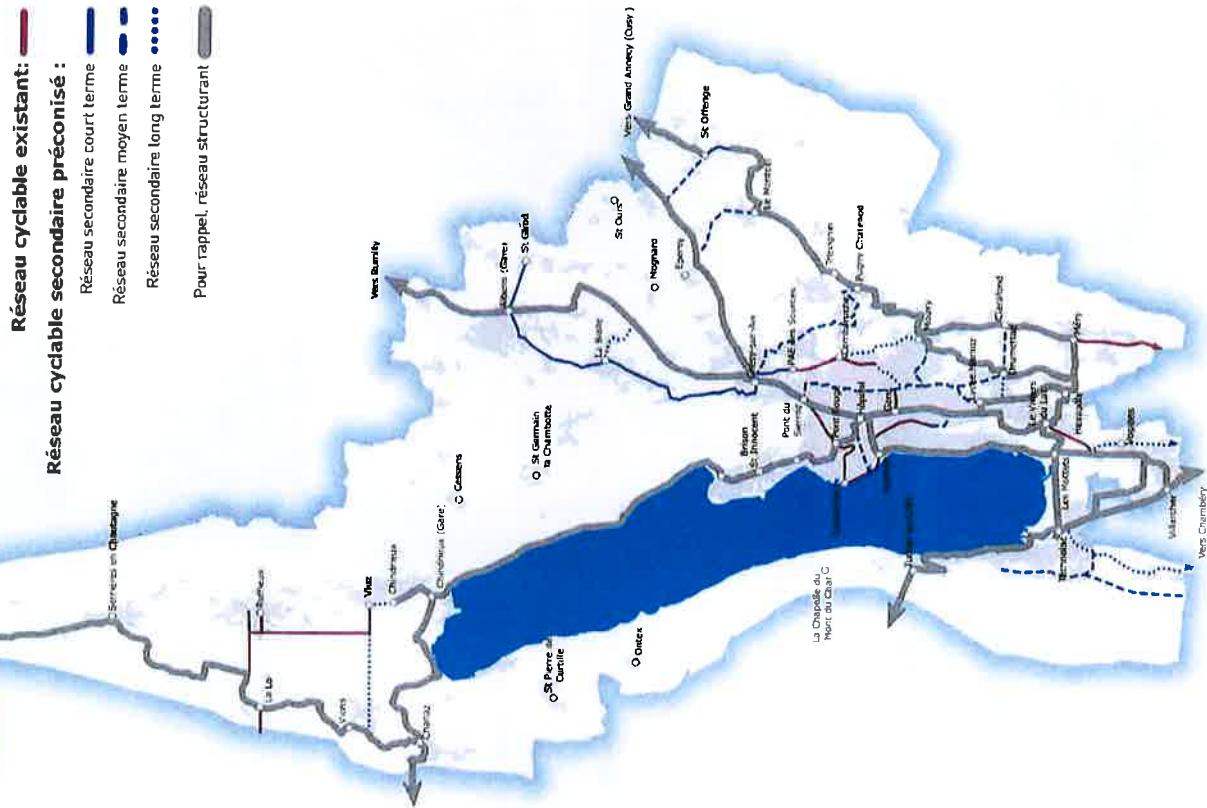


Schéma cyclable 2021

> Réseau cyclable secondaire

34 km de réseau secondaire recensés en 2021

69 km d'aménagements programmés

Un réseau secondaire de **103 km** à terme



Schéma complémentaire sur la commune d'Aix les Bains



La commune d'Aix les Bains propose une densité d'aménagements cyclables plus importante que les autres communes du territoire de Grand Lac. Son caractère plus urbain et sa position centrale imposent de réaliser un zoom à l'échelle communale avec des objectifs d'ores et déjà définis :

- Identifier les axes d'intérêt **strictement communal** (liaison inter-quartier, desserte des écoles)
- **Prioriser** les aménagements à réaliser
- Proposer des solutions de **sécurisation** d'aménagements rapides et faciles à mettre en place
- **Poursuivre** la démarche des aménagements transitoires



Avenue du petit Port - Aix-les-Bains



Avenue Lord Revelstoke - Aix-les-Bains

4 axes d'ores et déjà identifiés :

- Avenue Lord Revelstoke
- Boulevard Lepic
- Liaison Centre ville - Lac
- Boulevard Barrier

Les cartes détaillées de chaque commune sont disponibles en annexes



Les différents types d'aménagements cyclables



1. Aménagements cyclables séparés de la chaussée
2. Les aménagements cyclables en cohabitation séparée
3. Les aménagements cyclables en mixité

Les aménagements cyclables séparés de la chaussée



La piste cyclable

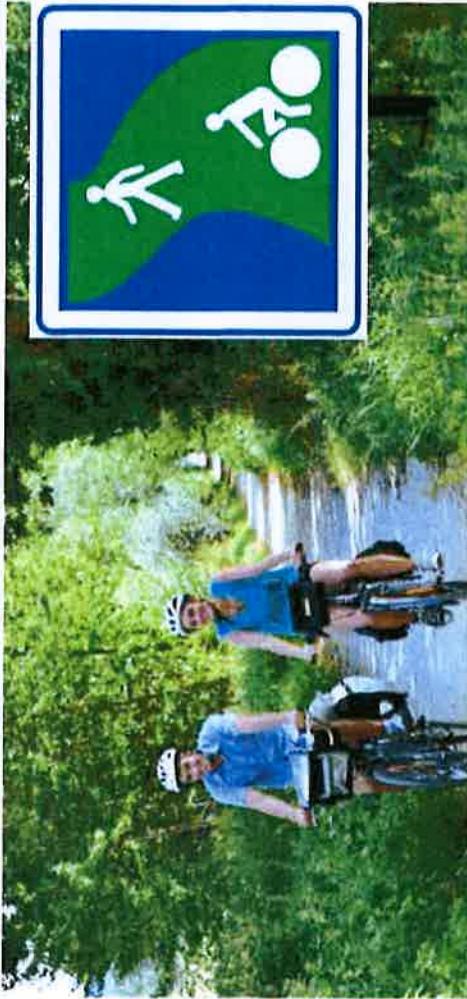
Une **piste cyclable** est une voie de circulation dédiée au cycliste. Elle peut être **monodirectionnelle** ou **bidirectionnelle** et suit le même régime de priorité que la route qu'elle longe (article R415-14 du code de la route).

Elle offre une séparation physique avec les véhicules motorisés et les piétons, ce qui permet de sécuriser le cycliste et d'éviter les conflits d'usage avec les piétons.

Largeur (minimale) recommandée par le CEREMA :

Monodirectionnelle : 2 m

Bidirectionnelle : 3 m



La voie verte

La voie verte est à privilégier en **dehors des agglomérations**

Il s'agit d'une route qui permet la mixité des modes de déplacements : marche à pieds et cycle. Sa vocation initiale est pour des déplacements à caractère de loisir, mais elle peut également servir suivant son emplacement aux déplacements utilitaires.

Largeur (minimale) recommandée par le CEREMA : 3 m

Définition extrait du code de la route : « route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés à l'exception des engins de déplacement personnel motorisés, des piétons et des cavaliers » Usage dans des pentes limitées à 5% afin de limiter les croisements piétons vélos lorsque les vélos descendent.

Les aménagements cyclables en cohabitation séparée

La bande cyclable

La bande cyclable est une voie de la chaussée exclusivement réservée aux cyclistes. Sa mise en œuvre est simple sur une chaussée large avec une souplesse d'utilisation et un coût réduit.

Néanmoins, le sentiment de sécurité est mitigé car elle ne préserve pas du stationnement sauvage et ne présente pas de séparation physique d'avec le trafic motorisé. En cas de stationnement longitudinal, il est conseillé d'insérer une zone d'ouverture de portière de 50 cm, évitant le risque d'accident pour le cycliste. Un pictogramme vélo peut être inséré tous les 25m en zone urbaine dense.

Largeur préconisée par le CEREMA : 1,50 m hors marquage et caniveau (ponctuellement 1,20 m)

Cet aménagement peut être une solution pour certaines routes à relief et notamment dans le sens "montant"

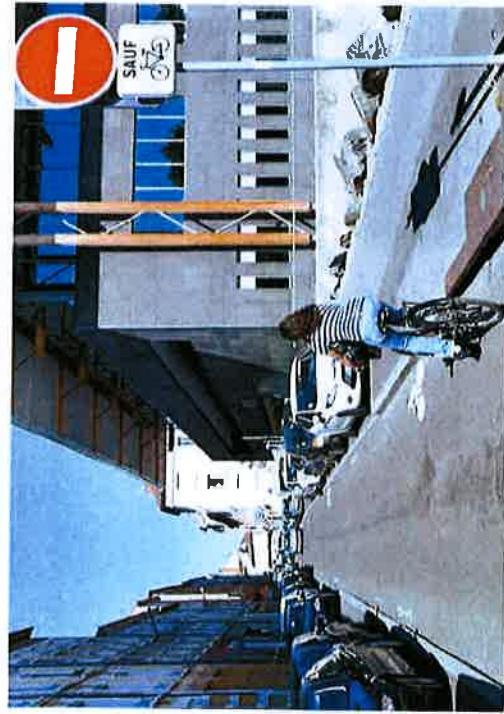


Le double-sens cyclable

Le double sens cyclable permet aux cycles d'utiliser dans les 2 sens de circulation un axe mis en sens unique pour les véhicules motorisés. Il évite aux cyclistes des détours, limite leur présence sur le trottoir et apaise la circulation. Il a été officielisé en France en 2008.

Il est obligatoire sur les axes où la vitesse est limitée à 30 km/h (sauf arrêté municipal motivé) et possible dans les rues où la vitesse est limitée à 50 km/h.

Il n'y a pas de largeur minimale requise; l'étude doit se faire au cas par cas en fonction de la configuration locale. Une voie peut être matérialisée au sol. A minima est préconisée la présence de pictogrammes au sol, avec des chevrons directionnels. Il est également possible de reconfigurer le stationnement pour limiter les conflits. La visibilité réciproque est bonne sur le linéaire d'un double sens cyclable. Il convient de soigner les entrées et sorties pour éviter les conflits de trajectoire.



Les aménagements cyclables en cohabitation séparée



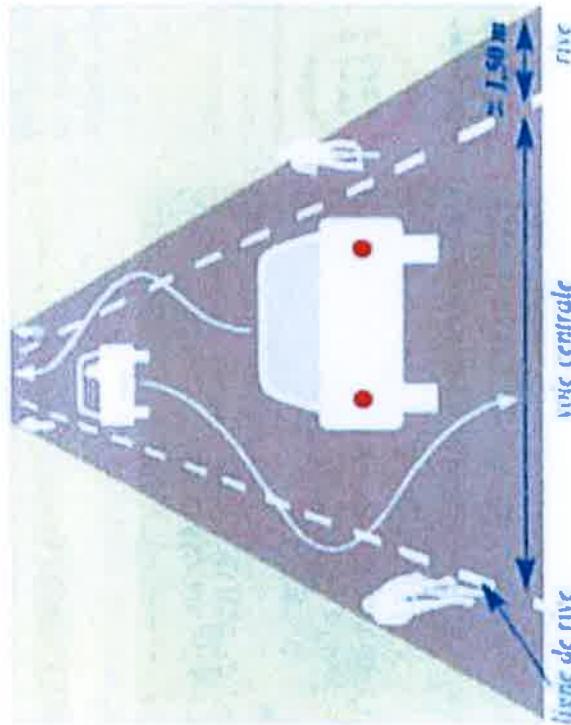
La Chaussé à Voie Centrale Banalisée (CVCB) ou Chaucidou

La CVCB est une chaussée étroite sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée rive. La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes. La CVCB a pour principal objectif d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes dans des situations contraintes où les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser par manque

Source: CEREMA

Cet aménagement est récent en France et encore peu diffusé. Il renforce la légitimité du cycliste sur la route et induit souvent des interrogations pour les automobilistes, qui les amènent à ralentir, au bénéfice de l'apaisement global de

La mise en œuvre d'une chaussée à voie centrale banalisée reste simple et peu coûteuse.



Les aménagements cyclables en mixité

La zone 30

Il s'agit d'un espace public où coexistent les pratiques de vie locale et la fonction circulation, sans qu'aucune ne prenne le pas sur l'autre. L'abaissement du différentiel de vitesse entre cyclistes et automobilistes permet d'apaiser la circulation et donc de favoriser la cohabitation. Outre la signalisation horizontale et verticale, une matérialisation homogène des entrées et sorties doit être réalisée. Des dispositifs de réduction de vitesse doivent être implantés régulièrement : plateaux surélevés, ralentisseurs (coussins berlinois), chicane, écluses (avec by-pass cycles). La priorité à droite est recommandée sur les intersections, ainsi que l'absence de passage piétons.



La zone de rencontre

La zone de rencontre permet la mixité des modes sur un espace défini. La place du piéton y est prédominante, il y est prioritaire sur toute la zone. Le double sens cyclable est obligatoire, sauf arrêté municipal motivé contraire. La vitesse est limitée à 20 km/h. Le CEREMA préconise que « l'aménagement doit donner l'impression que le véhicule circule sur un espace piéton (et non l'inverse) ». Notamment on ne matérialisera pas de passage piéton, ni de trottoir.



Les aménagements cyclable en mixité



L'aire piétonne

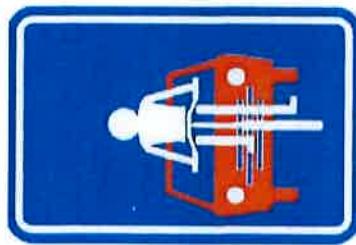
Il s'agit d'un espace dédié au piéton, visant à développer la vie locale. Le piéton s'y déplace sans contrainte. Les cyclistes sont autorisés à y rouler, à l'allure du pas. Les véhicules motorisés peuvent y être autorisés (livraisons, riverains), suivant des prescriptions prises par arrêté municipal. L'espace est aménagé de manière homogène, sans zonage.

Le cycliste y est en sécurité, mais afin de limiter les conflits d'usage cyclistes / piéton, il ne doit pas s'agir pour lui d'un itinéraire de transit.



Vélorue

La vélorue est autorisée en France depuis 2015. Les cas d'application restent rares. Elle est très répandue dans les pays nordiques. Cet aménagement est pertinent sur les rues présentant déjà un fort trafic cycliste et un faible trafic motorisé, idéalement sans trafic de transit et sans stationnement adjacent. Interdiction est faite aux automobilistes de dépasser les cyclistes. L'aménagement constitue simplement en un marquage au sol fort.



Les aménagements cyclable en mixité



Voie mixte vélo-bus

Il s'agit d'autoriser aux cyclistes l'usage des voies bus existantes. Cela permet une bonne sécurisation du cycliste, sur des axes qui sont souvent prioritaires. L'aménagement peut être ouvert (le bus peut sortir du couloir pour dépasser le cycliste) ou fermé (à privilégier sur des distances courtes).

Partage de route

Cette solution peut être privilégiée si le trafic motorisé reste faible (< 1000 v/h/j) et la V85 (vitesse pratiquée par 85% des automobilistes) idéalement inférieure à 70 km/h. Elle consiste en du jalonnement et la signalisation, ne nécessitant donc pas d'aménagement lourd.

Afin de renforcer la pacification de l'axe, il est recommandé d'étudier la mise en impasse afin de supprimer tout trafic de transit. Une perméabilité est alors laissée aux piétons et aux cycles. Cette solution ne s'applique que si le détour pour le trafic motorisé reste acceptable, surtout pour les riverains. Il convient de ne pas confondre les termes « partage de route » et « véloroute ». Une véloroute est un itinéraire cyclable à vocation loisirs, jalonné, pouvant comporter différents types d'aménagements (voie verte, partage de route, piste cyclable, etc...).





Exemple de fiche segment et carte des axes à aménager

Le territoire est découpé en 4 secteurs:

1. Secteur sud
2. Secteur d'Aix les Bains (plutôt appeler « secteur centre ») ?
3. Secteur de l'Albanais et des Bauges
4. Secteur de la Chautagne



Exemple de fiche segment

L'ensemble des itinéraires proposés dans le schéma sont découplés en segments. Un segment est défini par l'homogénéité de l'existant (route, aménagement cyclable, chemin en terre, terrain naturel, ouvrage d'art, ...), et du type d'aménagement envisagé (voie verte, piste cyclable, ...) et de la commune. Ainsi un aménagement cyclable unique peut être découpé en deux segments selon le type de terrain existant utilisé.

GRAND LAC - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ATLAS DES AMENAGEMENTS CYCLABLES PROPOSES

Segment 104
Aix-les-Bains

Analyse de l'existant
Type de voie : Aménagement cyclable existant

Intersection : Impact : Largeur de chaussée : 1 050 m

Aménagement existant : Bandes cyclables

Limitation de vitesse (km/h) : 30

Véloroute : Remarques

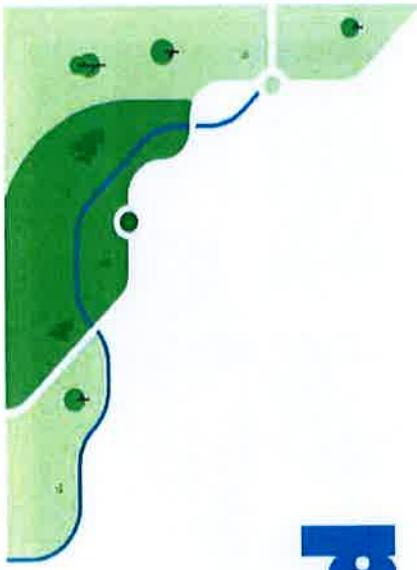
Problème de stationnement sauvage empêchant sur les bandes cyclables, et donc souvent inutilisables 1 voiture sur 3 est mal garée et empêche sur l'aménagement problématique similaire au grand port

Bandes cyclables

Proposition
Bandes cyclables
Revêtement proposé
Coût en € : 10 400

Détail du chiffrage : Repositionnement des bandes cyclables par la création d'un espace de sécurité latérale de 50 cm de chaque côté, laissant un espace de 5,50 m de chaussée circulée. Prévoir également une bande axiale.

Exemple de fiche segment



Secteur Sud



1. Carte du réseau structurant
2. Carte du réseau secondaire
3. Carte des aménagements par classe
4. Détail des solutions techniques

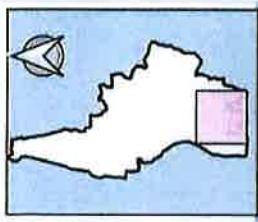
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Secteur Sud

Réseau structurant

Légende

- Aménagement préconisé
- Court terme
 - - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Aménagement cyclable existant

0 1 000 2 000 m



Fond de carte : OpenStreetMap
Réalisation :
Agence Ecocommobilé Savoie Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap

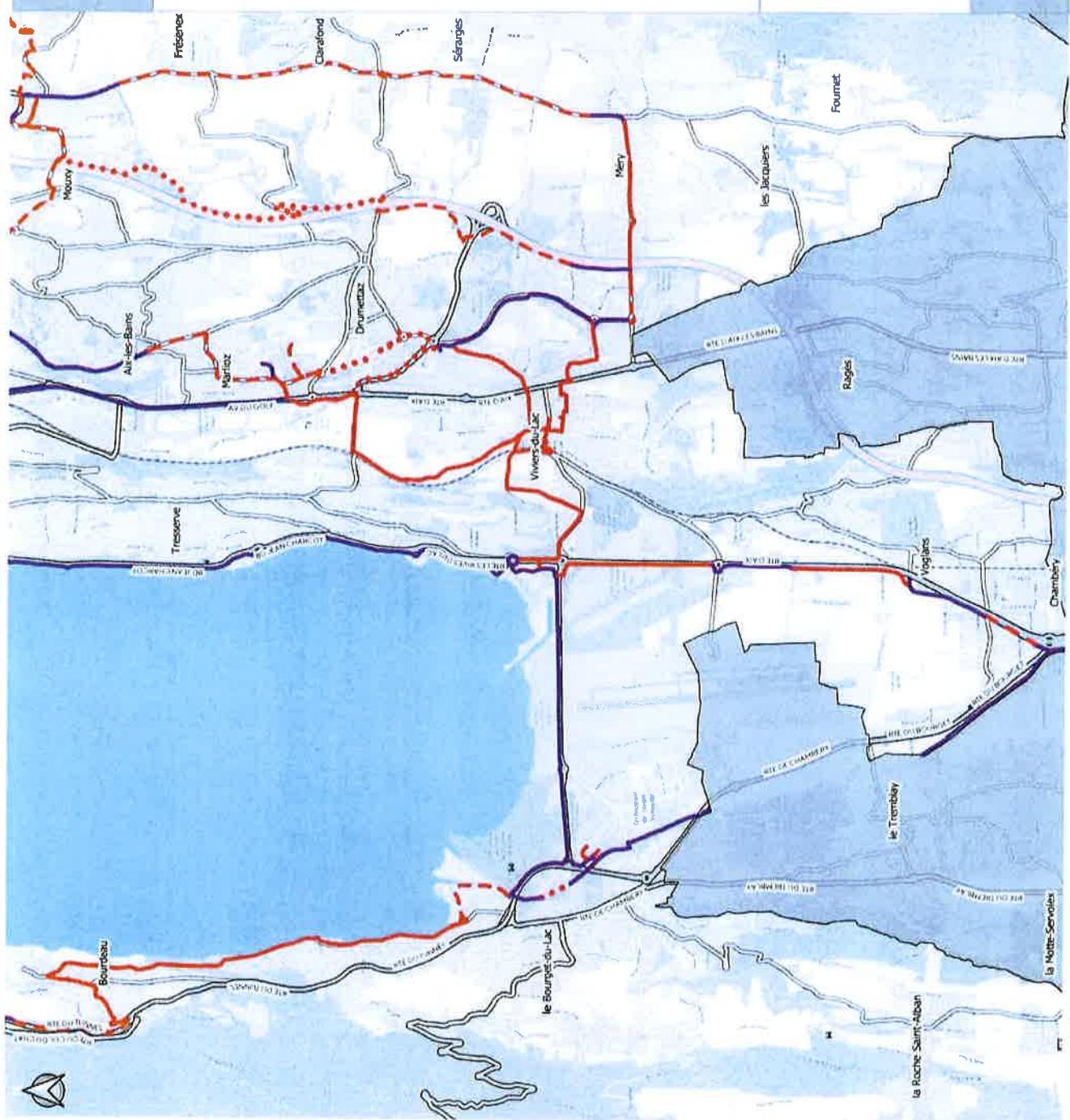


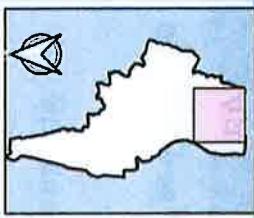
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Secteur Sud

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
 - Secondaire court terme
 - - - Secondaire moyen terme
 - ... Secondaire long terme
 - Réseau Communal
- Réseau cyclable structurant
 - Aménagement existant conservable en l'état

0 1 000 2 000 m



Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :

Agence Ecocommilité Savoie Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap

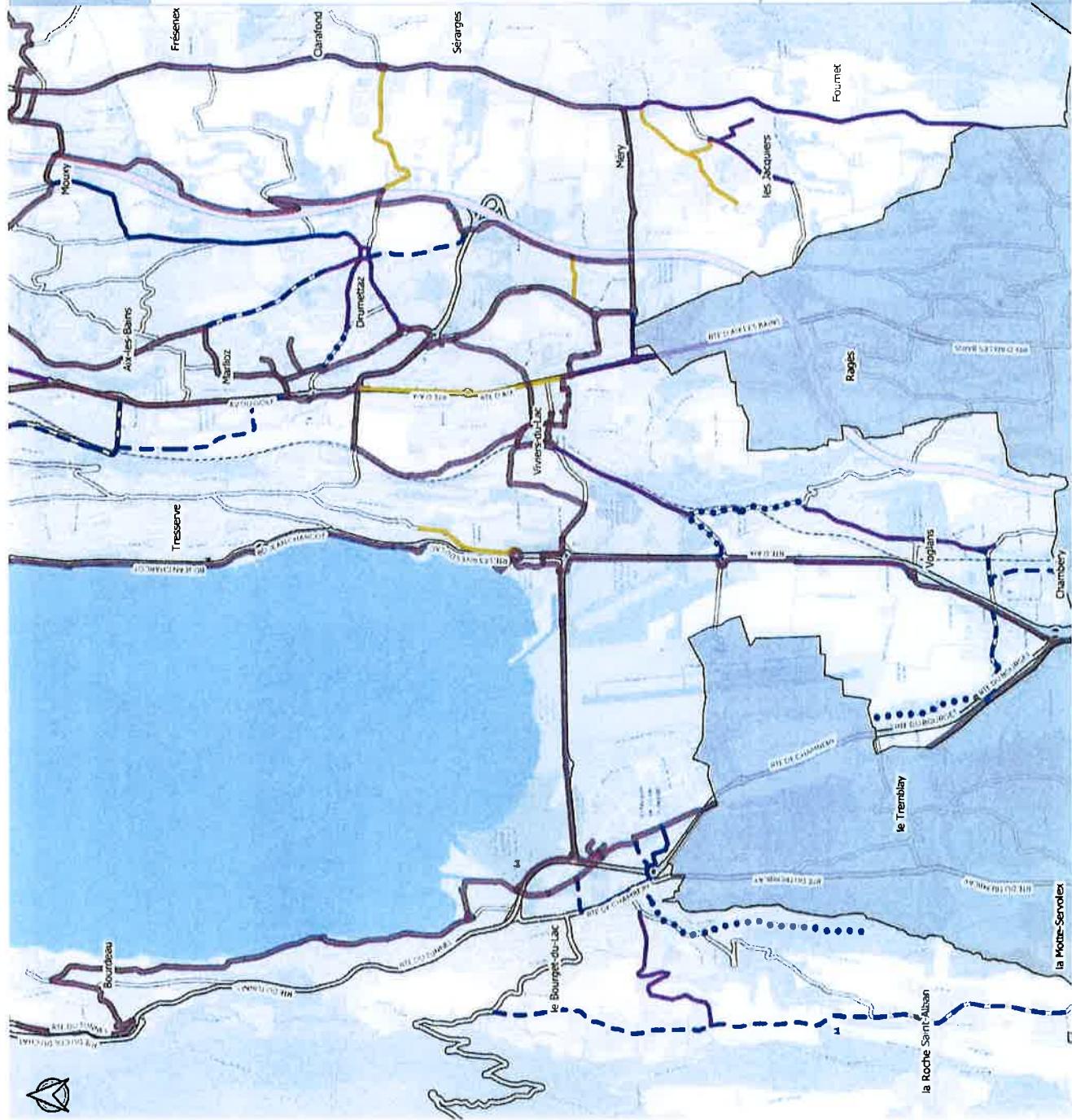


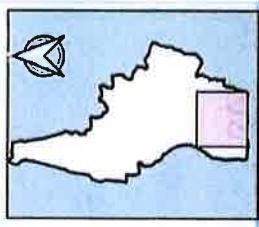
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Secteur Sud

Aménagements préconisés

Aménagement cyclable par type

- Séparé de la circulation (voie verte, piste cyclable)
- Sur chaussée (bandes cyclables, voie centrale banalisée)
- Voie partagée (zone 30, zone de rencontre, voie bus)
- Jalonnement

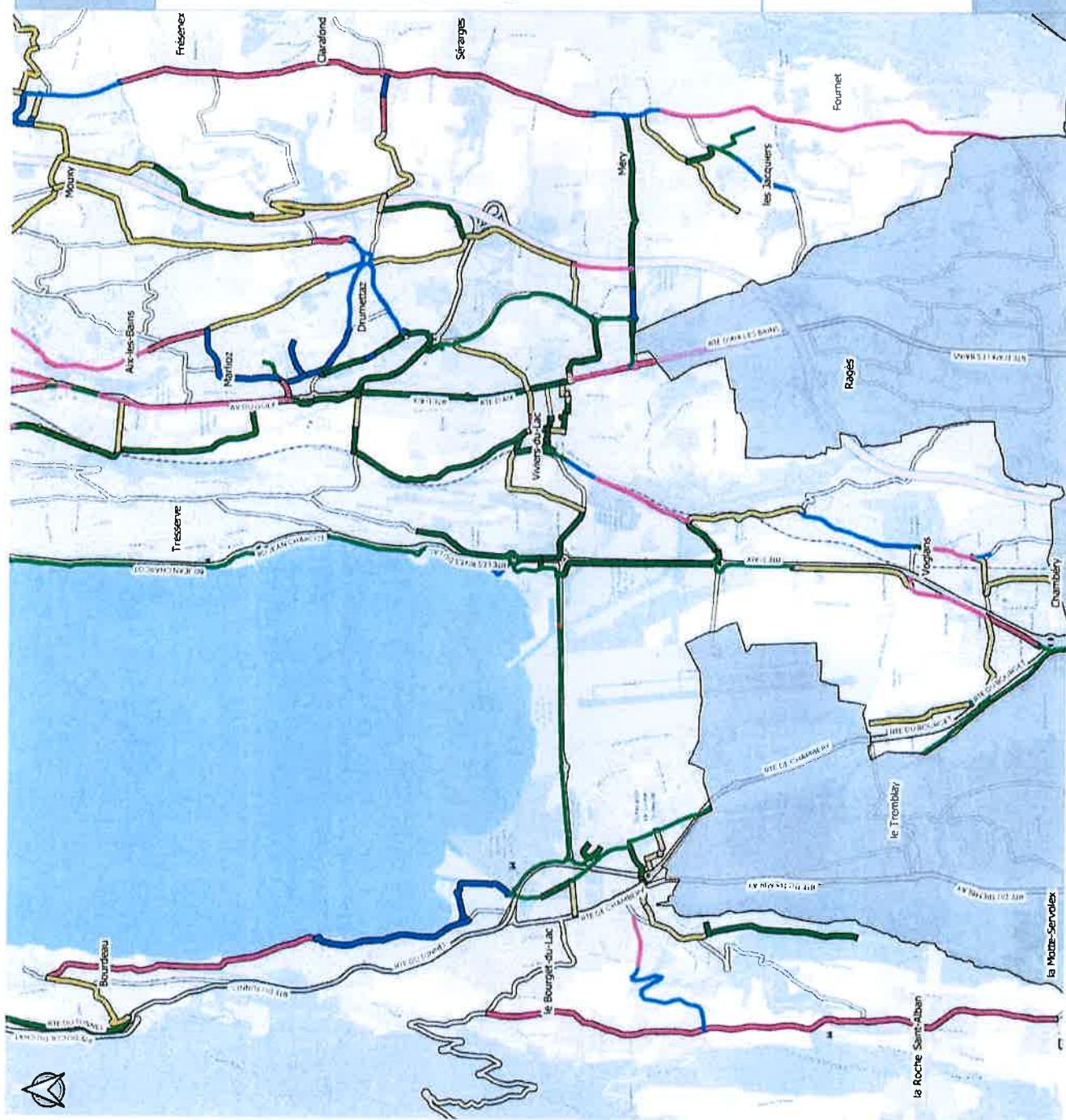
— Existant conservable en l'état



Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :

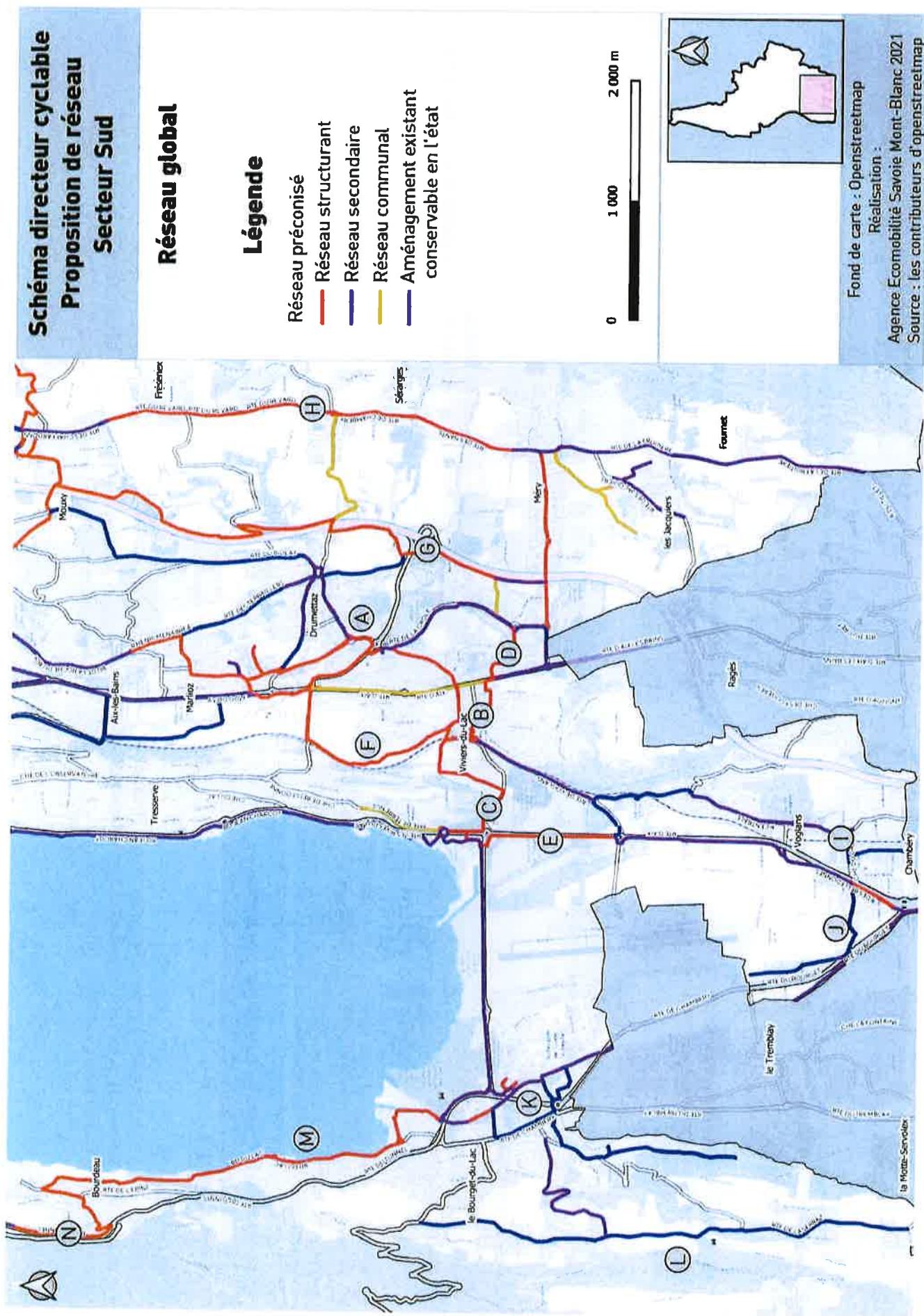
Agence Ecocommilité Savoie Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap





Secteur Sud

Détail des solutions techniques



A - Zone commerciale de la Peisse

Aménagement d'une voie verte dans la continuité de la voie verte existante côté Viviers-du-Lac
Aménagement proposé : voie verte

B - Traversée du Viviers du Lac

Voies vertes proposées dans le cadre de suppression du PN18
Aménagement proposé : Voie verte, partage de voirie

C - Connexion à la base des Mottets

Aménagement d'une voie verte le long de la RD17b et d'une liaison avec la voie verte existante au droit des Mottets.
Aménagement proposé : voie verte

D - Connexion à Hexapôle

Aménagement d'une voie verte pour la traversée du Viviers-du-Lac entre la RD991 et la rue de la gare. Sécurisation de la traversée de la RD991.
Aménagement proposé : voie verte

E - Liaison entre giratoires des Mottets et aéroport

Aménagement d'une voie verte assurant la liaison entre la V63 aux Mottets et la voie verte au sud du giratoire de l'aéroport.
Aménagement proposé : voie verte

F - Voie verte Chemin du Golf (Viviers-du-Lac)

Proposition de mise en statut voie verte du Chemin du golf
Aménagement proposé : voie verte

G - Coteaux du Revard long terme Nord

Permettre la desserte des zones d'Hexapôle et Technolac depuis les coteaux du Revard. Utilisation des cheminements existants et aménagement de voies vertes
Aménagement proposé : Voie verte, partage de voirie

H - Coteaux du Revard court terme

Création d'une continuité cyclable sur la route du Revard permettant de connecter les communes des Coteaux du Revard à Mery puis Hexapôle.
Aménagement proposé : Bande cyclable / voie centrale banalisée

I - Desserte de la zone des Landiers Nord

Pour relier la commune de Voglans à la zone d'activités des Landiers, il est nécessaire de baliser un cheminement permettant la mise en sécurité des cyclistes, cela depuis le giratoire de l'aéroport.

Aménagement proposé : Voie verte, partage de voirie

J - Alternative au carrefour de Villarcher

Proposer une alternative plus sécurisée pour rejoindre la V63 depuis Voglans en empruntant la rue de la Plaine.

Aménagement proposé : Voie verte, partage de voirie

K - Amélioration de la desserte de Technolac

Amélioration des connexions entre la zone de Technolac et les voies vertes
Aménagement proposé : Voie verte, partage de voirie

L - Route des Catons

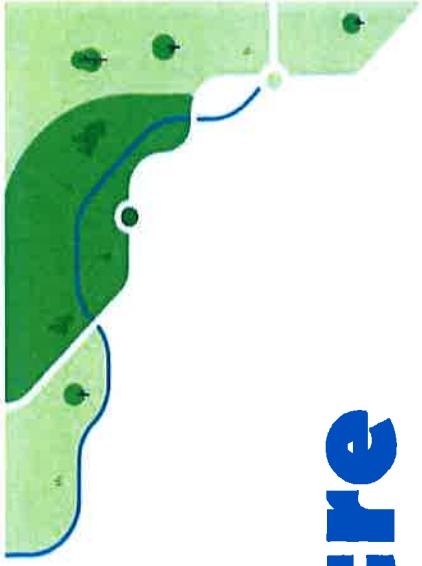
Mise en place d'une voie centrale banalisée permettant la sécurisation des hameaux du Bourget du Lac
Aménagement proposé : Voie centrale banalisée

M - Véloroute des 5 Lacs - Bourdeau

Mise en place d'une zone 30 et d'une CVCB permettant de sécuriser la liaison entre Bourdeau et le Lac
Aménagement proposé : Zone 30, voie centrale banalisée

N - Véloroute des 5 Lacs - accès tunnel du chat

Aménagement d'une voie verte le long de la D1504, côté lac, permettant la connexion avec la galerie de sécurité du tunnel du Chat.
Aménagement proposé : Voie verte



Secteur Centre

1. **Carte du réseau structurant**
2. **Carte du réseau secondaire**
3. **Carte des aménagements par classe**
4. **Détail des solutions techniques**



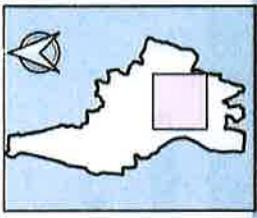
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Centre

Réseau structurant

Légende

- Aménagement préconisé
- Court terme
 - - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Aménagement cyclable existant

0 1 000 2 000 m



Fond de carte : Openstreetmap

Realisation :

Agence Economie Savoie Mont-Blanc 2021

Source : les contributeurs d'openstreetmap

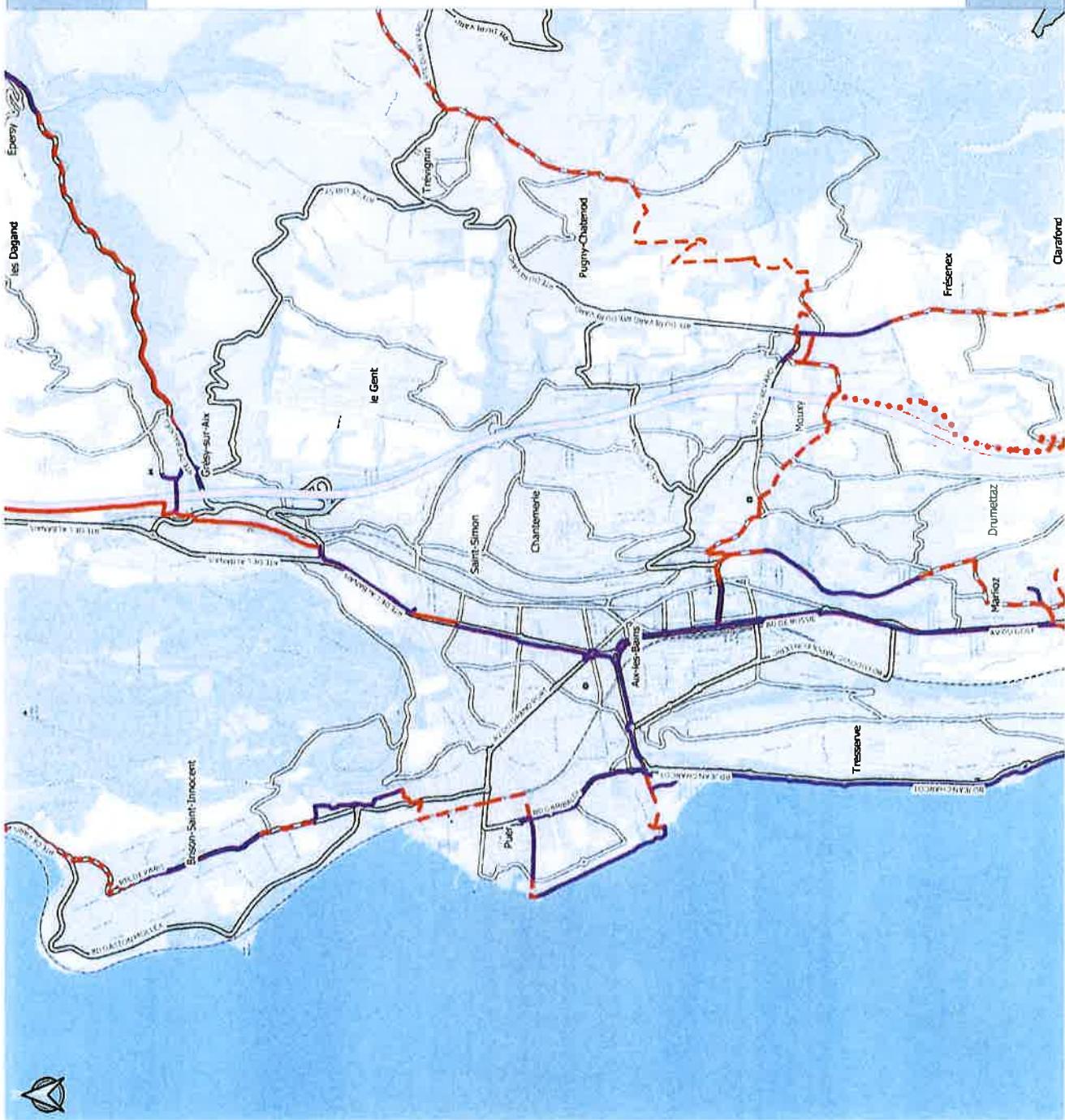
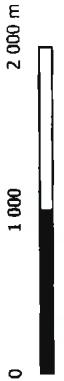


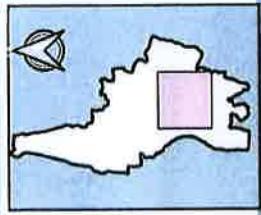
Schéma directeur cyclable

Proposition de réseau Centre

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Secondaire court terme
 - - - Secondaire moyen terme
 - ... Secondaire long terme
 - Réseau Communal
- Réseau cyclable structurant
- Aménagement existant conservable en l'état
- 



Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :

Agence Ecocommobilé Savoie Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap

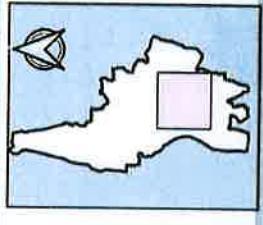
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Centre

Aménagements préconisés

Aménagement cyclable par type

- Séparé de la circulation (voie verte, piste cyclable)
- Sur chaussée (bandes cyclables, voie centrale banalisée)
- Voie partagée (zone 30, zone de rencontre, voie bus)
- Jalonnement

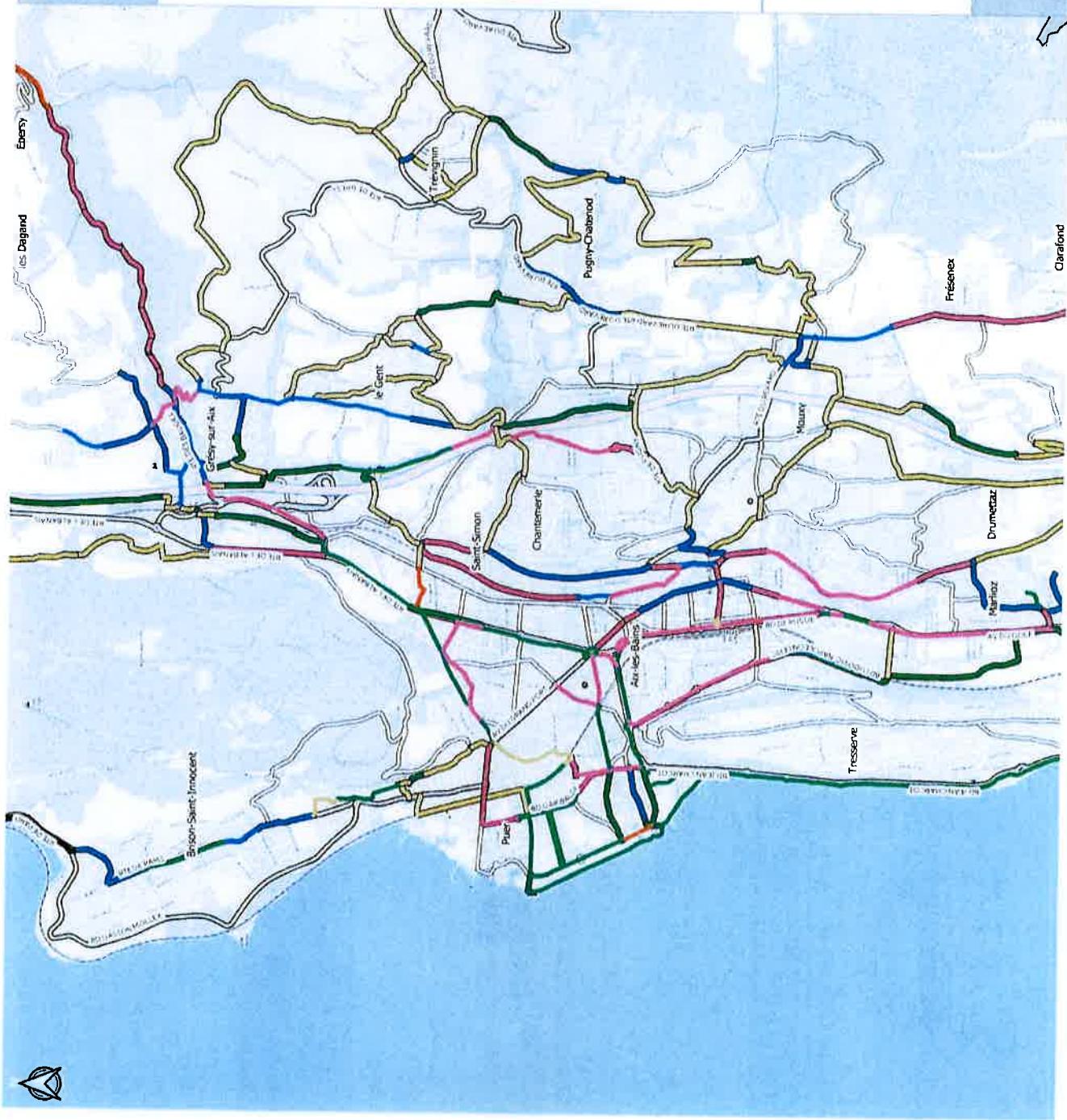
— Existant conservable en l'état



Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap



Secteur Aix-les-Bains

Détail des solutions techniques

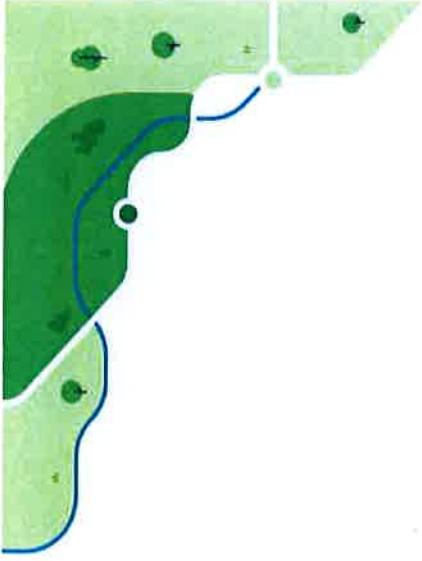


Schéma directeur cyclable

Proposition de réseau

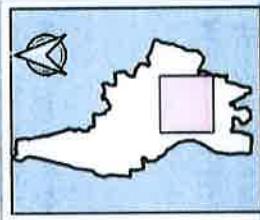
Centre

Réseau global

Légende

- Réseau préconisé
- Réseau structurant
 - Réseau secondaire
 - Réseau communal
 - Aménagement existant conservable en l'état

0 1 000 2 000 m



Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :

Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap



A - Grésy-sur-Aix nord

Extension de la zone 30 existante permettant de relier le nord de la commune à la gare et au futur projet de centre bourg.

Aménagements proposés : Zone 30.

B - V5Lacs - Gorges du Sierroz

Inclut dans le projet de véloroute des 5 lacs, la traversée de la zone des gorges du Sierroz est aujourd’hui à l’étude. Elle permettra la connexion directe entre la gare de Grésy-sur-Aix et le Nord de la commune d’Aix-les-Bains. En parallèle, il est proposé de sécuriser la RD1201 et élargissant les accotements de voirie existants pour en faire de vrais bandes cyclables.

Aménagements proposés : Voie verte, bandes cyclables

C - Connexion avec le PAE des sources

L’aménagement d’une voirie verte dans le futur PAE des sources permet la connexion cyclable directe entre Grésy-sur-Aix et Aix-les-Bains. Pour cela un itinéraire entre le futur centre-Bourg et le PAE des sources sera mis en place.

Aménagement proposé : Voie verte

D - Liaison Pugny - Grésy-sur-Aix

L’objectif de cet itinéraire et de permettre la desserte du collège de Grésy-sur-Aix depuis Pugny Chatenod pour cela il est nécessaire de revêtir le chemin carrossable reliant Pugny à Grésy. Ensuite le cheminement se fera en partage de voirie et zone apaisée jusqu’au collège de Grésy-sur-Aix.

Aménagement proposé : Partage de voirie

E - Liaison Aix-les-Bains - Brison-St-Innocent

Pour relier Brison à Aix-les-Bains deux axes sont proposés. Un axe permettant de desservir le collège Garibaldi passant par la sécurisation de la sortie sud de Brison, la Voie sarde, le Chemin de Ménard. Deux points dur sont à traiter, la traversée de l’Avenue du Grand Port et la traversée de la D991. L’autre axe emprunte le Chemin des Goliottes, un élargissement est à prévoir au droit du Hameau de Cotefort

Aménagement proposé : Voie verte, partage de voirie

F - V5Lacs Franklin Roosevelt

Suite à l’aménagement réalisé le long de la D201 entre Grésy sur Aix et le Pont du Sierroz, il sera aménagé une voirie verte permettant de relier l’aménagement existant au droit de la rue Henri Dunan. Il est préconisé de prolonger l’aménagement à moyen terme jusqu’à la voirie verte existante sur l’avenue Franklin Roosevelt.

Aménagements proposés : Voie verte

G - Coteaux du Reward - centre

Pour la continuité de l’itinéraire entre Pugny Chatenod et Mouxy il est préconisé d’utiliser les petites routes existantes qui réunissent les conditions à la mise en place d’un simple partage de voirie. Une portion de l’itinéraire est à aménager en voirie verte au droit de la liaison entre les deux communes (Route des barral).

Aménagements proposés : Partage de voirie, voirie verte

H - Liaisons Mouxy - Aix-les-Bains

Il est proposé ici ‘emprunter les routes à faible trafic permettant une circulation des cyclistes en toute sécurité.

Aménagement proposé : Partage de voirie

I - Liaison Aix - Marlloz

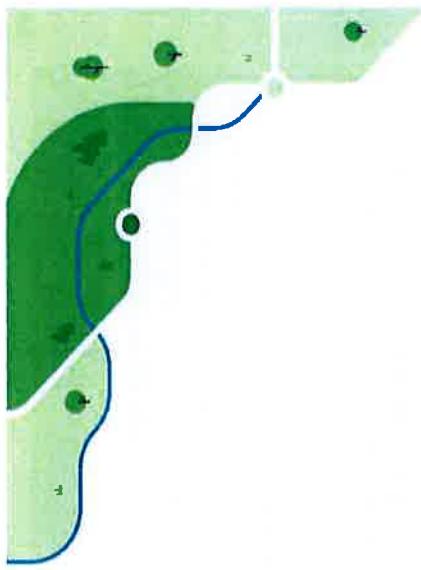
Après les réunions de concertation, il apparaît nécessaire de sécuriser l’itinéraire Lepic – Marlloz. Outre la modification à penser sur le boulevard Lepic, la création d’un pump-track est l’occasion de mettre en place une voirie verte Pierre Favre permettant de rejoindre en sécurité le chemin de pierre morte puis l’avenue du golf. Enfin l’itinéraire permet d’une part de relier Drumettaz par le chemin longeant le golf d’autre part le lycée Marlloz par la mise en double sens cyclable le chemin des burnet.

Aménagement proposé : Partage de voirie, Zone 30

J - Liaison Mouxy - Drumettaz (coteaux du Reward)

Deux itinéraires permettent la liaison entre les deux communes. Un itinéraire à court terme demandant peu d’investissement en empruntant le chemin des Bugnards et la route du Biollay. L’autre itinéraire emprunte le chemin des combes, le chemin des combes et le chemin du nant du Bonnet.

Aménagement proposé : Voie verte, partage de voirie



Secteur Albanais - Bauges

1. Carte du réseau structurant
2. Carte du réseau secondaire
3. Carte des aménagements par classe
4. Détail des solutions techniques



Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Albanais

Réseau structurant

Légende

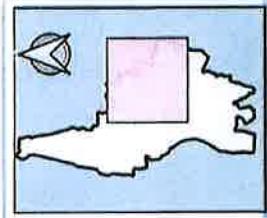
Aménagement préconisé

Court terme

Moyen terme

Long terme

Aménagement cyclable existant



Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :

Agence Ecocommilité Savoie Mont-Blanc 2021

Source : les contributeurs d'openstreetmap

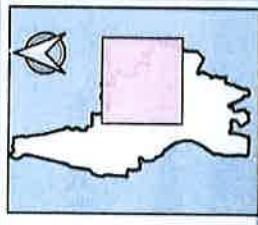


Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Albanais

Réseau secondaire

Légende

- Réseau cyclable préconisé
 - Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Réseau communal
- Réseau cyclable structurant
- Aménagement existant conservable en l'état



Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :

Agence Economie Savoie Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap

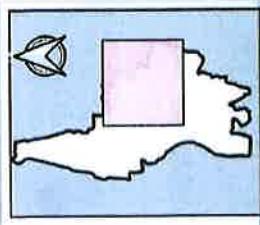


Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Albanais

Aménagements préconisés

Aménagement cyclable par type

- Séparé de la circulation (voie verte, piste cyclable)
- Sur chaussée (bandes cyclables, voie centrale banalisée)
- Voie partagée (zone 30, zone de rencontre, voie bus)
- Jalonnement
- Existant conservable en l'état

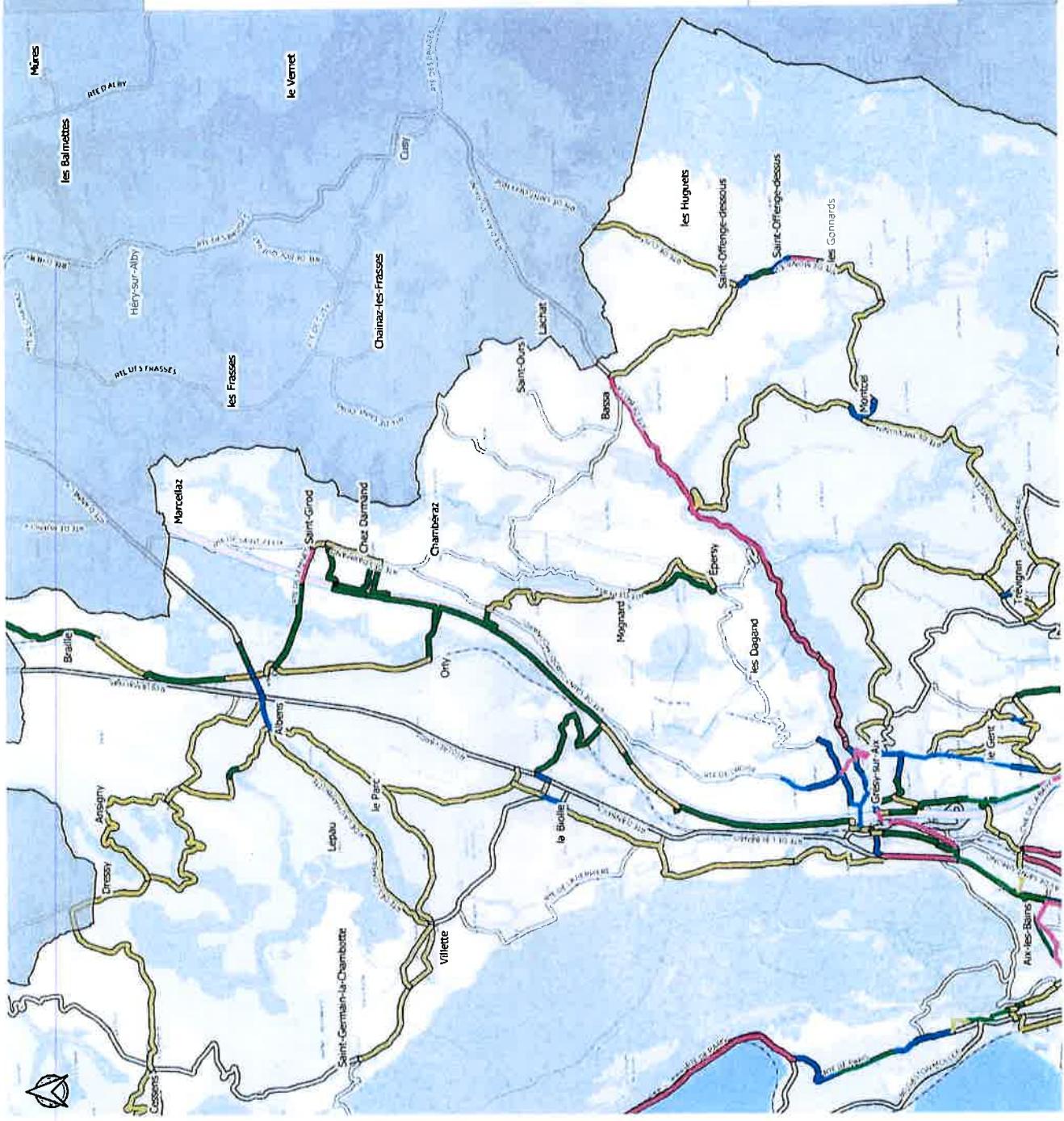


Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :

Agence Ecocommobilis Savoie Mont-Blanc 2021

Source : les contributeurs d'openstreetmap



Secteur Albaïais / Bauges

Détail des solutions techniques



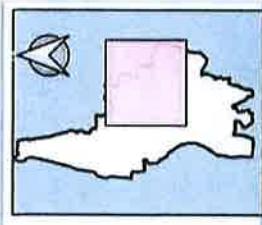
**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Albanais**

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau préconisé
- Réseau structurant
 - Réseau secondaire
 - Réseau communal
 - Aménagement existant conservable en l'état

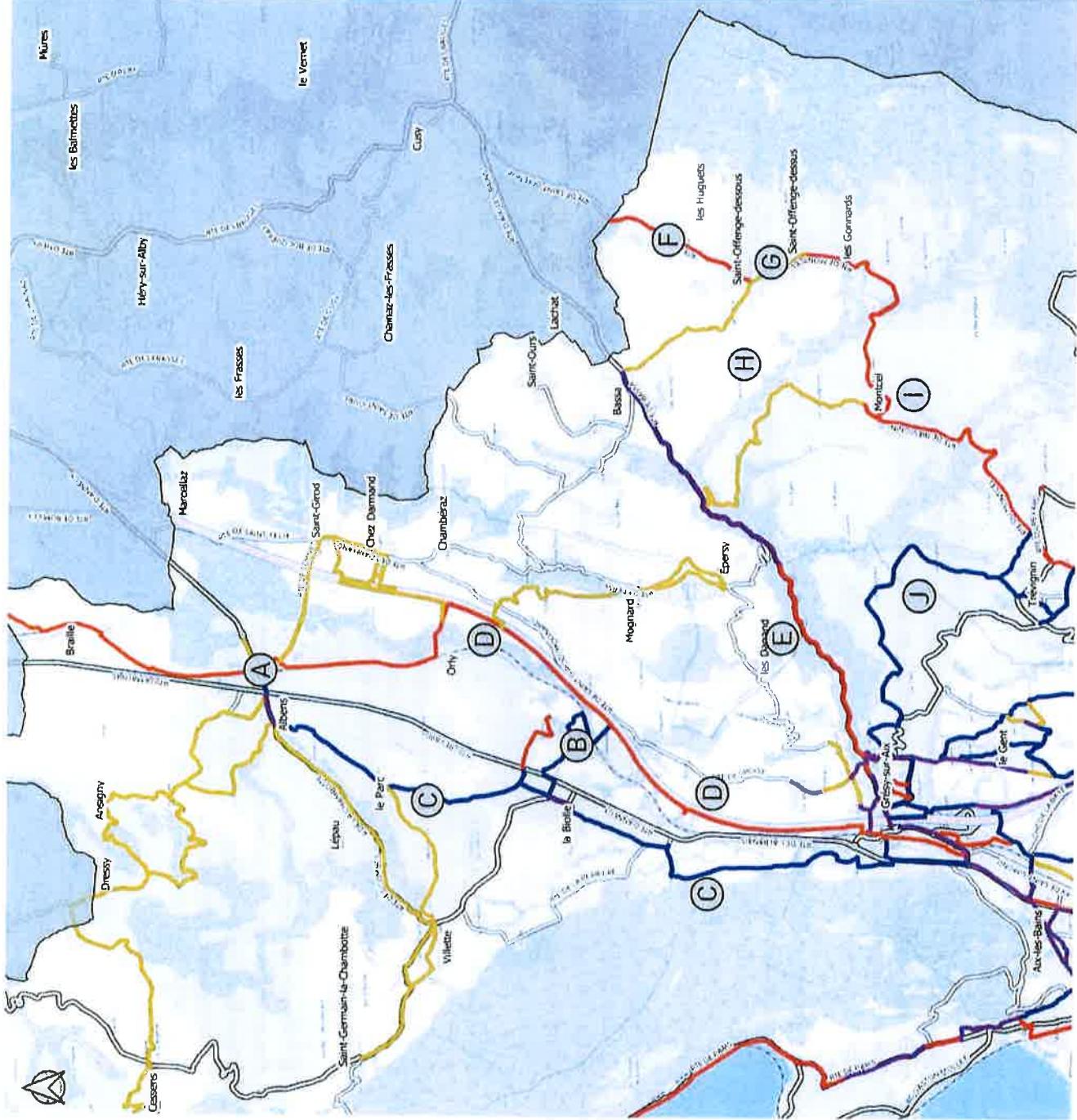
0 1 000 2 000 m



Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :

Agence Ecopartie Savoie Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap



A - Traversée du bourg d'Albens

Apaisement de la circulation dans le sens nord – sud par la mise en place d'un système d'apaisement du trafic. Dans le sens Est-Ouest, mise en place d'aménagements cyclables en site propre à caler en même temps que les OAP du PLUi.

Aménagements proposés : Zone 30, Voie verte

B - Liaison La Biolle – V5Lacs

Liaison entre le Bourg de la Biolle et l'itinéraire de la véloroute des 5 Lacs au droit de la zone du Sauvage. Une attention particulière devra être portée au droit de la traversée de la D1201.

Aménagements proposés : Voie verte, partage de voirie

C - Liaison La Biolle – Grésy-sur-Aix

En parallèle de l'itinéraire des 5Lacs, il est nécessaire d'améliorer la circulation cyclable sur l'axe Entrelacs, La Biolle, Grésy-sur-Aix en empruntant la route de Savigny et la route du Parc.

Aménagement proposé : Partage de voirie

D - Véloroute des 5 Lacs

Itinéraire d'envergure régionale, cet itinéraire à déjà fait l'objet d'une étude préalable au schéma cyclable. Retenu à l'appel à projet « discontinuité cyclable » 2021, la portion entre Entrelacs et Grésy-sur-Aix sera le premier tronçon réalisé.

Aménagements proposés : Voie verte, partage de voirie

E - Route des Bauges

Proposition d'aménagement d'une bande cyclable montante entre la sortie de Grésy-sur-Aix et la bande cyclable existante. Cet aménagement permet de sécuriser l'ensemble de la section.

Aménagement proposé : Bande cyclable monodirectionnelle

F - Liaison St Offenge Dessus – St Offenge Dessous

Des Gonnards à St Offenge Dessus, mise en place d'un voie centrale banalisée dans la ligne droite, apaisement des deux centres bourgs par la mise en place de deux zones 30. Connexion entre les bourgs par la mise en place d'une voie verte le long de la D211a. La commune lancera d'ici fin 2021 les études permettant la réalisation de ces aménagements.

Aménagements proposés : Zone 30, Voie verte, voie centrale banalisée

G - Connexion entre St Offenge et Cusy

Amélioration de la circulation cyclable permettant la liaison entre Cusy et St Offenge par la D211a. Mise en place de jalonnement et marquage vélo au sol.

Aménagements proposés : Partage de voirie

H - Liaisons Coteaux du Revard Bauges

Afin de garantir une continuité cyclable entre la route des Bauges et les communes de St Offenge et du Montcel, il est préconisé la mise en place de partage de voirie permettant d'une part de légitimer la présence de cycliste sur la route, d'autre part d'éveiller l'attention des automobilistes sur la présence possible de cyclistes sur la chaussée.

Aménagement proposé : partage de voirie

I - Liaison Coteaux du Revard Nord

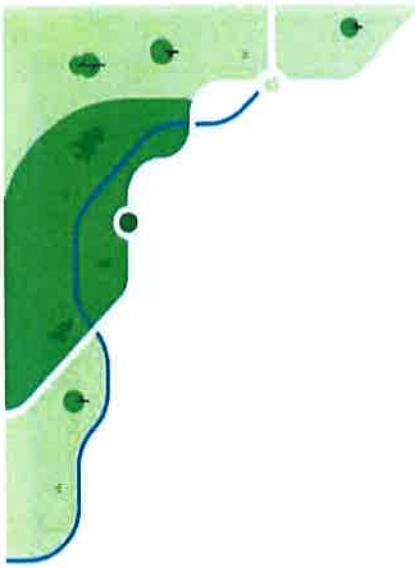
Entre St Offenge et Le Montcel, il est préconisé la mise en place de marquage au sol et de jalonnement légitimant la place du cycliste sur la route et permettant d'éveiller l'attention de l'automobiliste. Pour la traversée du Montcel, il est préconisé l'extension de la zone 30 existante.

Aménagement proposé : partage de voirie, Zone 30

J - Liaison Trévignin Grésy-sur-Aix

Afin d'éviter la route de Grésy où le trafic est important, il est préconisé de mettre en place du jalonnement et du marquage cycle orientant les cycles sur la route des Pugeat. Ce jalonnement sera autant utile aux collégiens qu'aux travailleurs et aux cyclosportifs.

Aménagement proposé : Partage de voirie



Secteur Chautagne



1. Carte du réseau structurant
2. Carte du réseau secondaire
3. Carte des aménagements par classe
4. Détail des solutions techniques

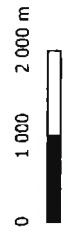
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau **Chautagne**

Réseau structurant

Légende

Aménagement préconisé

- Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Aménagement cyclable existant



Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation : Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap

1

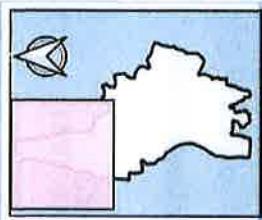
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Chautagne

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Secondaire court terme
 - Secondaire moyen terme
 - Secondaire long terme
 - Réseau Communal
- Réseau cyclable structurant
- Aménagement existant conservable en l'état

0 1 000 2 000 m



Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :

Agence Ecocommobilé Savoie Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap

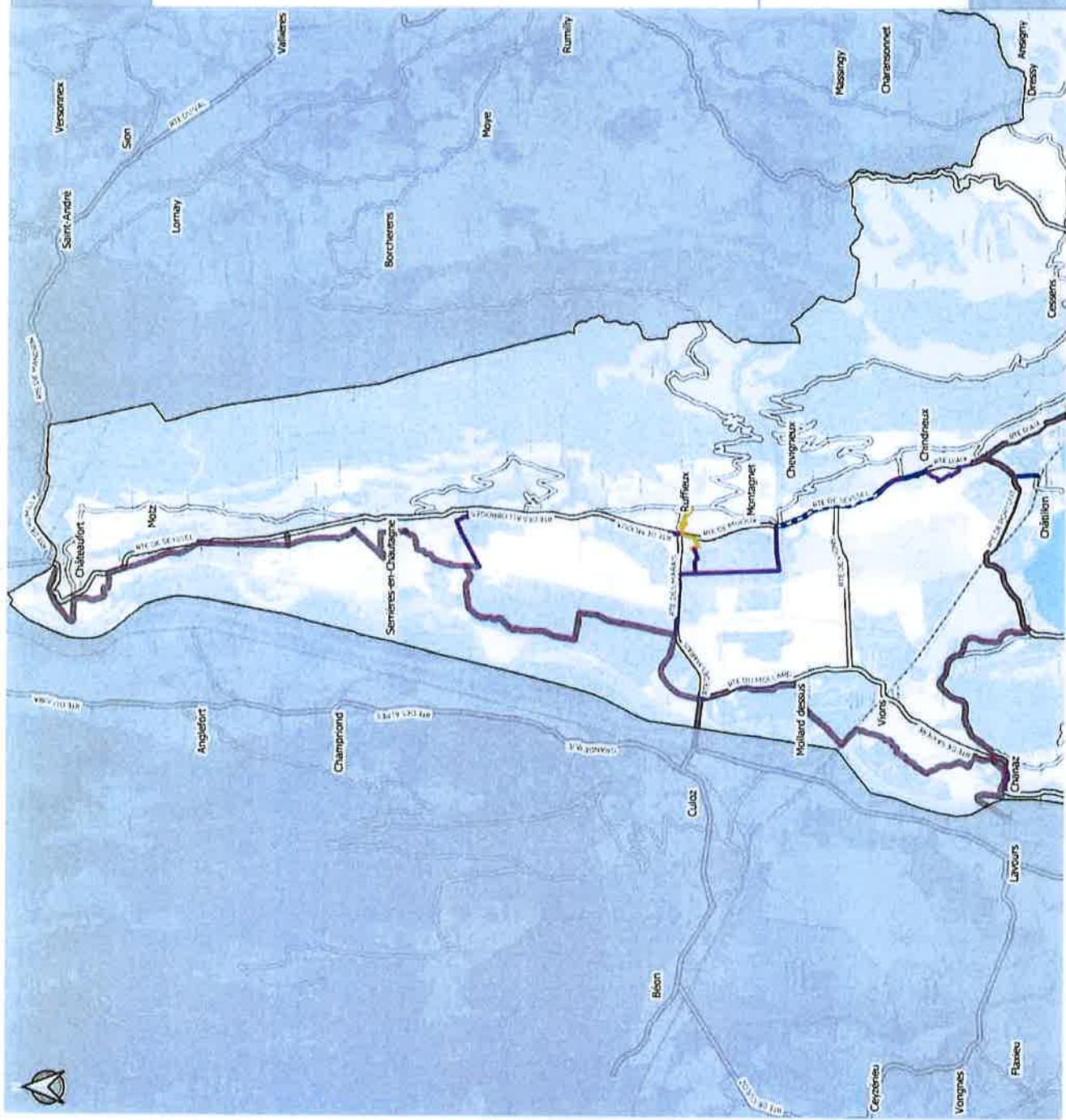


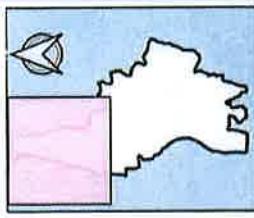
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Chautagne

Aménagements préconisés

Aménagement cyclable par type

- Séparé de la circulation (voie verte, piste cyclable)
- Sur chaussée (bandes cyclables, voie centrale banalisée)
- Voie partagée (zone 30, zone de rencontre, voie bus)
- Jalonnement

— Existant conservable en l'état

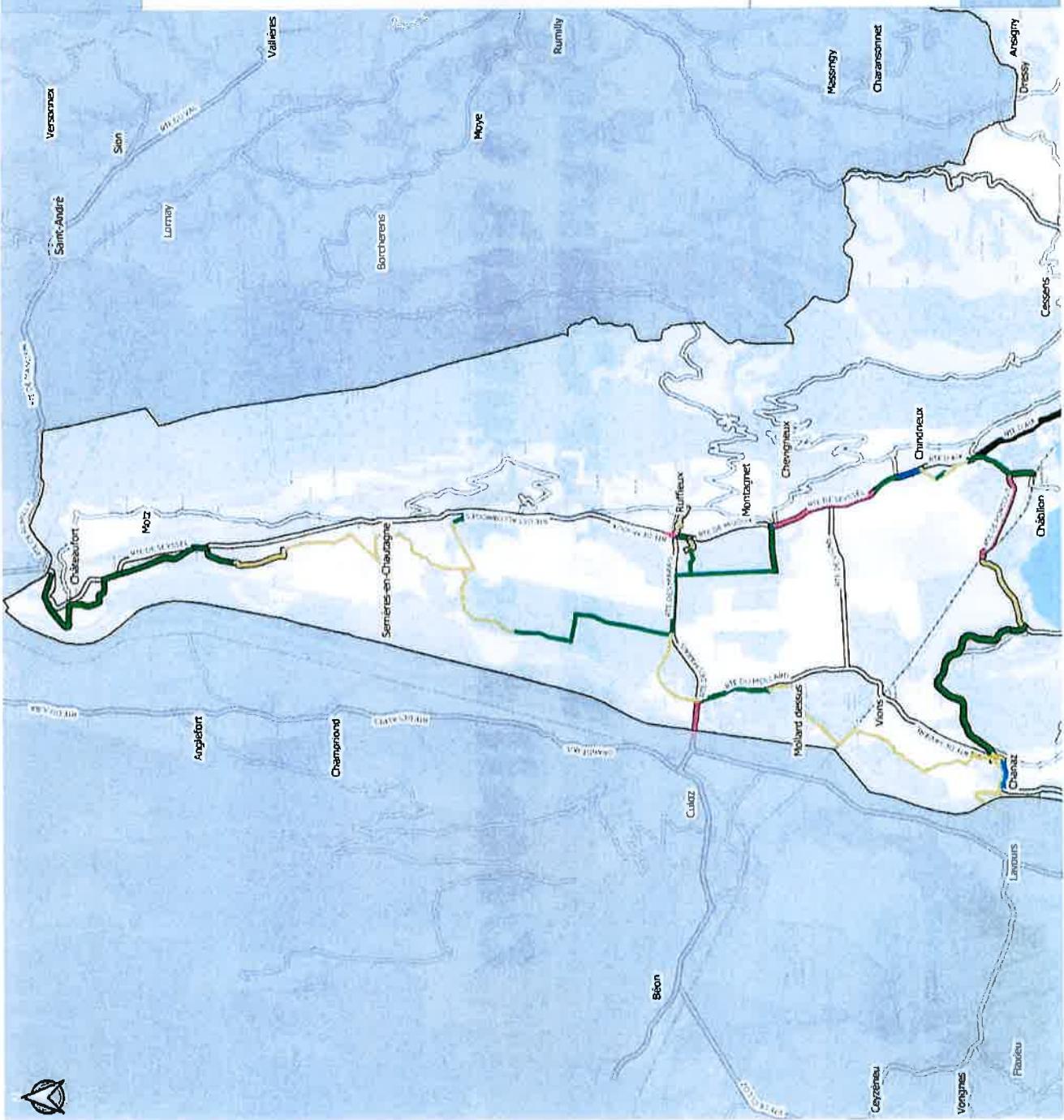


Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :

Agence Ecromobilité Savoie Mont-Blanc 2021

Source : les contributeurs d'openstreetmap



Secteur Chautagne

Détail des solutions techniques

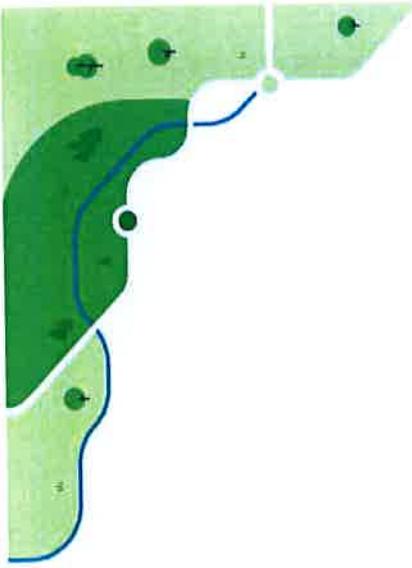
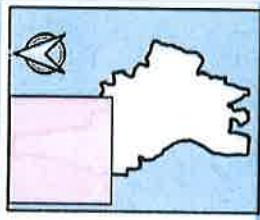


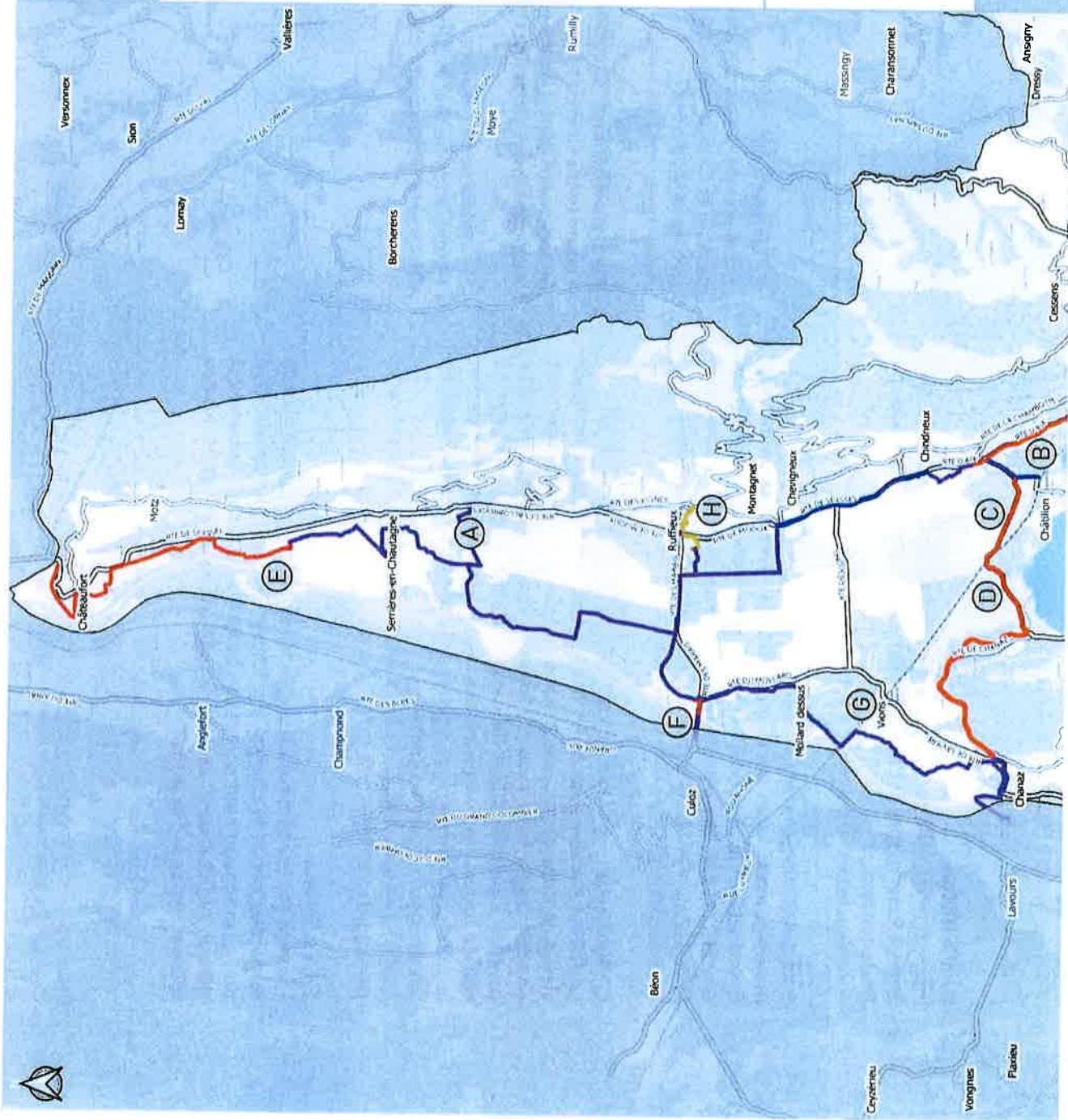
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Chautagne

Réseau global

Légende



Fond de carte : Openstreetmap
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap



A - Via Rhôna
Inscription au schéma directeur de l'itinéraire existant de la Via Rhôna. Pour rappel cet itinéraire est sous maîtrise d'ouvrage du Département.

Aménagement : Voie verte, partage de voirie

B - Liaison à la Gare de Chindrieux

Aménagement d'un itinéraire sécurisé entre le centre de Chindrieux et la gare de Chindrieux. Sous maîtrise d'ouvrage de Grand-Lac, ces itinéraires relèvent du volet tourisme bien qu'ils soient également pertinents pour les mobilités du quotidien.

Aménagement proposés : Voie verte

C - Aménagement nord du Lac

La RD914 présente un trafic faible mais une vitesse pratiquée élevée, le trafic n'impose pas la mise en place d'un aménagement en site propre. Il est ainsi préconisé la mise en place d'une voie centrale banalisée à l'est du passage à niveau et un partage de voirie à l'ouest, les conditions de visibilités n'étant pas réunies. Par la suite sera aménagé un itinéraire sécurisé le long du canal de Savière pour rejoindre Chanaz.

Aménagement proposés : Voie verte, voie centrale banalisée, partage de voirie

F - Liaison avec l'Ain

Extension de la voie centrale banalisée récemment réalisée sur le pont de la loi pour assurer la connexion avec la voie verte existante (itinéraire Via Rhôna).

Aménagement proposés : voie centrale banalisée

G - Gare de Vions - Chanaz

Liaison entre Chanaz et Vions par l'itinéraire de la Via Rhôna, simple jalonnement depuis l'intersection au hameau de la muraille

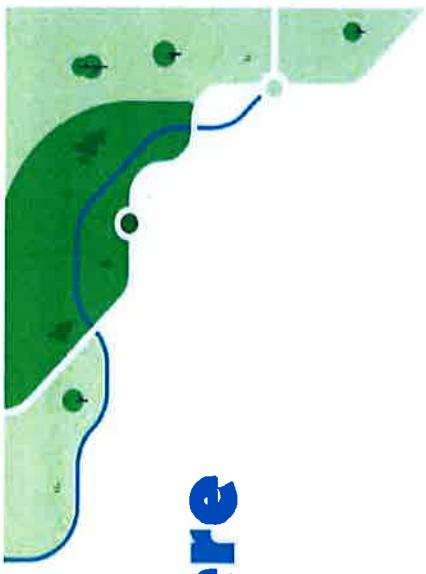
Aménagement proposé : Partage de voirie

H - Desserte de Ruffieux

Modification de l'accès à Ruffieux en passant par la rue des Moulins (Voir carte réseau secondaire jointe)

E - Via Rhôna

Passage par le chemin de la Pierre Humberthe puis liaison avec la route des îles et le chemin sur Rhône. Besoin de création d'un nouvel aménagement sur terrain vierge (voie verte). **Itinéraire à définir précisément avec le département qui est le Maitre d'Ouvrage de la Via Rhôna.**



Estimation financière



Hierarchie	Échéance	Estimation	Distance en km
Structurant	Court	5 393 278 €	32
	Moyen	4 793 187 €	42
	Long	6 051 238 €	16
Total 1		16 237 703 €	89
Secondaire	Court	591 381 €	15
	Moyen	1 118 334 €	35
	Long	1 510 628 €	13
Total 2		3 220 343 €	62
Communal	Court	281 000 €	3
	Moyen	38 100 €	4
Total 3		319 100 €	7
Total général		19 777 146 €	158

Ce chiffrage comprend :

- Véloroute des 5 lacs : 5,8 M€
- V63 (sous maîtrise d'ouvrage du Département) : 173 k€
- Via Rhôna (sous maîtrise d'ouvrage du Département) : 1,5 M€
- Sécurisation des bords du Lac (RD 991) sous maîtrise d'ouvrage du Département ± 500 000€
- Rd911 : 700 000€

Ce chiffrage ne comprend pas :

- Aménagement Nord du Lac : 5 M€ (dépend de la section tourisme)

Le schéma est ambitieux mais reste réaliste.



Rapport de synthèse Octobre 2021

maxime.roditis@agence-ecomobilité.fr - chargé de projet - Agence Ecomobilité

françois.soubeyrand@agence-ecomobilité.fr - responsable d'activités - Agence Ecomobilité

j.wasserscheid@inddigo.com - consultant - Inddigo

J.forray@-grand-lac.fr - Chargé de Mission - Grand Lac

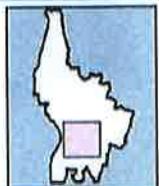
**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Aix-les-Bains**

Réseau structurant

Aménagements préconisés

- Séparé de la circulation (voie verte, piste cyclable)
- Sur chaussée (bandes cyclables, voie centrale banalisée)
- Voie partagée (zone 30, zone de rencontre, voie bus)
- Jalonnement
- Aménagement existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Bourdeau

Réseau structurant

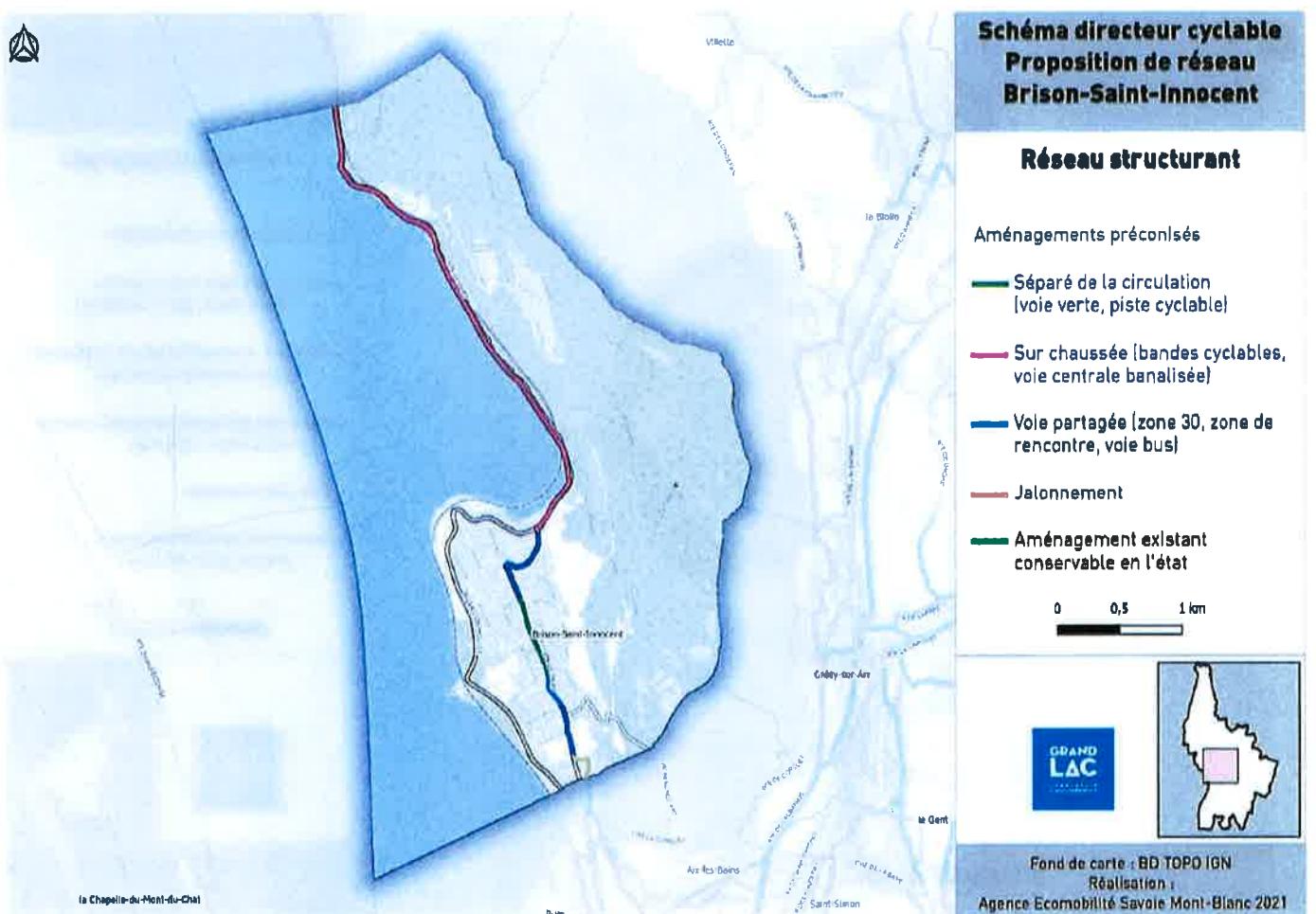
Aménagements préconisés

- Séparé de la circulation (voie verte, piste cyclable)
- Sur chaussée (bandes cyclables, voie centrale banalisée)
- Voie partagée (zone 30, zone de rencontre, voie bus)
- Jalonnement
- Aménagement existant conservable en l'état

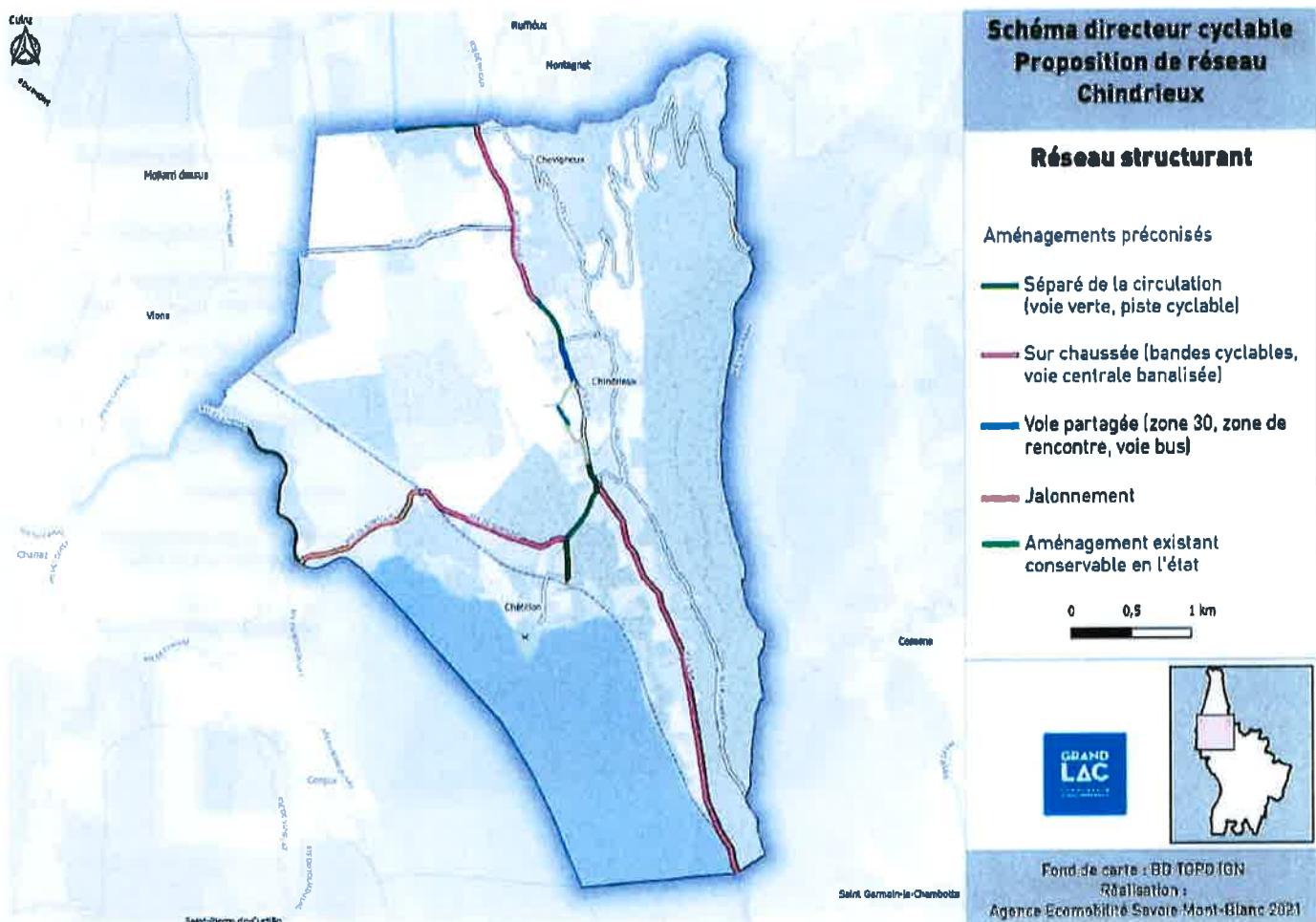
0 0,5 1 km

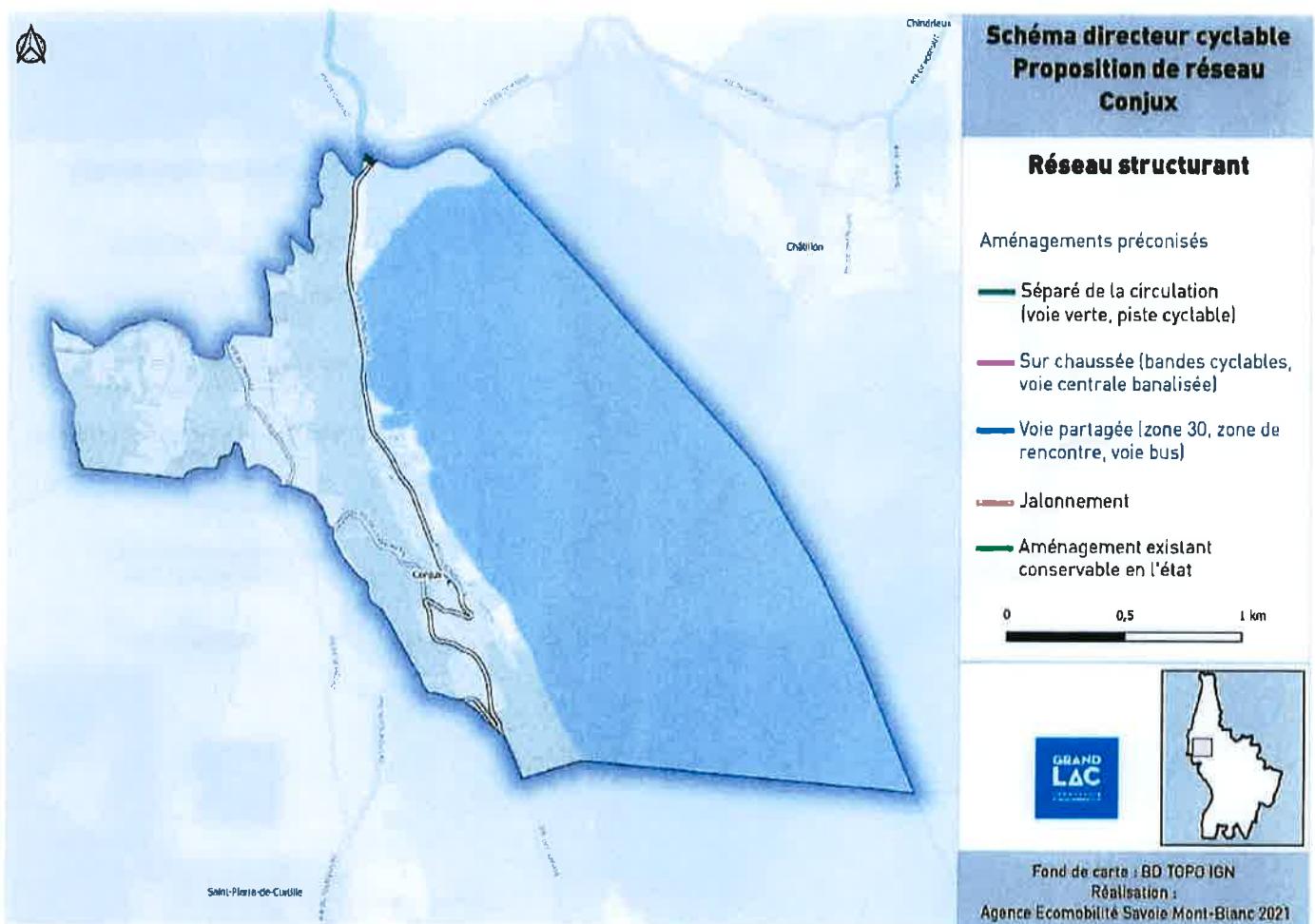


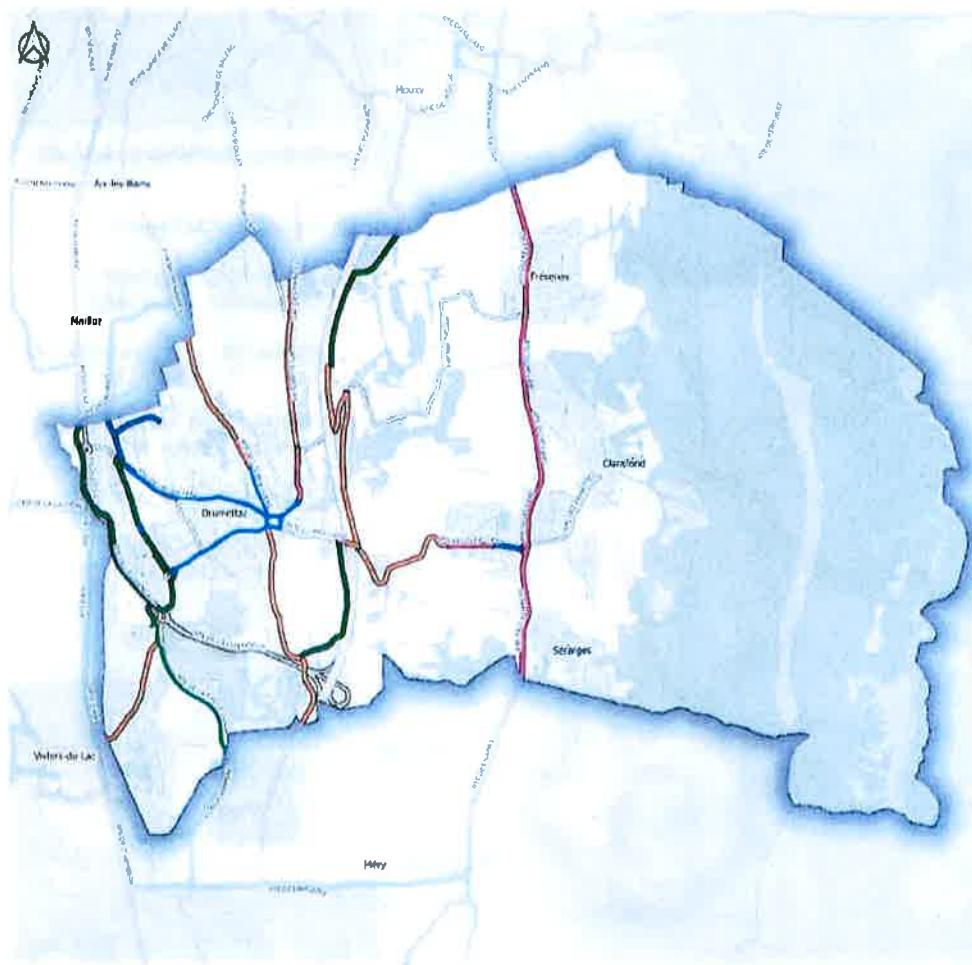
Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc 2021











**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Drumettaz-Claraond**

Réseau structurant

Aménagements préconisés

- Séparé de la circulation (voie verte, piste cyclable)
- Sur chaussée (bandes cyclables, voie centrale banalisée)
- Voie partagée (zone 30, zone de rencontre, voie bus)
- Jalonnement
- Aménagement existant conservable en l'état

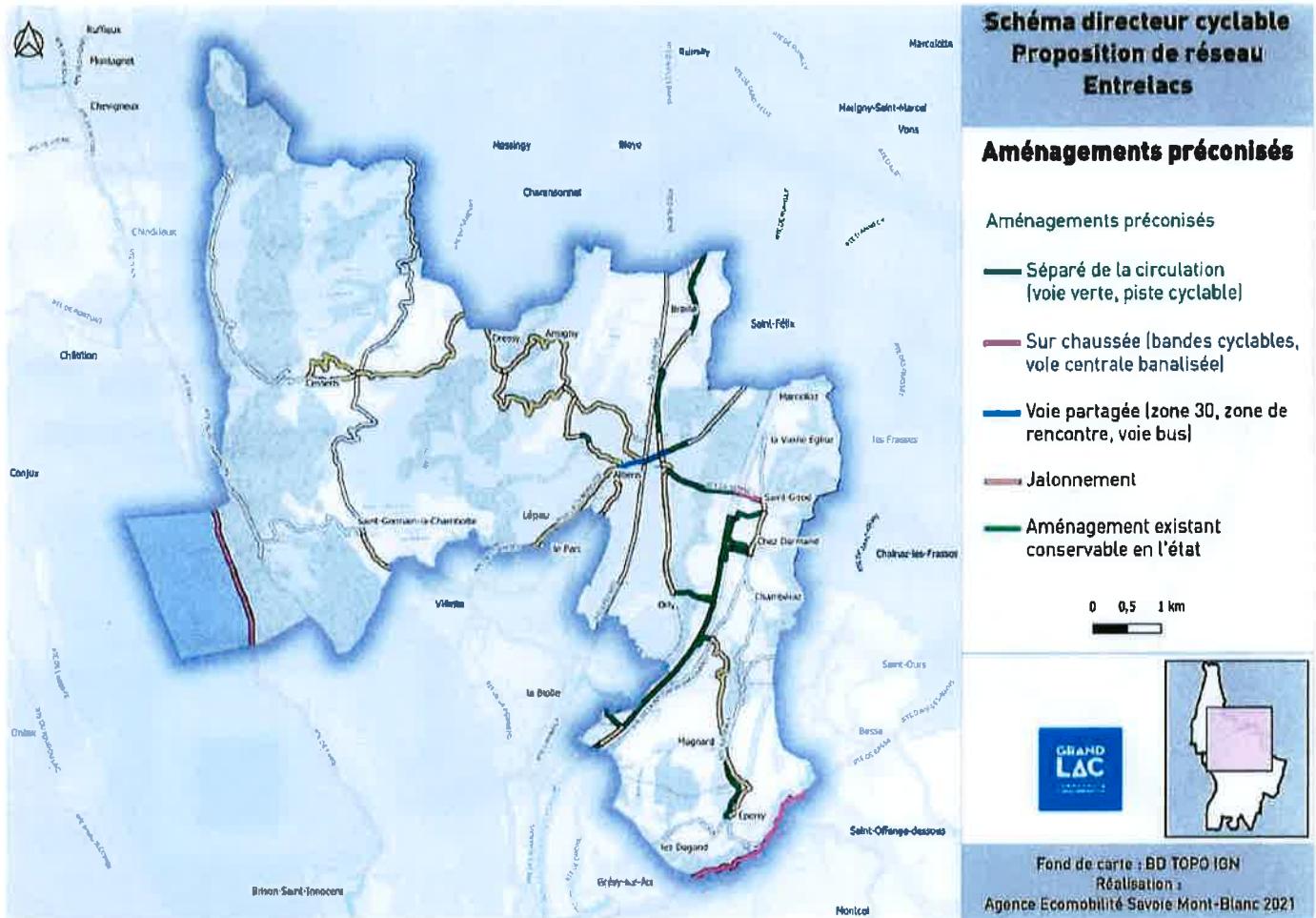
0 0,5 1 km

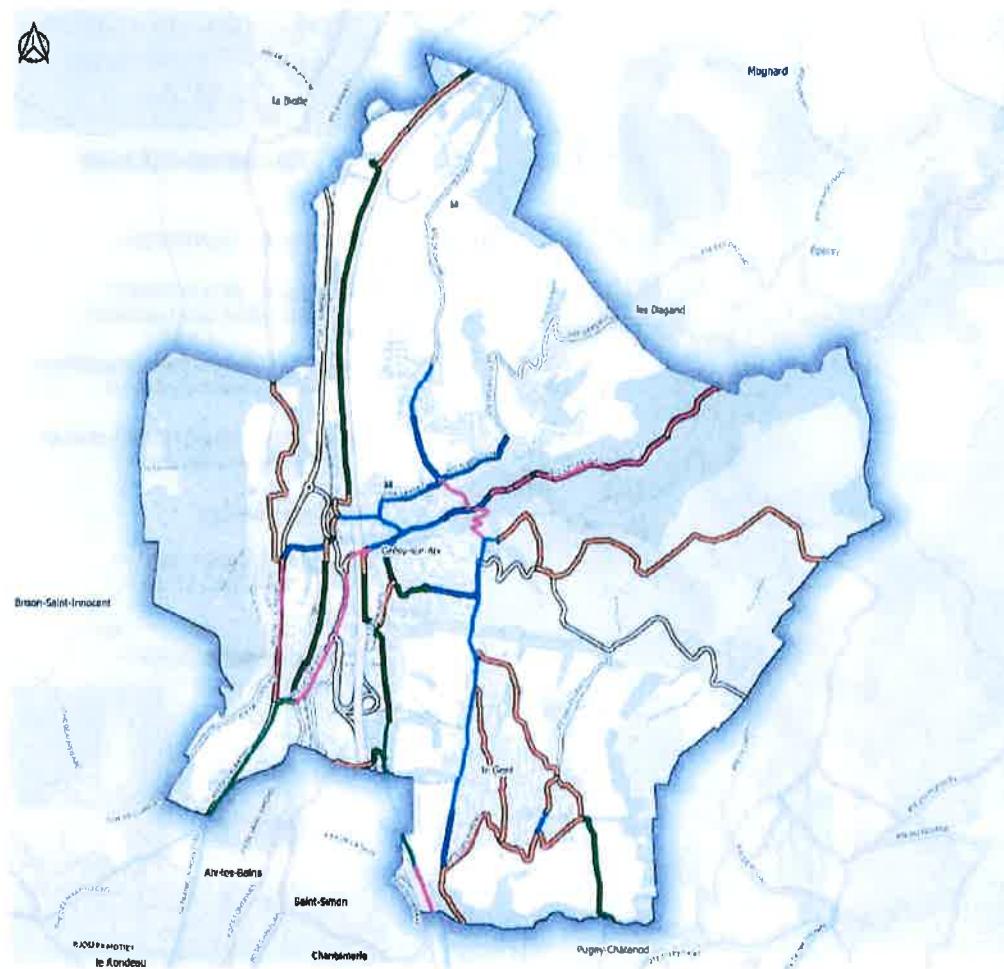


Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021





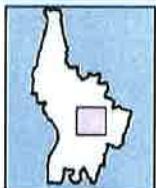
**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Grésy-sur-Aix**

Réseau structurant

Aménagements préconisés

- Séparé de la circulation (voie verte, piste cyclable)
- Sur chaussée (bandes cyclables, voie centrale banalisée)
- Voie partagée (zone 30, zone de rencontre, voie bus)
- Jalonnement
- Aménagement existant conservable en l'état

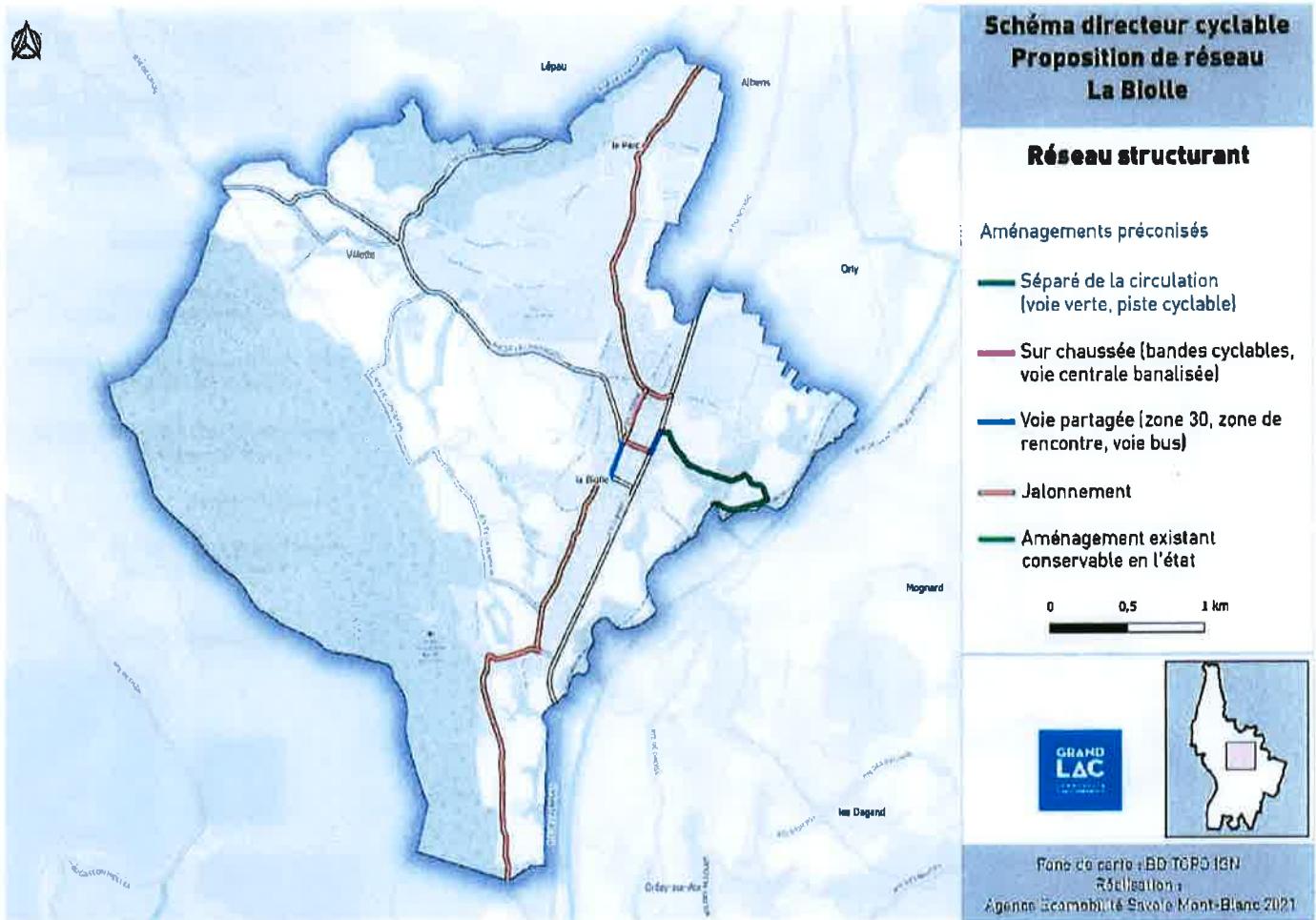
0 0,5 1 km

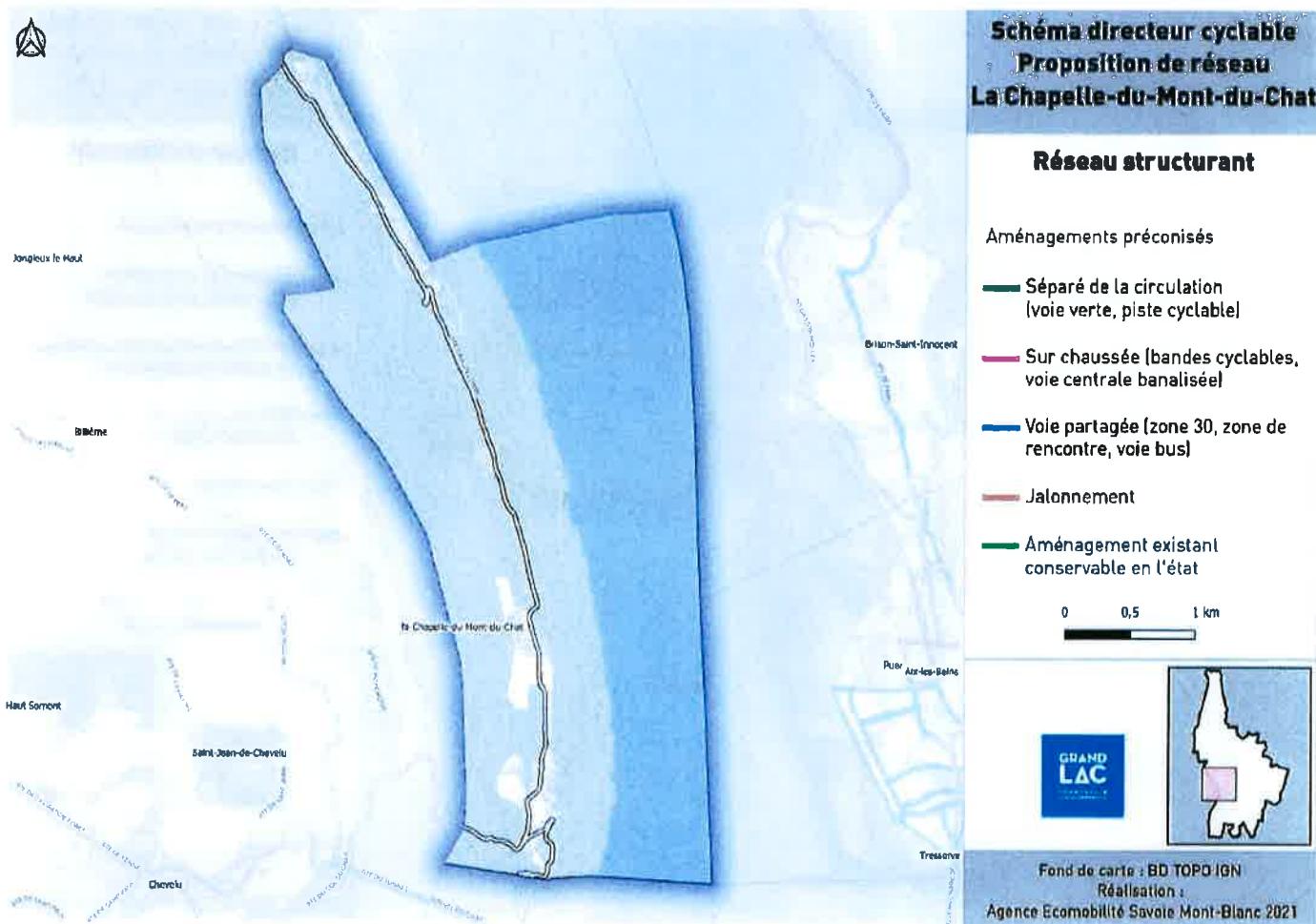


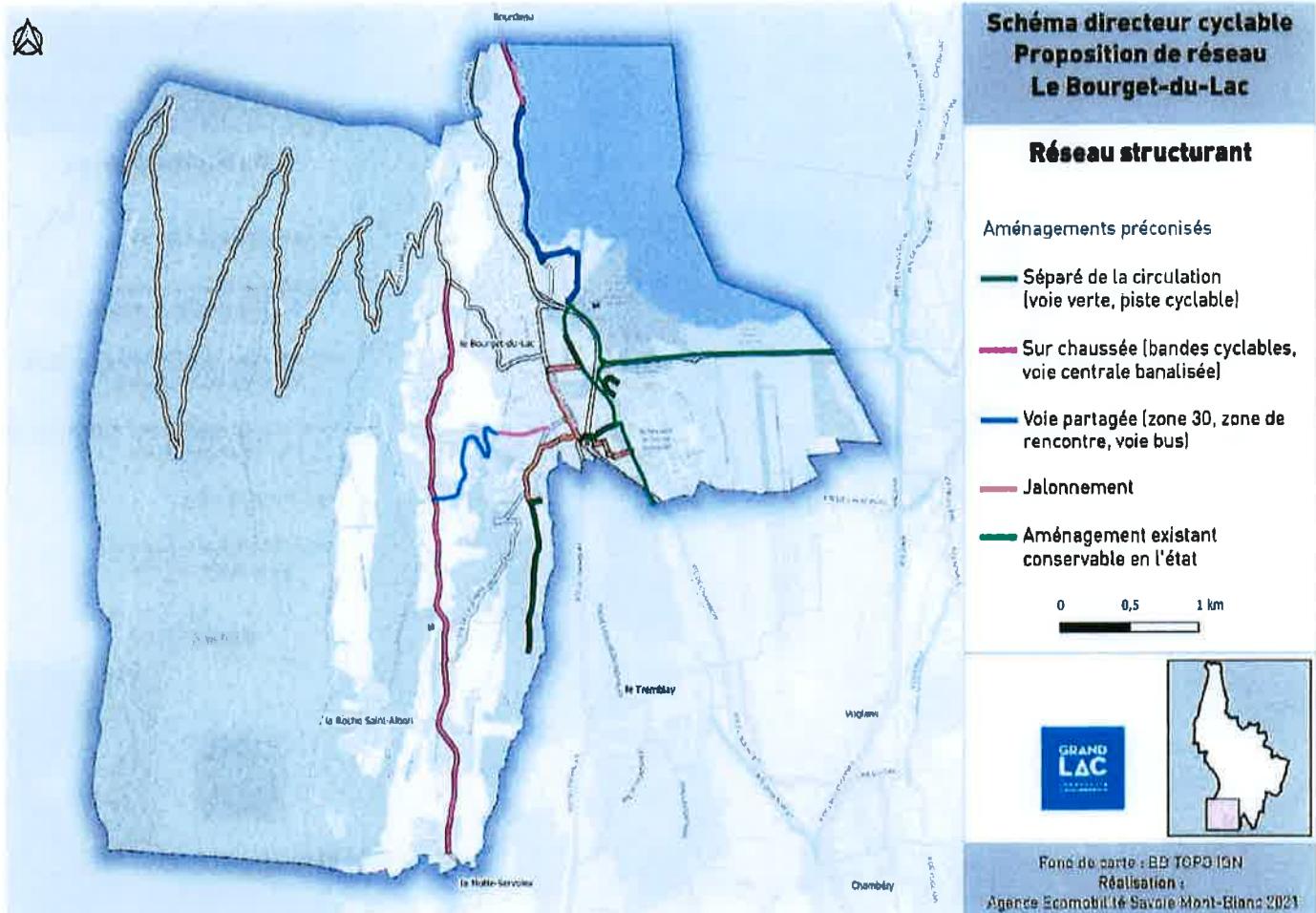
Fond de carte : BD TOPO IGN

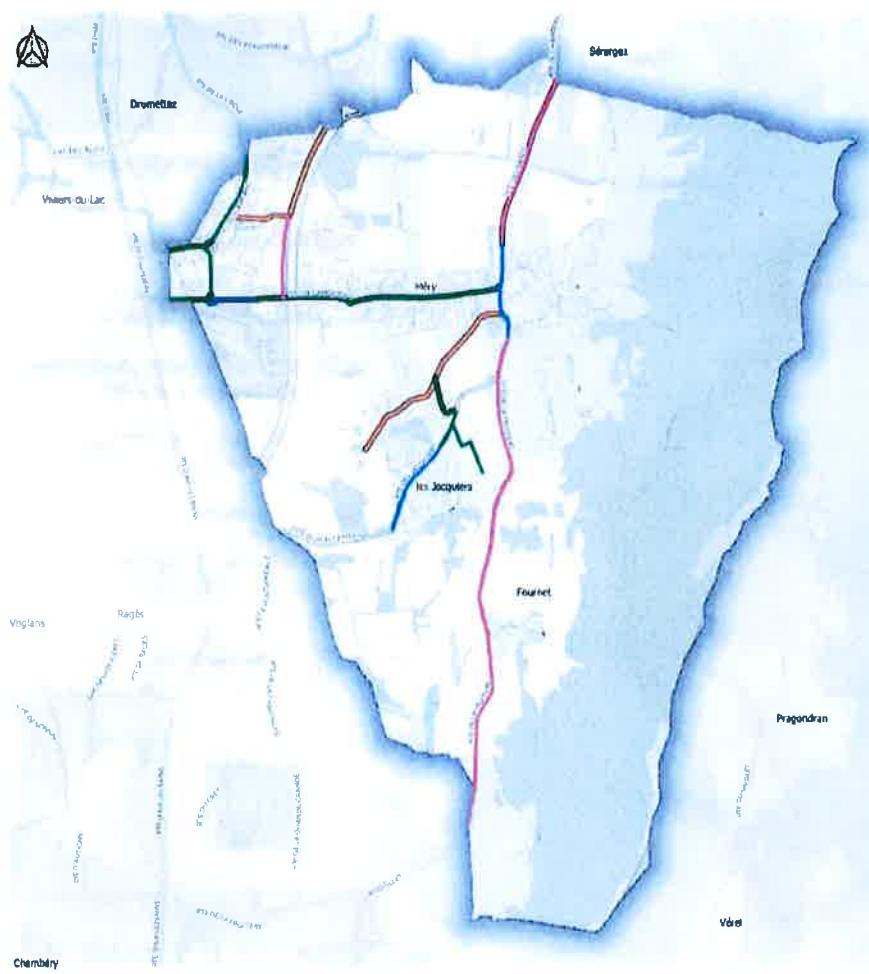
Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021









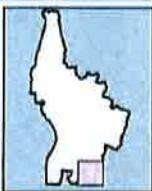
**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Méry**

Réseau structurant

Aménagements préconisés

- Séparé de la circulation (voie verte, piste cyclable)
- Sur chaussée (bandes cyclables, voie centrale banalisée)
- Voie partagée (zone 30, zone de rencontre, voie bus)
- Jalonnement
- Aménagement existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Montcel**

Réseau structurant

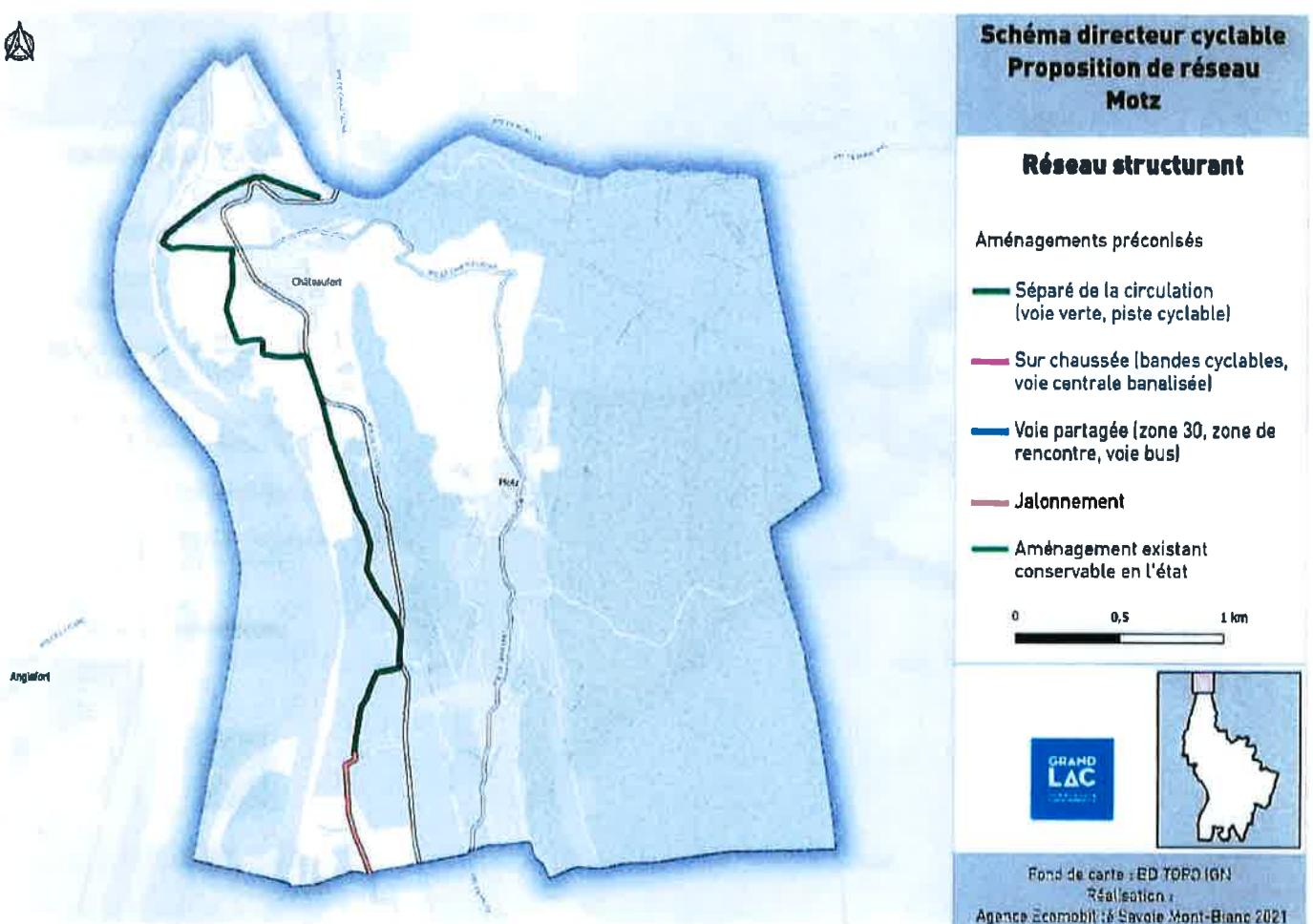
Aménagements préconisés

- Séparé de la circulation (voie verte, piste cyclable)
- Sur chaussée (bandes cyclables, voie centrale banalisée)
- Voie partagée (zone 30, zone de rencontre, voie bus)
- Jalonnement
- Aménagement existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Réseau de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Écomobilité Savoie Mont-Bianc 2021



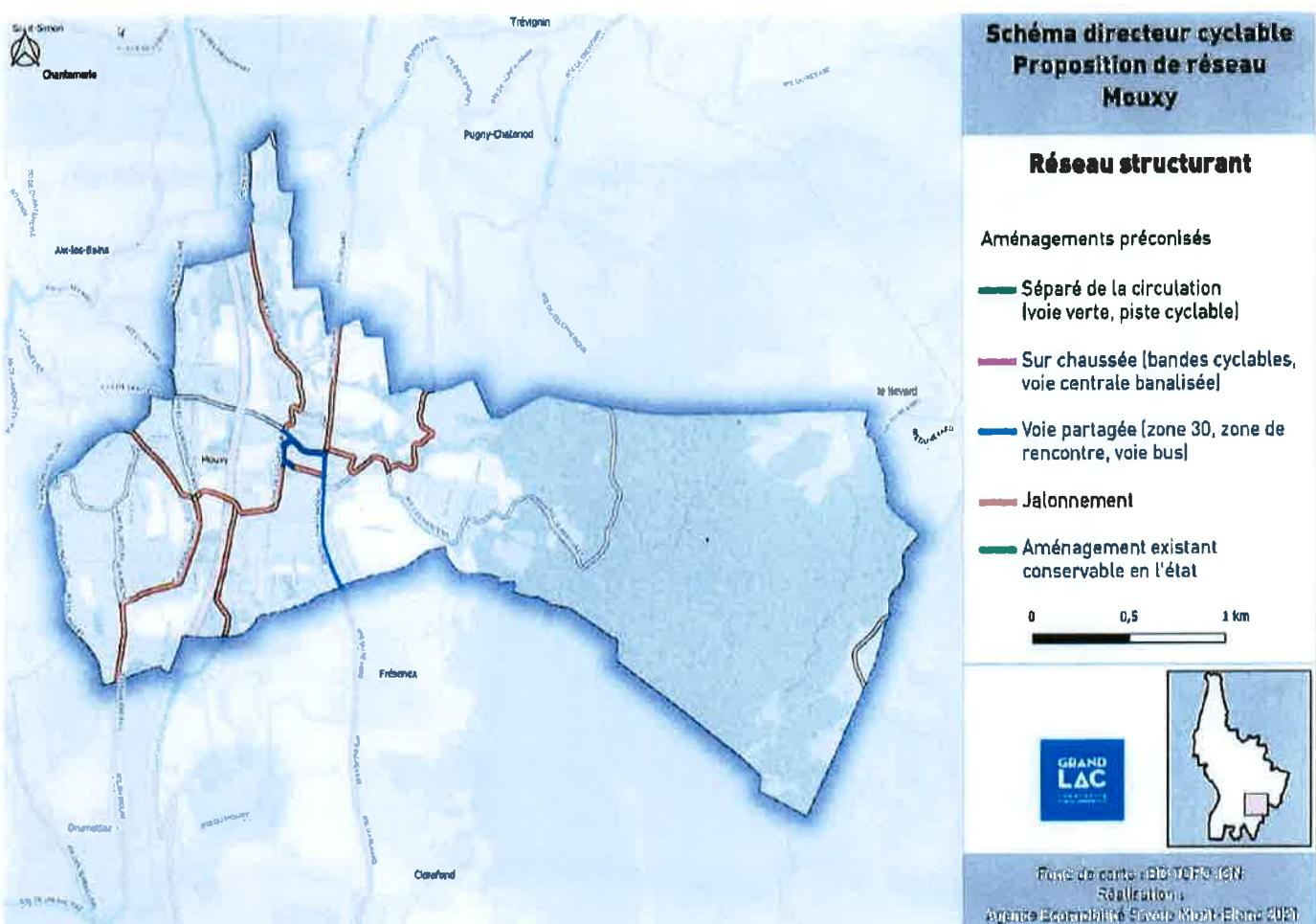




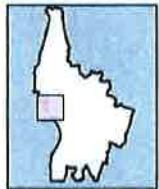
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Ontex

Réseau structurant

Aménagements préconisés

- Séparé de la circulation (voie verte, piste cyclable)
- Sur chaussée (bandes cyclables, voie centrale banalisée)
- Voie partagée (zone 30, zone de rencontre, voie bus)
- Jalonnement
- Aménagement existant conservable en l'état

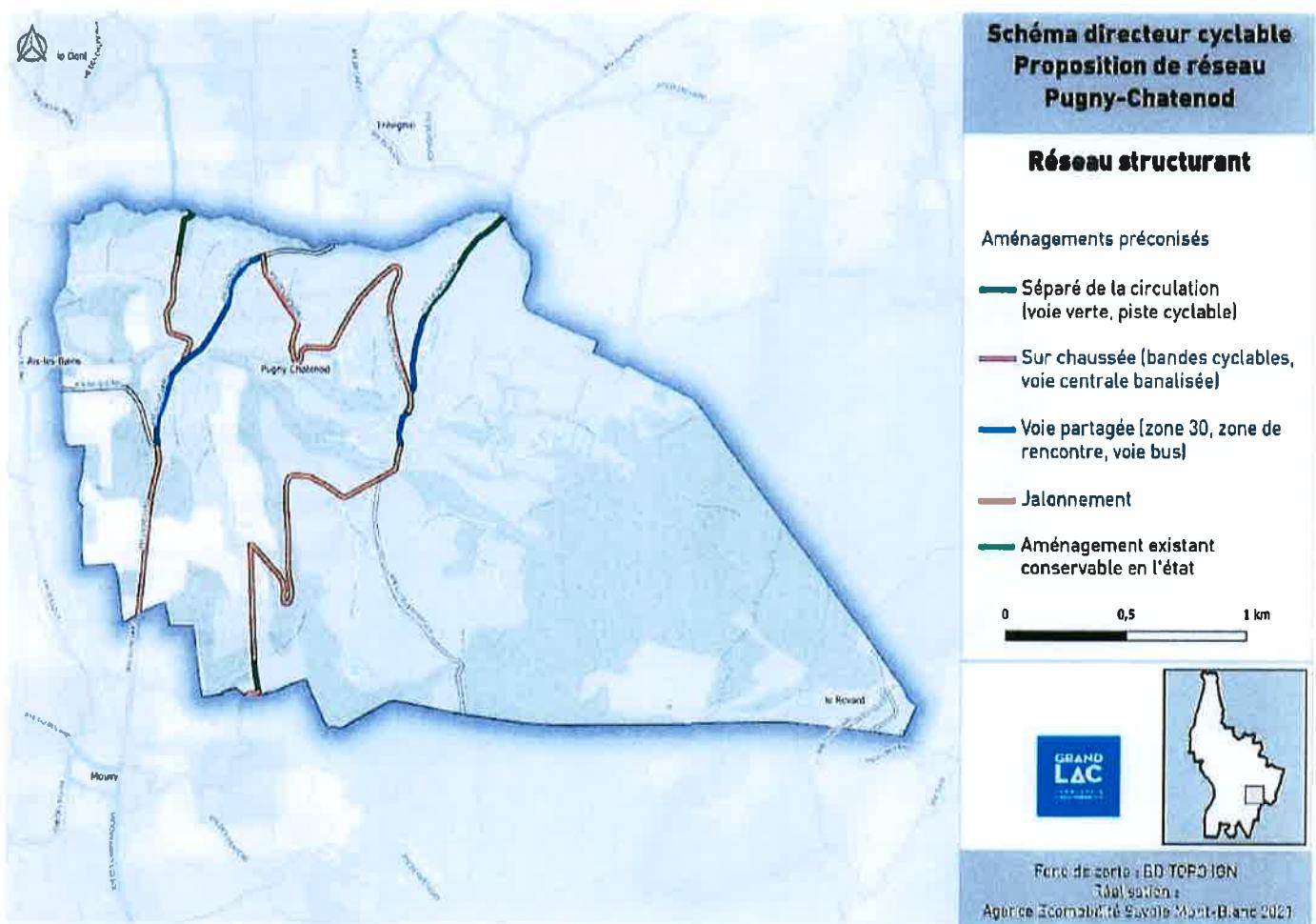
0 0,5 1 km

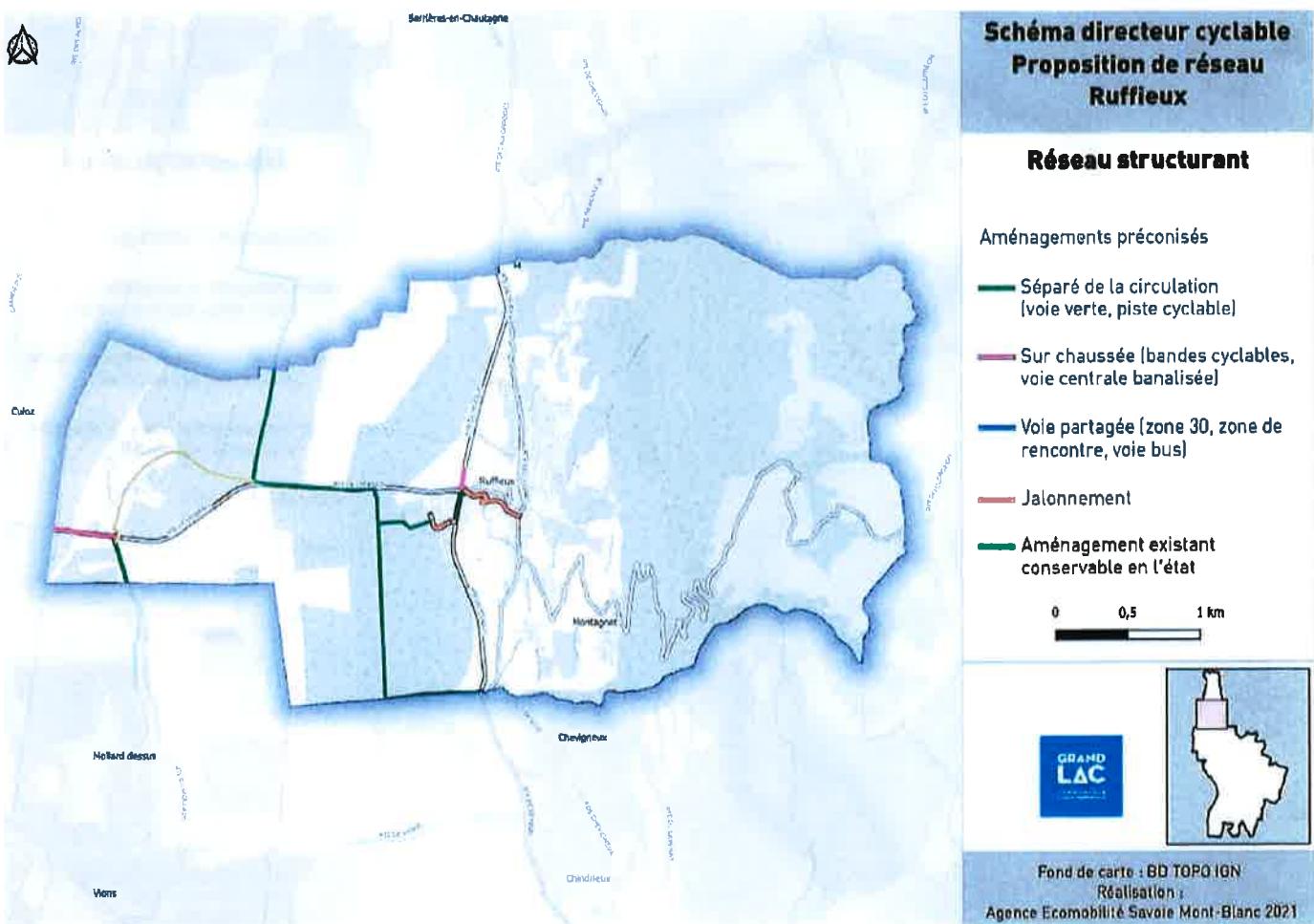


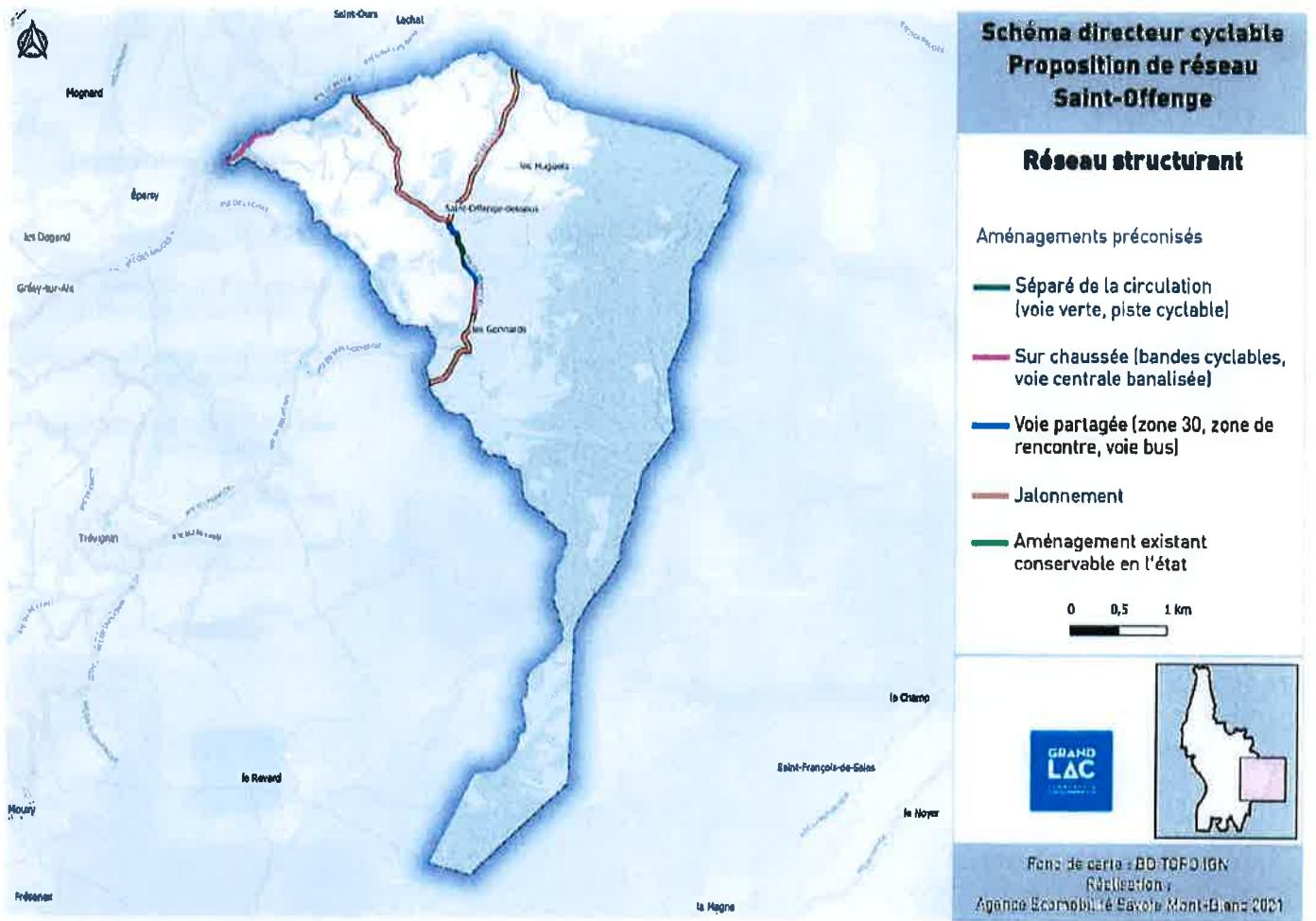
Fond de carte : BD TOPO IGN

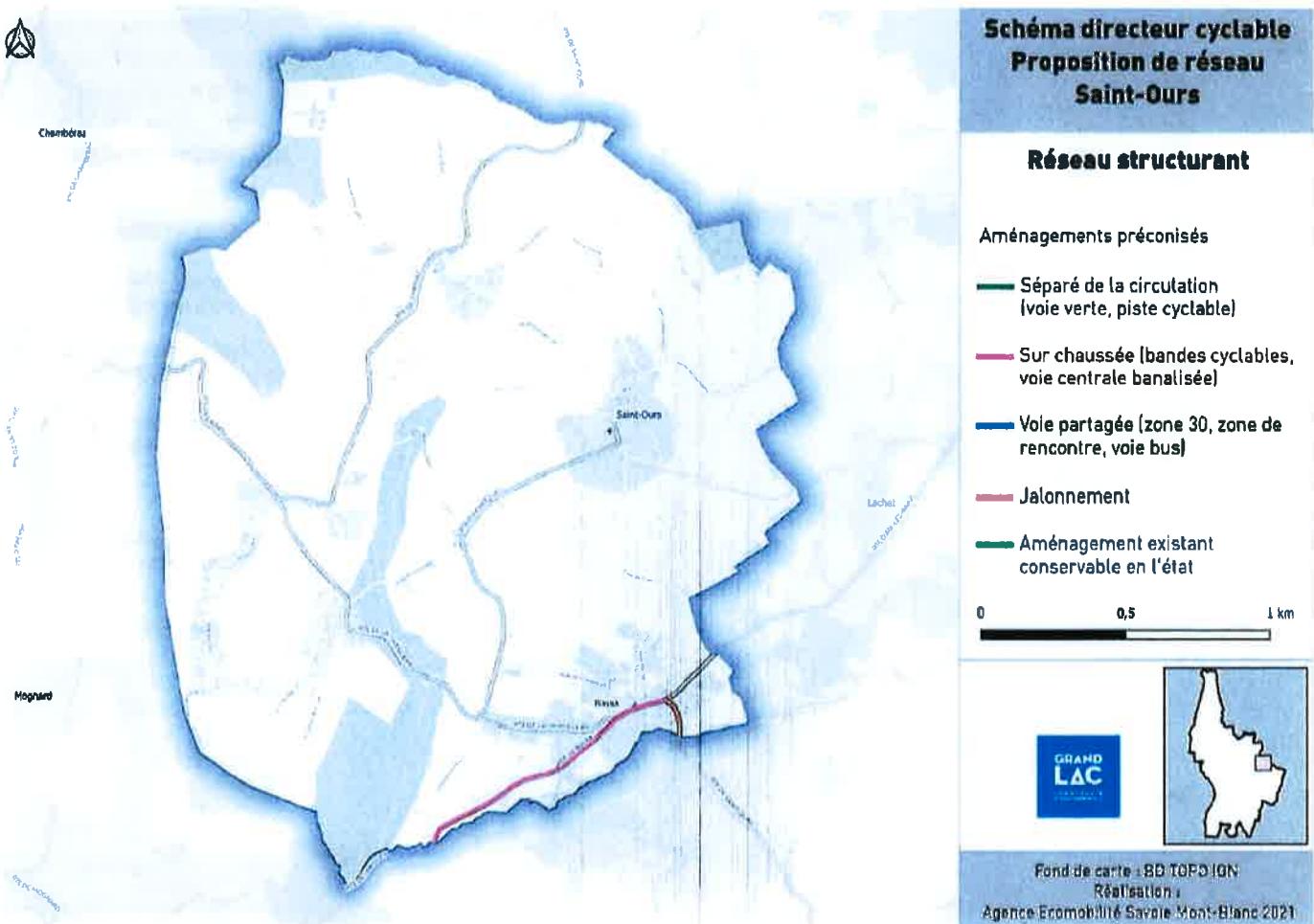
Réalisation :

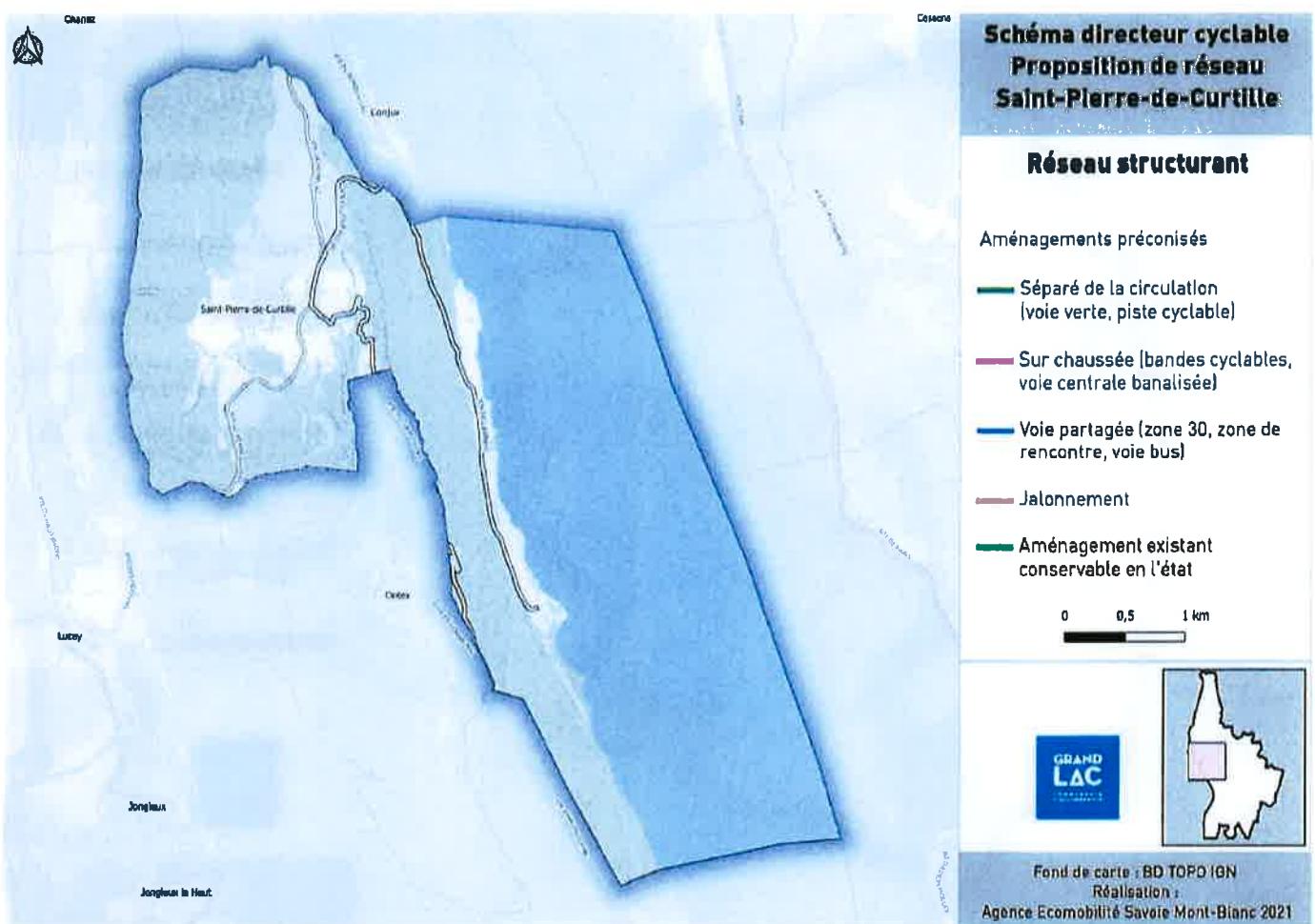
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

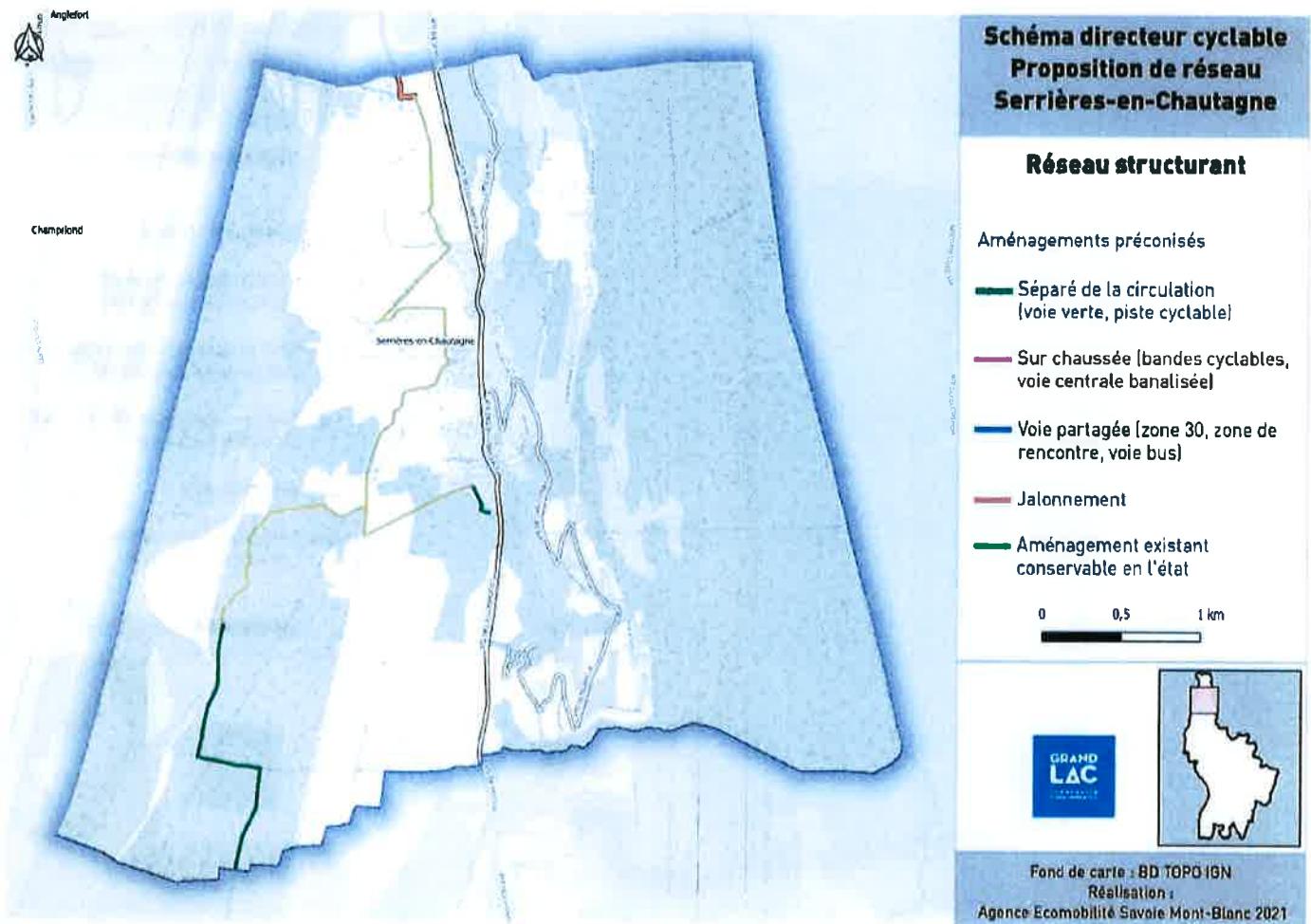


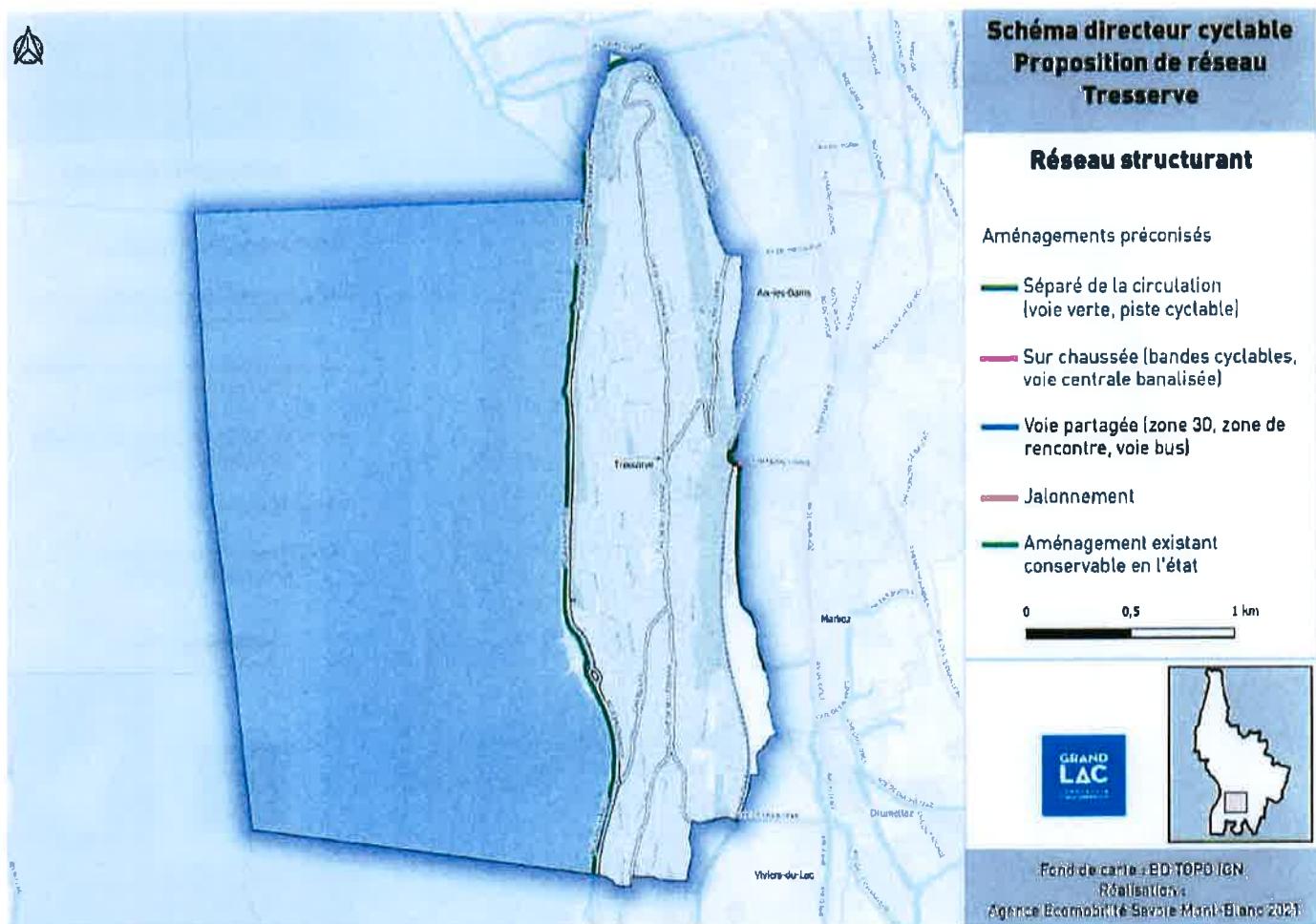


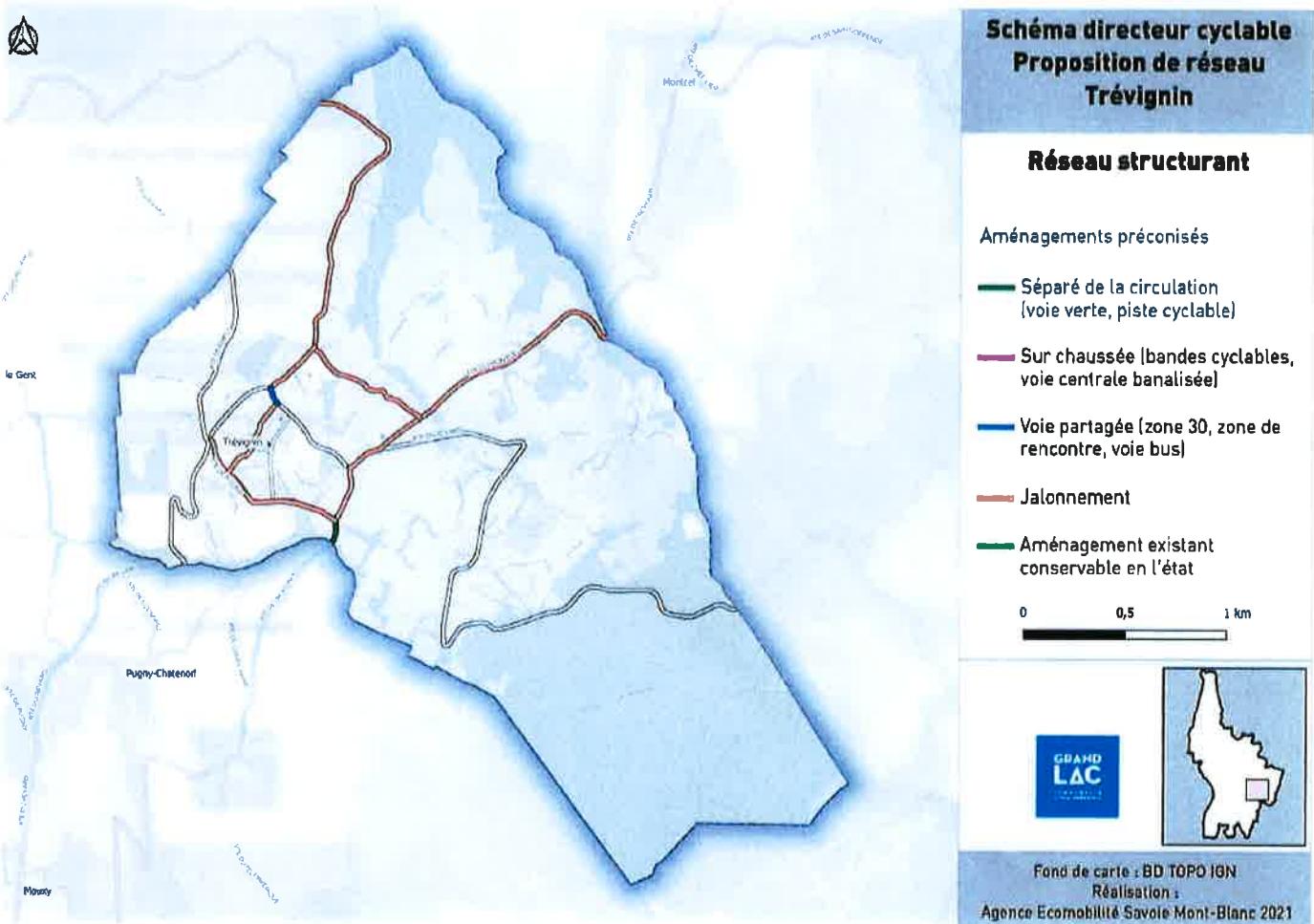


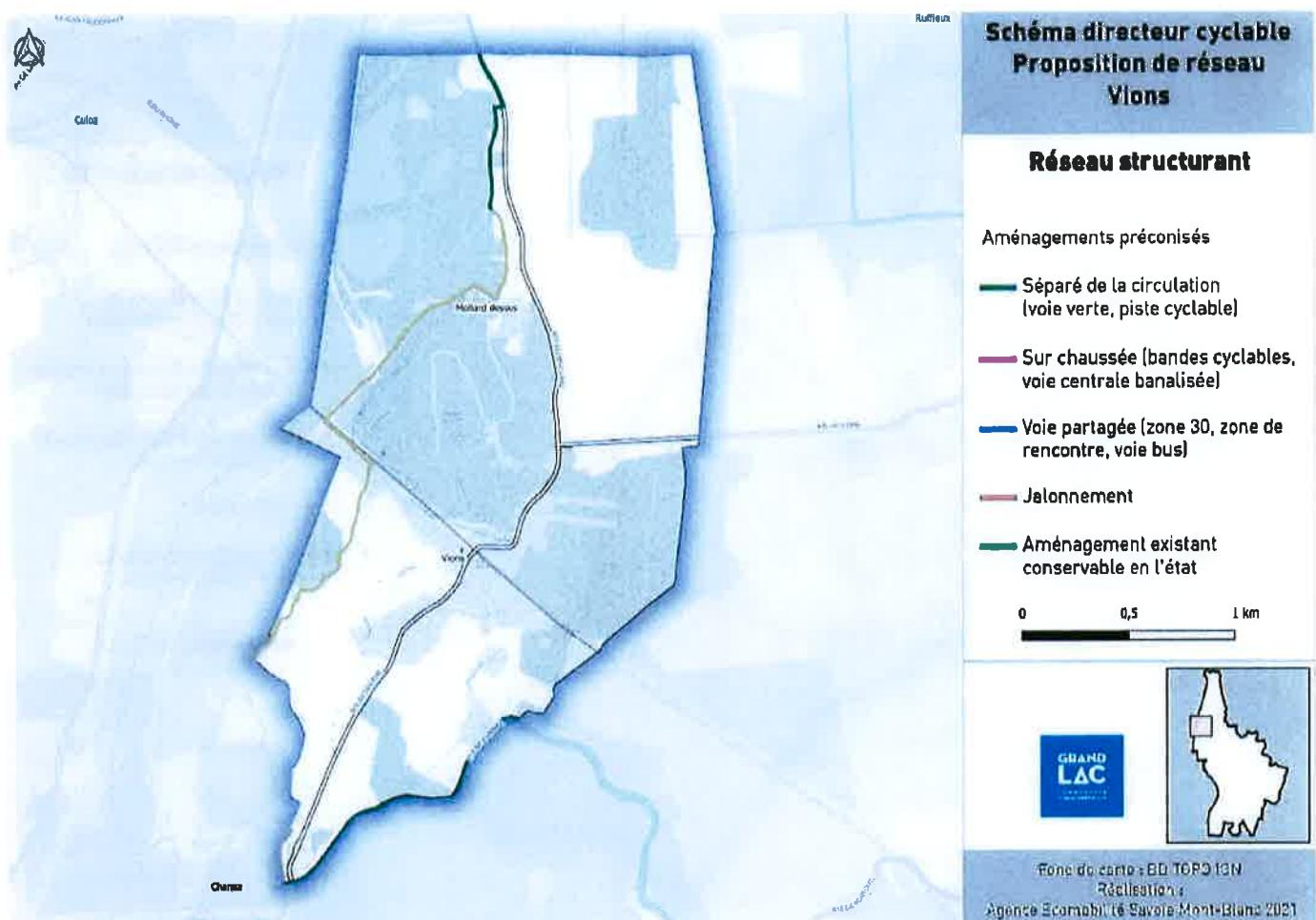


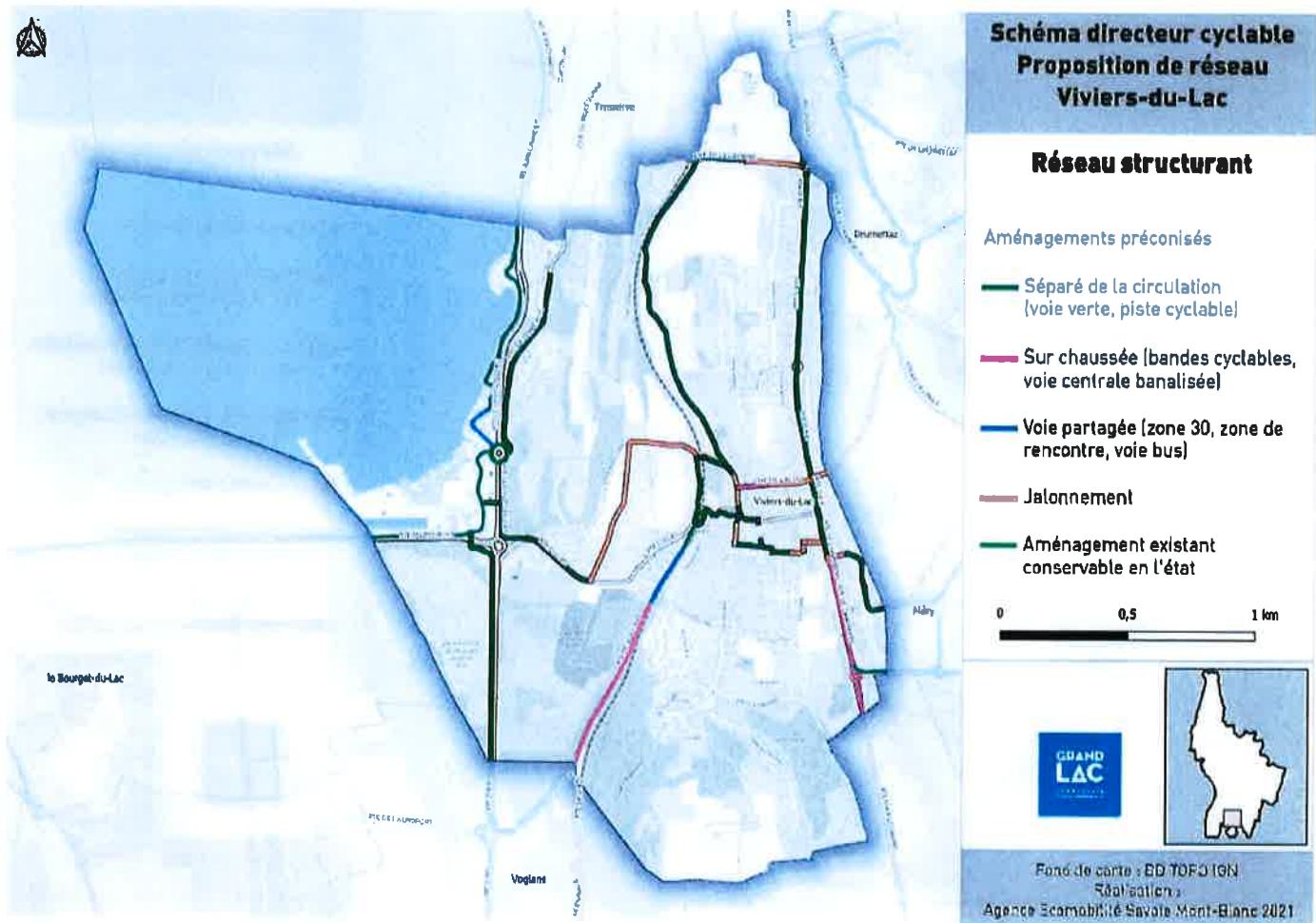












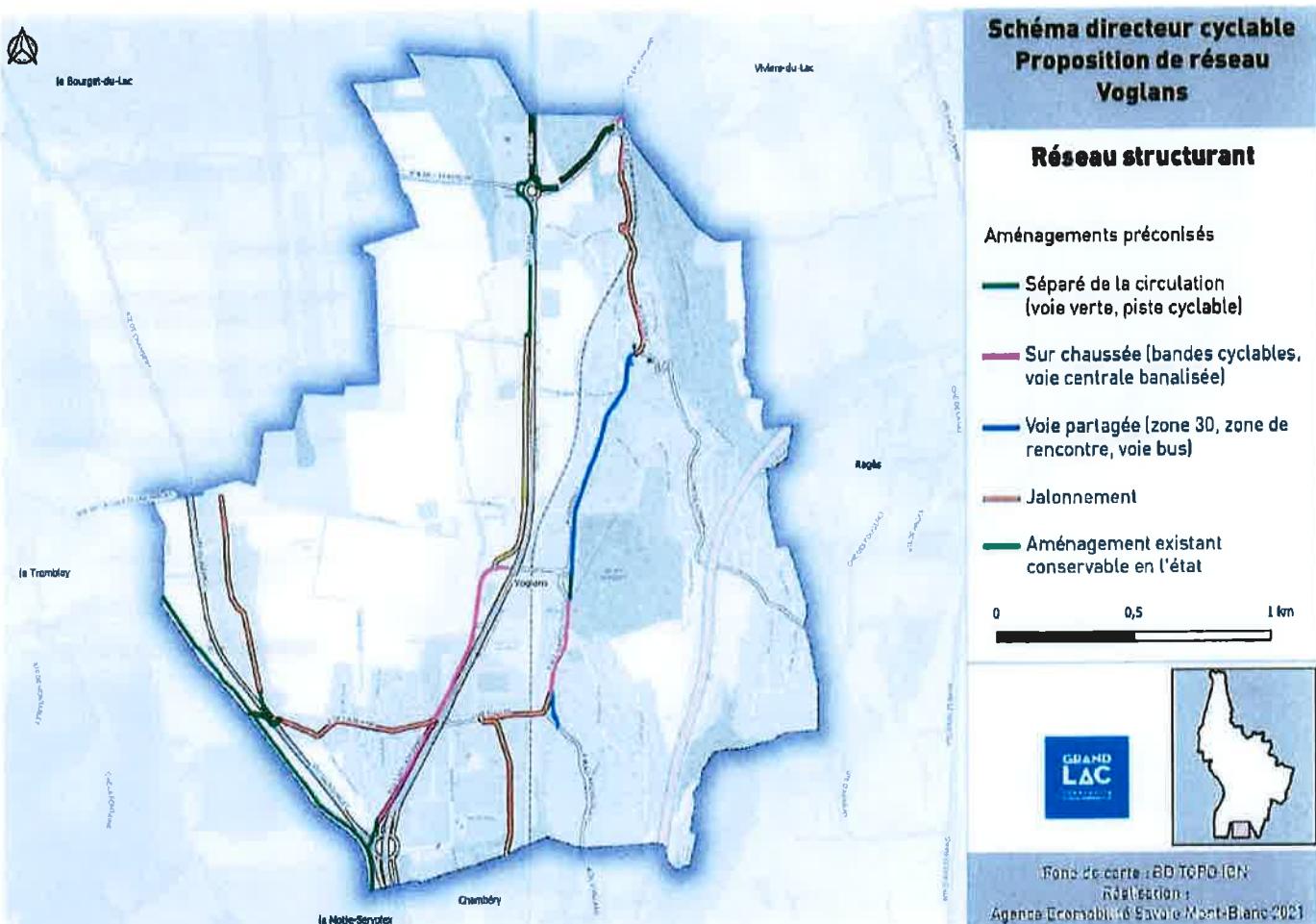


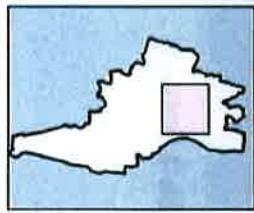
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Aix-les-Bains

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Economobilité Savoie Mont-Blanc 2021

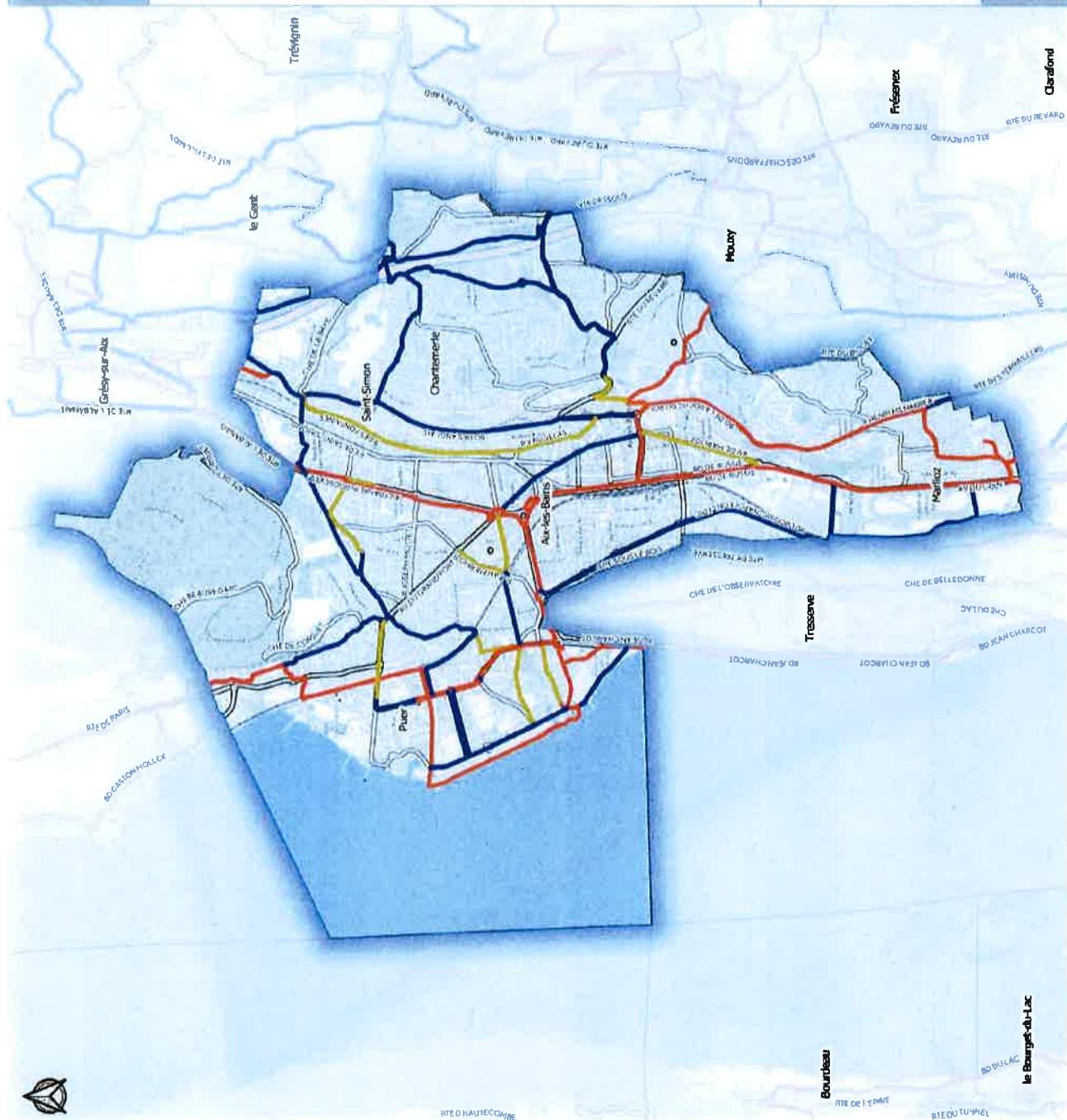


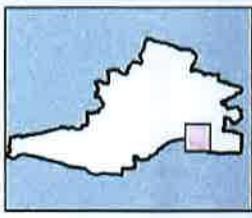
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Bourdeau

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



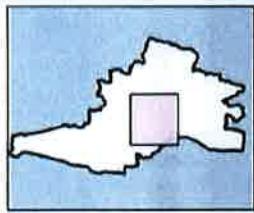
**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Brison-Saint-Innocent**

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Economobilité Savoie Mont-Blanc 2021



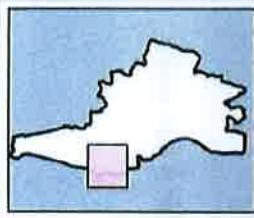
**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Chanaaz**

Réseau cyclable à terme

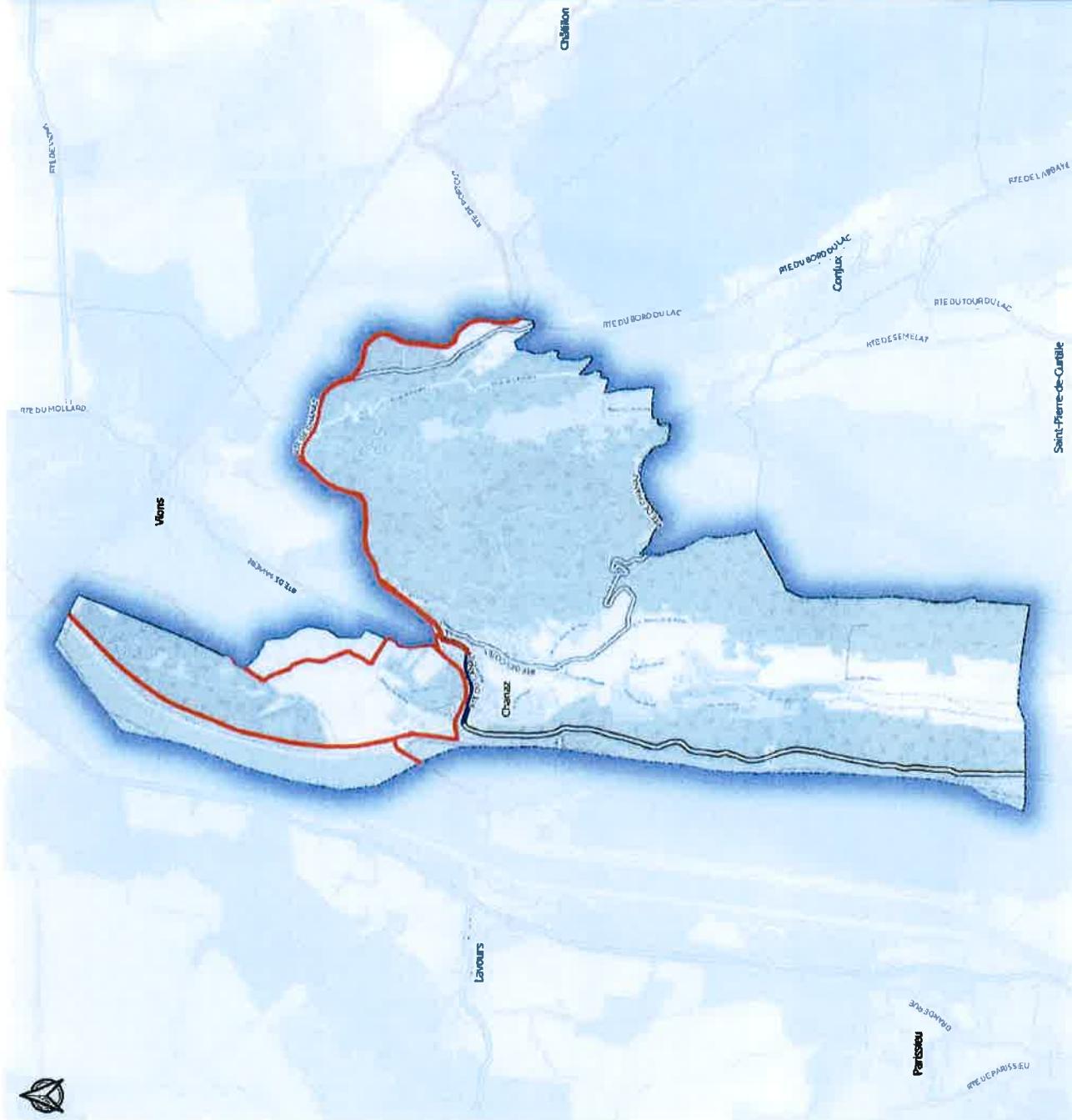
Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Economique Savoie Mont-Blanc 2021



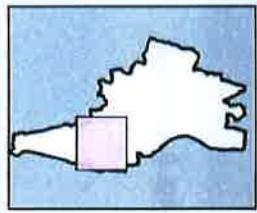
**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Chindrieux**

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecocommobilé Savoie Mont-Blanc 2021

Saint-Germain-la-Chambotte

Saint-Pierre-de-Courte



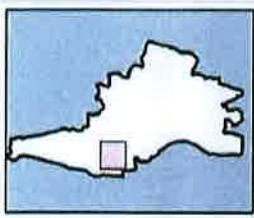
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Conjux

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecocommilité Savoie Mont-Blanc 2021

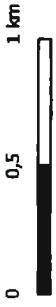


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Drumettaz-Claraflond

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
 - Réseau secondaire
 - Réseau communautaire



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



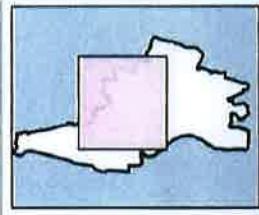
schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Entrelacs

Réseau structurnat

Légende

- Réseau structurant
 - Réseau secondaire
 - Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



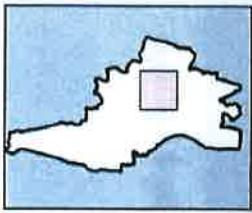
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Grézy-sur-Aix

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
Réseau secondaire
Réseau communal

1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc

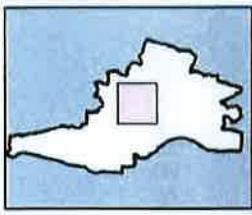
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
La Biolle

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



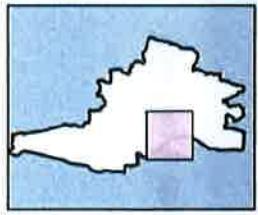
**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
La Chapelle-du-Mont-du-Chat**

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecromobilité Savoie Mont-Blanc 2021

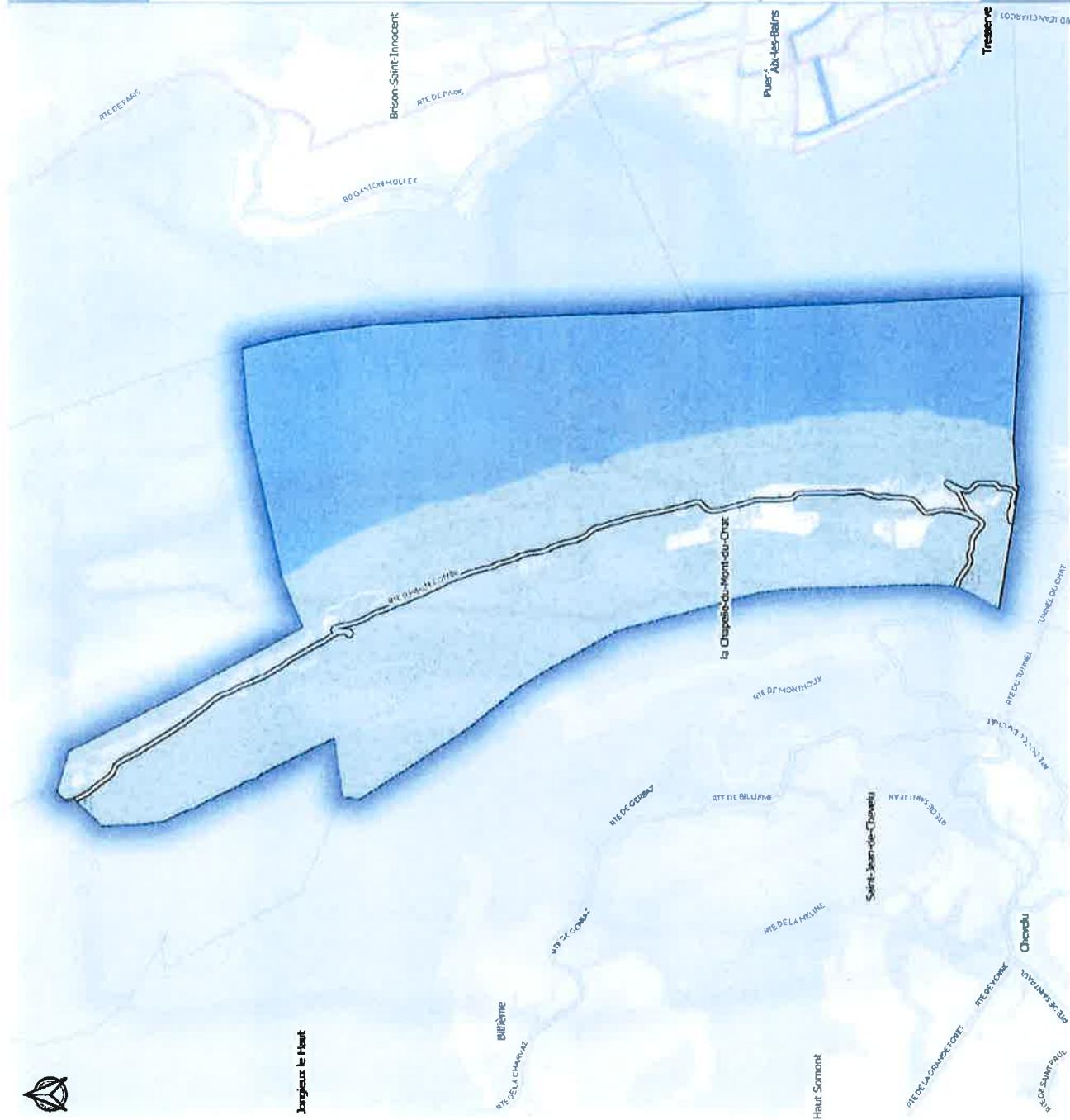


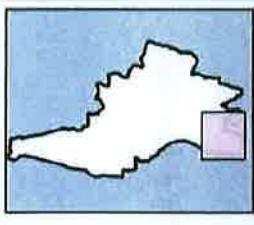
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Le Bourget-du-Lac

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

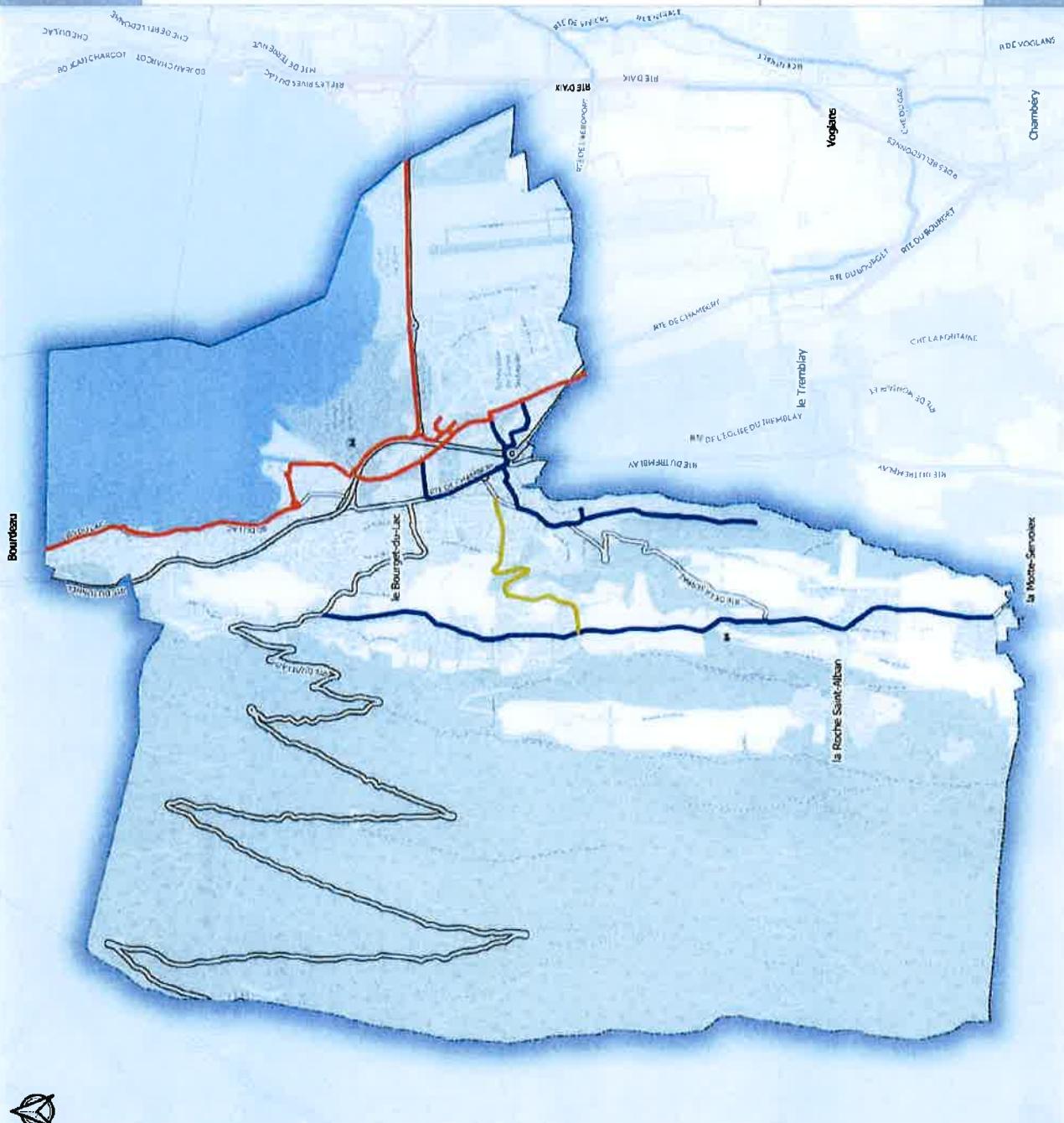


Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Méry

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Economie Savoie Mont-Blanc 2021

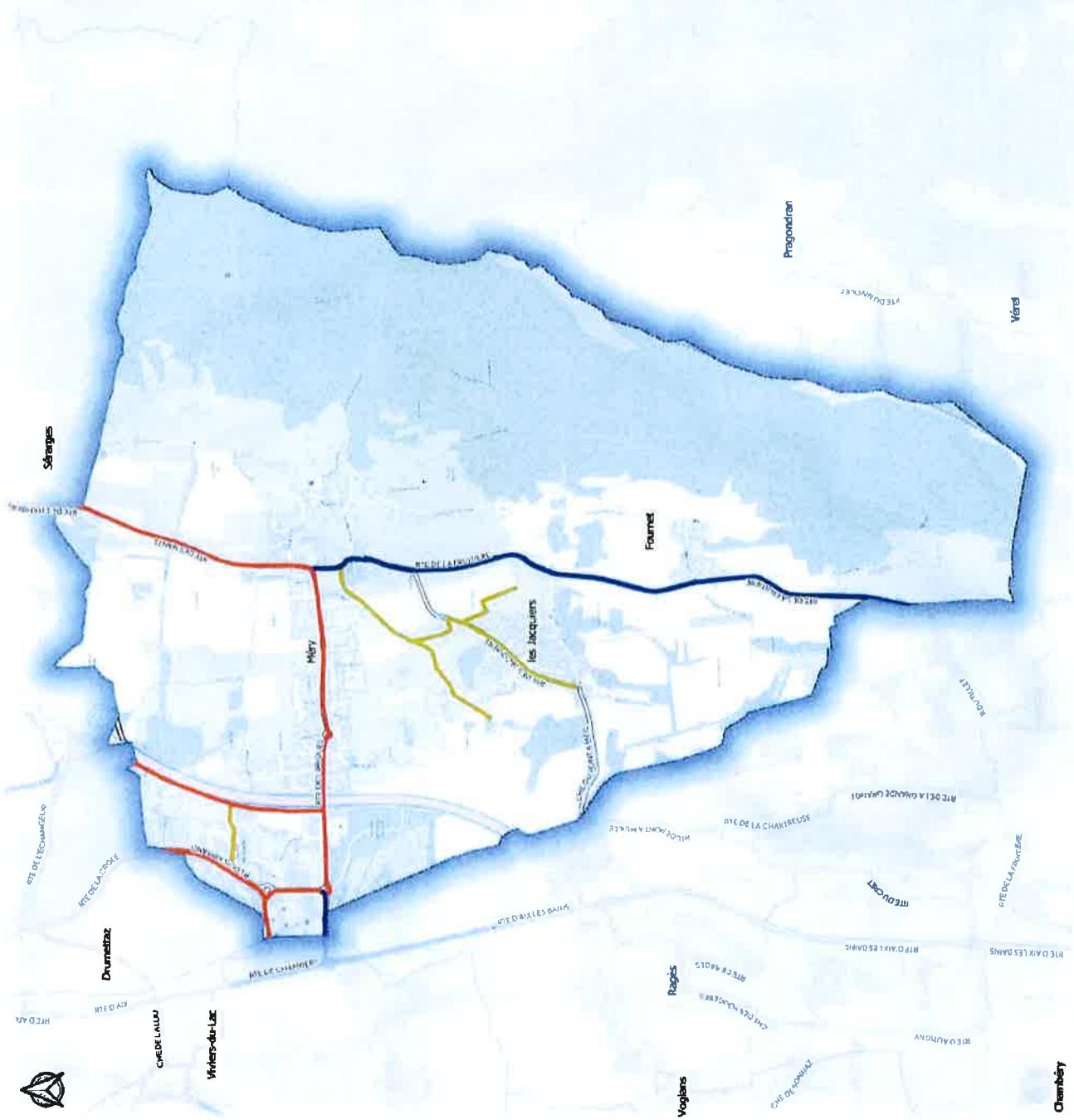


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Montcel

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :
Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

La Néope



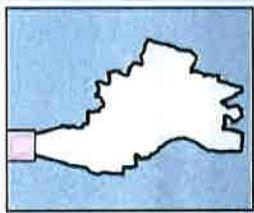
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Motz

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



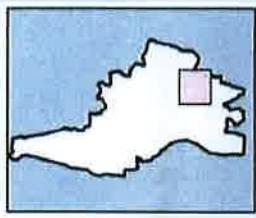
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Mouxy

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

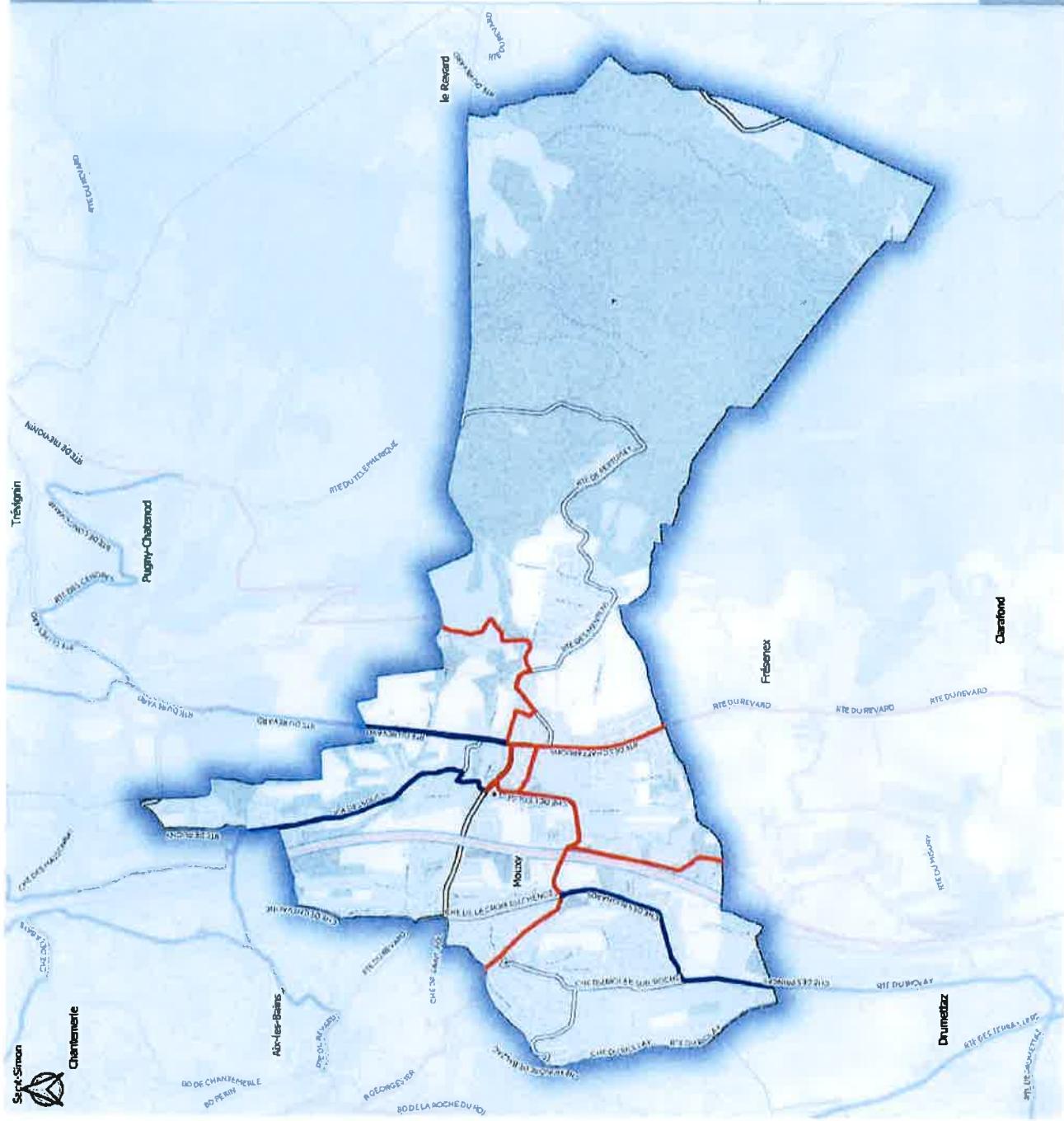
0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecopatabilité Savoie Mont-Blanc 2021



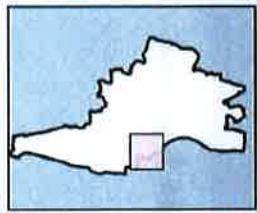
**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Ontex**

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Economie Savoie Mont-Blanc 2021



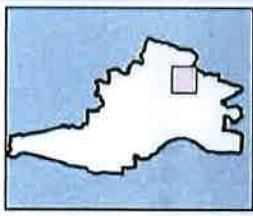
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Pugny-Chatenod

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



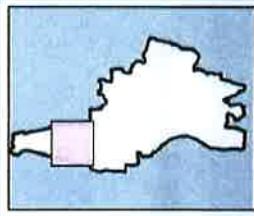
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Ruffieux

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Economobilité Savoie Mont-Blanc 2021

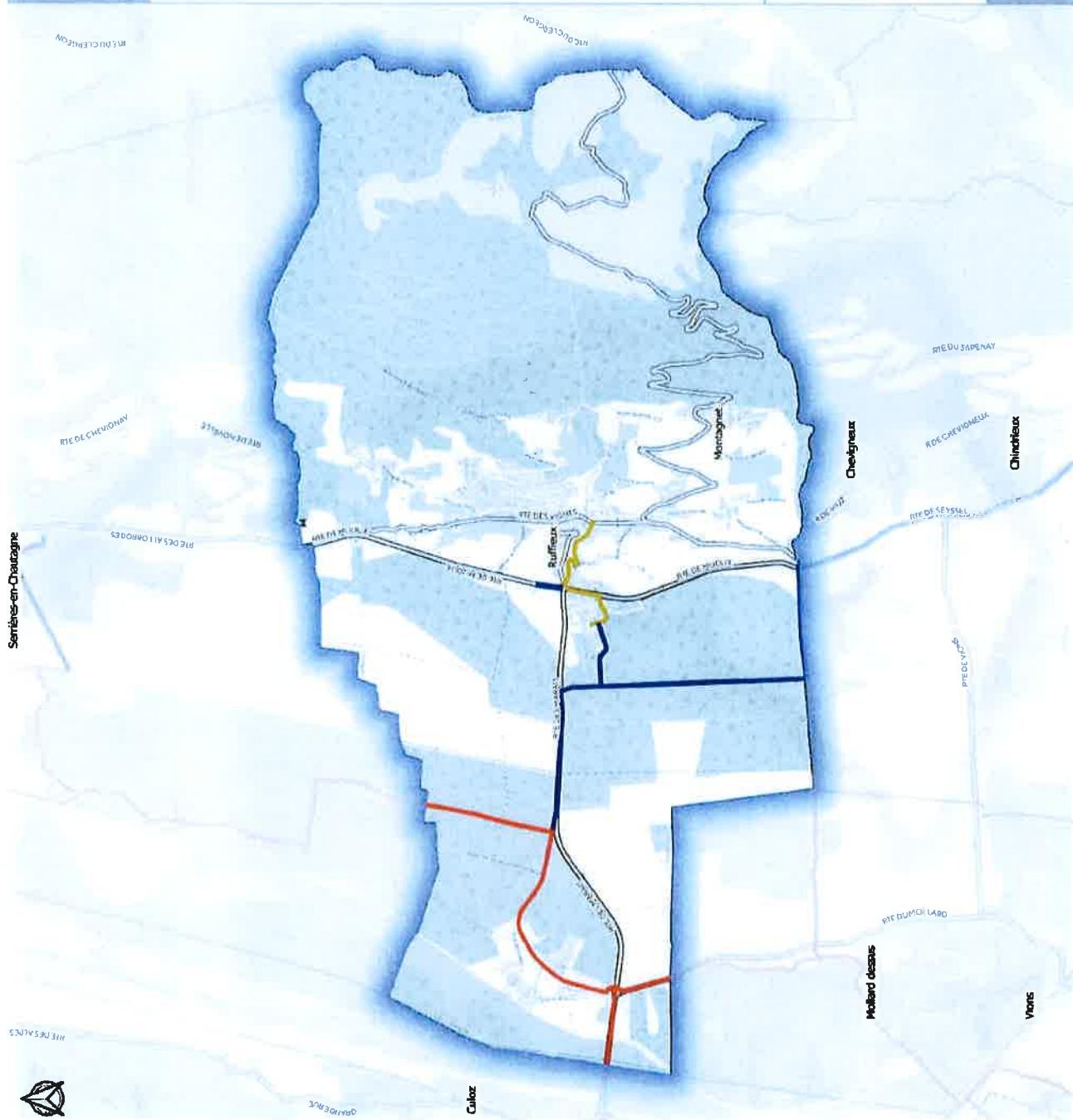


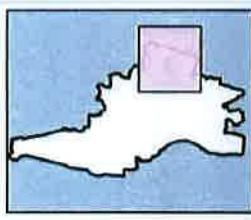
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Saint-Offenge

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Realisation :

Agence Ecocommobilis Savoie Mont-Blanc 2021



**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Saint-Ours**

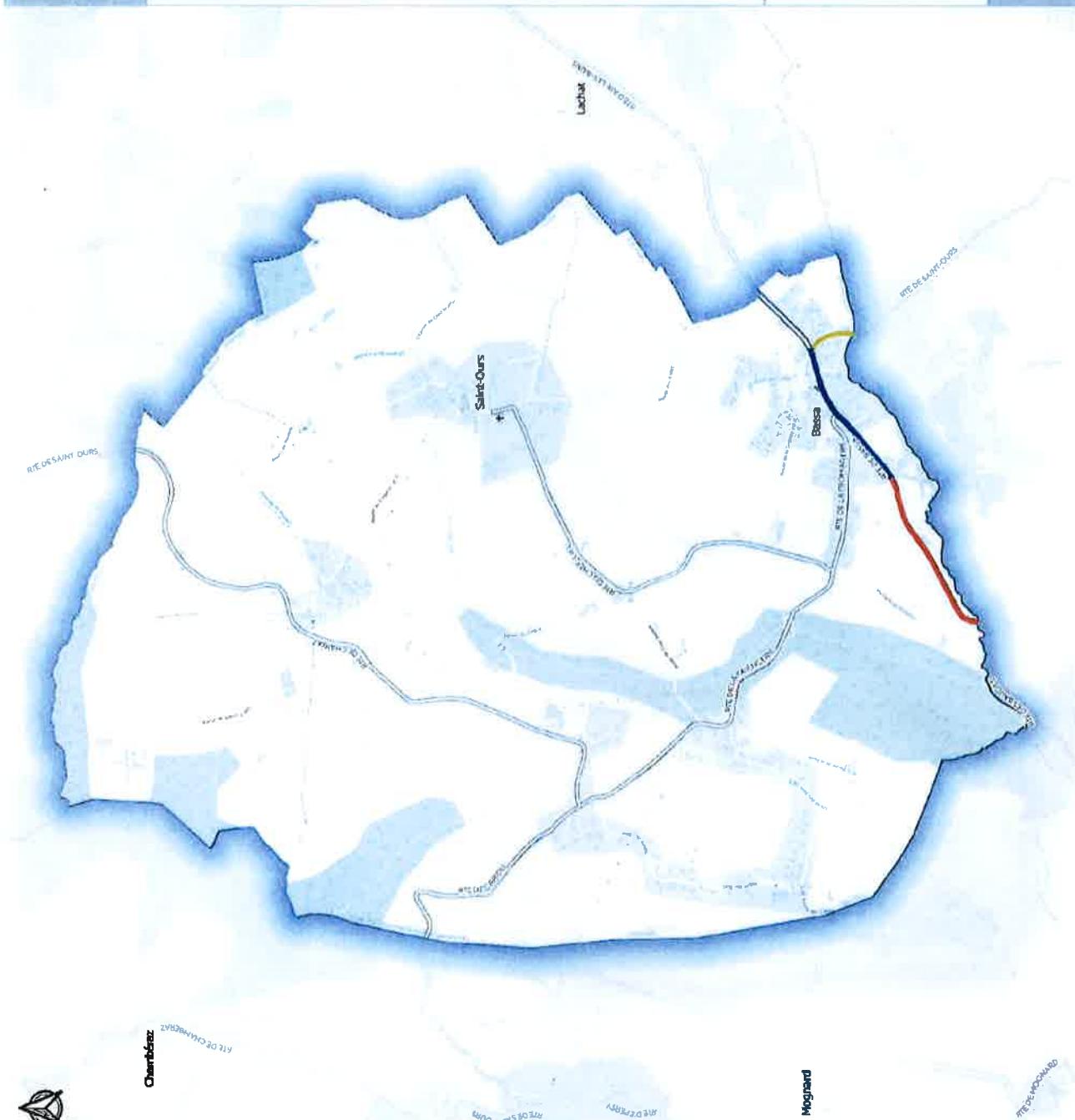
Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
 - Réseau secondaire
 - Réseau communal



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



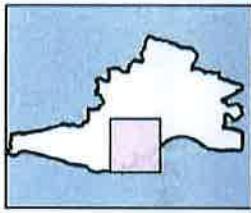
**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Saint-Pierre-de-Curtille**

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Realisation :
Agence Ecocommobilé Savoie Mont-Blanc 2021

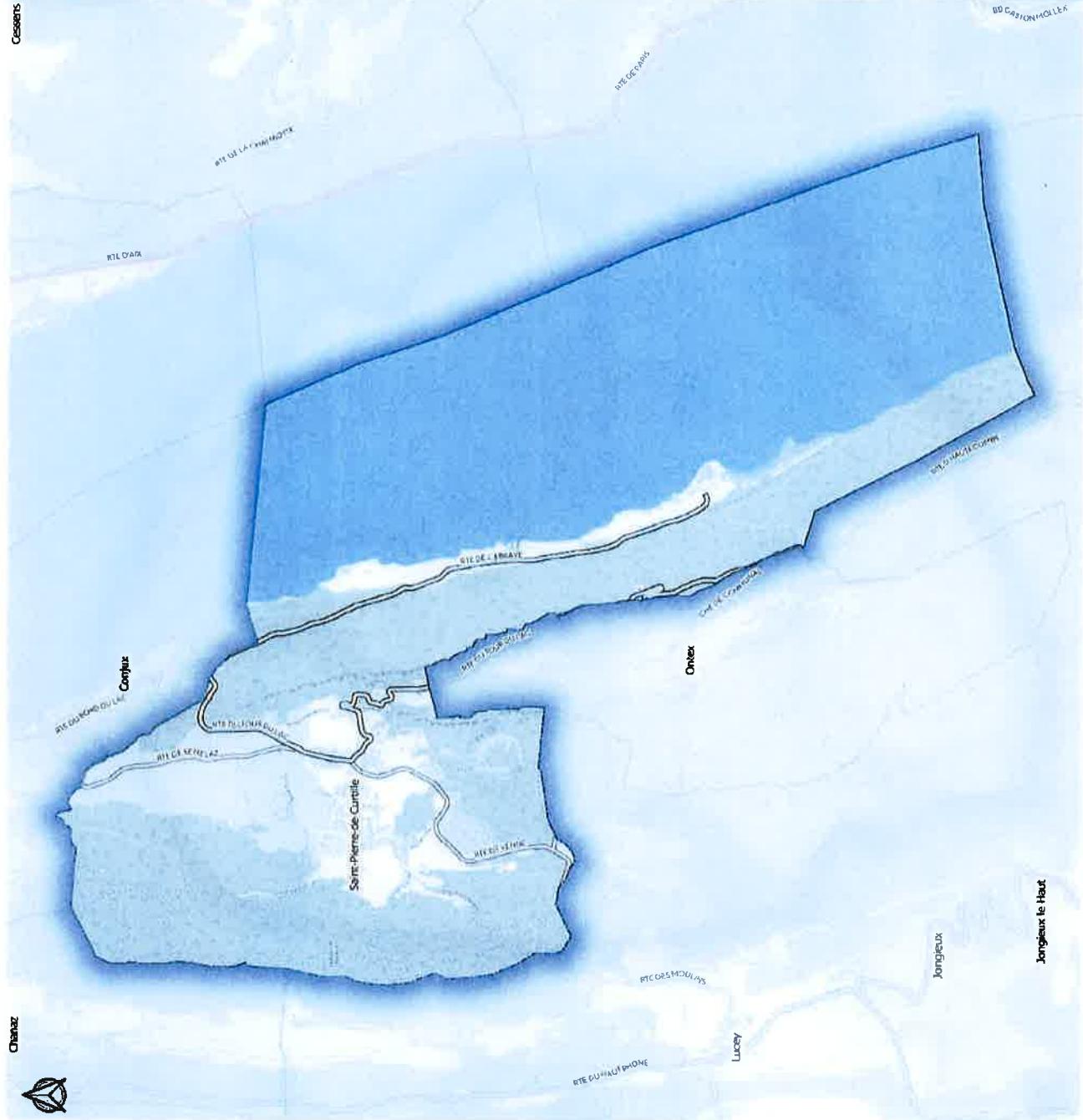


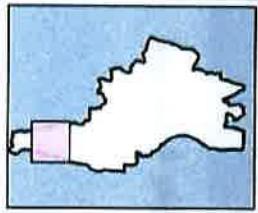
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Serrières-en-Chautagne

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecocommobilis Savoie Mont-Blanc 2021



Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Tresserve

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
 - Réseau secondaire
 - Réseau communal



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :
Agence Framabiké Savoie Mont-Blanc 2001

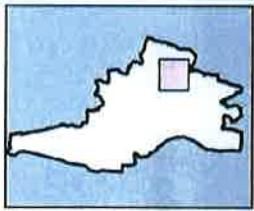
**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Trévignin**

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecocommobilé Savoie Mont-Blanc 2021

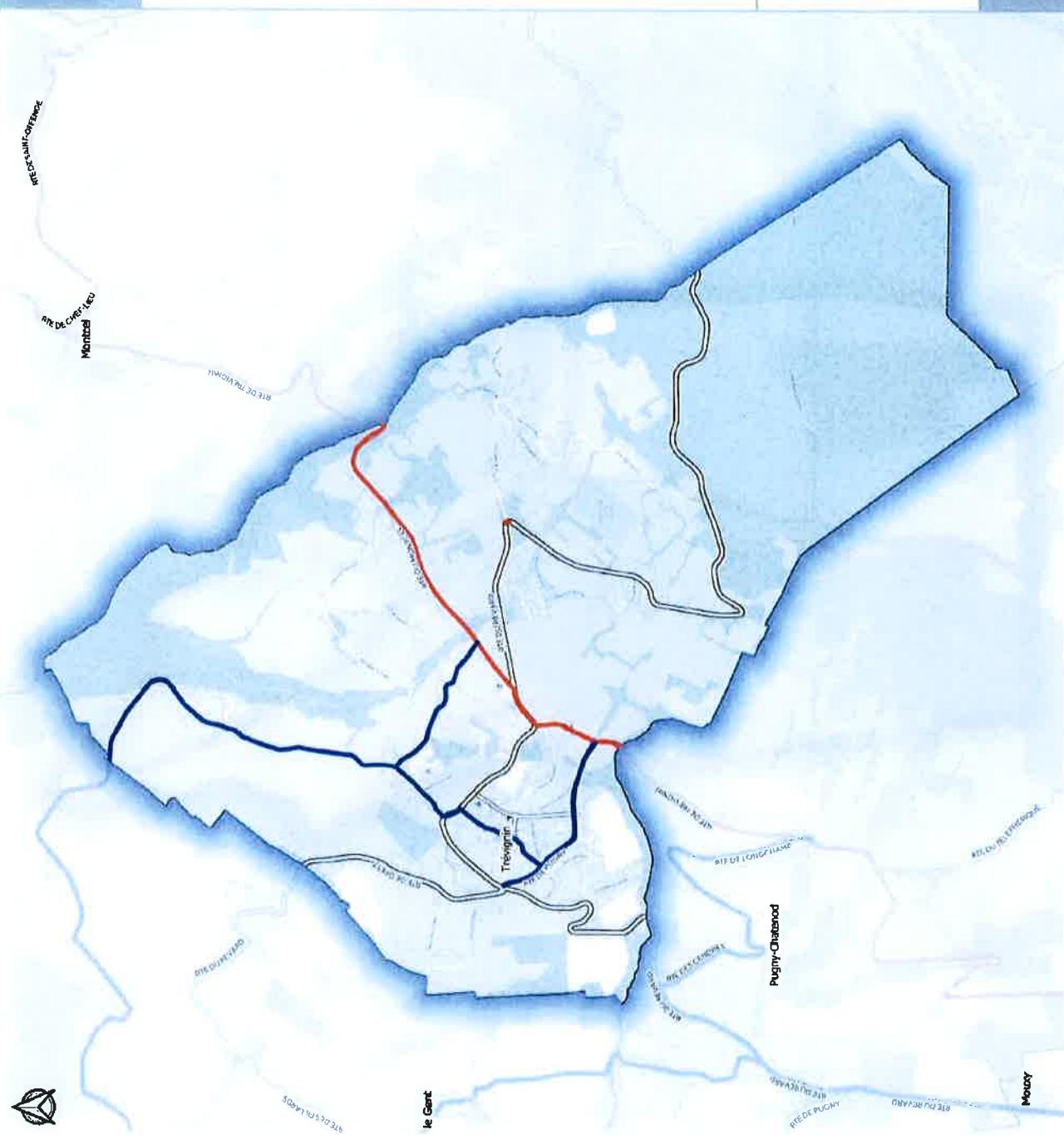


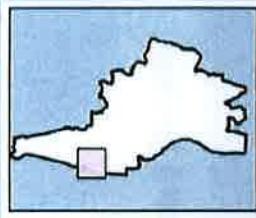
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Vions

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecocertilité Savoie Mont-Blanc 2021

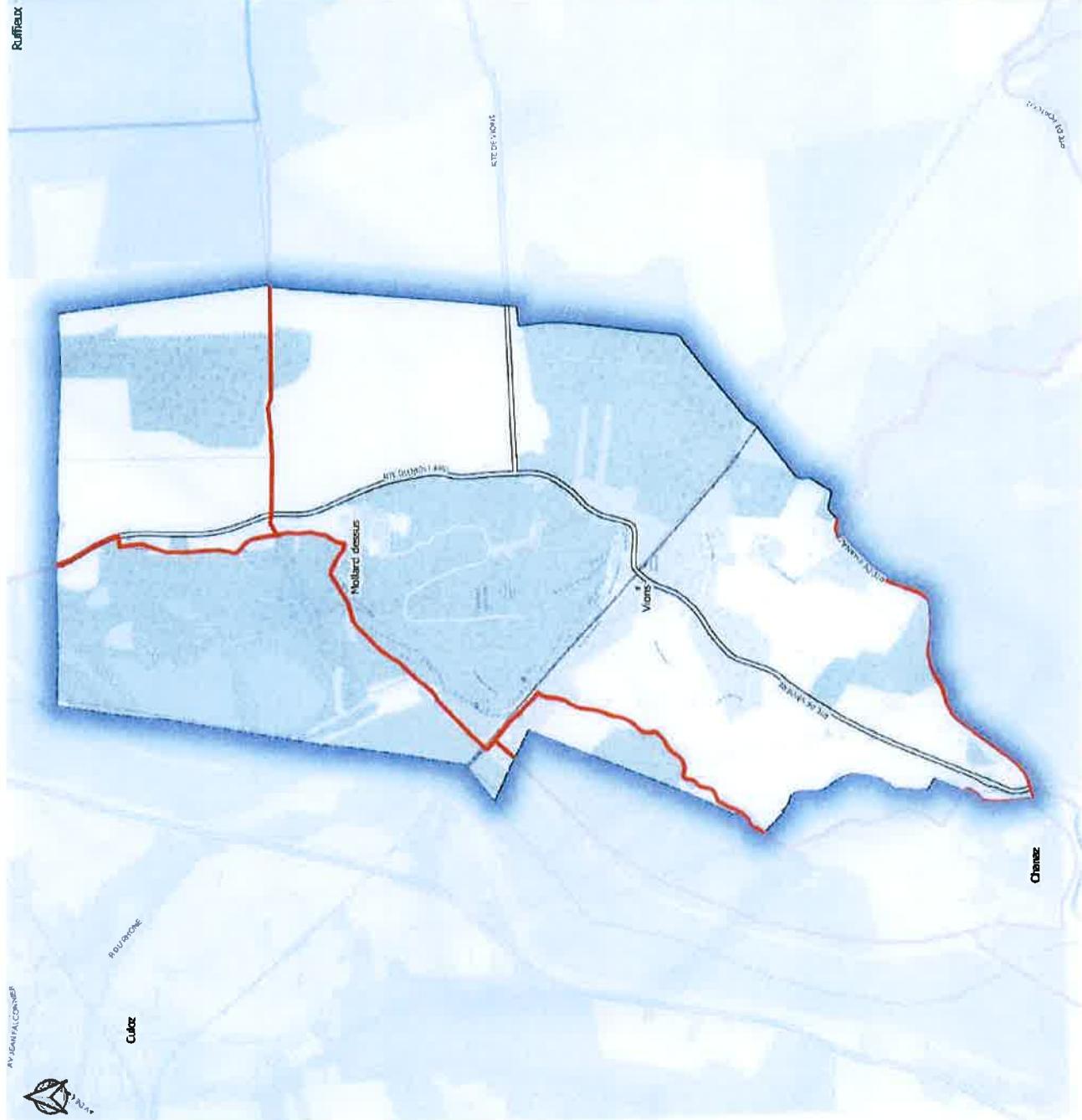
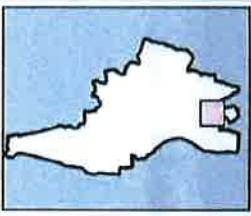


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Viviers-du-Lac

Réseau cyclable à terme

Légende

- The diagram illustrates three concentric network layers. The innermost layer is labeled "Réseau structurant" in red. The middle layer is labeled "Réseau secondaire" in blue. The outermost layer is labeled "Réseau communautaire" in green. Each label is positioned above its corresponding colored circle.



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

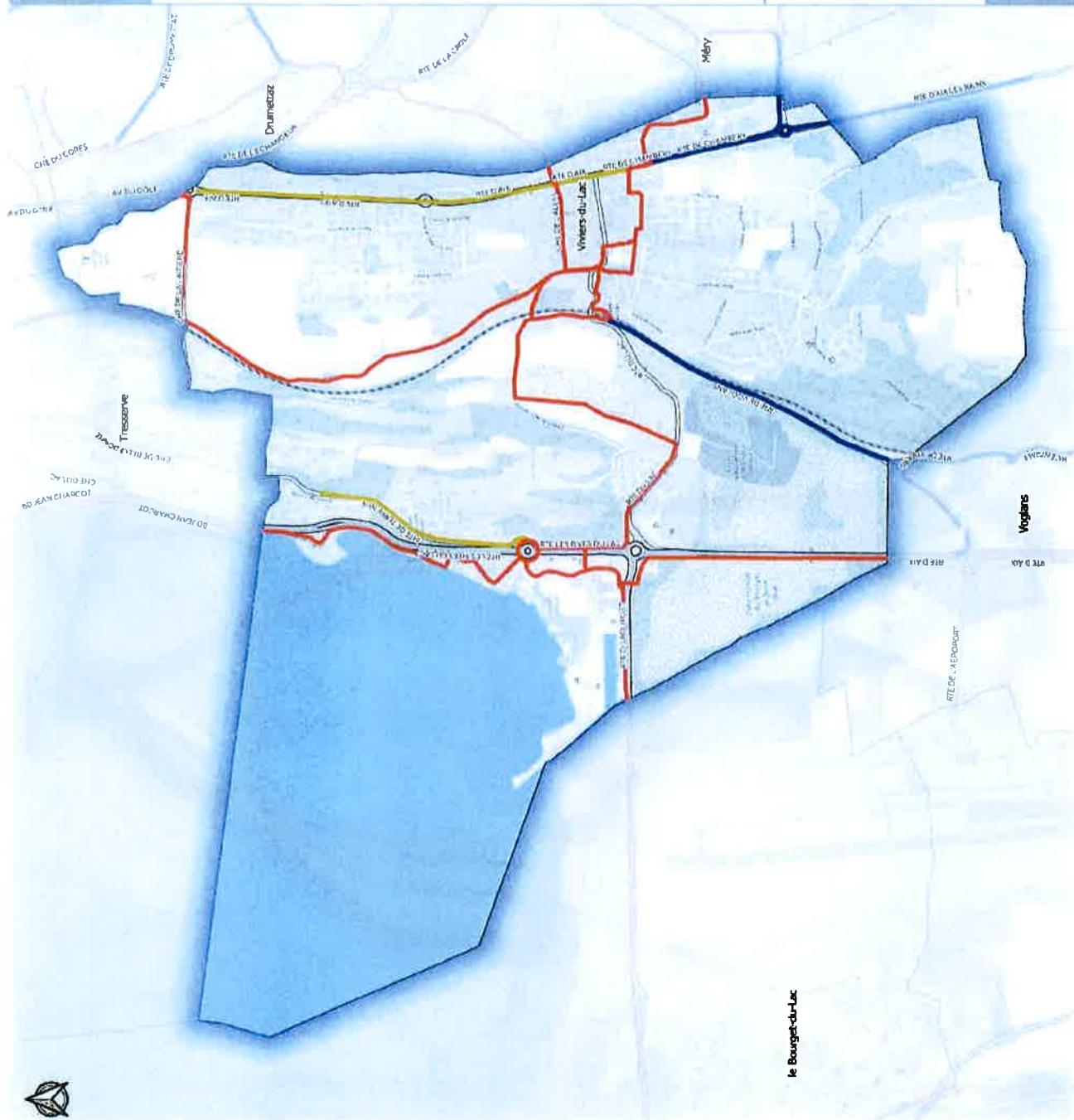


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Voglians

Réseau cyclable à terme

Légende

- Réseau structurant
 - Réseau secondaire
 - Réseau communal



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

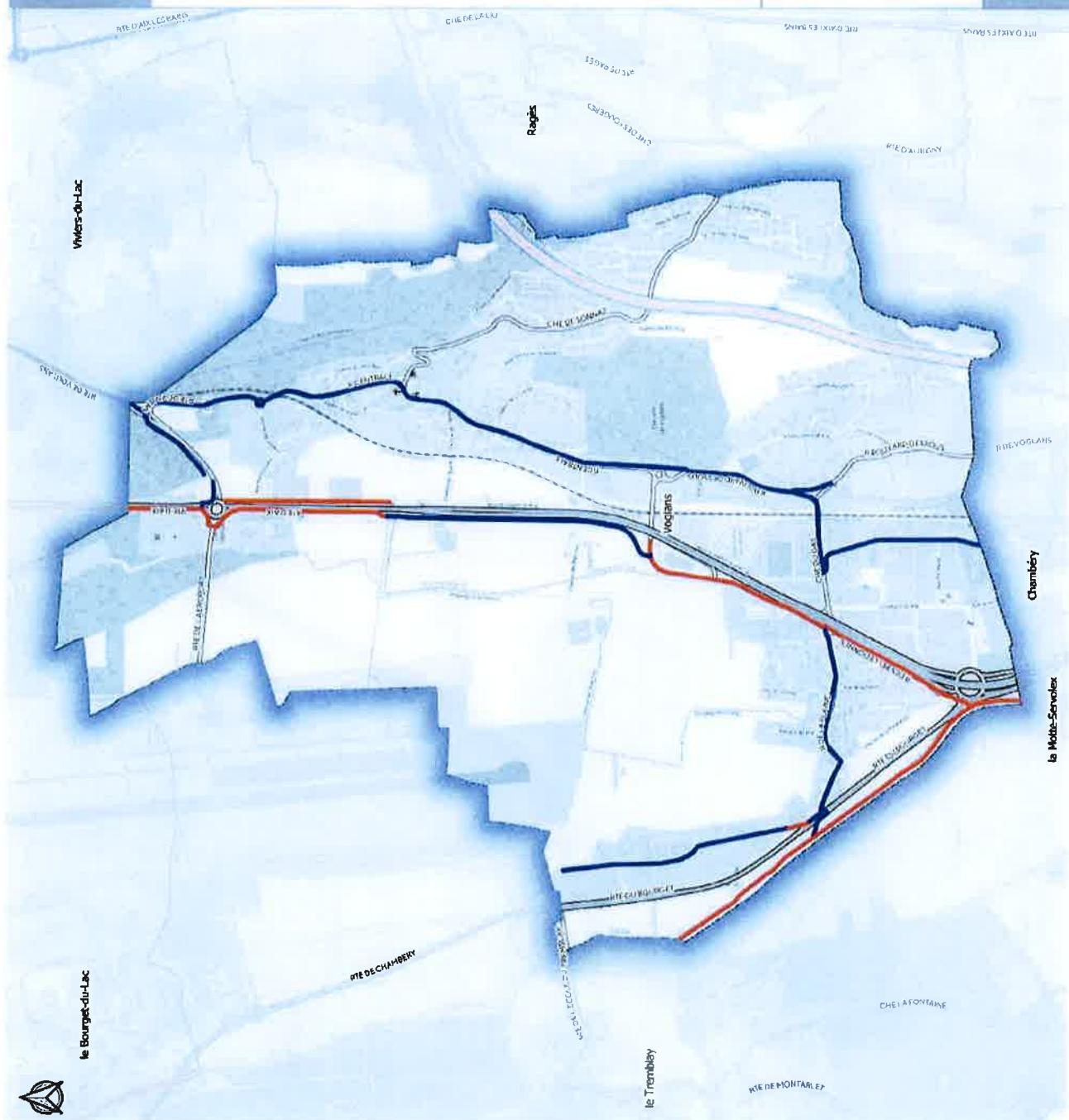


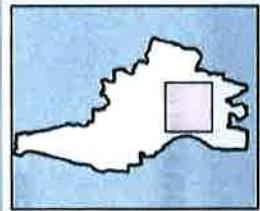
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Aix-les-Bains

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
 - Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Réseau communal
 - Réseau structurant
 - Existant conservable

— Existant conservable en l'état



E-mail de carte : 3D TOPO IGN

Réalisation :
Agence Ecocomptoir Savoie Mont-Blanc 2021



Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Bourdeau

Réseau secondaire

Légende

Réseau préconisé

— Court terme

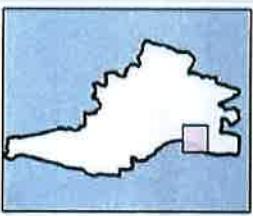
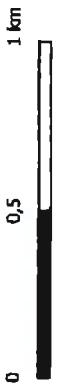
— Moyen terme

••• Long terme

— Réseau communal

— Réseau structurant

— Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecotomilité Savoie-Mont-Blanc 2021

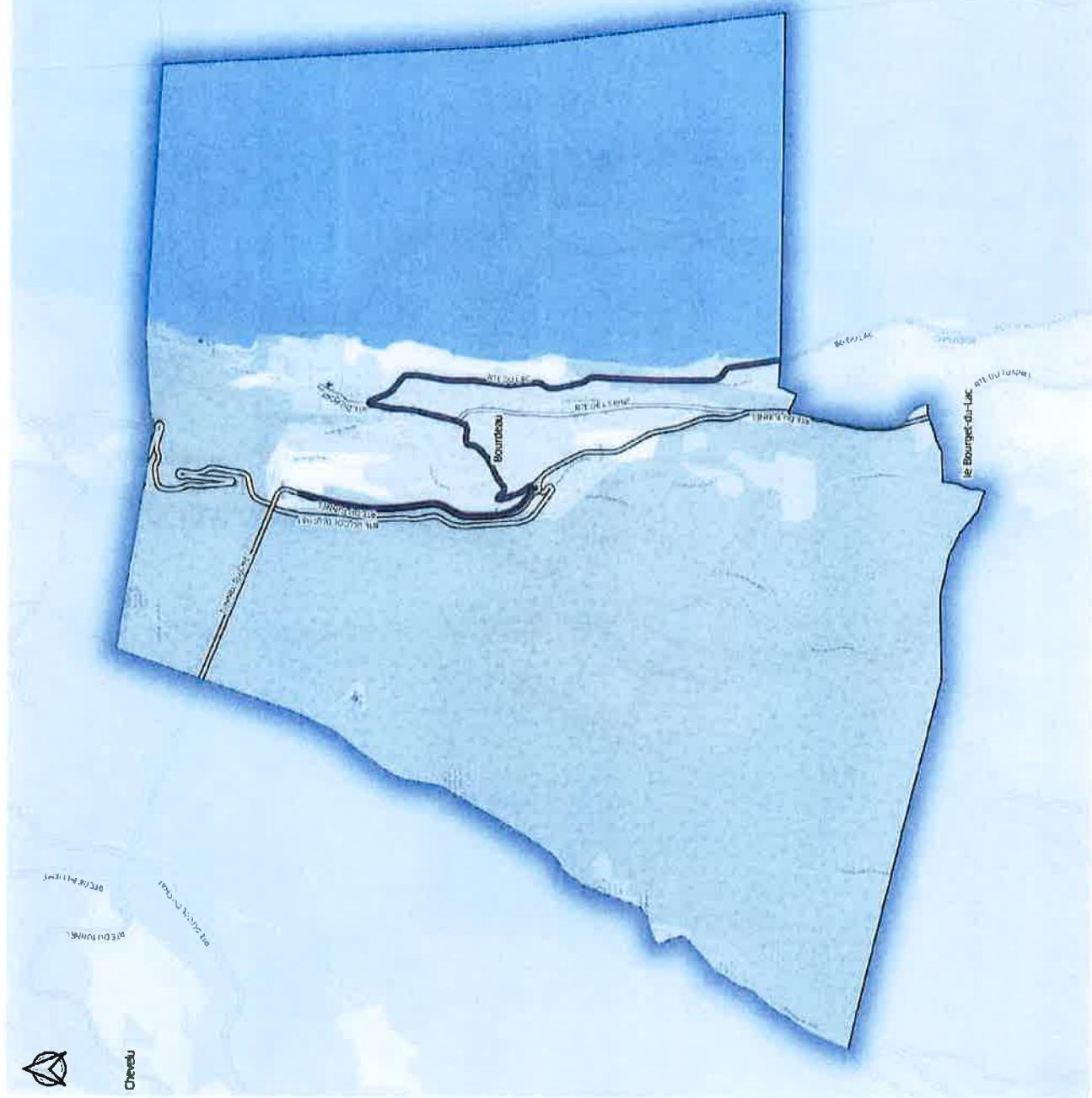


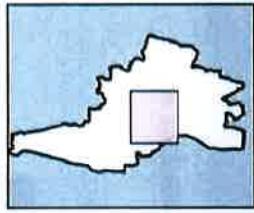
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Brison-Saint-Innocent

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Réseau communal
 - Réseau structurant
 - Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecocommilité Savoie Mont-Blanc 2021

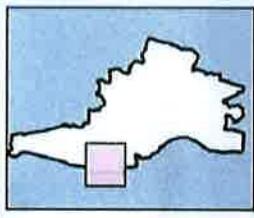
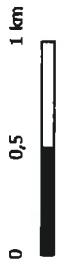


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Chanaz

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Réseau communal
 - Réseau structurant
 - Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :
Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc - 2021



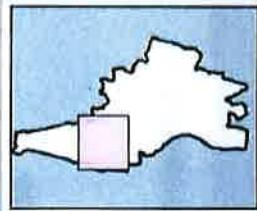
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Chindrieux

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Réseau communal
 - Réseau structurant
 - Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

Saint-Germain-lès-Chambon

Saint-Pierre-de-Curtille



Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Conjux

Réseau secondaire

Légende

Réseau préconisé

— Court terme

— Moyen terme

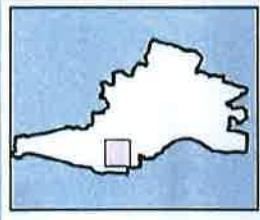
••• Long terme

— Réseau communal

— Réseau structurant

— Existant conservable en l'état

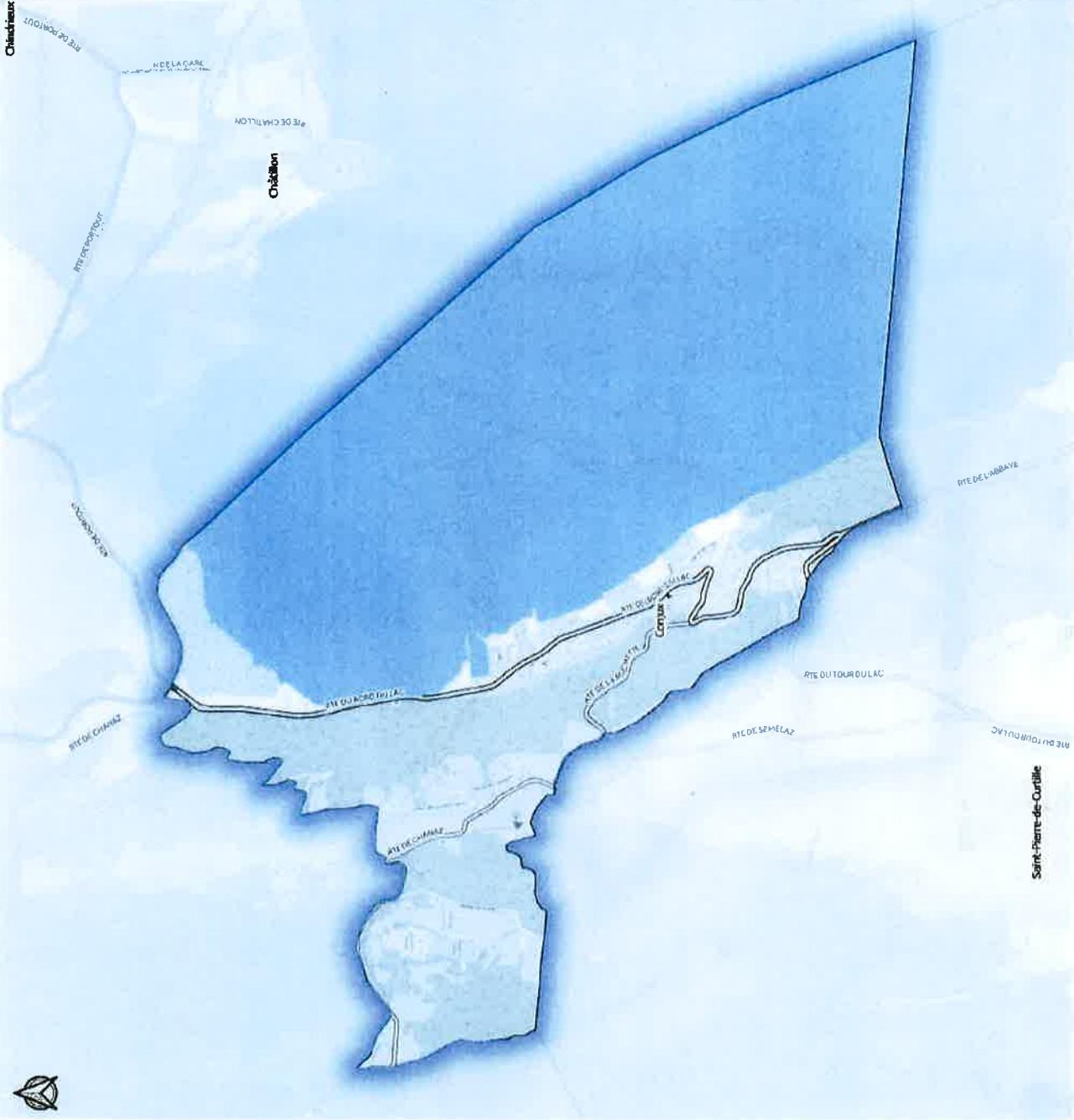
0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Écromobilité Savoie Mont-Blanc 2021



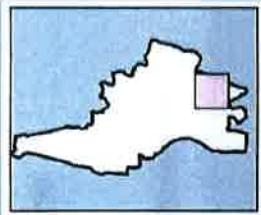
**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Drumettaz-Claraond**

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Réseau communal
 - Réseau structurant
 - Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :
Agence Ecocommobilé Savoie Mont-Blanc 2021

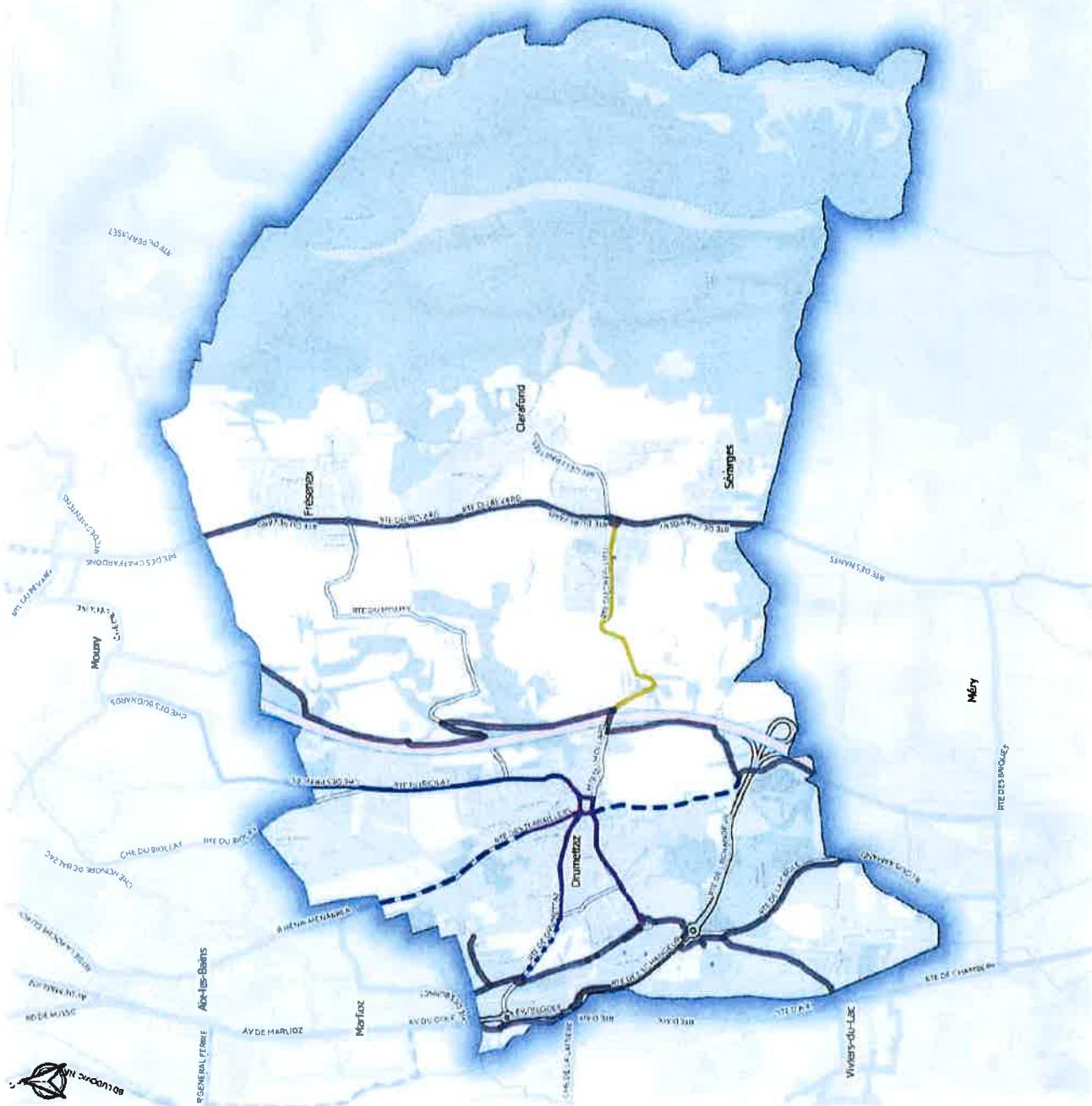


Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Entrelacs

Réseau secondaire

Légende

Réseau préconisé

Court terme

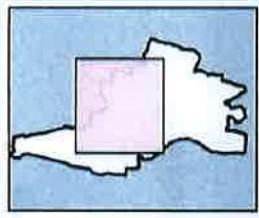
Moyen terme

Long terme

Réseau communal

Réseau structurant

Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



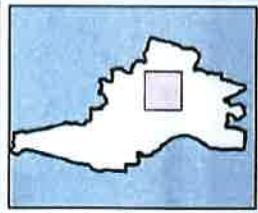
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Grésy-sur-Aix

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - - - Moyen terme
 - Long terme
 - Réseau communal
 - Réseau structurant
 - Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecocommobilé Savoie Mont-Blanc 2021

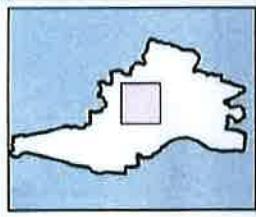
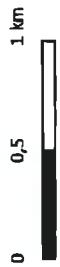


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
La Biolle

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Réseau communal
- Réseau structurant
- Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TUPOLÉN

Réalisation :
Agence d'éco-mobilité Savoie Mont-Blanc 2021



Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
La Chapelle-du-Mont-du-Châtel

Réseau secondaire

Légende

Réseau préconisé

— Court terms

— Moyen terme

- Long terme
- Réseau communal

Réseau structurant

— Existant conservable en l'état



Front de carte : BD TUPOIGN

Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

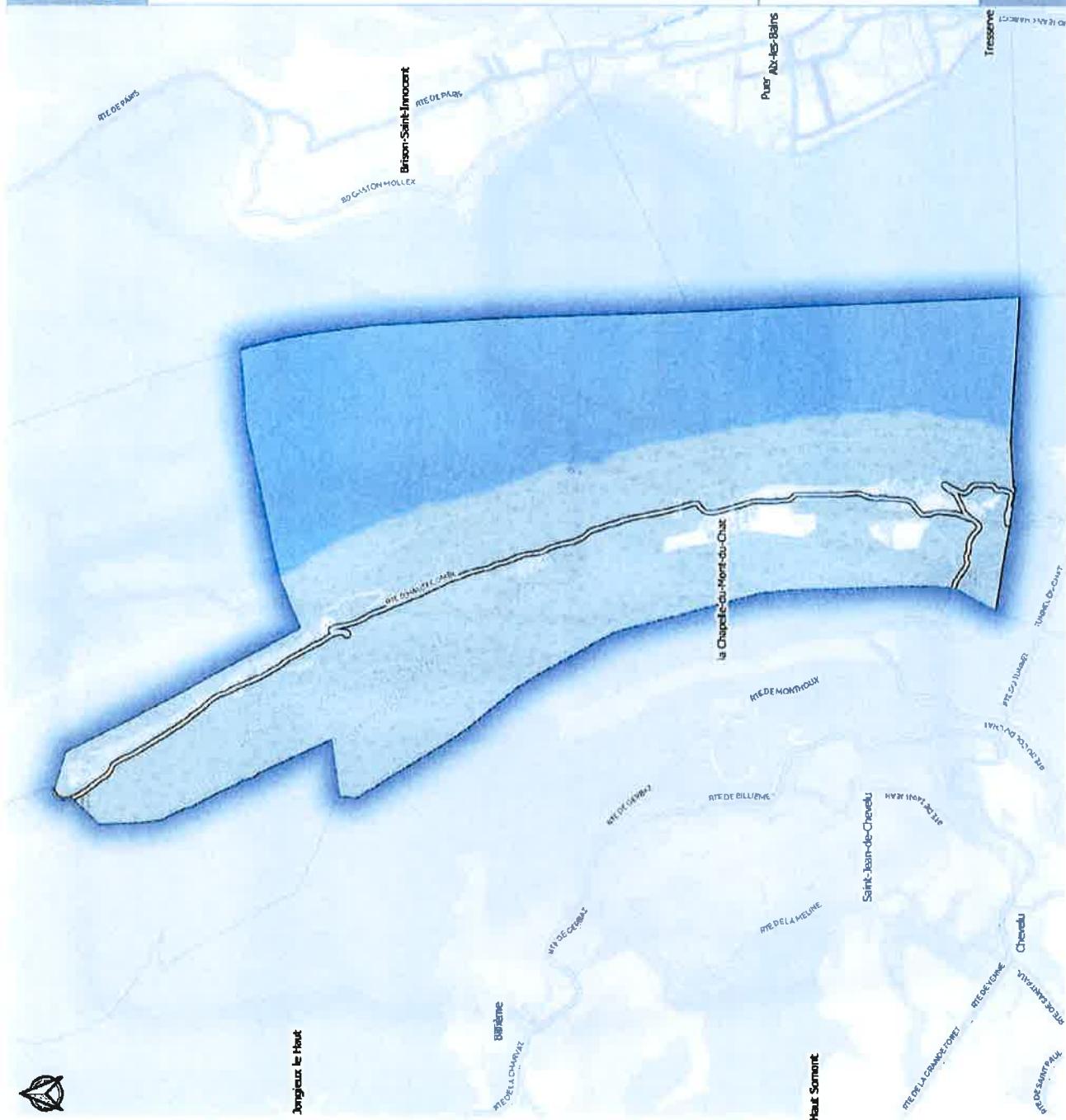


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Le Bourget-du-Lac

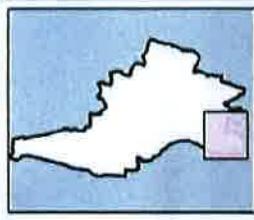
Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - - - Moyen terme
 - • • Long terme
 - Réseau communal
 - Réseau structurant

— Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

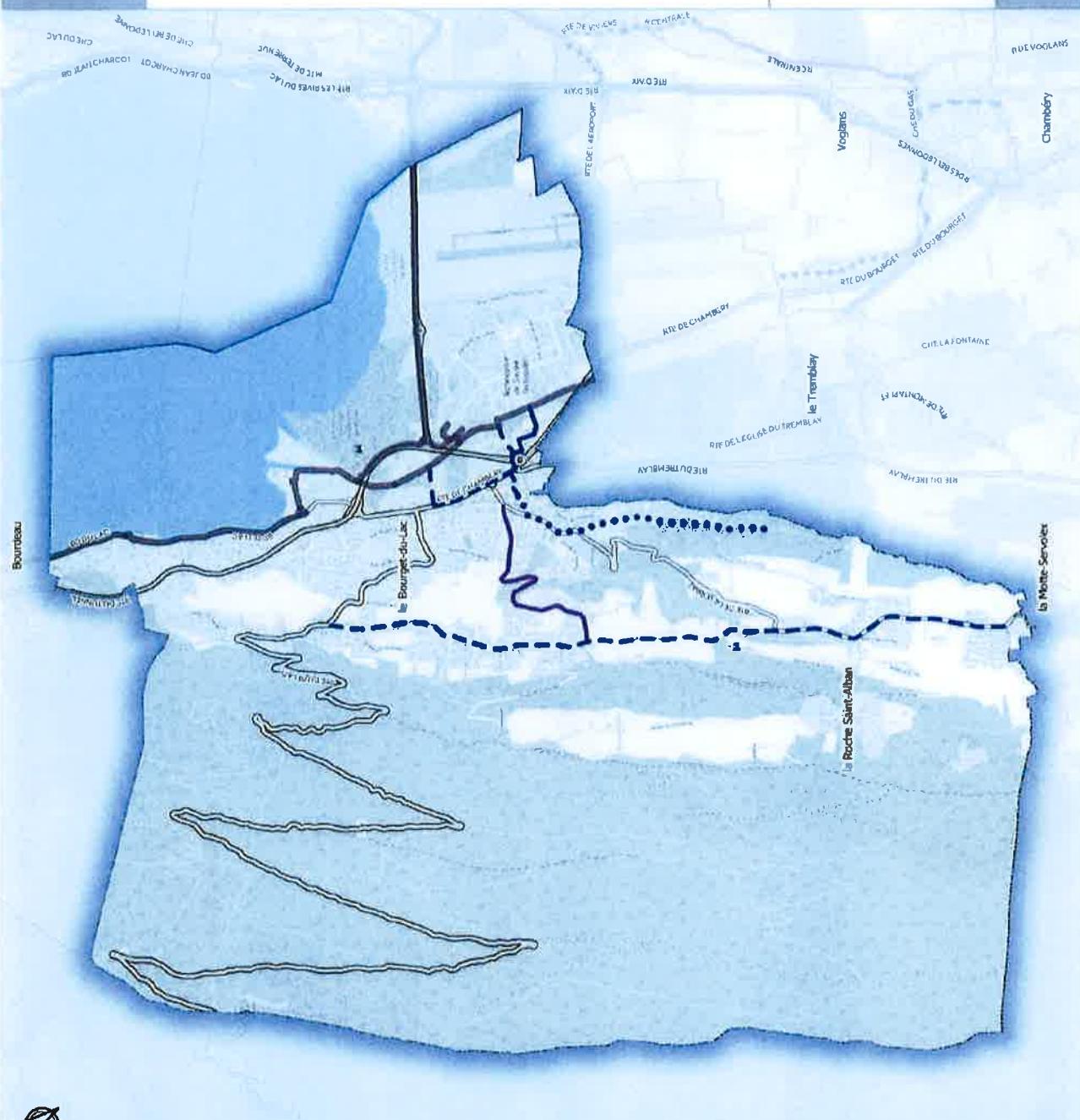


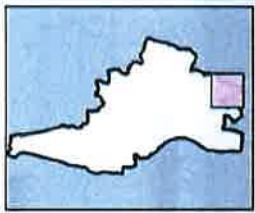
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Méry

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
 - Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Réseau communal
 - Réseau structurant
 - Existant conservable

1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :
Agence Ecocommilité Savoie Mont-Blanc 2021



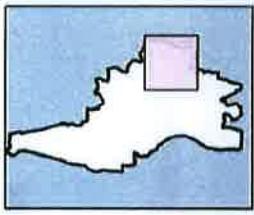
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Montcel

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Réseau communal
- Réseau structurant
- Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :
Agence Fémomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

la Mapa



Réfex

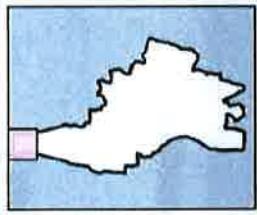
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Motz

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Réseau communal
 - Réseau structurant
 - Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecromobilité Savoie Mont-Blanc 2021



Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Mouxy

Réseau secondaire

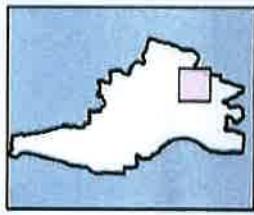
Légende

Réseau préconisé

- Court terme
- - Moyen terme
- • Long terme
- Réseau communal
- Réseau structurant

— Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Économique Savoie Mont-Blanc 2011

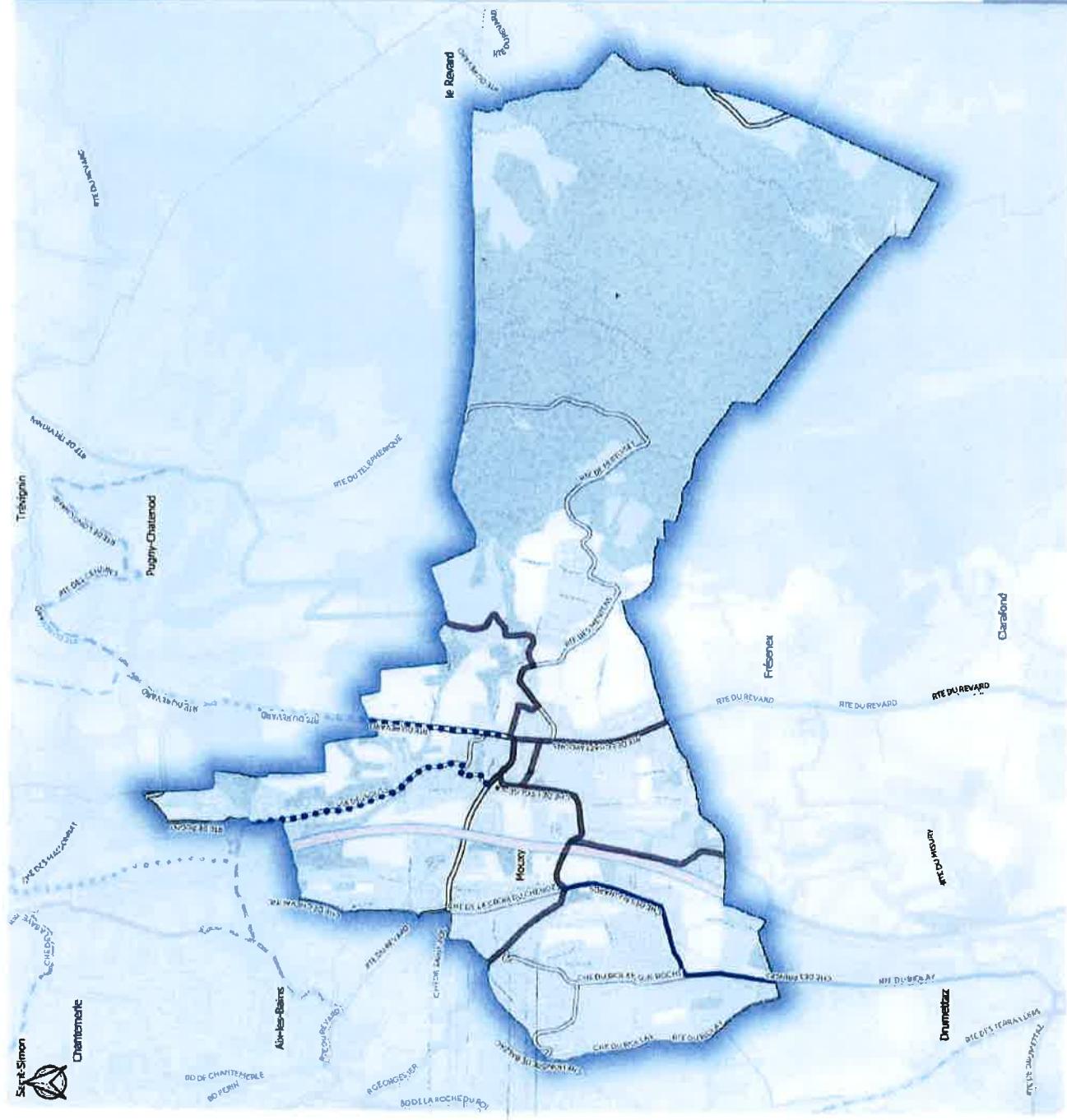


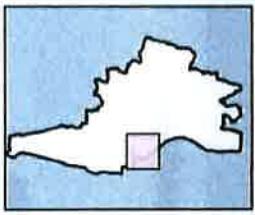
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Ontex

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
 - Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Réseau communal
 - Réseau structurant
- Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



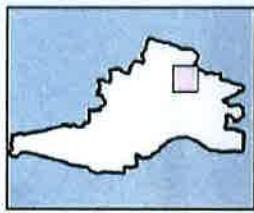
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Pugny-Chatenod

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
 - Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Réseau communal
- Réseau structurant
- Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :
Agence Economobilité Savoie Mont-Blanc 2021



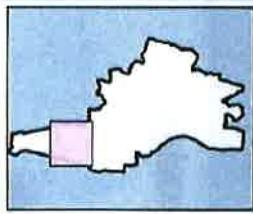
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Ruffieux

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - - - Moyen terme
 - • • Long terme
 - Réseau communal
 - Réseau structurant
 - Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecocommilité Savoie Mont-Blanc 2021

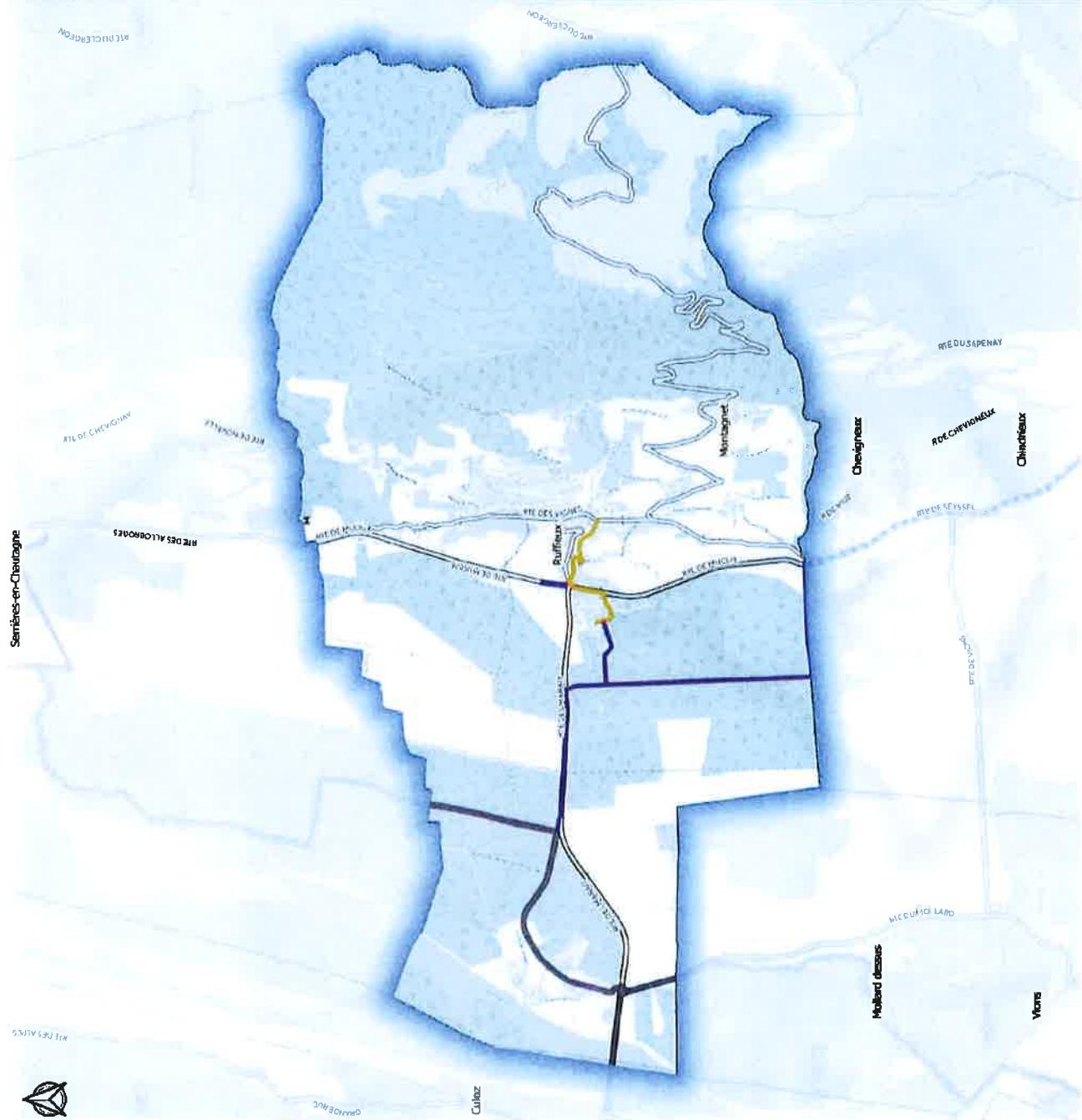


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Saint-Offenge

Réseau secondaire

Légende

Réseau préconisé

— Court terme

— Moyen terme

••• Long terme

— Réseau communal

— Réseau structurant

— Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond du plan : BD TIGRIS
Réalisation :
Agence Ecocommunity Savoie Mont-Blanc 2021

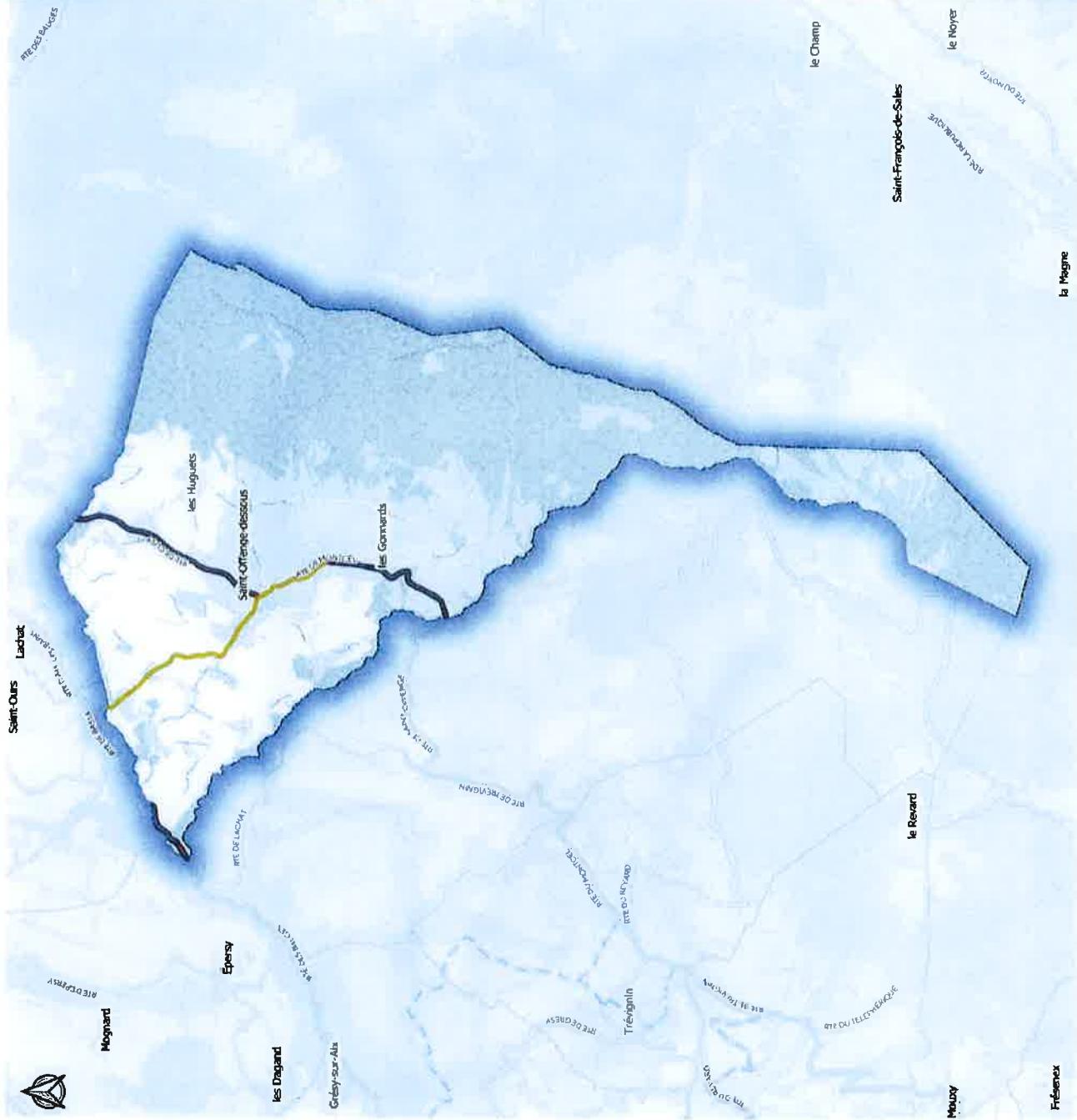


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Saint-Ours

Réseau secondaire

Légende

Réseau préconisé

— Court terme

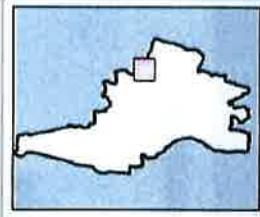
-- Moyen terme

.... Long terme

— Réseau communal

— Réseau structurant

— Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecromobilité Savoie Mont-Blanc 2021

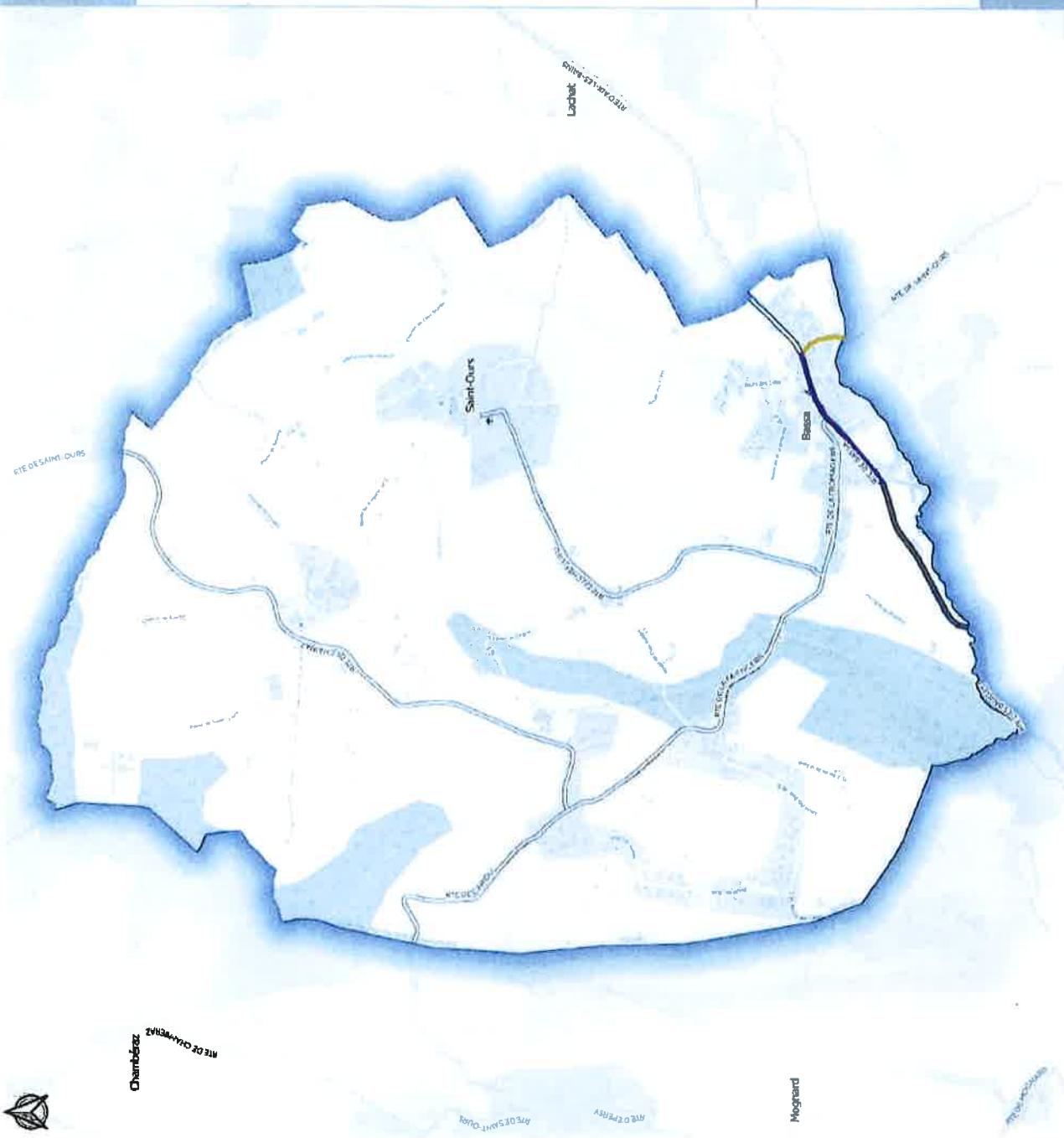


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Saint-Pierre-de-Curtille

Réseau secondaire

Légende

Réseau préconisé

Court terme

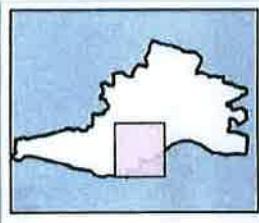
Moyen terme

Long terme

Réseau communal

Réseau structurant

Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecocommobilé Savoie Mont-Blanc 2021

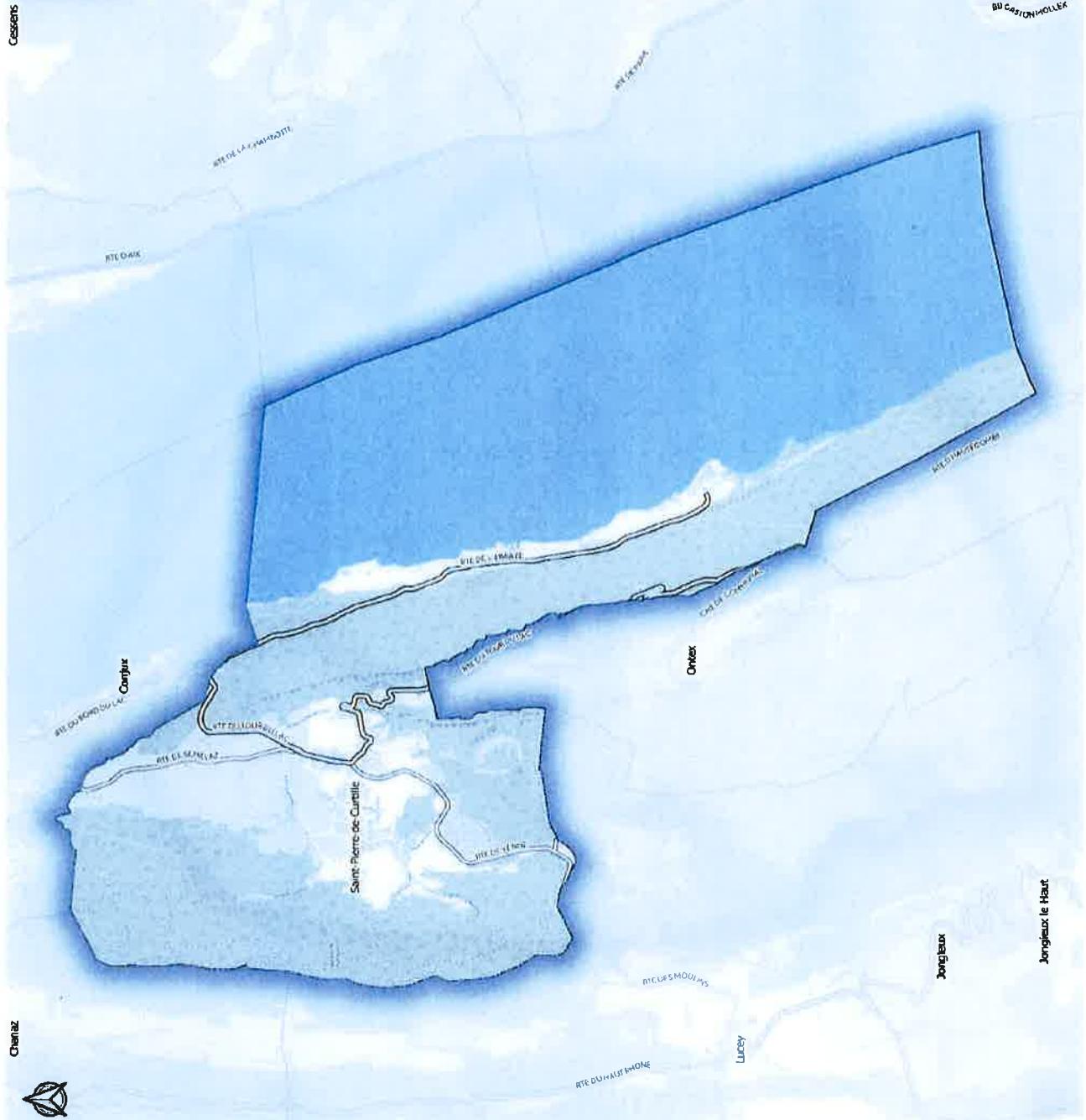


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Serrières-en-Chautagne

Réseau secondaire

Légende

Réseau préconisé

— Court terme

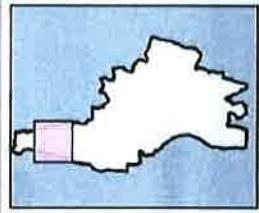
-- Moyen terme

.... Long terme

— Réseau communal

— Réseau structurant

— Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

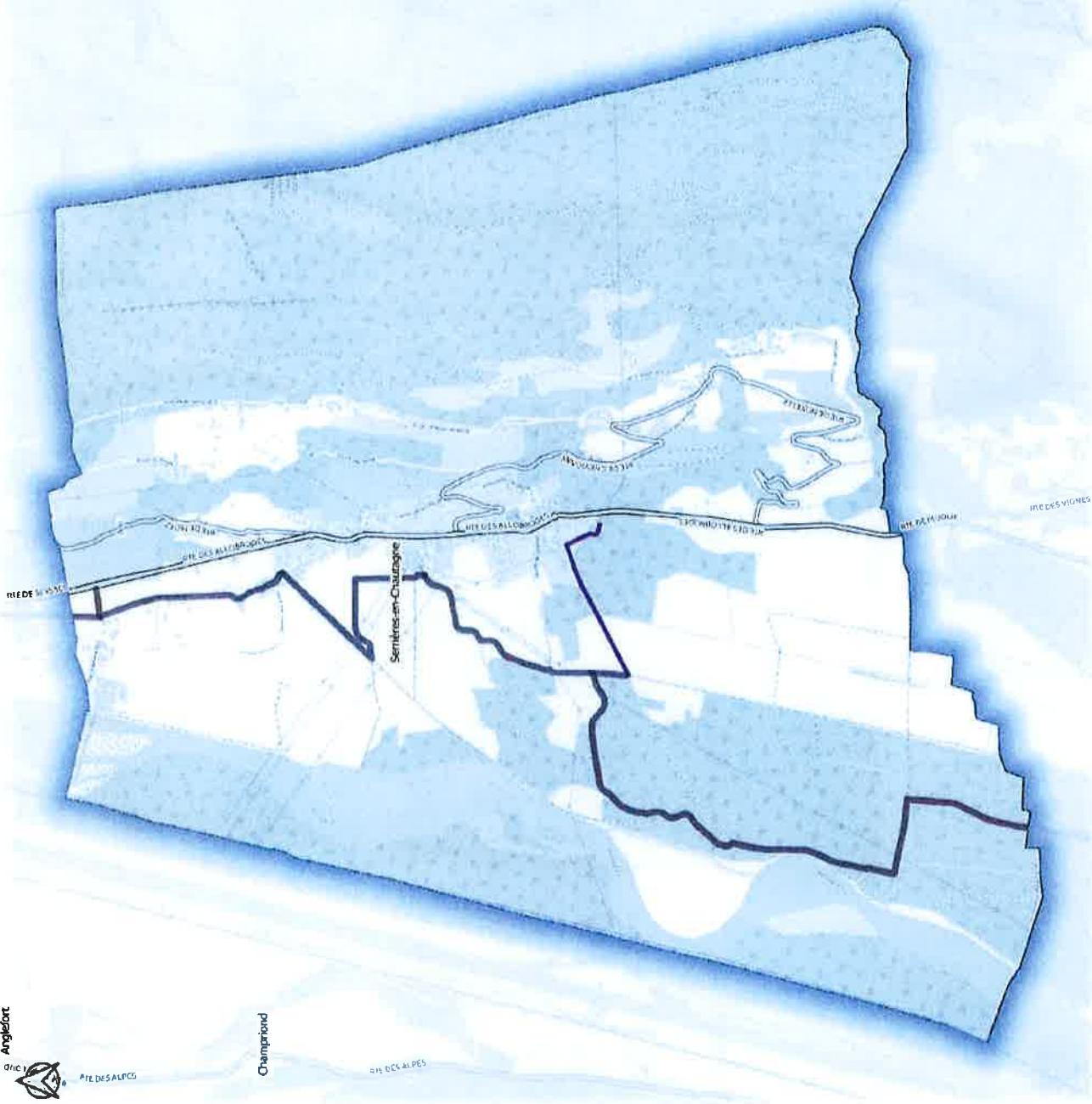
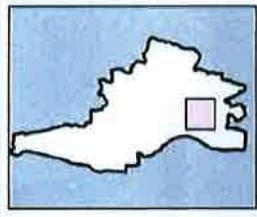


Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Tresserve

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
 - Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Réseau communal
- Réseau structurant
- Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :
Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

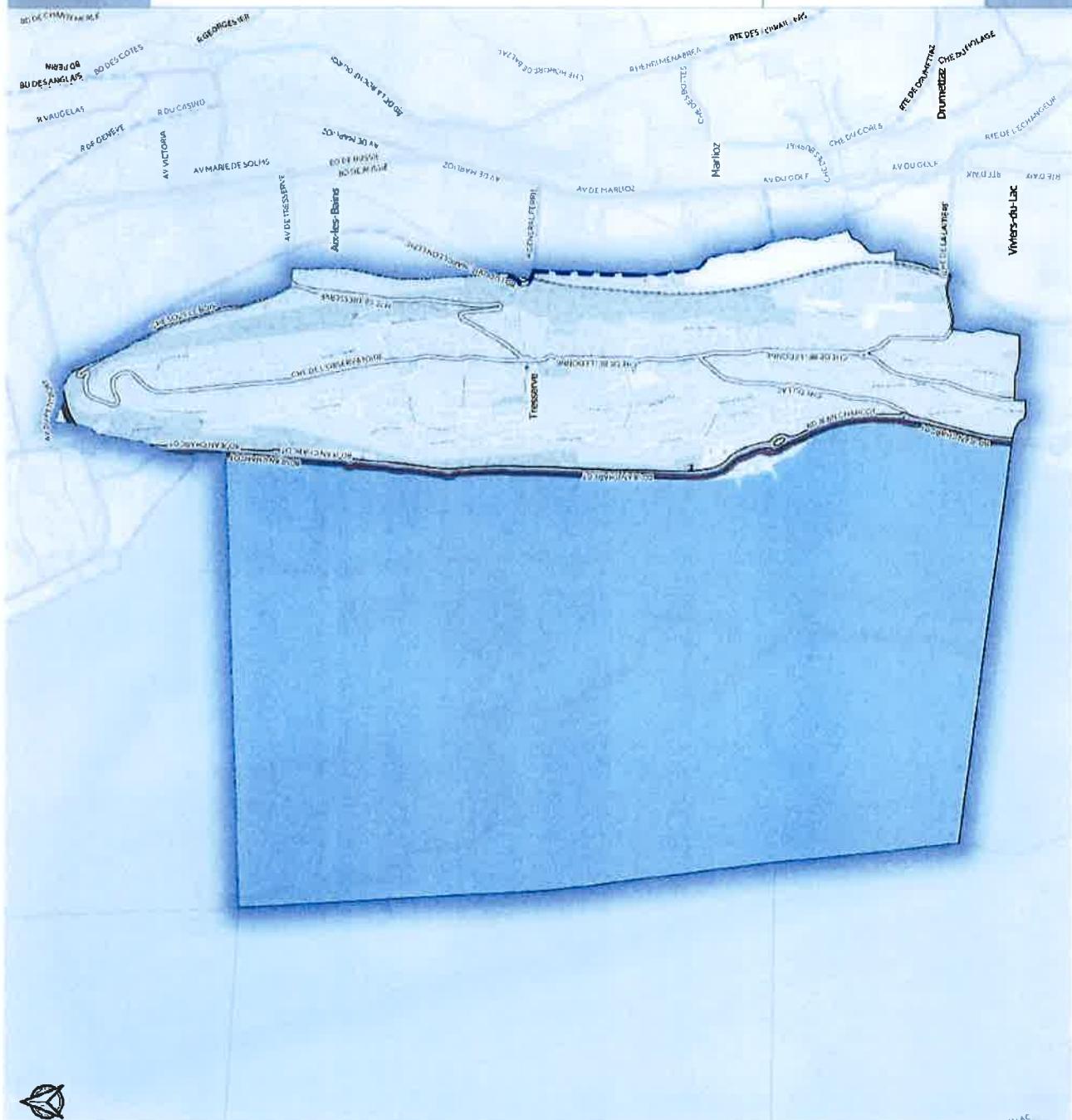


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Trévignin

Réseau secondaire

Légende

Réseau préconisé

— Court terme

— — Moven teme

--- Lecture 1

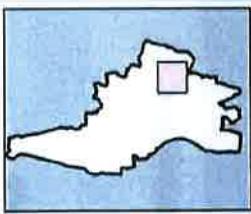
גָּדוֹלָה
רְבָנָה
וְעַמְּדָה

Réseau communal

Dáccau strumenti

הנבסה על ערכיהם או

→ Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Vions

Réseau secondaire

Légende

Réseau préconisé

— Court terme

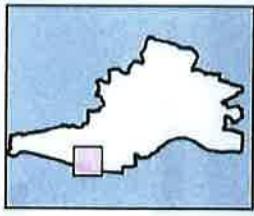
- - Moyen terme

• • Long terme

— Réseau communal

— Réseau structurant

— Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Realisation :

Agence Economie Savoie Mont-Blanc 2021

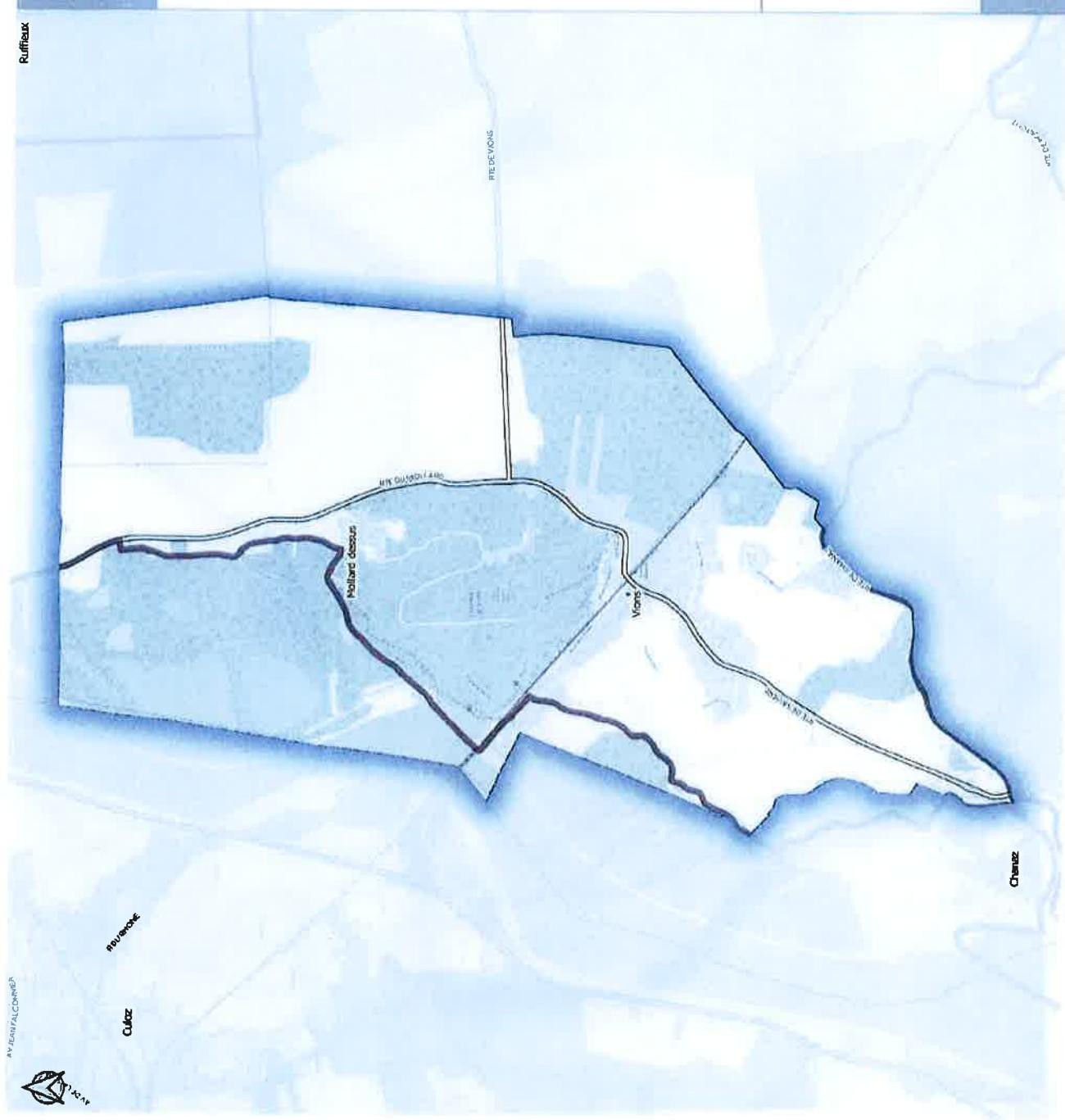
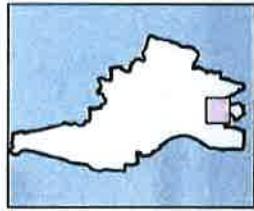


Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Viviers-du-Lac

Réseau secondaire

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Réseau communal
 - Réseau structurant
 - Existant conservable en l'état
- 0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPOIGN

Réalisation :
Agence Ecocommilité Savoie Mont-Blanc 2021

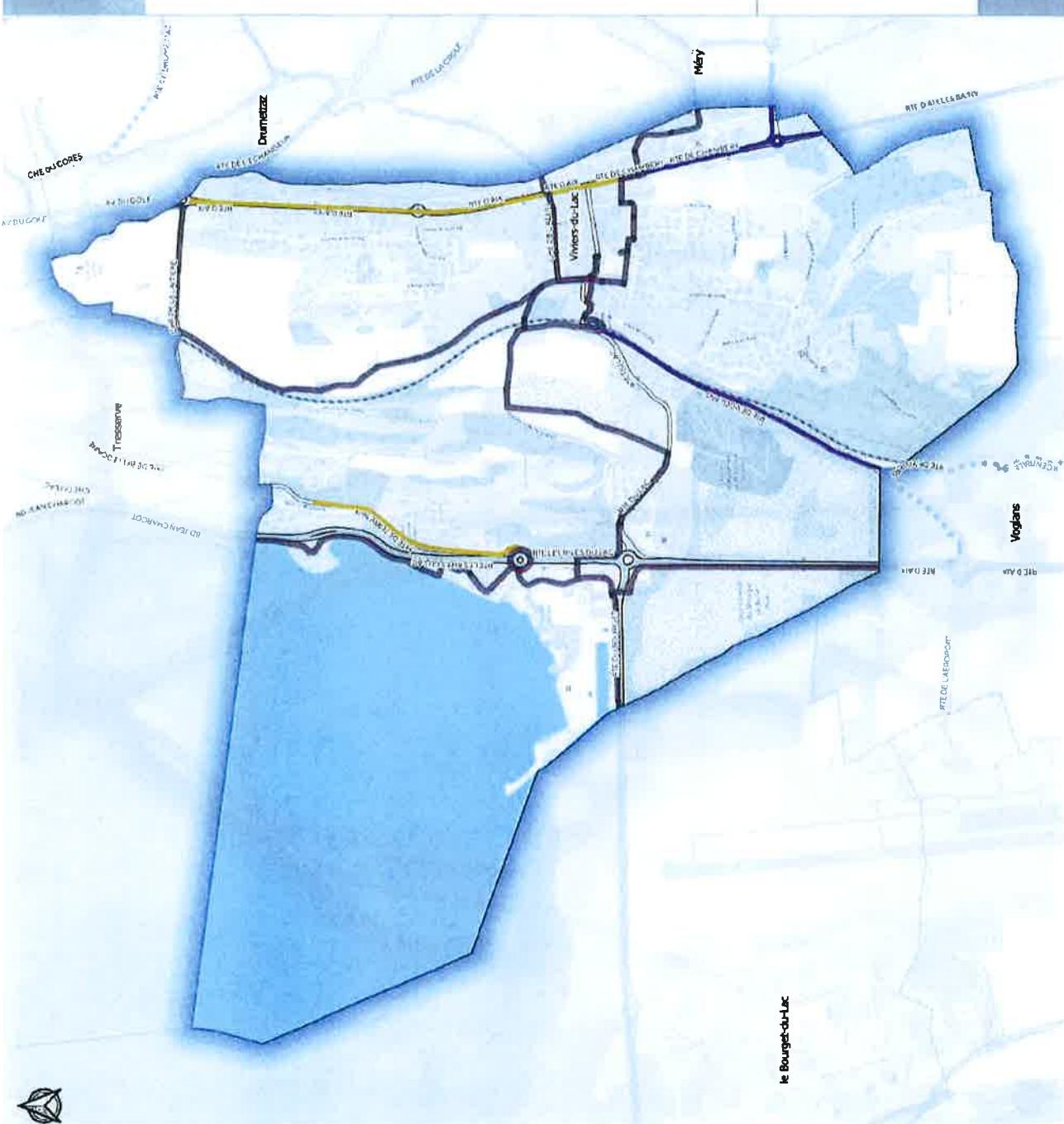


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Voglans

Réseau secondaire

Légende

Réseau préconisé

— Court terme

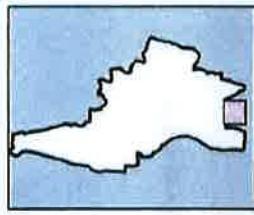
— Moyen terme

••• Long terme

— Réseau communal

— Réseau structurant

— Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

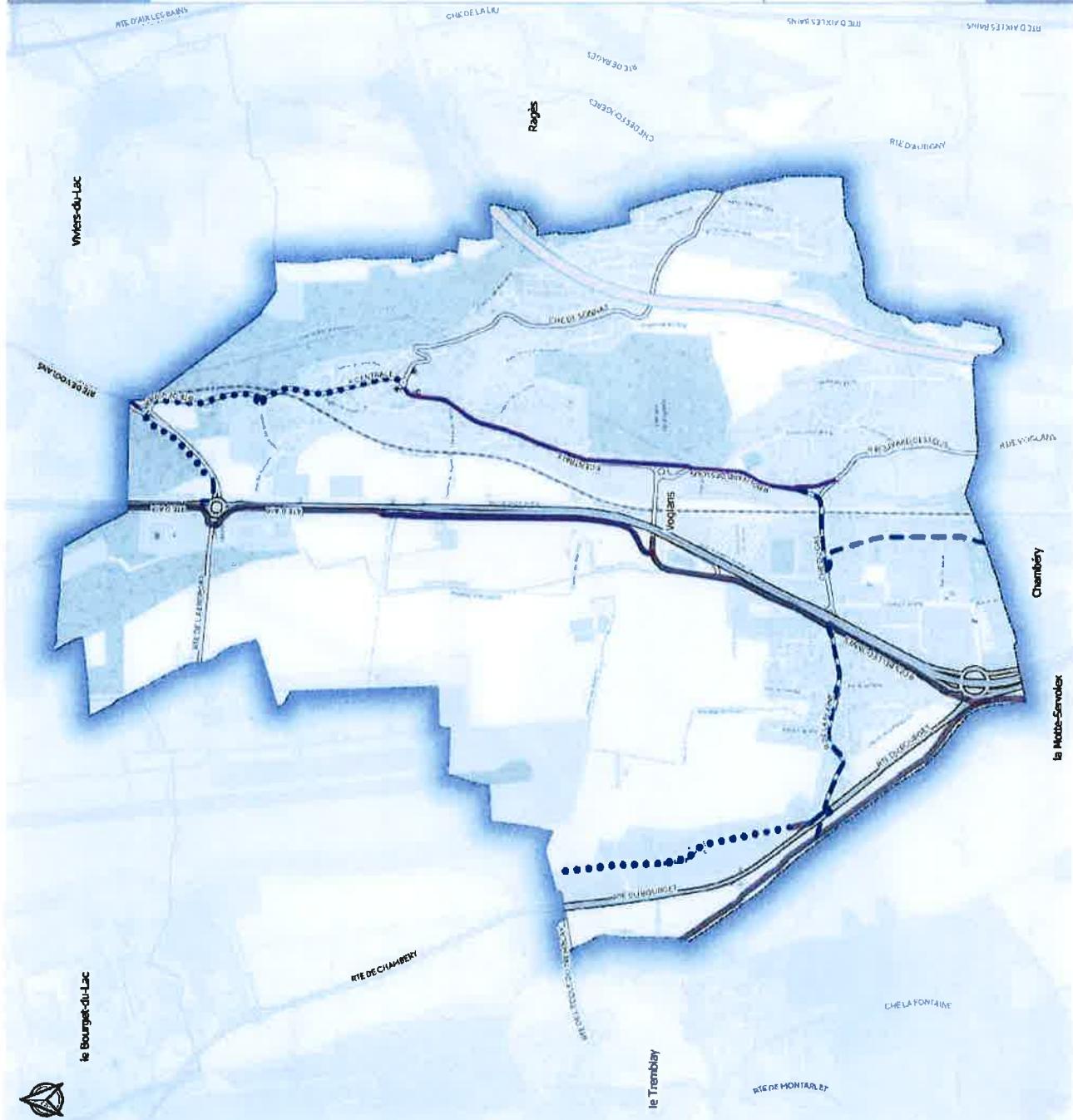


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Aix-les-Bains

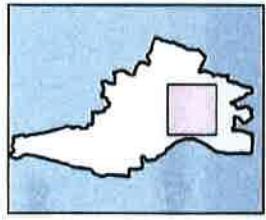
Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

- Court terme
 - - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Existant cons...

► Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPOIGN

Réalisation

Agence Ecromobilité Savoie Mont-Blanc 2021

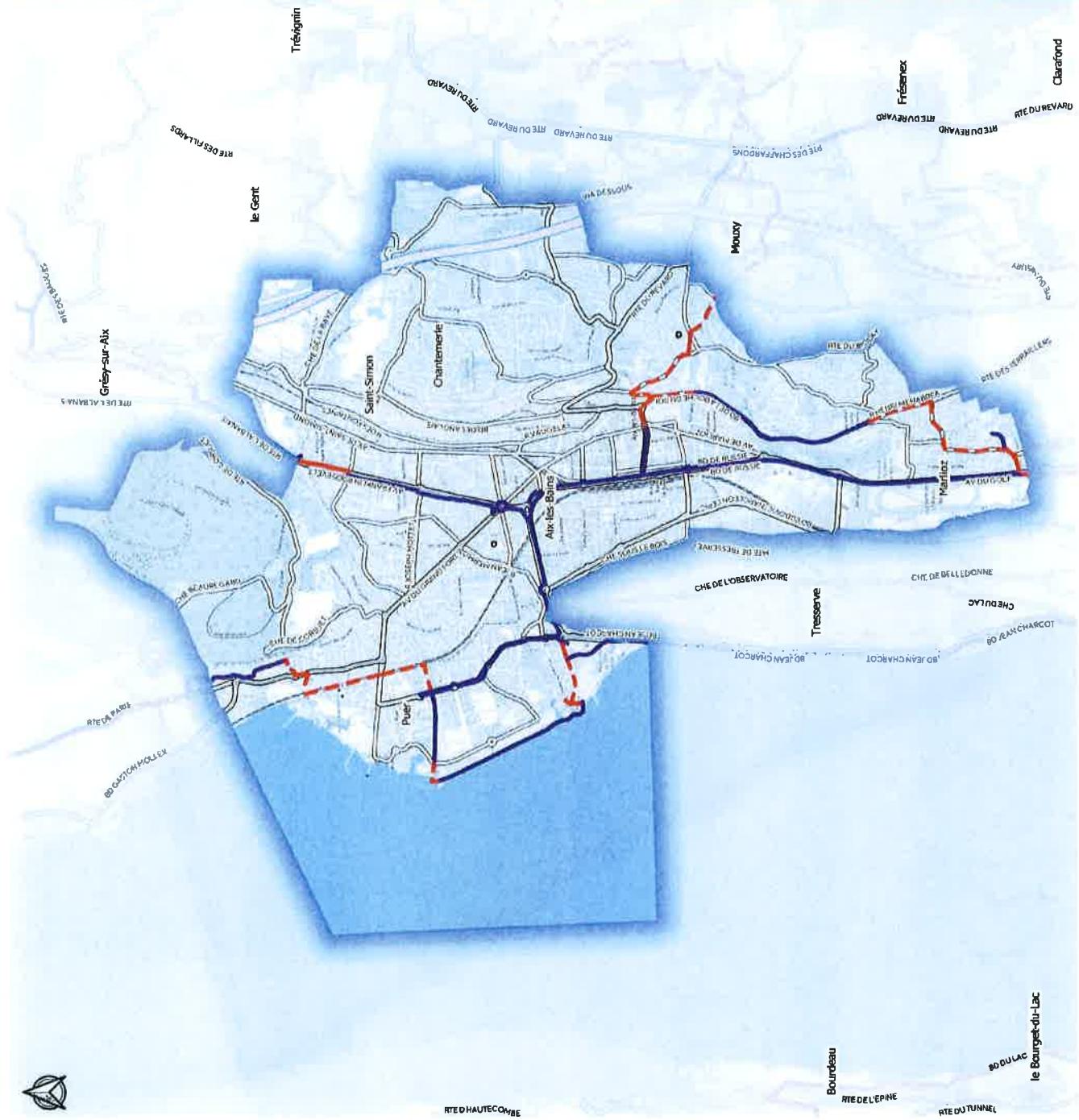


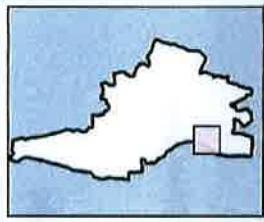
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Bourdeau

Réseau structurant

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : B3 IOPU IGN
Réalisation :
Agence Environn'ville Savoie Mont-Efflau 2021

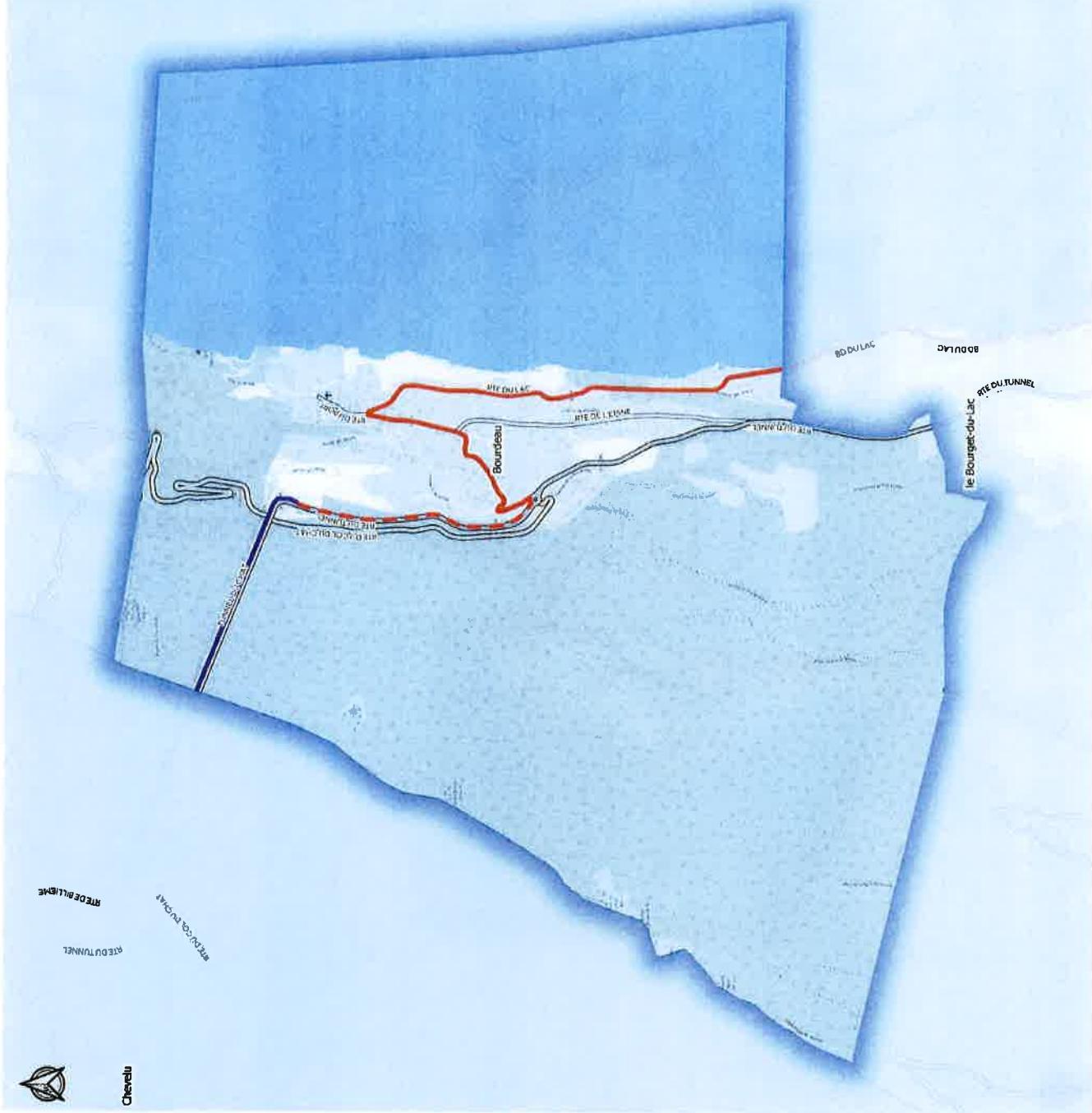


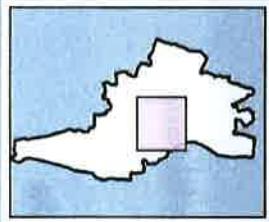
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Brison-Saint-Innocent

Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

- Court terme
 - Moyen terme
 - Long terme
 - Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecopmobilite Savoie Mont-Blanc 2021



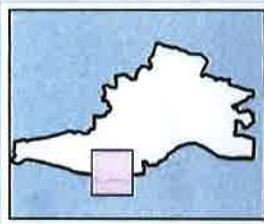
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Chanaz

Réseau structurant

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecocommobilé Savoie Mont-Blanc 2021

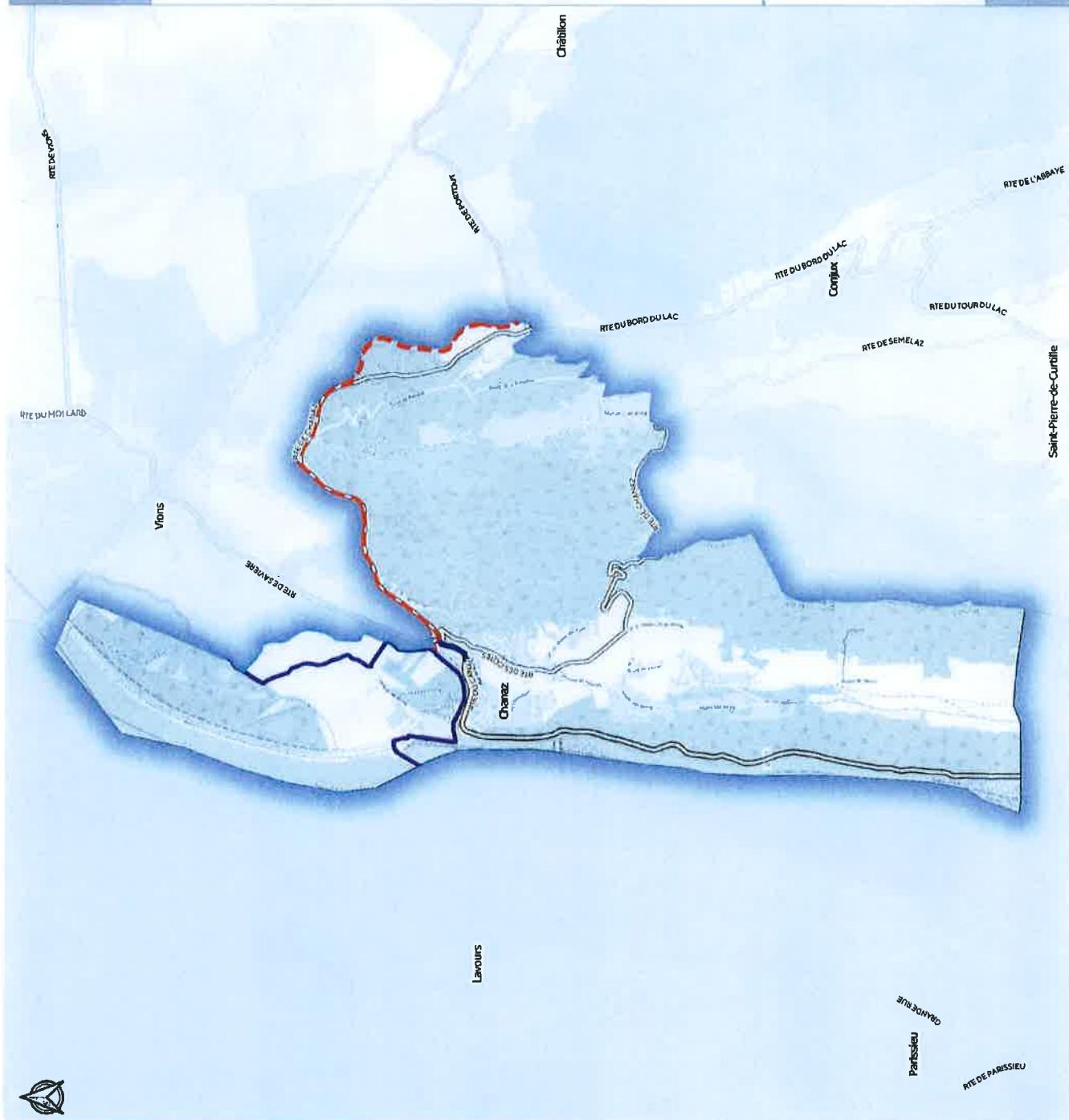


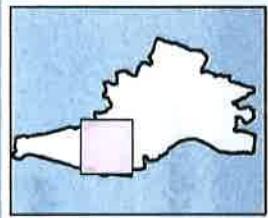
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Chindriex

Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

- Court terme**
 - Moyen terme**
 - Long terme**
 - Existant conservable en l'état**



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc 2021

Saint-Germain-lès-Chambonneau



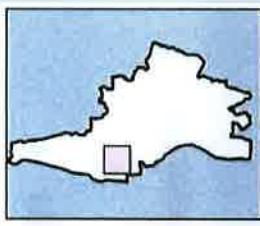
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Conjux

Réseau structurant

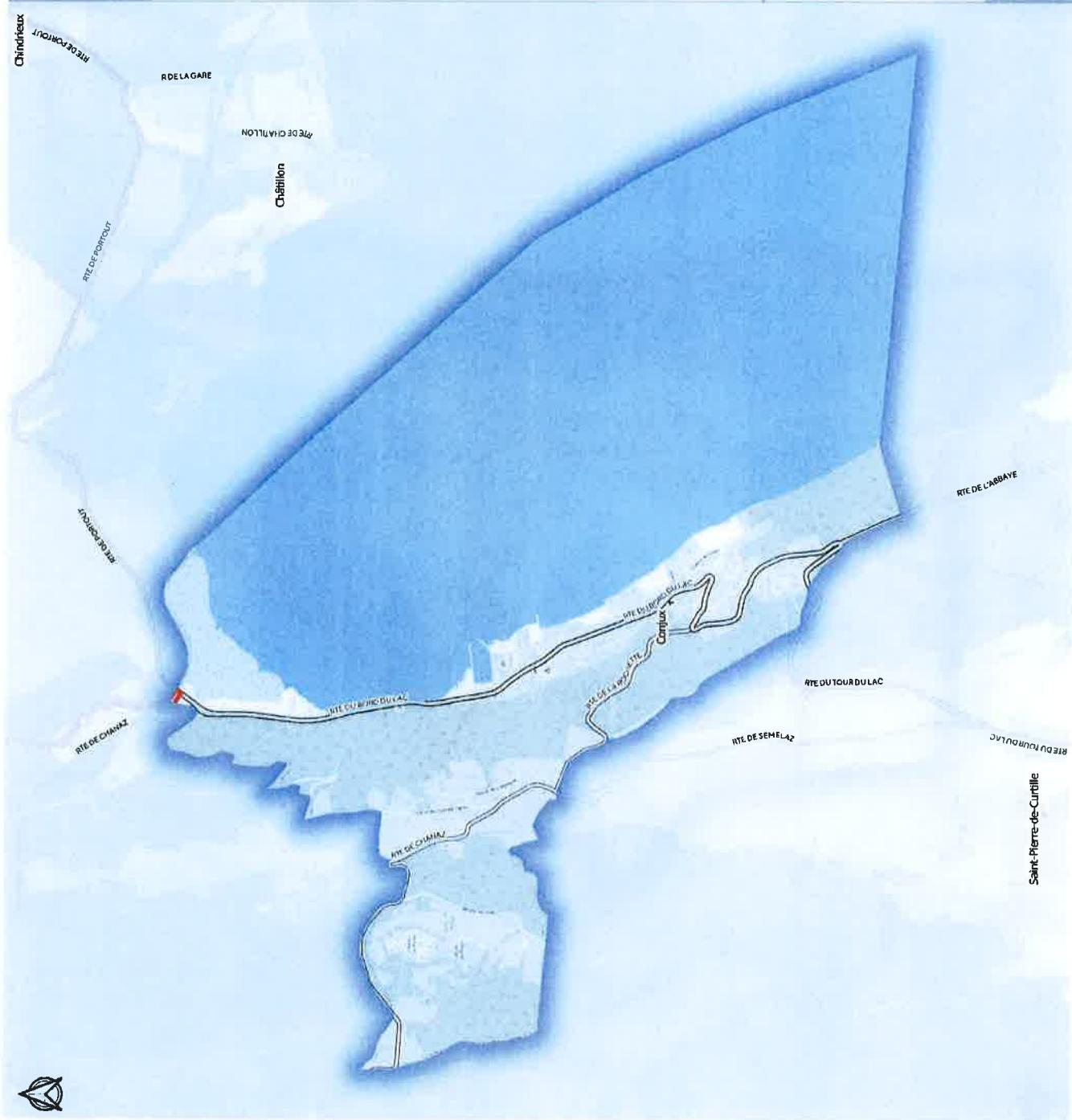
Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Drumettaz-Clarafond**

Réseau structurant

Légende

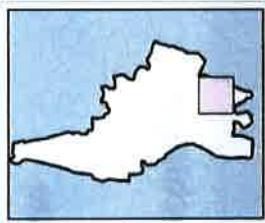
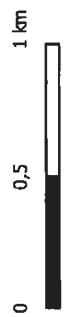
Réseau préconisé

— Court terme

- - Moyen terme

... Long terme

— Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Realisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

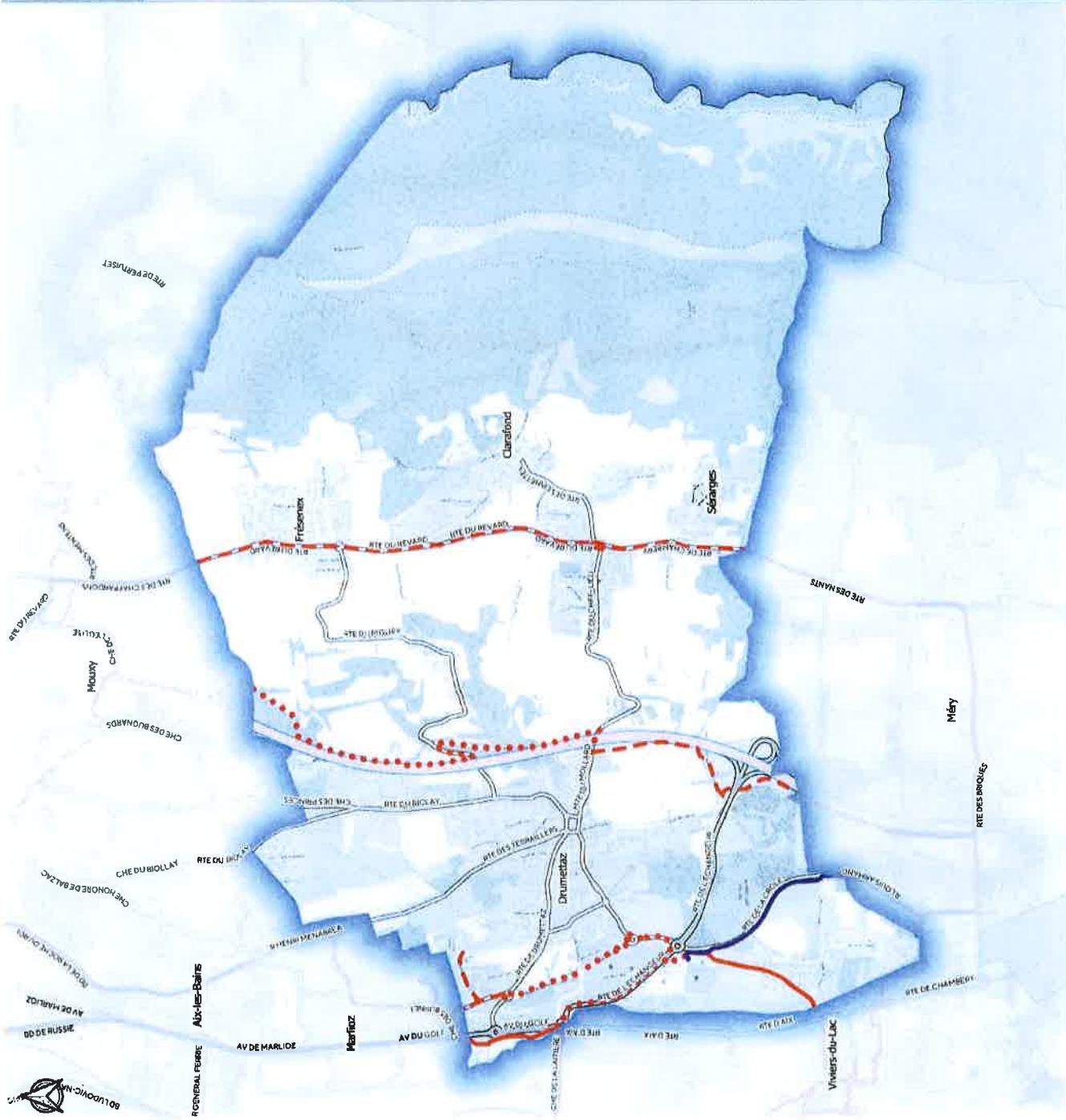


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau

Réseau structurant

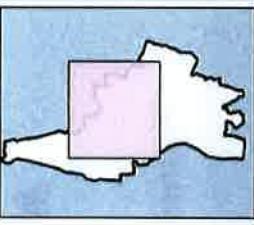
Légende

Réseau préconisé

— Court terme

— Moyen terme

- Long terme
- Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Economobilité Savoie Mont-Blanc 2021



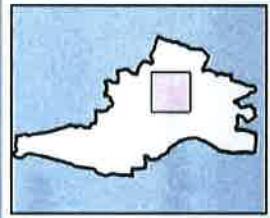
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Grésy-sur-Aix

Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

- Court terme
 - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Realisation:

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



Schéma directeur cyclable Proposition de réseau La Biolle

Réseau structurant

Légende

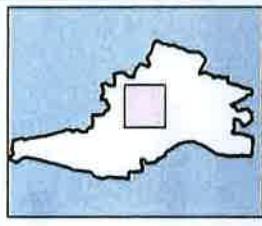
Réseau préconisé

— Court terme

- - Moyen terme

... Long terme

— Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecromobilité Savoie Mont-Blanc 2021



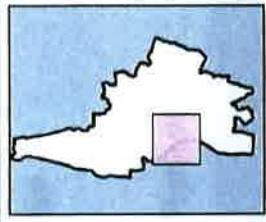
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
La Chapelle-du-Mont-du-Chat

Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

- Court terme
- Moyen terme
- Long terme
- Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

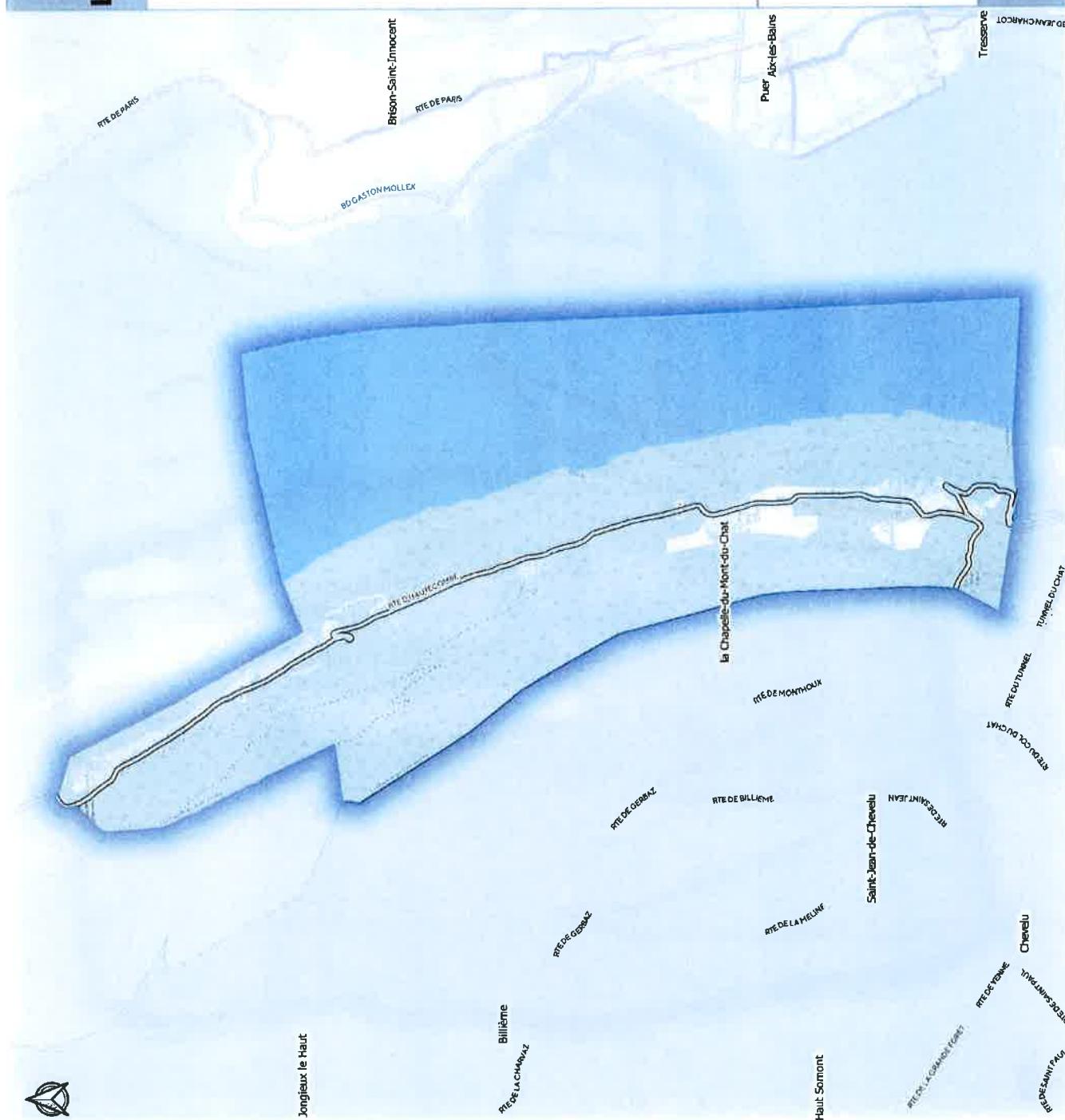


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Le Bourget-du-Lac

Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

- Court terme
 - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

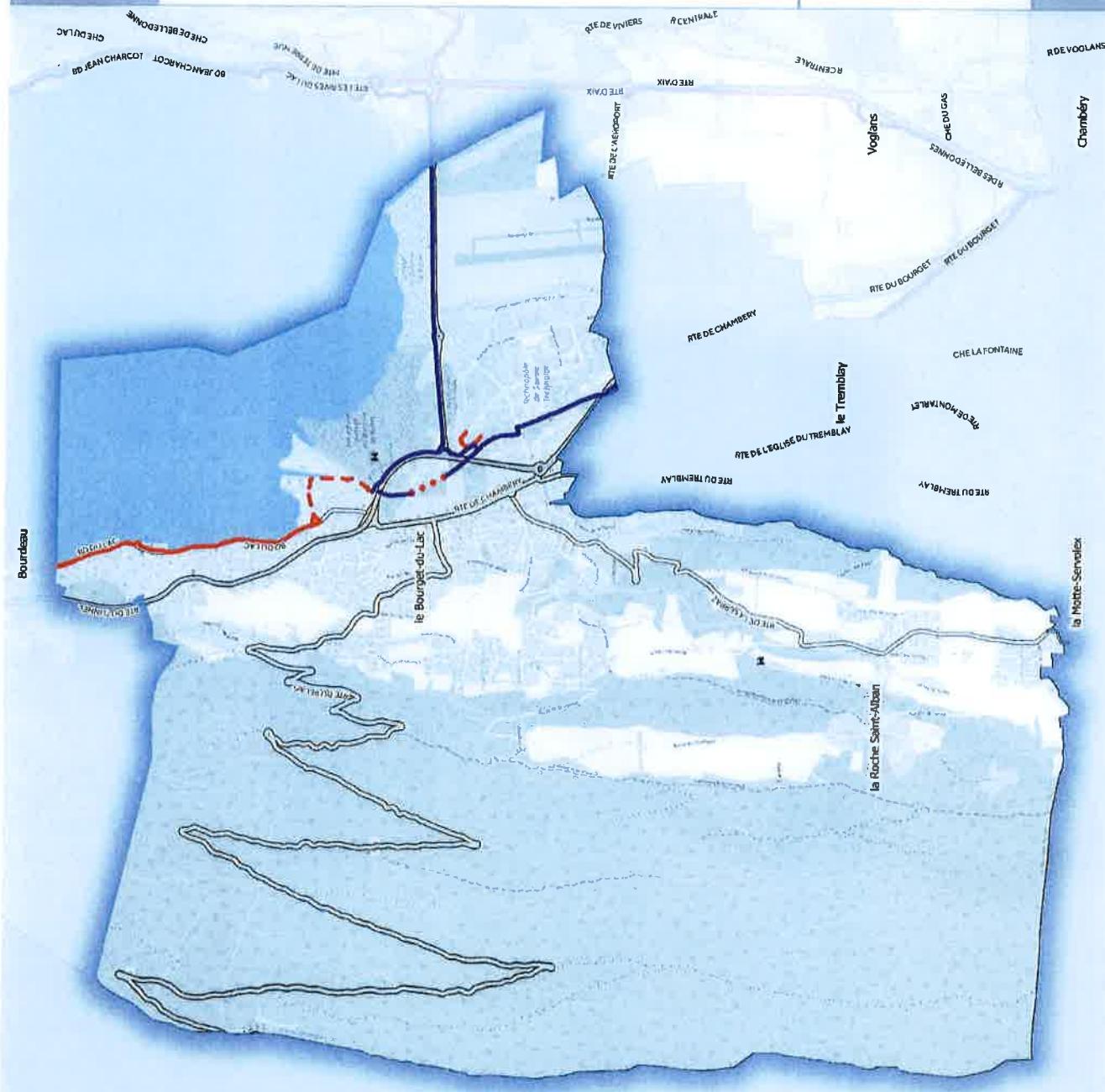


Schéma directeur cyclable Proposition de réseau

Méry

Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

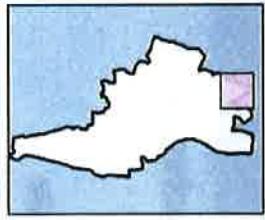
Court terme

Moyen terme

Long terme

Existant conservable en l'état

0
0,5
1 km



Fond de carte : BD IGN

Réalisation :

Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Montcel

Réseau structurant

Légende

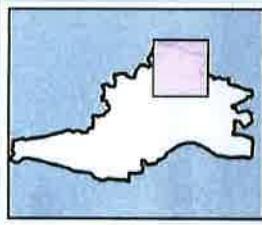
Réseau préconisé

— Court terme

- - Moyen terme

... Long terme

— Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

la Magne

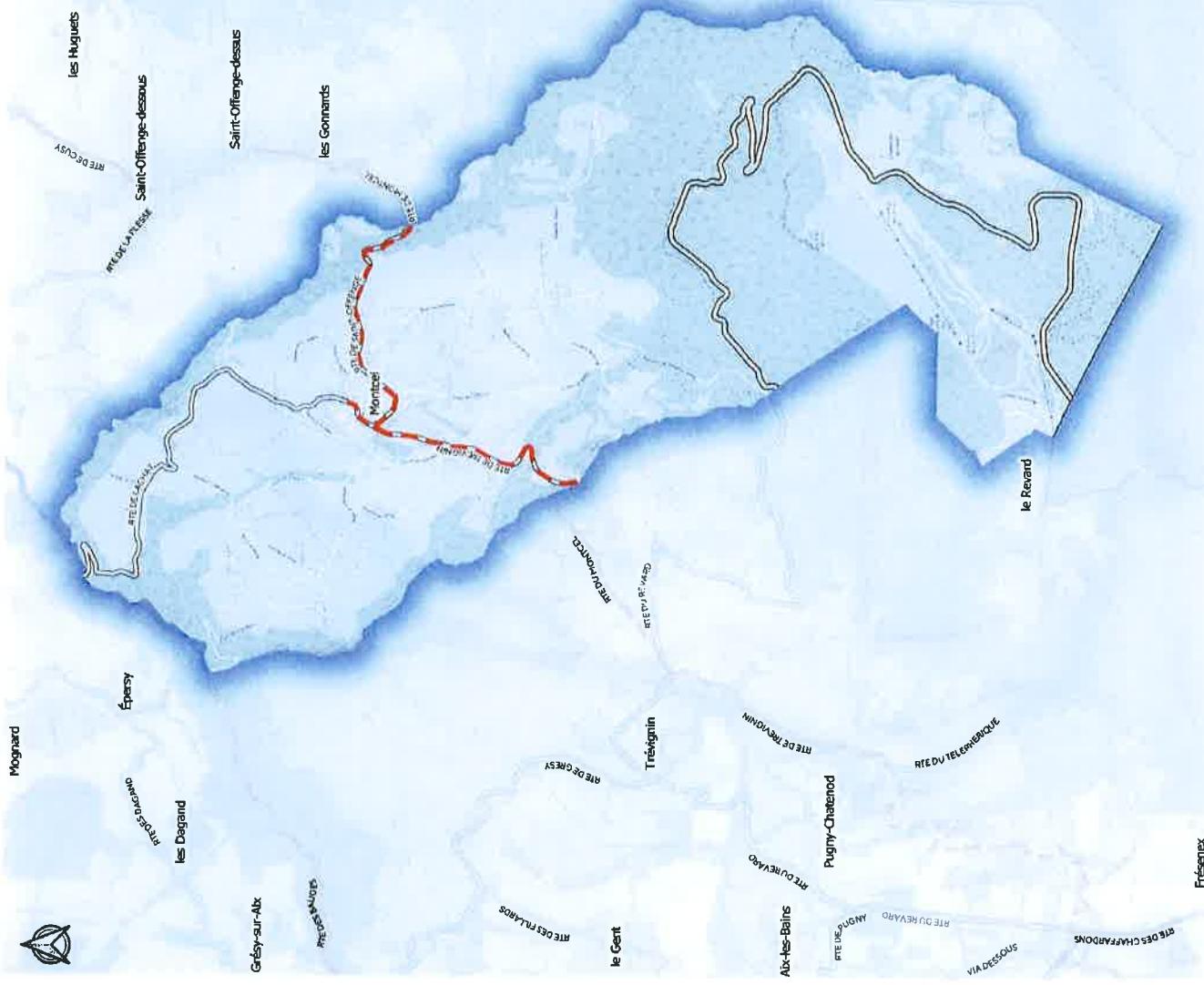


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Motz

Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

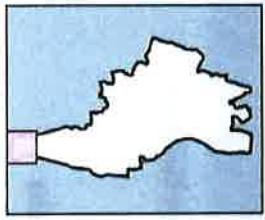
— Court terme

- - Moyen terme

... Long terme

— Existant conservable en l'état

0
0,5
1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Mouxy

Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

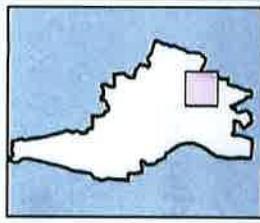
Court terme

Moyen terme

Long terme

Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecocommobilé Savoie Mont-Blanc 2021

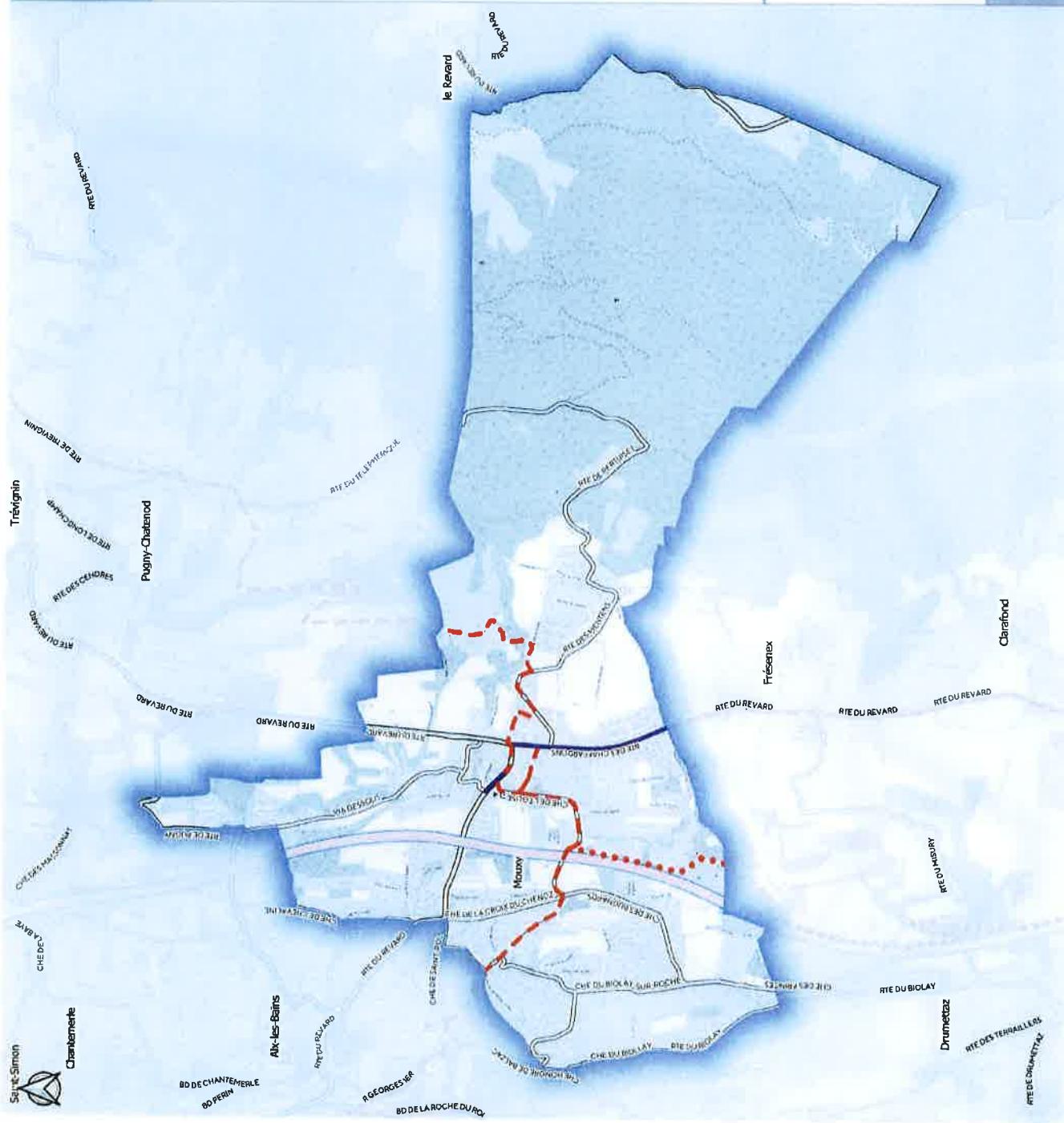


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Ontex

Réseau structurant

Légende

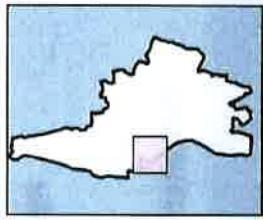
Réseau préconisé

— Court terme

- - Moyen terme

... Long terme

— Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



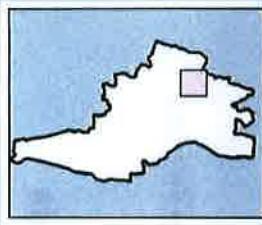
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Pugny-Chatenod

Réseau structurant

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Ruffieux

Réseau structurant

Légende

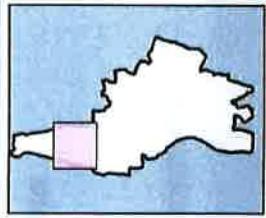
Réseau préconisé

— Court terme

- - Moyen terme

... Long terme

— Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

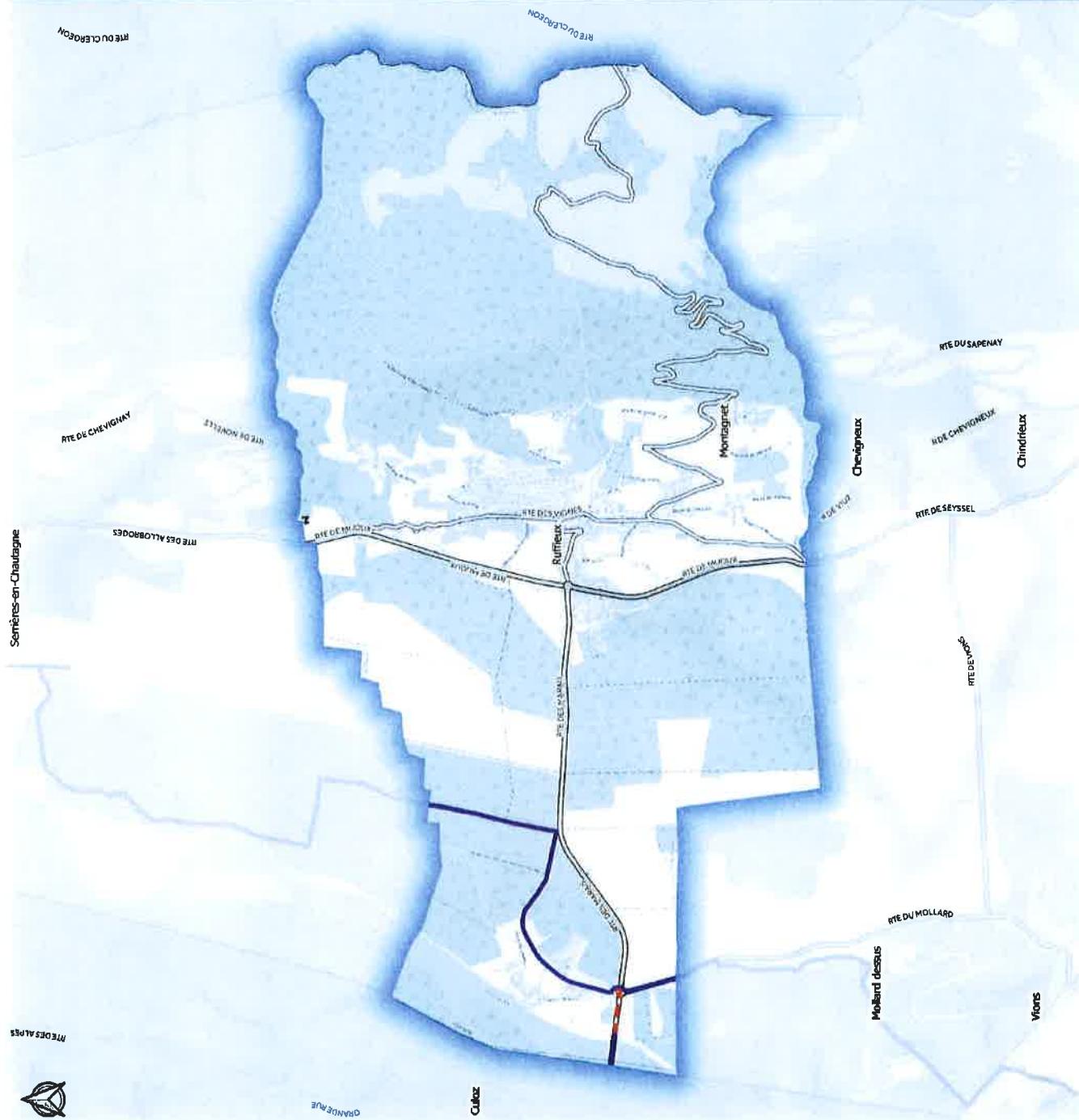


Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Saint-Offenge

Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

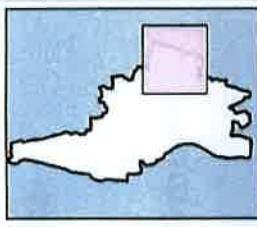
— Court terme

— Moyen terme

••• Long terme

— Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD MILIEU
Réalisation :
Agence d'Aménagement et de Mobilité du Lac du Bourget
Année : 2014



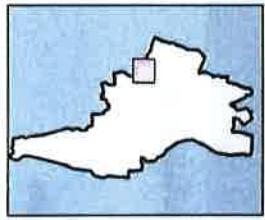
Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Saint-Ours

Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

- Court terme
- Moyen terme
- ... Long terme
- Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

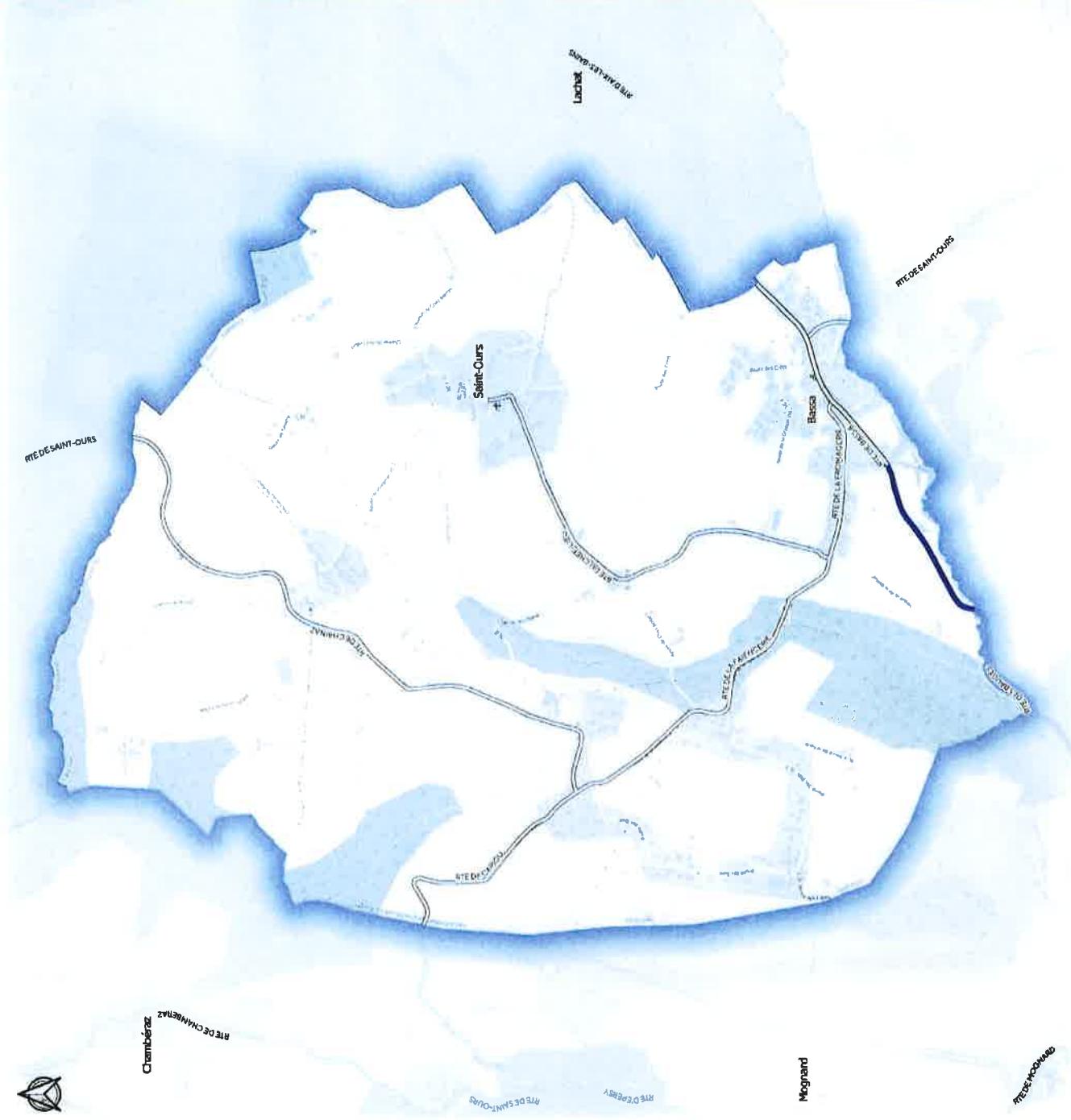


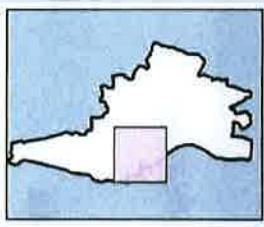
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Saint-Pierre-de-Curtille

Cessens

Réseau structurant

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - - Moyen terme
 - • • Long terme
 - Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

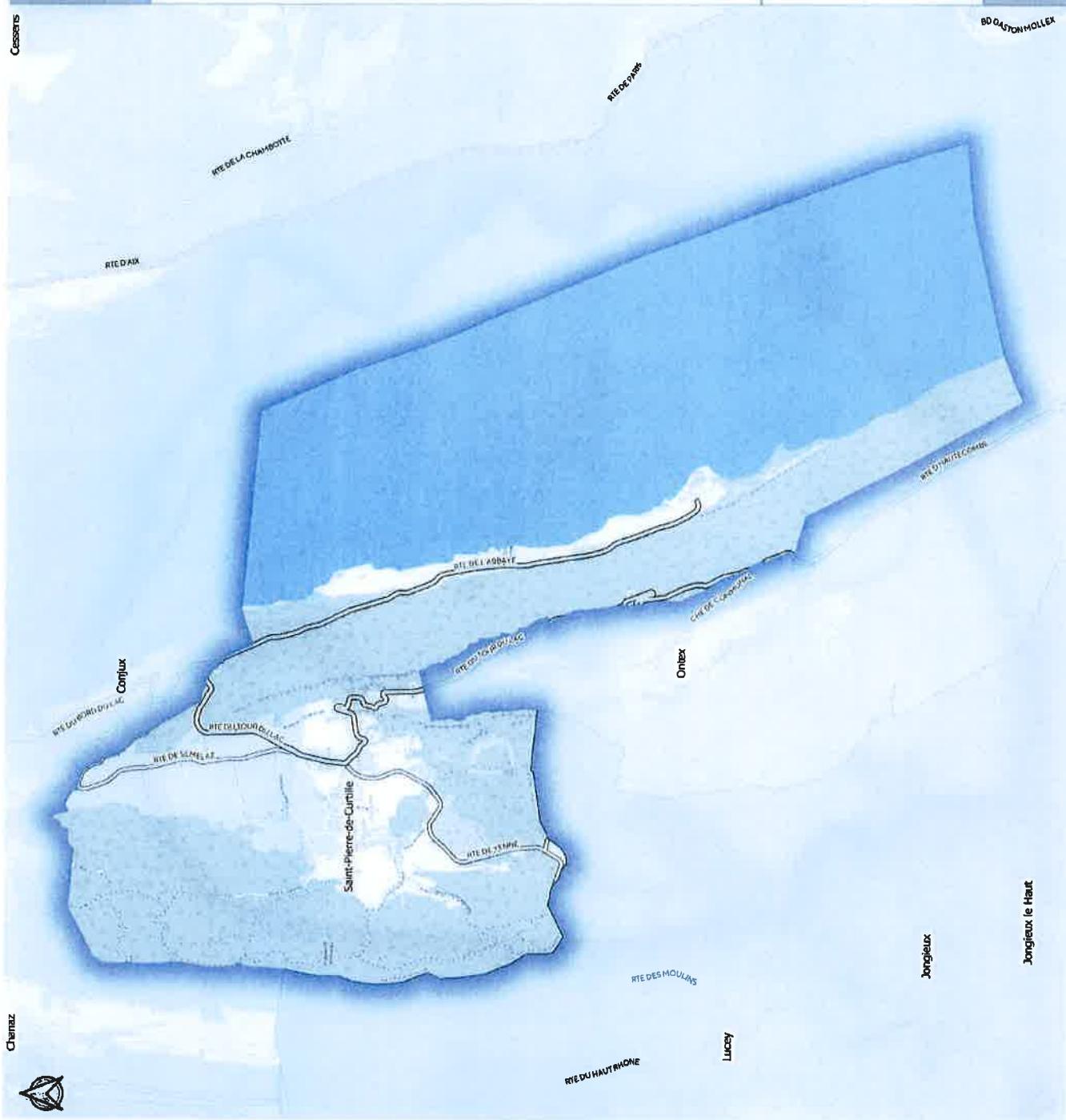


Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Serrières-en-Chautagne

Réseau structurant

Légende

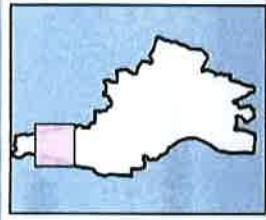
Réseau préconisé

— Court terme

- - Moyen terme

... Long terme

— Existant conservable en l'état



Fond de carte : BD TOPO IGN

Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021

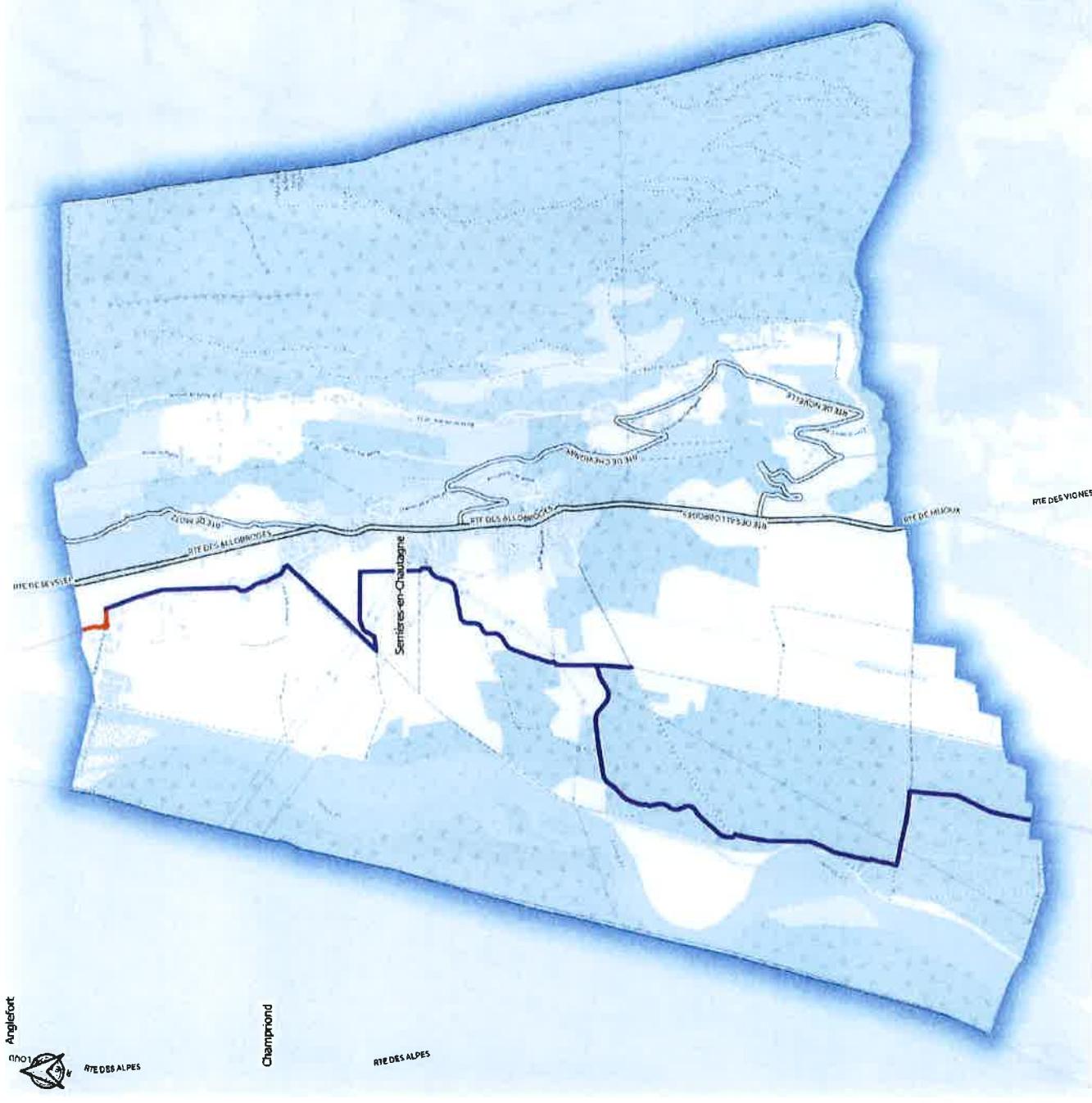


Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Tresserve

Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

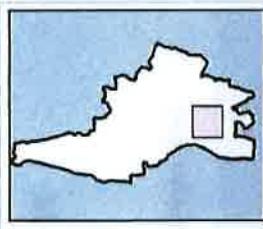
— Court terme

- - Moyen terme

... Long terme

— Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecocommobilé Savoie Mont-Blanc 2021

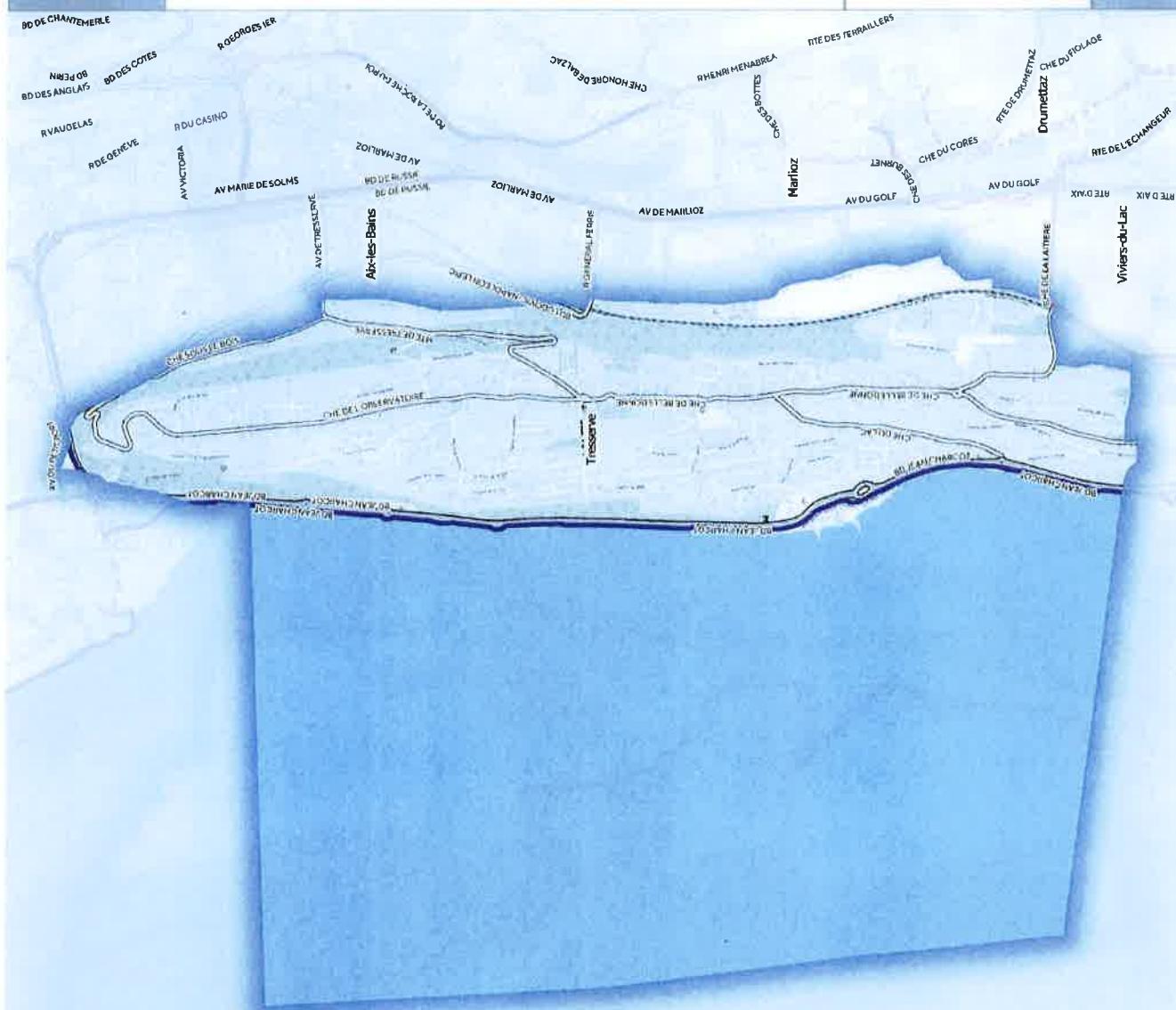


Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Trévignin

Réseau structurant

Légende

Réseau préconisé

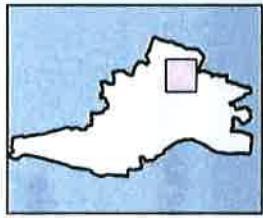
Court terme

Moyen terme

Long terme

Existant conservable en l'état

0,5 km
1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



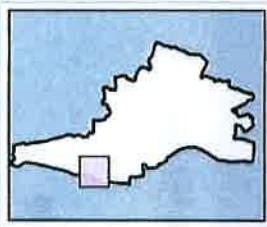
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Vions

Réseau structurant

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021



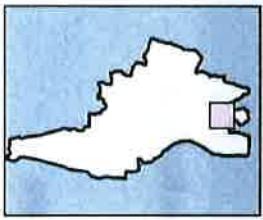
Schéma directeur cyclable Proposition de réseau Viviers-du-Lac

Réseau structurant

Légende

- Réseau préconisé
- Court terme
 - - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Existant conservable en l'état

0 0,5 1 km



Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Écomobilité Savoie-Mont-Blanc 2021



Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Voglans

Réseau structurant

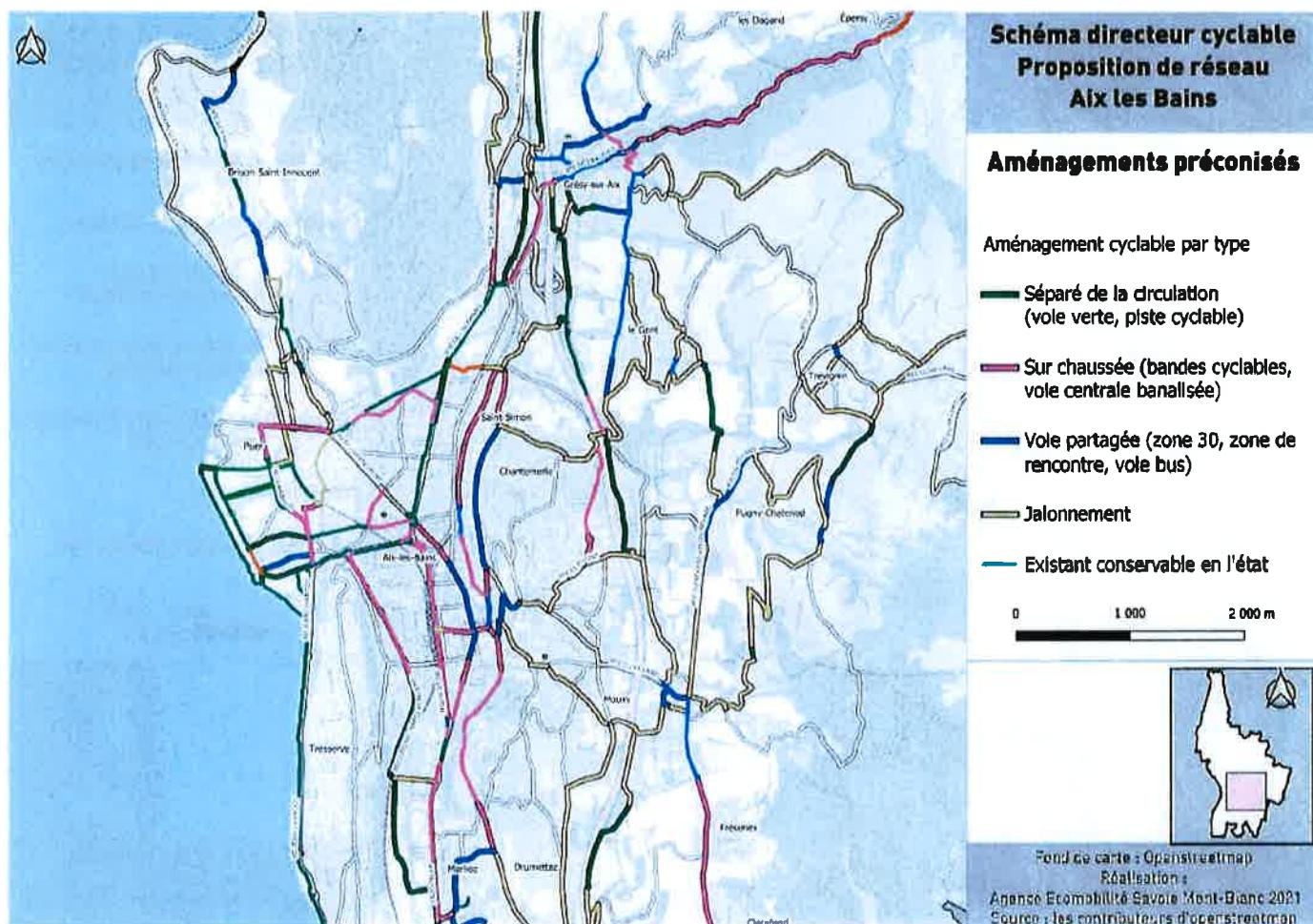
Légende

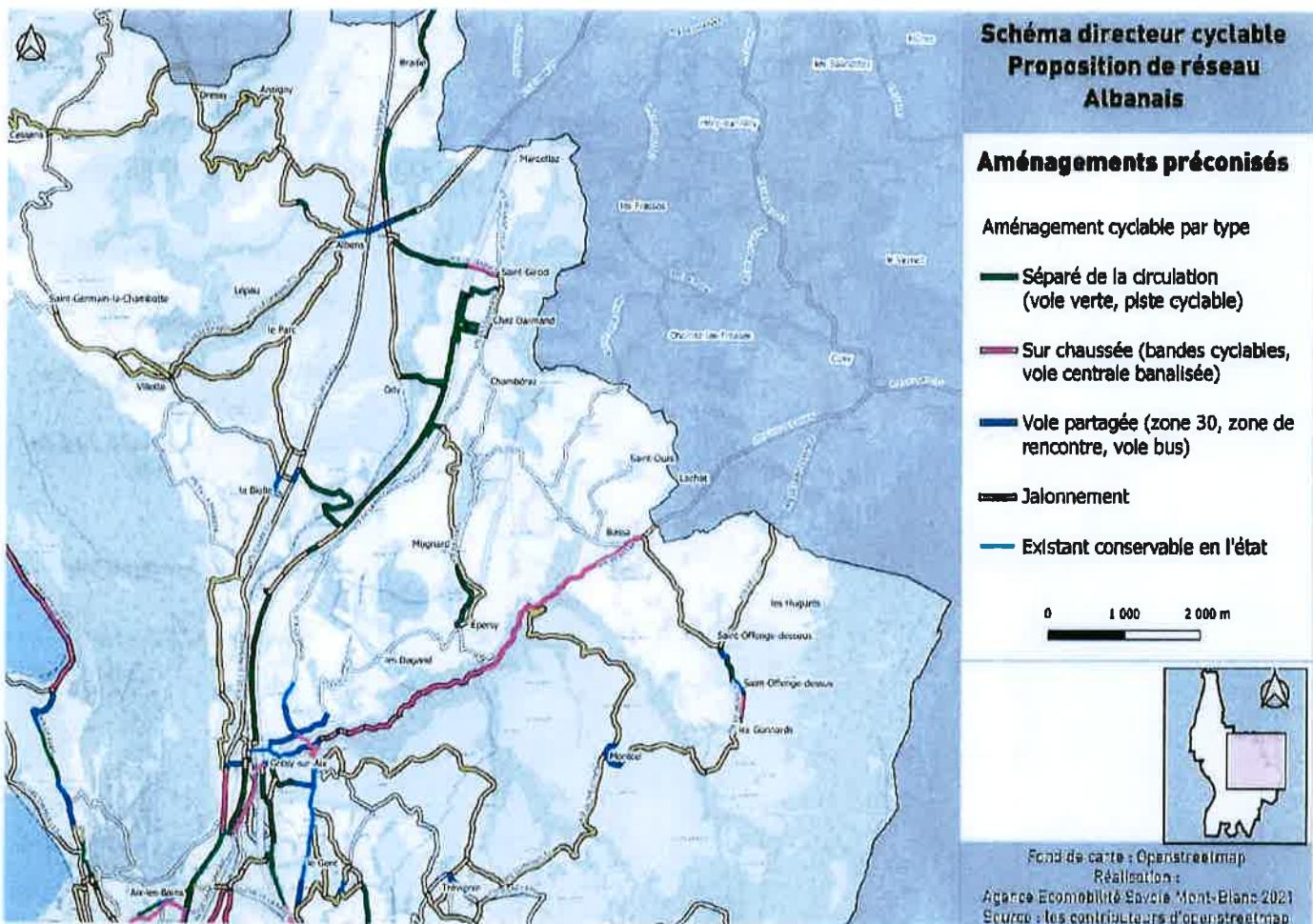
Réseau préconisé

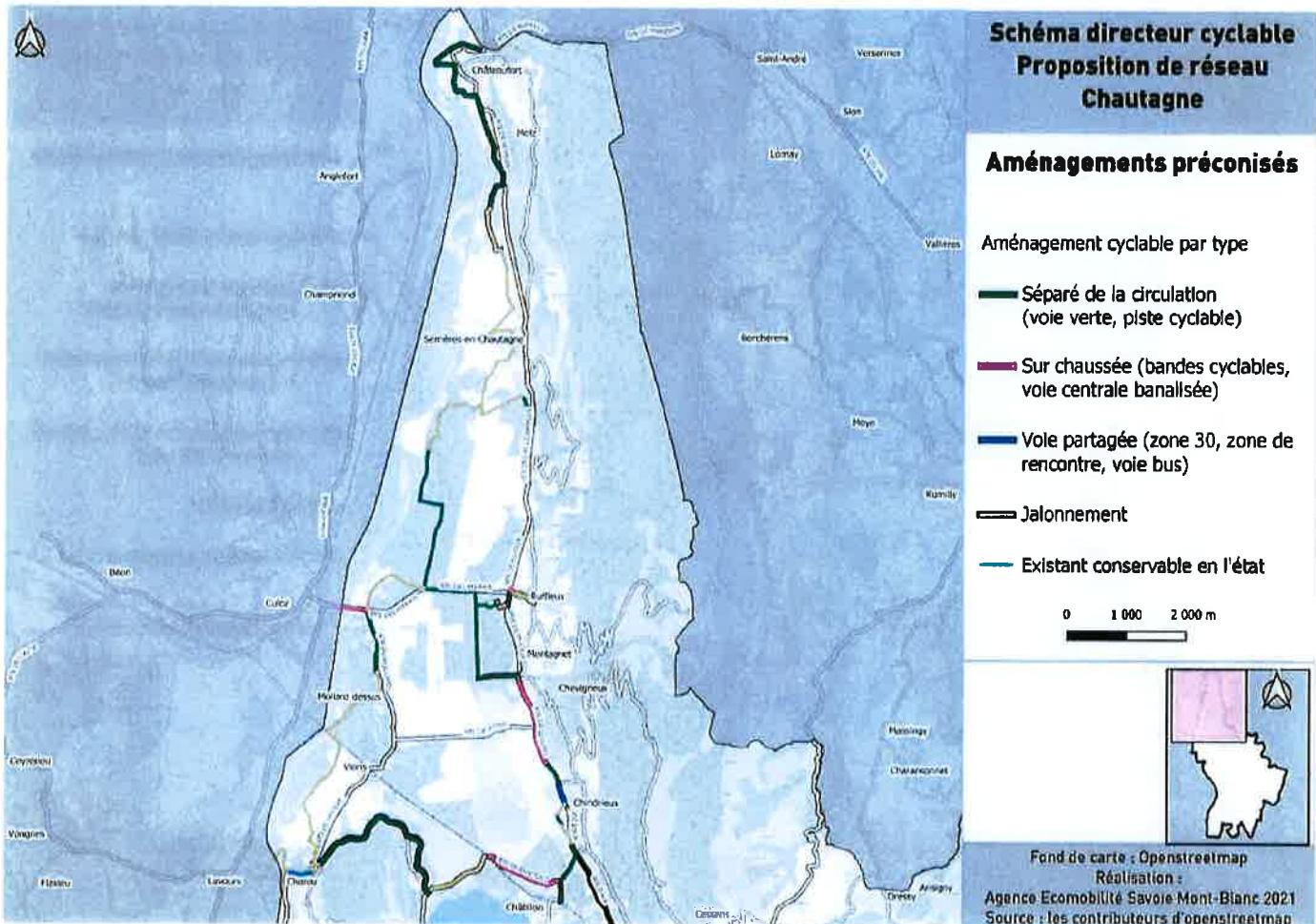
- Court terme
 - Moyen terme
 - ... Long terme
 - Existant conservable en l'état

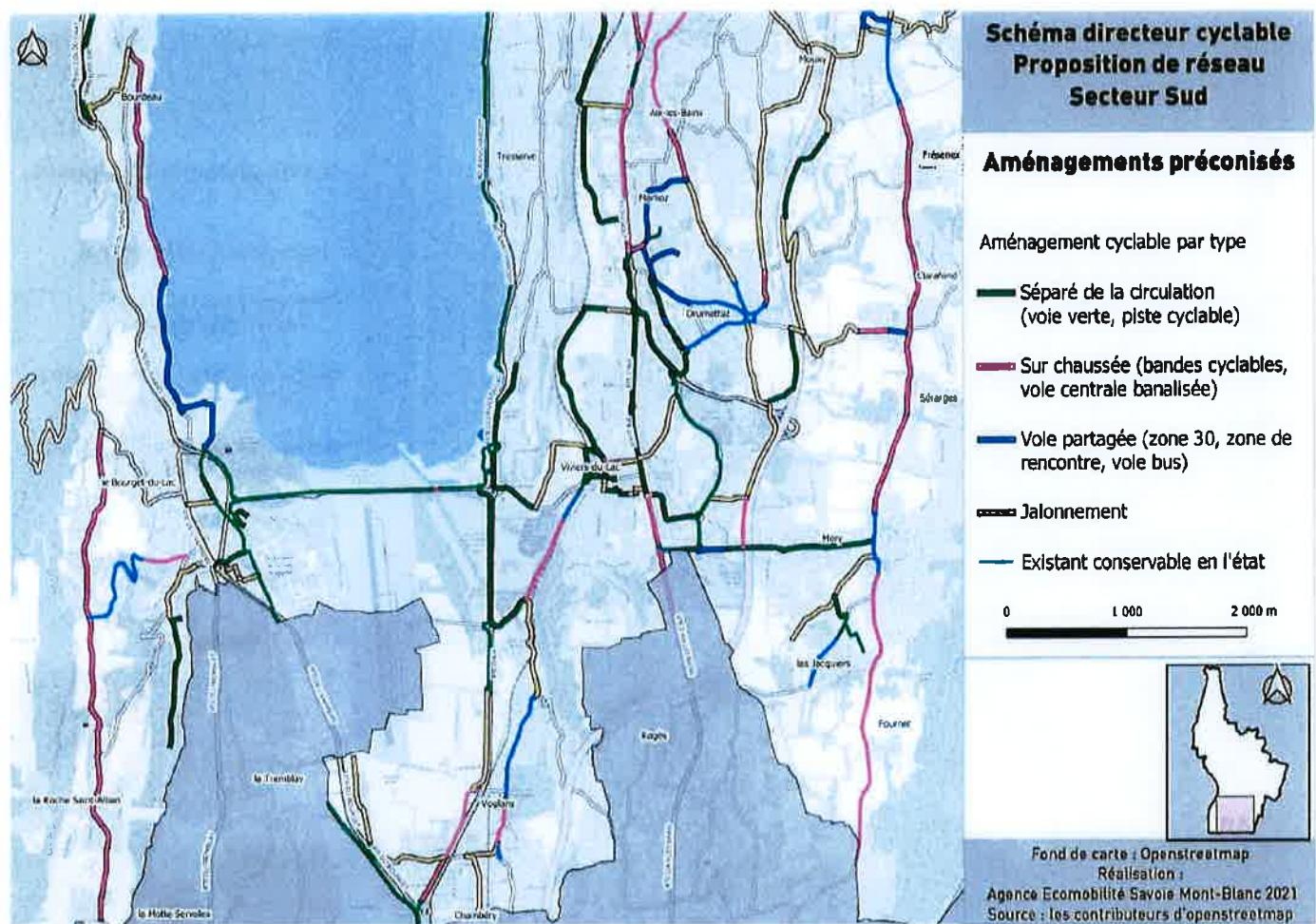


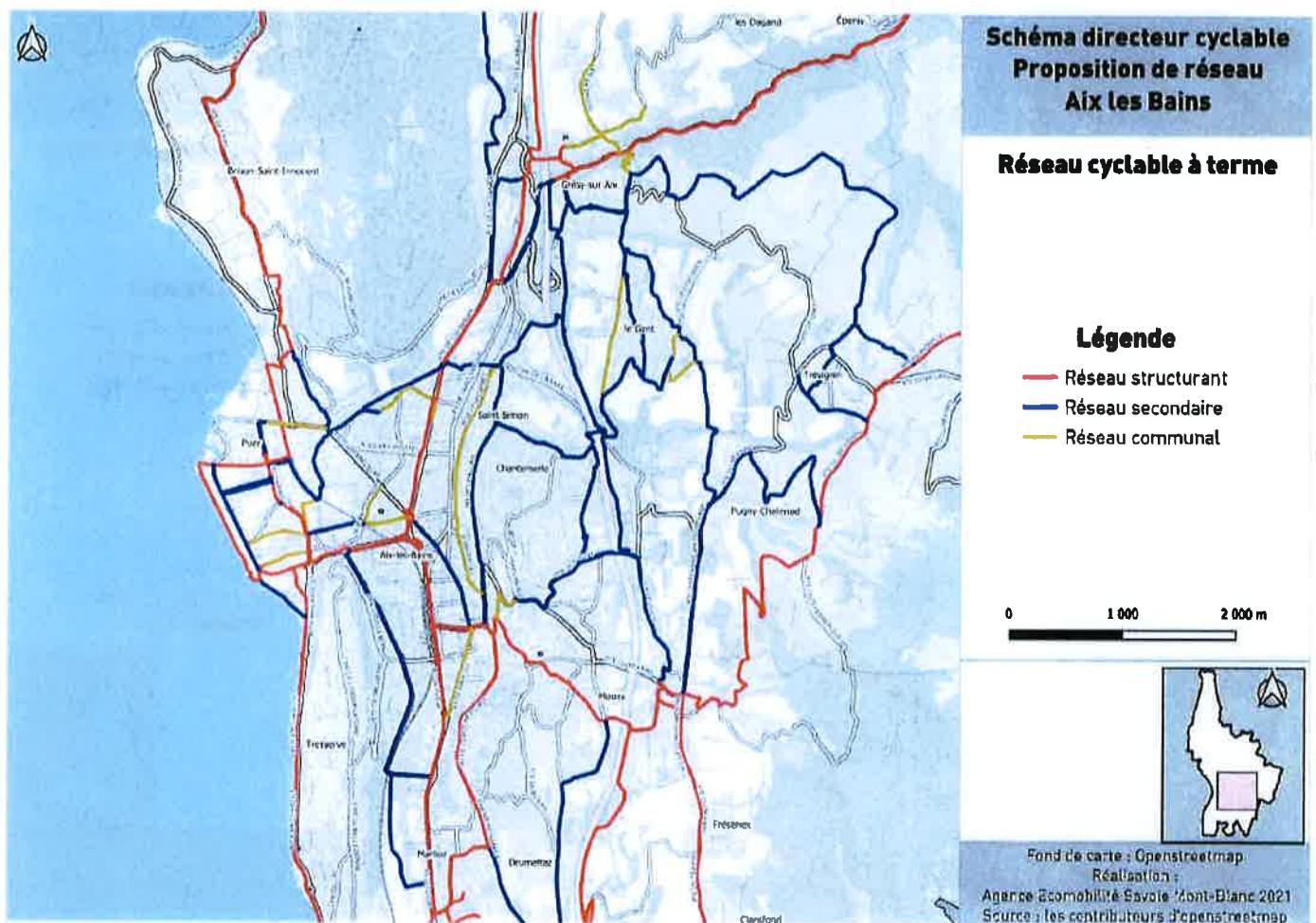
Fond de carte : BD TOPO IGN
Réalisation :
Agence Economobilité Savoie Mont-Blanc 2021











**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Albanais**

Réseau cyclable à terme

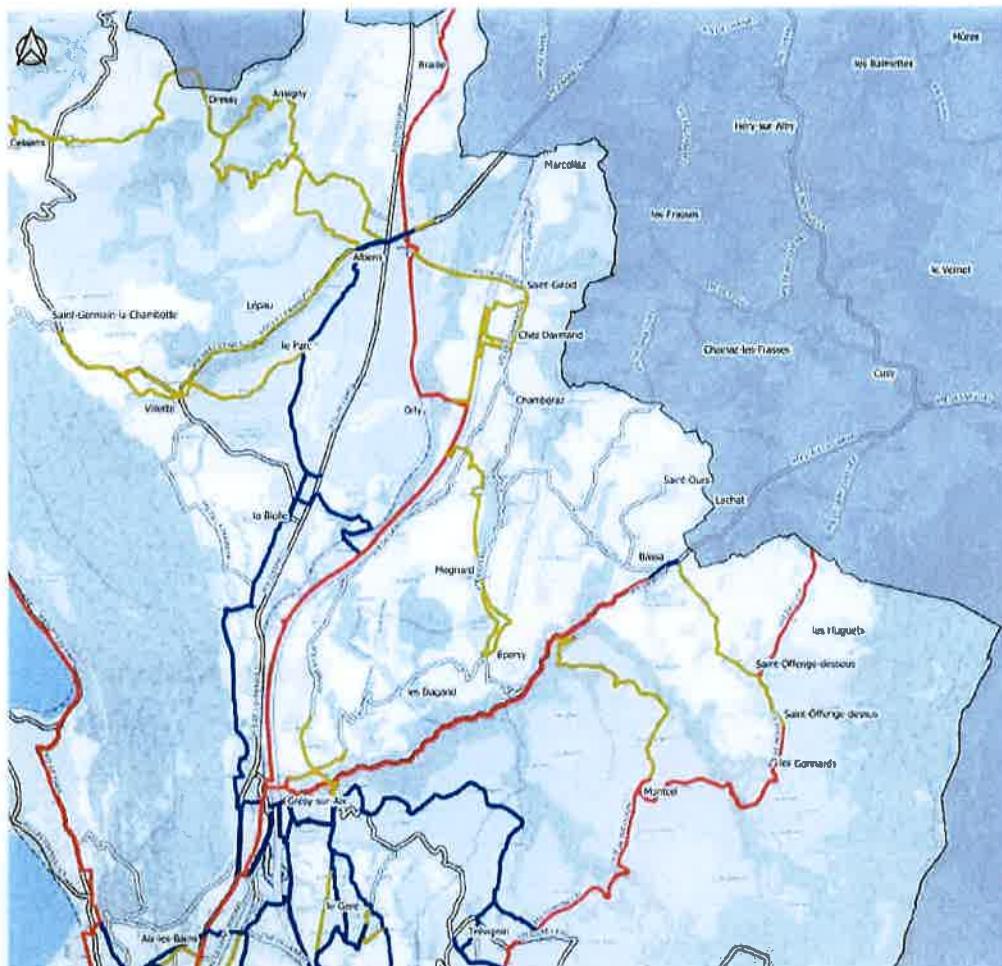
Légende

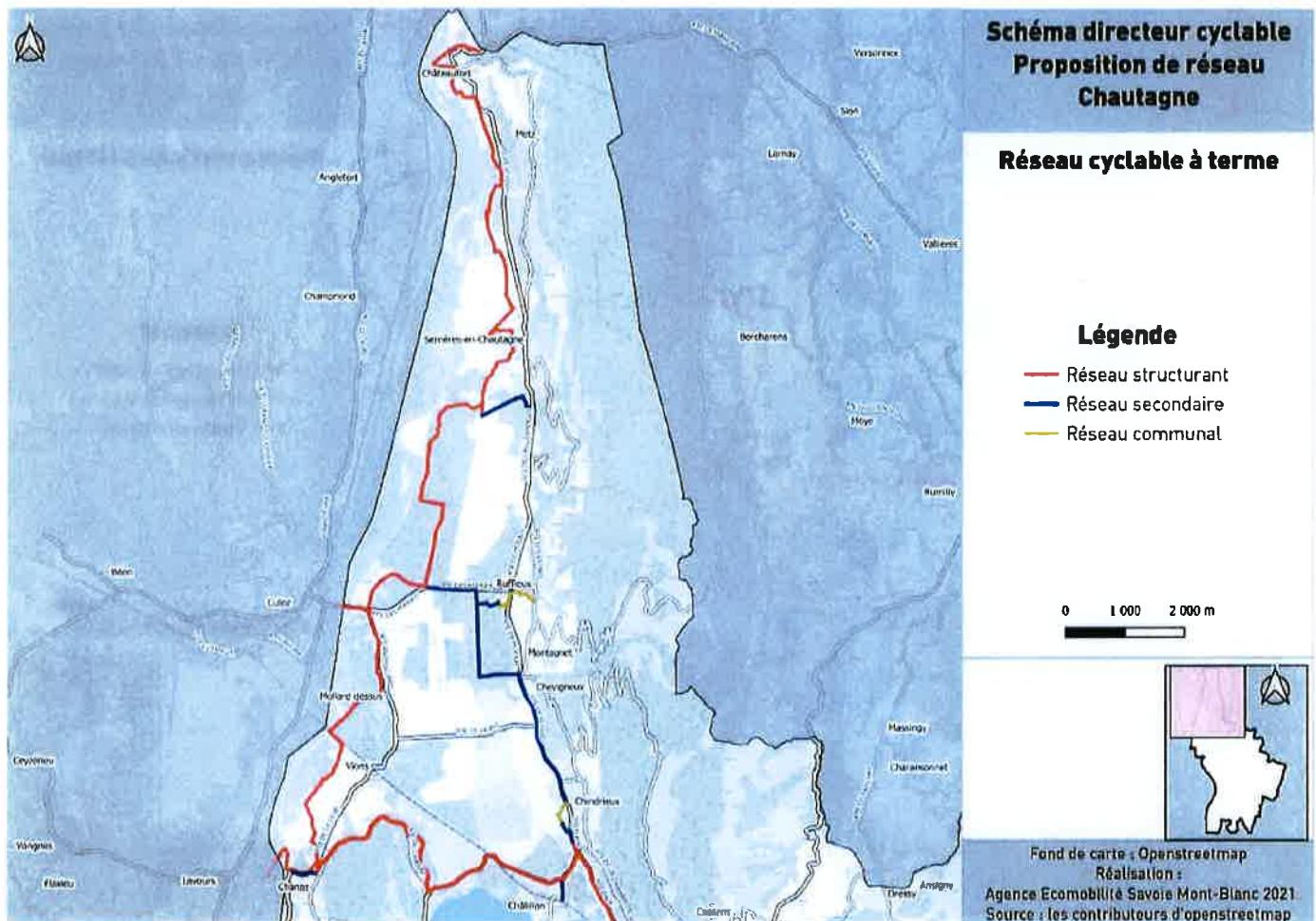
- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Réseau communal

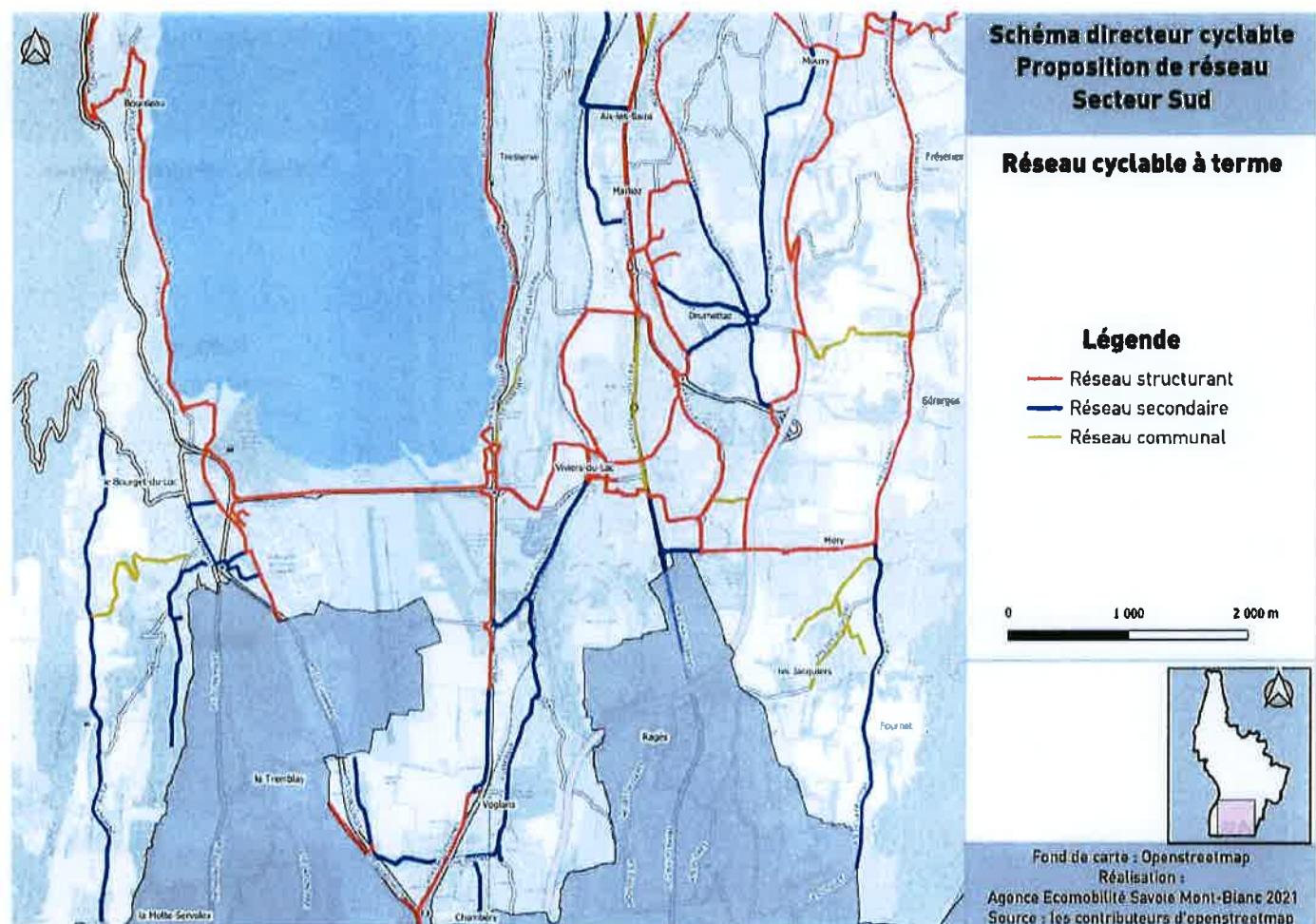
0 1 000 2 000 m

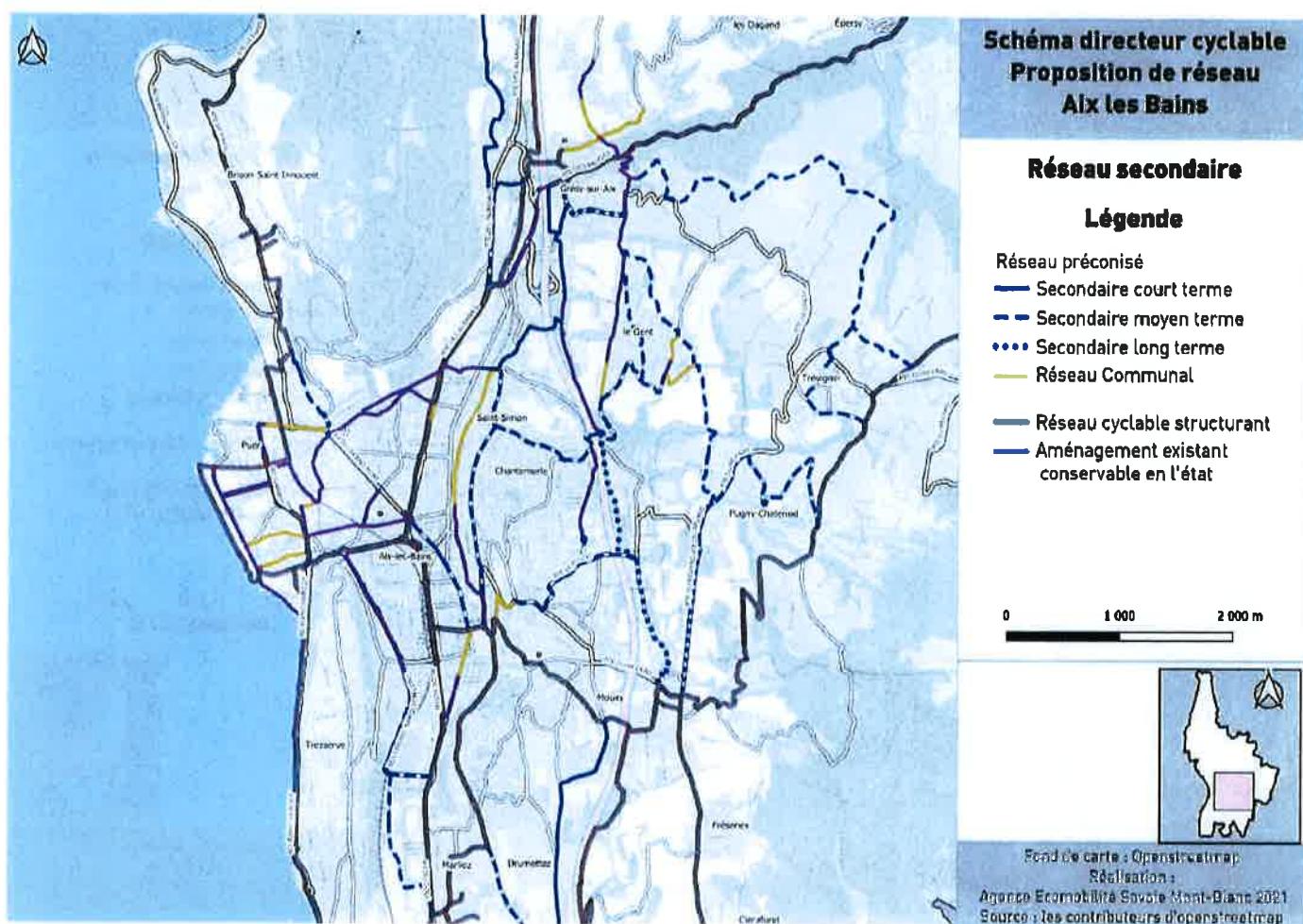


Fond de carte : Openstreetmap
Réalisation :
Agence Ecomobilité Savoie-Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap









**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Albanais**

Réseau secondaire

Légende

- Réseau cyclable préconisé
- Court terme
 - - - Moyen terme
 - • • Long terme
 - Réseau communal
- Réseau cyclable structurant
- Aménagement existant conservable en l'état

0 1 000 2 000 m



Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :
Agence Ecromobilité Savoie Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap

**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Chautagne**

Réseau secondaire

Légende

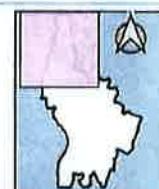
Réseau préconisé

- Secondaire court terme
- - - Secondaire moyen terme
- Secondaire long terme
- Réseau Communau

— Réseau cyclable structurant

— Aménagement existant conservable en l'état

0 1 000 2 000 m

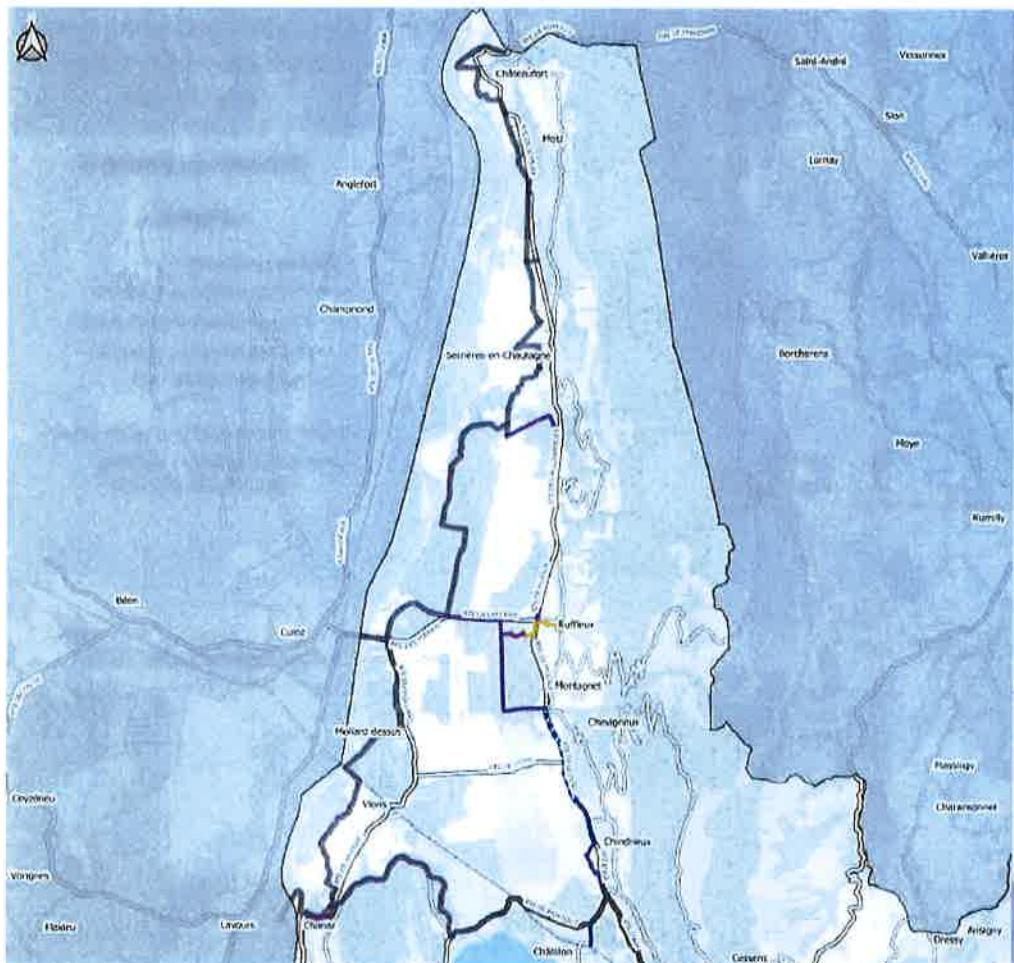


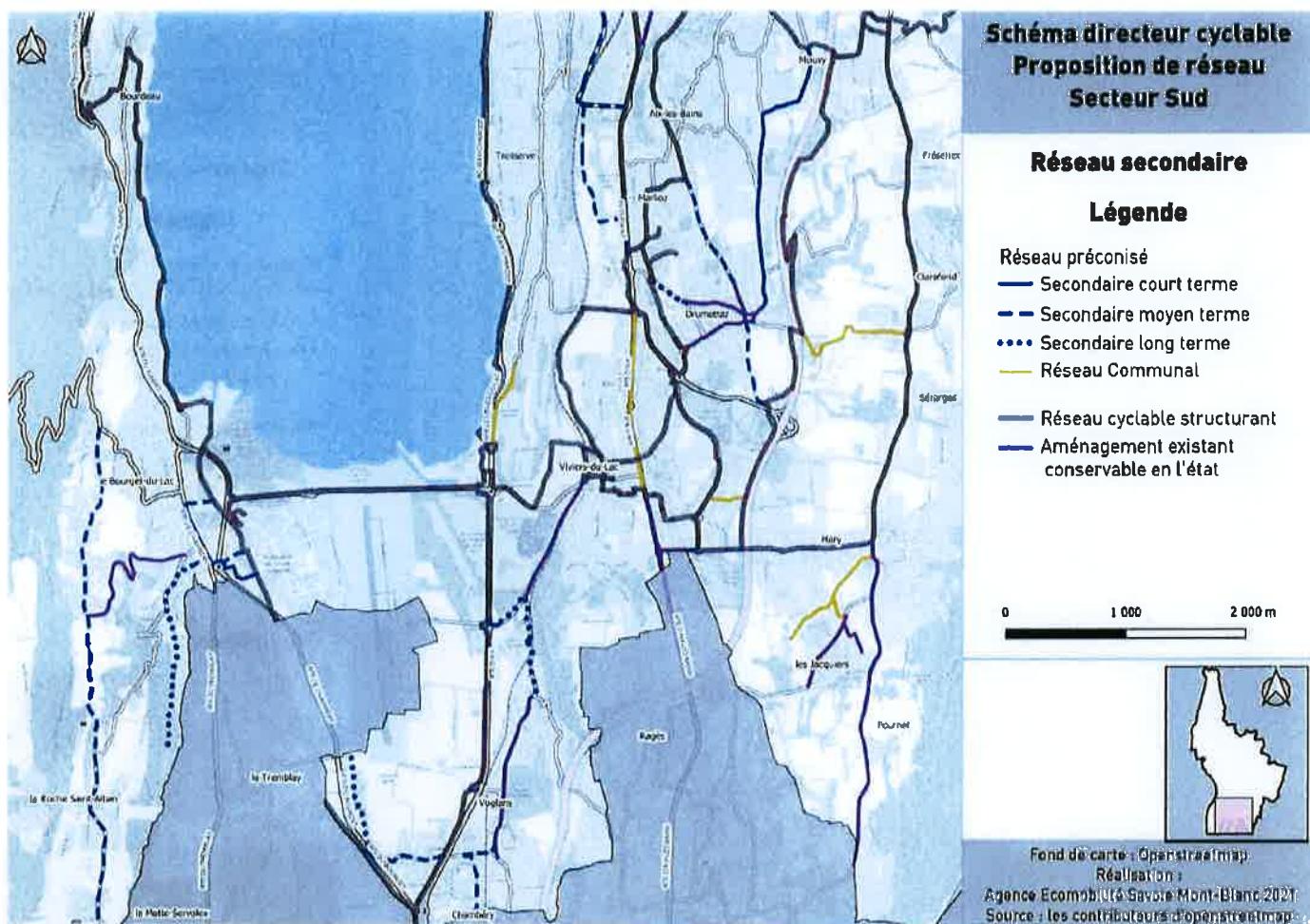
Fond de carte : Openstreetmap

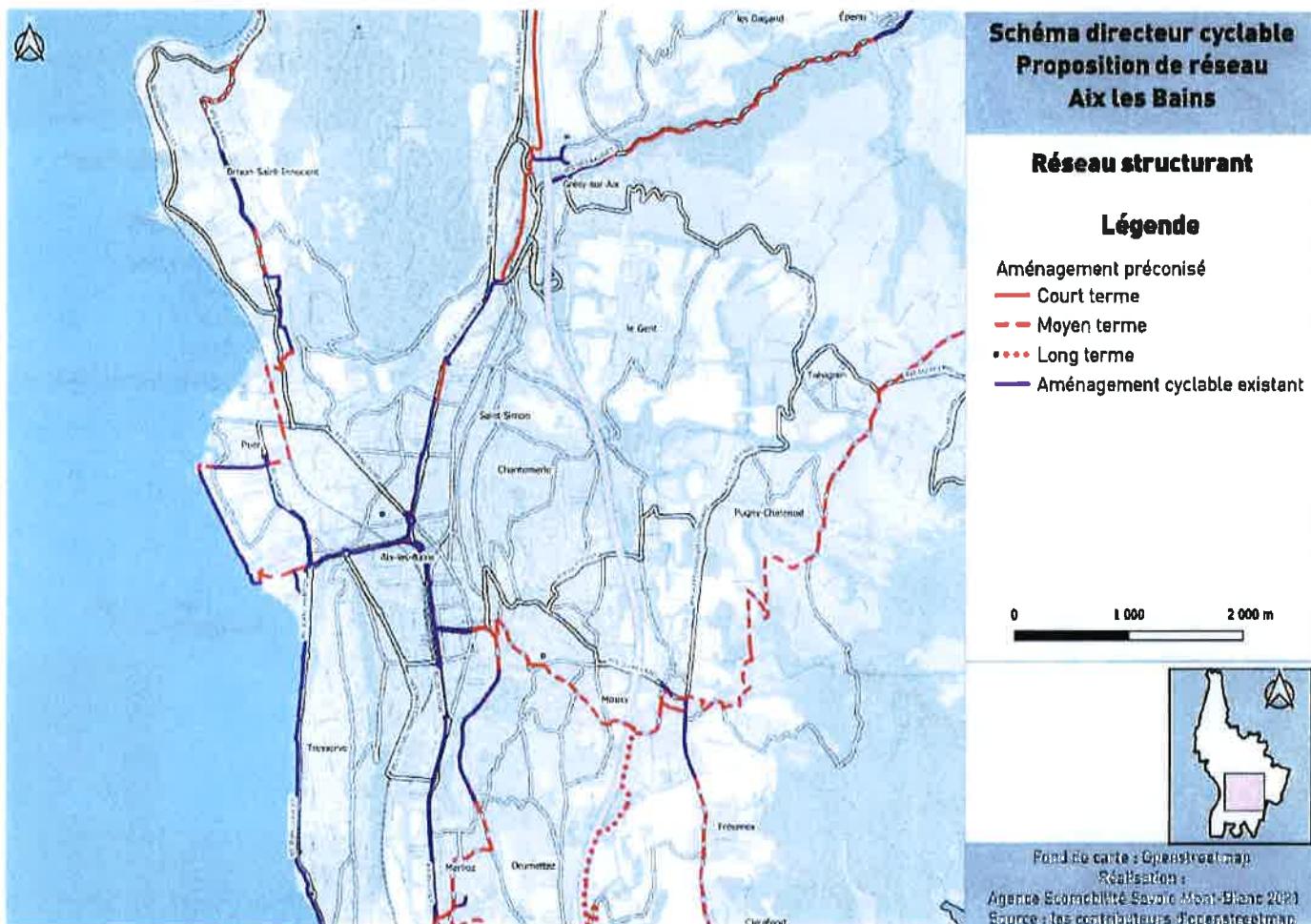
Réalisation :

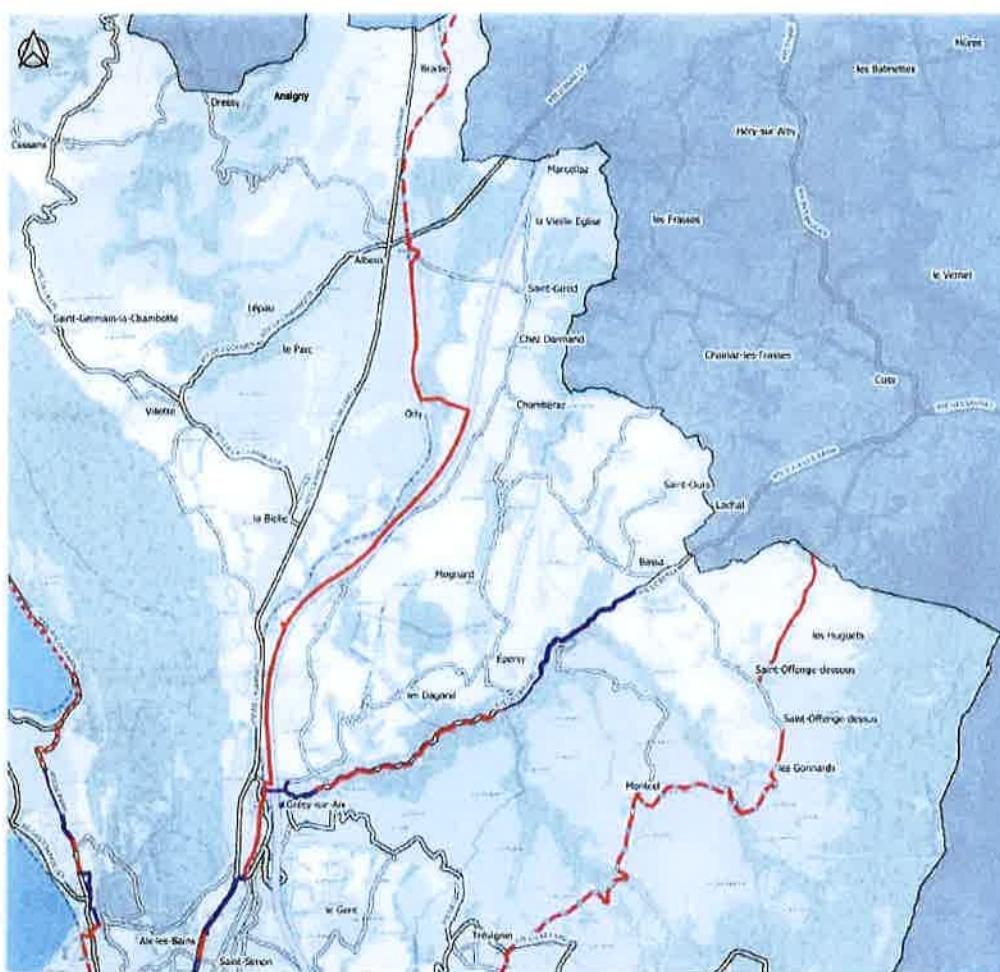
Agence Ecobilité Savoie Mont-Blanc 2021

Source : les contributeurs d'openstreetmap









**Schéma directeur cyclable
Proposition de réseau
Albanais**

Réseau structurant

Légende

Aménagement préconisé

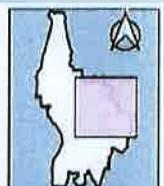
— Court terme

- - Moyen terme

• • Long terme

— Aménagement cyclable existant

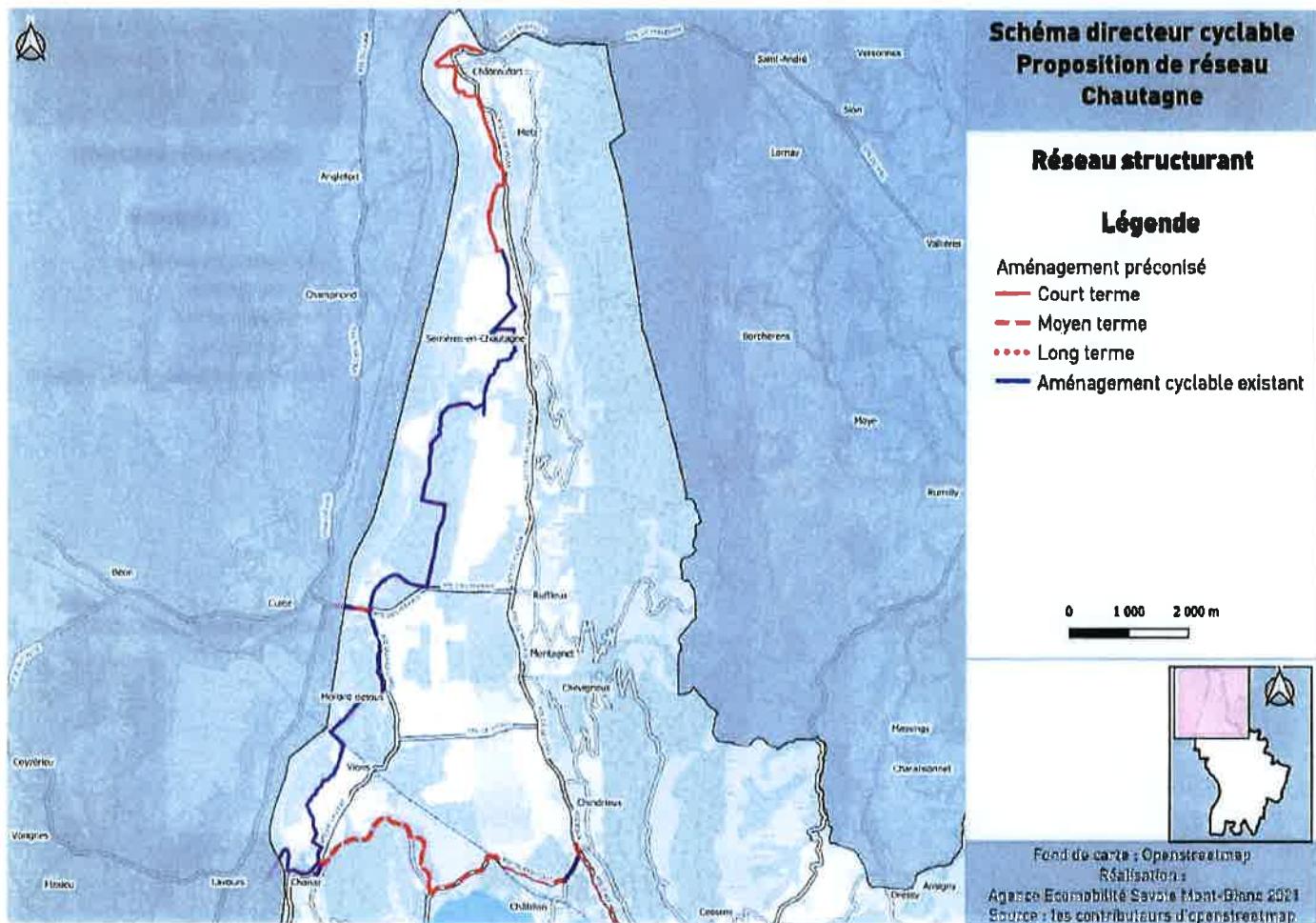
0 1 000 2 000 m

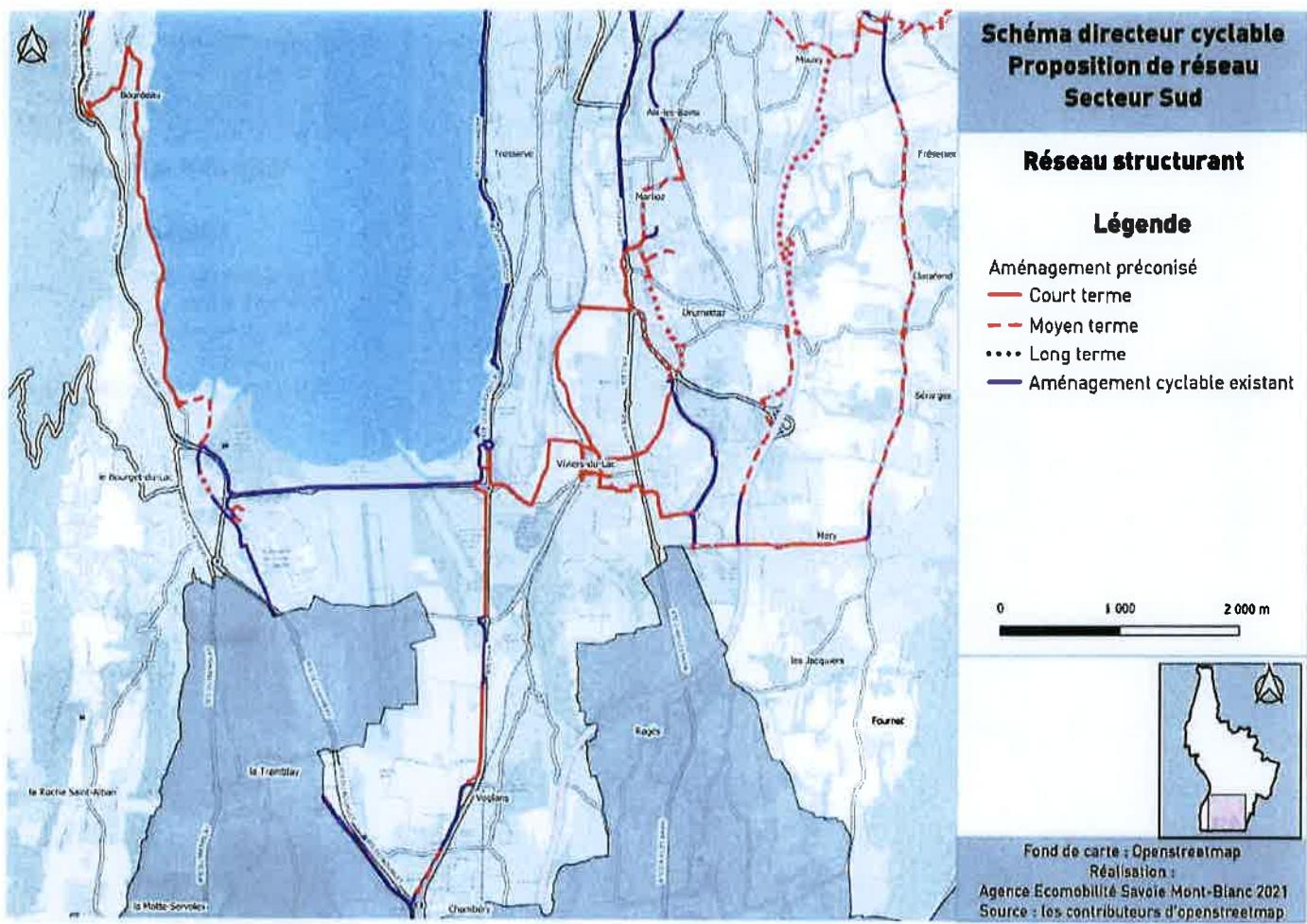


Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :

Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2021
Source : les contributeurs d'openstreetmap





Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Mise à jour du Schéma Directeur Cyclable 2021

Date de transmission de l'acte : 04/11/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 04/11/2021

Numéro de l'acte : d3899 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20211026-d3899-DE

Date de décision : 26/10/2021

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes
8.7. Transports

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 6 : Etude de faisabilité de l'itinéraire cyclable des "Coteaux du Revard" - Demande de subventions

Date de transmission de l'acte : 15/06/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 15/06/2023

Numéro de l'acte : d4574 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230606-d4574-DE

Date de décision : 06/06/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions

